



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172042 1

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

F E V R I E R 1769.

Mobilitate viget. VIRGILE.

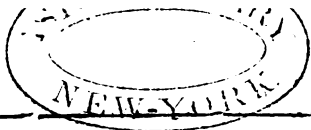


A P A R I S,

Chez LACOMBE, Libraire, R.
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.





AVERTISSEMENT.

L'EXERCICE du privilège du Mercure ayant été transporté par brevet au Sr LACOMBE, Libraire ; c'est à lui seul que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qui peut instruire ou amuser le lecteur.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage en général des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, sans être l'ouvrage d'aucun en particulier, ils sont tous invités à y concourir : on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire ; on les nommera quand ils voudront bien le permettre : & leurs travaux, utiles au succès & à la réputation du Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur les produits du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 liv. pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront, pour seize volumes, 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à

A ij

Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les personnes & les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront directement au sieur Lacombe.

On supplie les habitans des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, & d'ordonner que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des livres, estampes & musique à annoncer, d'en marquer le prix.

On trouve chez le même libraire les journaux ci-après.

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province. 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi de chaque semaine, & qui donne la notice des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux & mécaniques, de l'Industrie & de la Littérature. L'abonnement, soit pour Paris, soit pour la Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart; il en paroît 14 vol. par an. L'abonnement pour Paris est de 9 liv. 16 sols.

Et pour la Province, port franc par la poste, 14 l.



M E R C U R E

D E F R A N C E.

F E V R I E R 1769.

P I É C E S F U G I T I V E S

EN VERS ET EN PROSE.

*P O E M E lu par M. Talbert, chanoine
de la métropole, à la séance publique de
l'académie de Besançon, le 30 Novem-
bre 1768.*

L B C I T O Y E N.

SENTIMENT généreux, amour de nos sembla-
bles,

Suprême & douce loi des êtres sociables,
Trait de flamme échappé du sein de l'Eternel,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Toi , qui brûles toujours dans son cœur paternel ;
Sois l'objet de mes chants & l'honneur de mes
veilles ;

Je célèbre tes droits , tes devoirs , tes merveilles !
A tout être vivant , la nature en secret ,
Donna pour son espèce un invincible attrait ;
L'abeille qui paîtrit les parfums des campagnes ;
Les oiseaux rassemblés formant de plus doux sons ,
D'une gaieté nouvelle animent leurs chansons ;
La genisse choisit le riant pâturage
Qu'un troupeau bondissant avec elle partage ;
Le-tigre , envers le tigre oubliant sa fureur ,
S'attendrit malgré soi , surpris d'avoir un cœur.
Hommes , nous subissons cette loi souveraine ,
Nous , qu'attire & rassemble une invisible chaîne ;
La fuite de nous-même , & ce secret ennui ,
Qui semble nous forcer à vivre dans autrui ;
La crainte du péril & de la solitude ;
D'un mortel isolé la sombre inquiétude ,
L'intérêt mutuel , la sensible pitié ;
Cet attrait qui nous porte à goûter l'amitié ,
L'amitié , sentiment si doux & si sublime ,
Pendant délicieux qui nous séduit sans crime ,
Honorable besoin de tout cœur généreux ,
Trésor de l'indigent , bonheur du malheureux ,
Emule de l'amour & volupté du sage ;
Plaisir , toujours égal , qui ne connoît point d'âge ,
Le seul dont le flambeau se nourrisse en brûlant ,
Et que n'altère pas le remords dévorant ,

Tout resserre entre nous des liens nécessaires,
 Tout me rappelle enfin, m'entraîne vers mes
 frères.

De tout temps réunis dans cent climats divers,
 Étions-nous destinés pour l'horreur des déserts ?
 La nature y résiste, & dans l'homme sauvage
 Elle manque son but, méconnoît son ouvrage.
 De la société brisons les nœuds étroits,
 L'homme a perdu sa gloire, & sa force & ses
 droits.

La raison dans les fers envain cherche à s'étendre ;
 C'est un feu qui languit opprimé sous la cendre.
 Privés de ces beaux arts dont les fruits enchanteurs,

Dans le fiel de nos jours mêlent tant de douceurs,
 Nous ne connoissons plus ces talens estimables,
 Enveloppés dans nous comme l'or dans les sables.
 Le roi de la nature en ignore l'auteur ;
 La vérité le fuit ainsi que le bonheur.
 Voyez ces arbrisseaux rapprochés dès l'enfance,
 Des vents tumultueux briser la violence,
 Et dans leur union trouvant leur sûreté,
 Augmenter chaque jour de force & de beauté :
 Des humains rassemblés, tel est le juste emblème.
 L'homme, en soulageant l'homme, est utile à
 lui-même.

La vie est de secours au commerce assidu.
 En tous lieux uniforme & par-tout répandu,

8 MERCURE DE FRANCE.

Ennobli par l'amour & la reconnoissance,
Ce zèle grécieux s'appelle bienfaisance ;
Et prenant pour objet toute l'humanité,
Embrasse l'univers & la postérité.
Mais son premier effort, sa plus douce influence
Doit féconder les lieux où l'on a pris naissance.
La nature attentive à peupler les climats,
Par-tout, à la parrie, a donné des appas.
Le Lapon, dans son antre, adore une contrée
Qu'habitent l'indigence, & la nuit & Borée ;
En respirant le feu, le tranquille Africain,
Sur des sables ardents, chérit un ciel d'airain.
Heureux dans les forêts de son désert sauvage,
Le Schyte languiroit sur les rives du Tage ;
L'avide commerçant qui but les flots amers,
Qui, cent. fois, vit la mort le suivre sur les
mers,
Revient, chargé du fruit de ses courses pénibles,
Chez ses concitoyens couler des jours paisibles.
Tel est de notre instinct le suprême pouvoir ;
Mais s'il est un penchant, c'est encore un devoir.
Dans ton sein, par tes soins, ô ma chere patrie,
L'aurore du bonheur a brillé sur ma vie ;
C'est toi qui, de mes jours, as nourri le flambeau ;
Tes généreuses mains ont tissé mon berceau,
Et le premier asyle ouvert à mon enfance,
Fut l'autel où mes cris juroient notre alliance.
Ton amour, tes bienfaits sont nos engagements.

Ils te donnent des droits plus forts que nos sermens.

Citoyens , quel amour , quel tribut doit attendre
De ses enfans chéris , une mere si tendre ;
Sans le juste retour qu'elle exige de tous ,
Chacun de ses présens est un larcin pour nous.
A mes yeux la patrie est un jardin fertile ;
Le plus beau rejetton y nuit , s'il n'est utile ,
Et d'un suc précieux abreuvant ses canaux ,
Epuise autour de lui de riches arbrisseaux.
Dans l'état tout languit , si le patriotisme
N'y prépare les cœurs au vol de l'héroïsme.
Mais hélas ! à Plutus nous l'avons immolé ;
Une idole d'argent sous ses pieds l'a foulé.
On le voyoit jadis commander à la terre ,
Lui présenter l'olive , ou lancer le tonnerre :
Des peuples asservis rétablissant les droits ,
Il formoit les Solons , & prononçoit les loix.
Des siècles de bonheur , de gloire & de sagesse ,
Par ses nobles efforts illustrerent la Grèce.
Des peuples & des Rois le sort fut dans ses mains ;
Il dompta l'univers & créa les Romains.
Plus fort que les remparts , il défendoit les villes ;
Son bras seul combattoit l'Asie aux Termopiles ;
C'est par lui qu'on a vu des mortels glorieux
Mériter des autels & s'égalér aux dieux.
Aristide lui dut cette vertu suprême ,
Cet art surnaturel de se vaincre soi-même ;

A v

o MERCURE DE FRANCE.

Il suscita Camille, inspira les Brutus,
 Et sçut tremper l'acier du cœur de Regulus.
 Je vois la liberté que son cri fait renaître,
 Avec lui s'affermir : avec lui disparaître
 Ses fiers tyrans frappés du débris de ses fers ;
 Et leur chute effrayante affranchit l'univers ;
 Zèle actif & brûlant, mais pur comme la flamme ;
 Il élève, ennoblit & n'enivre point l'ame.
 Il sçait qu'il est des maux dangereux à guérir,
 Des fruits qu'il faut attendre & qui doivent mûrir.
 Son ardeur est ce char du Dieu de la lumière
 Qui, dans son vol hardi, franchissant la carrière,
 Féconde l'univers conduit par Apollon ;
 Et qui consume tout, monté par Phaëton.
 Loin du vrai citoyen l'ambition fougueuse
 Qui s'érige en vertu dans une ame orgueilleuse,
 Et porte l'incendie au temple de la paix.
 Pour illustrer un nom détestable à jamais.
 L'histoire qui frémit en comptant ses victimes,
 Trace en lettres de sang le recit de ses crimes ;
 Trop souvent le héros détruit le citoyen ;
 La gloire veut l'éclat, la vertu veut le bien ;
 Le sage, en se voilant comme la providence,
 Sçait jouir en secret du bonheur qu'il dispense,
 Sert un peuple d'ingrats, & ne veut les punir
 Que par d'autres bienfaits dont ils puissent jouir.
 Patriote en tout lieu ; s'il occupe le trône,
 En autre protecteur il change sa couronne,

Appelle à ses côtés la justice & la paix ,
 Et renonce au repos qu'il donne à ses fujets.
 D'un état florissant , il est le dieu visible ;
 Son palais est un temple à toute heure accessible.
 Dans les mains de la loi son glaive déposé ,
 De ses larmes , s'il frappe , est toujours arrêté ;
 Des excès du pouvoir soigneux de se défendre ,
 Jaloux d'en bien user il ne veut pas l'étendre :
 Comme Ulysse il est prêt à se faire enchaîner.
 Si de perfides voix cherchent à l'entraîner.
 Le guerrier citoyen n'est plus un mercenaire ,
 Des peuples qu'il défend c'est l'ange tutelaire ,
 Et le glaive sacré qui brille dans sa main ,
 Du véritable honneur lui trace le chemin.
 Au sénat unissant le flegme & le courage ,
 Le patriote éloigne , éteint , suspend l'orage ;
 Interprète du peuple , il est l'œil de son roi.
 Son ame est le rempart où se défend la loi.
 Lorsque , par les torrens d'une éloquence mâle ,
 Cicéron dissipoit une ligue fatale ,
 O Rome , il te servoit avec autant d'éclat
 Qu'Emile ou Scipion dans l'effort d'un combat.
 Que j'aime un citoyen dont le talent sublime ,
 Célèbre les héros , les chante , les anime ;
 Bannit les préjugés , nos stupides tyrans ,
 Et pour l'or des vertus foule aux pieds l'or des
 grands.

Le despotisme altier que la vérité blesse ;

A vj

Le tonnerre à la main la repousse sans cesse.
L'adroite flatterie, assise à ses côtés,
Ranime les poisons dont il est infecté.
D'une tremblante main la bassesse l'encense,
Le luxe offre à ses yeux une fausse opulence ;
Le plaisir qu'il unit à la sévérité
Vient couronner de fleurs son sceptre ensanglanté.
Il prend pour zèle pur un respect mercenaire.
Citoyen tu parois : la vérité sévère
Déchire par tes mains le bandeau séducteur :
Ta voix est son organe, & son trône est ton cœur ;
Envain l'homme puissant fait tonner la menace,
Si tu le rends meilleur, qu'importe la disgrâce ?
La paix de la vertu te suit dans les revers,
T'enrichit sans trésor, t'affranchit dans les fers.
Et toi, sexe enchanteur, si fort dans ta faiblesse,
Apprends que la patrie exige ta tendresse ;
Viens défendre avec nous les sacrés intérêts,
La vertu t'appartient ainsi que les attraits.
Cent fois Mars, étonné de ta guerrière audace,
Vit son casque pesant sur le front d'une Grace.
La noble ambition de secourir l'état,
Dans Rome te rendoit l'émule du sénat.
A Sparte on admira les épouses, les mères,
Dévouant à la mort les têtes les plus chères.
Tour-à-tour on t'a vû chez des peuples étrangers
Eclairer les conseils, enflammer les guerriers.
Occupé parmi nous de frivoles conquêtes,

Veux-tu te signaler par nos seules défaites ?
 Tu peux nous faire aimer le crime ou le devoir ,
 Pour ennoblir les cœurs usé de ton pouvoir.
 Fais-nous trouver l'honneur jusqu'en ton esclavage ;

Si nous dictons les loix , les mœurs sont ton ouvrage.

Chaque état a sa gloire. Il est pour tous les rangs
 Dans la société , des lauriers différens ;
 Edifice pompeux , où toutes les parties ,
 Par l'art & le besoin sagement assorties ,
 A diverses hauteurs s'élevent avec choix ,
 N'ont ni le même éclat , ni les mêmes emplois ,
 Où la pierre , le marbre & l'ardoise fragile ,
 Au faite & vers la base ont une place utile.
 Le dernier citoyen , dans son obscurité ,
 Sert l'état & concourt à sa prospérité.
 Dans tout gouvernement la patrie est la même ,
 Si l'on aime son Roi , c'est elle que l'on aime.
 Bethune & Catinat , en servant les Bourbons ,
 Ont travaillé pour elle ainsi que les Catons.
 Qu'au prince bienfaisant toujours elle s'unisse ;
 Que de son nom chéri le trône retentisse ;
 Que ce nom chaque jour à l'enfant prononcé ,
 Soit un germe brûlant dans son ame lancé.
 O France ! en tes beaux jours tissus par la victoire ,
 A de grands citoyens ton peuple a dû sa gloire ;
 De leurs bustes sacrés décore ces palais ,

14 MERCURE DE FRANCE.

Que ton luxe indécent deshonne à grands frais ;
Répands sous tous les yeux ces augustes images ,
C'est en les honorant qu'on reproduit les sages.

SUR la nouvelle année 1769.

LE passé vient enfin d'engloutir , sans retour ,
La perfide & cruelle année
Qui , dans sa course infortunée ,
A de tant de fléaux affligé ce séjour.
Entouré des souhaits qui composent sa cour ,
Déjà vers l'avenir le nouvel an s'avance ,
Et va sur nos destins présider à son tour.
Mais qu'apperois - je ? Hélas ! pourquoi dès sa
naissance
Paroît-il se couvrir de nuages épais ?
Et que faut-il que l'on en pense ?
Souffrira-t-il encor qu'une affreuse indigence
Assiége nos foyers , ravage nos guérets ?
Verra-t-il encor nos forfaits
De la souveraine puissance
Provoquer la foudre & les traits ?
Non , non ! puisse aujourd'hui sa bénigne in-
fluence
Tarir là source de nos pleurs !
Puisse-t-il en tous lieux répandre une abondance
Qui , par un saint trafic , donne aux plus grands
pêcheurs

Les moyens d'appaiser la céleste vengeance;
 Et fasse germer dans nos cœurs
 Les fruits antcipés d'une vive espérance
 Qui soit déjà la récompense
 De la réforme de nos mœurs.
 Puisse, sur cette rive aimable;
 Son cours sercin & favorable
 Rendre le peuple heureux du bonheur de son Roi;
 Sur son front chaque jour asfermir la couronne;
 Et sans cesse éloigner du trône
 Le monstre destructeur dont tout subit la loi.
 Allez & trop long-temps les lugubres livrées,
 Sur ces déplorables contrées
 Ont semé les soucis, la douleur & l'effroi.
 Puisse, éteignant soudain le flambeau de la guerre,
 La Concorde regner entre tous les humains;
 Et ne faire servir qu'à cultiver la terre
 Le fer qui brille dans leurs mains.
 O vous, peuples épars! enfans d'un même pere;
 Vous, qu'un même soleil éclaire,
 Cessez de faire injure à l'amour fraternel;
 Déréssez, abhorrez la fureur sanguinaire
 Qui, jadis, anima le meurtrier d'Abel.
 Séparés par la terre & l'onde,
 Rapprochez-vous, peuples du monde,
 A la faveur des vœux que vous ferez au ciel.
 De membres réunis ne formez qu'un seul être,
 Et soumis par la grace aux loix de l'Eternel,

N'ayez plus désormais qu'un cœur, qu'un Dieu,
qu'un prêtre,
Qu'une victime & qu'un autel.

*Par le chev. de Pierres de Fontenailles,
ancien capitaine au rég. de Poitou.*

De Loches en Touraine.

I D I L L E.

DANS le temple du dieu qu'on adore à Cythere,
Hier j'entrai pour la première fois,
Disoit à sa compagne une jeune bergère;
Je crus être au fond de nos bois.

Je m'endormis : le doux sommeil nous plonge
Dans de folles erreurs ; mais écoutez mon songe.

Je vis l'amour ; à tâtons il venoit,
Comme on va chancelant dans une nuit obscure.
Il est aveugle, hélas ! & par quelle aventure ? ...

Mon cœur alarmé le plaignoit.
Il portoit son bandeau, l'espoir le sourenoit ;
L'espoir d'un seul regard dissipe mes alarmes,
Me montre en souriant le plaisir qui le suit.
Quel plaisir ! je le sens, je me livre à ses charmes ;
Mais je veux l'arrêter... peu touché de mes larmes,
Le plaisir aussi-tôt s'enfuit.

Par M. G. de M.

*IMITATION de l'Ode IX. du troisième
livre d'Horace.*

H O R A C E & L Y D I E.

HO. QUAND tu m'aimois, quand tes yeux pleins
d'ivresse,

Nos plaisirs, tes sermens m'assuroient de ta foi,
Quand d'un rival tu fuyois la tendresse,
Quel monarque jamais fut plus heureux que moi!

LY. Quand à tes yeux moi seule j'étois belle,
Quand ton amour étoit égal au mien,
Quand tu fuyois Cloé, quand tu m'étois fidèle,
Le ciel le sçait si je desirois rien !

HO. Cloé me tient sous son empire ;
Sa beauté, ses talens serrent nos doux liens ;
Sa voix pour les chanter s'accorde avec sa lyre,
Ah ! pour sauver ses jours je donnerois les miens.

LY. L'amour à Calais me lie ;
Nos deux cœurs sont unis par un nœud éternel.
Si ma mort répétée ajoutoit à sa vie,
Que j'aurois de plaisir à le rendre immortel !

HO. Mais si quittant ma nouvelle maîtresse...
Si l'amour aujourd'hui te rendoit ton amant,
Si jurant à tes pieds de t'adorer sans cesse
J'expiois par mes pleurs une erreur d'un moment...

18 MERCURE DE FRANCE.

Ly. Ah ! que tu connois bien le pouvoir de tes larmes.
 Tu fus jaloux , volage , & tu me fais la loi.
 Malgré Calais & ses charmes ,
 Je ne puis vivre que pour toi.

Par un Officier d' Artillerie.

DE S O M N I I S.

NATURALIA insomnïa nil aliud sunt ,
 quam species rerum in phantasiâ dor-
 mientis excitatæ , seu spiritus animales
 in cerebro moti , occasione humoris , na-
 turaliter in corpore prædominantis , &
 temperiem specificantis ; ex quo fit , ut
 homo somniet talia , quæ ejusmodi tem-
 peramenti & humori ex suâ naturâ pro-
 pria sunt. Sic biliosus , jurgia , rixas , duel-
 la , ignem , incendia : pituitosus , aquas ,
 submersiones ; melancholicus , tenebras ,
 tristia , spectra ; sanguineus , læta , jucun-
 da , rubra , volatus in aëre , amores som-
 niare consuevit.

Venator defessa thoro dum membra reponit ,
 Mens tamen ad sylvas , ad sua lustra redit.
 Judicibus lites , aurigæ somnia currus ,
 Vanaque nocturnis meta cavetur equis.
 Gaudet amans vultu , permutat navita merces ;

Et vigil elapsas quærit avarus opes.
 Blanda que largitur frustra sitientibus ægtis
 Irriguus gelido pocula fonte sopor.
 Me quoque musarum studium sub nocte silenti
 Attribus innumeris sollicitare solet.

Cecinit autor germanus.

*Par M. de Bouffanelle , mestre de camp , capit.
 au rég. du Commissaire-général de la caval.*

BIEN voir pour bien juger. Conte.

VOULEZ vous bien voir ? N'empruntez jamais les yeux d'autrui ; ne vous méfiez point trop des vôtres. Vous pourrez vous tromper quelquefois : mais, dans le premier cas vous serez encore plus souvent trompé. On se console d'avoir pris volontairement une fausse route. Il est plus fâcheux d'être égaré par son guide.

Sainval avoit de l'esprit ; mais il sembloit oublier qu'il en eût. Il avoit cette modestie qui le fait trop souvent méconnoître ; cette simplicité de caractère qui donne si beau jeu à la fourberie : cette défiance de soi-même qui donne si belle prise à la fatuité.

20 MERCURE DE FRANCE.

Dartigue, étoit un sot ; mais il n'en croyoit rien. Il avoit même assez d'adresse pour empêcher que d'autres ne le crussent. Jamais on ne joignit tant de confiance à tant d'ineptie, tant de prétentions à tant de souplesse, tant de franchise apparente à tant de duplicité réelle. Il n'avoit qu'un but ; c'étoit de tromper, & toujours à son avantage. Rarement échouoit-il dans ce projet. On voit par là que Dartigue devoit se croire supérieur à Sainval, & Sainval se juger très-inférieur à Dartigue.

Tous deux offroient des soins à Clarice, jeune veuve, qui sembloit peu disposée à les recevoir. Ce n'est pas que tous deux lui fussent indifférens. Clarice rendoit justice à Sainval ; elle étoit flattée de son hommage ; elle avoit désiré le voir dans ses chaînes ; elle eût regretté de les lui voir rompre. Il y a peu de distance d'une pareille disposition à de plus favorables. Celui qui en étoit l'objet pouvoit tout espérer ; mais c'étoit l'homme de France qui espéroit le plus difficilement.

Le caractère de Clarice y contribuoit. Elle s'étoit fait une loi de se contraindre sur les points les plus minutieux. Née sen-

sible , elle vouloit paroître indifférent : Son ame se peignoit , malgré elle , dans ses regards : toute sa phisionomie s'animoit , se pénétoit : on pouvoit y lire ce que sa bouche vouloit taire ; mais sa bouche se taisoit obstinément. Veut on achever de connoître Clarice ? Elle avoit ce genre de beauté qui plait ; qui attache encore plus qu'il ne surprend & n'éblouit. Chaque instant lui prêtoit de nouveaux charmes qu'on étoit surpris de n'avoir pas remarqués d'abord. Il en résultoit un ensemble touchant qui s'emparoit de l'ame , non moins que des yeux. Clarice joignoit à tous ces avantages un tour d'esprit agréable & facile. Elle écoutoit , elle répondoit avec autant de finesse que de grace. On ne se lassoit point de lui parler : on se lassoit encore moins de l'entendre.

Quel dommage , disoit Sainval à Darrigue , de n'oser lui parler d'amour qu'en tremblant , & de ne l'entendre jamais y répondre ! Elle a beau faire , disoit ce dernier , en lui-même , il faudra bien qu'elle change de ton. Si la persuasion ne réussit pas , on peut y suppléer par la ruse.

La ruse étoit , en effet , le ressort que

22 MERCURE DE FRANCE.

Dartigue employoit le plus volontiers ; ou pour mieux dire , c'étoit le seul qu'il employât : il en ufoit avec les femmes avec les hommes , en amour , en affaires , dans toutes les circonstances de sa vie. Celle où il se trouvoit alors favorisoit beaucoup cet heureux naturel.

Il ne tarda pas à découvrir que la balance penchoit en faveur de Sainval , & tandis que ce dernier se croyoit très-malheureux , son rival envioit sa destinée. Mais il reconnut en même temps que Sainval ignoroit son propre bonheur , qu'il se croyoit maltraité , & qu'on pouvoit lui faire interpréter contre lui tout ce qui étoit à son avantage.

Que l'amour en soit béni ! disoit Dartigue , je vais bien désoler deux personnes déjà très-disposées à se tourmenter d'elles-mêmes ! Peut-être mes affaires n'en iront-elles pas mieux ; mais n'est-ce rien que d'embrouiller celles des autres ? Ils pourront se rebuter & je ne me rebuterai pas. Sainval perdra tous les instans , & je saisirai tous ceux qui doivent être saisis. J'espère même en faire naître ; car il faut bien qu'il en naisse. Une femme n'est guères moins variable dans son indifférence que dans son amour.

Il croyoit lui-même n'être pas indifférent à Bélise, autre veuve, à peu près du même âge que Clarice; mais d'un caractère bien opposé. Bélise vouloit plaire & s'entendre dire qu'elle plaisoit : elle aimoit facilement, & l'avouoit de même. Elle traitoit l'amour comme un enfant qu'il faut enhardir, que la timidité rend mal adroit, & qui devient maussade lorsqu'il n'ose pas être badin.

Bélise, telle que la voilà, parut à Dargigue un sujet propre à servir ses desseins. C'étoit, selon lui, une machine qu'il feroit mouvoir à son gré. Il songe donc à lui persuader qu'elle avoit fait la conquête de Sainval; persuadé lui-même qu'elle se prêteroit facilement à l'illusion.

Ce n'est pas tout encore. Il falloit persuader à Clarice que Sainval étoit réellement subjugué par Bélise. Ce fut par où il commença. Il jouissoit d'avance & du dépit & de l'embarras qu'il alloit remarquer dans Clarice. L'un & l'autre étoient bien naturels. Une femme qui n'aime rien, envie quelquefois à d'autres leurs conquêtes : une femme qui aime pardonne encore moins celles qui se font à ses dépens.

24 MERCURE DE FRANCE.

— Vous ignorez, dit-il à Bélise qu'il alla voir dès le jour même, vous ignorez tout le mal que font vos charmes. A qui ? demanda Bélise. — A un pauvre amant qui n'ose se plaindre. — Il a tort. Mais quel est cet amant si réservé ? — C'est Sainval. — Quoi, Sainval soupire & c'est pour moi ? — Pour vous-même, & depuis long temps. — Je ne m'en doutois pas. — Oh ! c'est le personnage qu'on devine le moins. Il feroit homme à vous aimer encore six mois sans vous en faire la confidence. — Voilà qui est bien ridicule ! Après tout on ne peut que le plaindre à sa manière ; c'est-à-dire, tacitement. — Il le mériteroit du moins. Cependant on pourroit l'amener à un aveu plus autentique. Daignez seulement lui témoigner quelques-unes de ces attentions qui à la rigueur ne signifient rien. Elles pourrout l'enhardir sans pouvoir vous compromettre. — Quoi ! vous voulez que je mendie le cœur de Sainval ? — Eh ! non, Madame ; ce cœur est à vous. Il ne s'agit que d'en prendre possession. Dartigue ajouta une foule d'autres argumens à ceux-ci ; & tous aussi peu convaincans que les premiers. Cependant ils persuaderent Bélise, parce qu'il en

en falloit encore moins pour la persuader.

Il vit Clarice le jour suivant, & lui parla de Bélise. Le croiriez-vous, Madame ? poursuivit-il ; Bélise a sçu inspirer la passion la plus circonspecte, la plus timide ? Quel est cet amant respectueux ? demande Clarice un peu étonnée. — Madame, c'est Sainval. Sainval ! reprit-elle, avec plus de surprise, eh depuis quand éprouve-t-il cet amour si discret ? — La date en est déjà fort ancienne. — Et Bélise n'en est pas encore informée ? — Bélise aide à la lettre. Elle est femme à bien entendre ce qu'on n'ose lui dire. Il ne leur manque à l'un & à l'autre que de s'être expliqués. Du reste, l'intention les sert assez bien. Jamais on ne parut moins se chercher, & l'on ne se rencontra plus souvent & plus à propos.

Clarice ne repliqua rien ; mais elle étoit morne & pensive. Dartigue n'en dit pas davantage ; persuadé qu'il en avoit assez dit.

Il ne lui restoit qu'à mettre Sainval dans la nécessité de voir Bélise. Elle avoit un procès dont la perte eût entraîné celle d'une partie de sa fortune. Sainval par ses liaisons étoit à même de la bien servir dans cette circonstance, & Dartigue

26 MERCURE DE FRANCE.

ſçavoit bien qu'il ne ſ'y-refuſeroit pas. A peine eut-il parlé que ſon obligeant rival promit de faire plus qu'on n'exigeoit.

Enfin , dit-il à Béliſe , en la revoyant , je crois que nous aurons bientôt le mot de l'énigme. Sainval ſollicite auprès de vous une faveur ; celle de lui permettre d'agir pour vous auprès de vos juges. Il veut manifefter ſon zèle avant de faire éclater ſon amour. Ne lui refuſez pas cette ſatisfaction.

Comment donc ? il eſt délicieux ce cher Sainval ! Quoi ? il s'occupe ſi ſérieuſement de mes intérêts ? Je veux lui témoigner combien je ſuis ſenſible..

Elle en trouva bientôt l'occaſion. Sainval qui regardoit comme un bienfait toutes celles qu'on lui offroit de faire le bien , accourut chez Béliſe & la remercia de la confiance qu'elle lui témoignoit. J'eſpère , lui dit-il , Madame , que mon intention ni la vôtre ne ſeront point trompées. Je puis du moins répondre & de l'activité de mes ſoins , & du deſir que j'ai de les rendre efficaces.

Quel qu'en ſoit le réſultat , reprit Béliſe , je vous répons d'une reconnoiſſance toujours égale. Mais je deſire encore plus de réuſſir , depuis que vous vous intéreſſez à mes ſuccès.

Sainval se vit donc ainsi obligé d'accompagner plus d'une fois Bélise. Dartigne eut soin qu'aucune de ses démarches ne fût ignorée de Clarice.

Elle n'en témoignoît rien à Sainval qui, de son côté, ne crut pas devoir l'en prévenir. Il craignoit de donner un air d'ostentation à ce qu'il faisoit par pure générosité. Cependant il remarquoit dans Clarice un ton encore bien plus réservé qu'à l'ordinaire. Auparavant on l'écoutoit sans lui répondre : dès ce moment on ne parut pas même l'écouter.

Il s'en plaignit à son perfide confident, qu'une telle plainte réjouit beaucoup. Il prit, pour le consoler, quelques-unes de ces tournures qui désolent encore plus que la chose même. D'ailleurs, poursuivit-il d'un air mystérieux, l'amour est un jeu de hazard où l'on doit se ménager plus d'une mise. La meilleure chance peut tourner.

Seroit-il possible ? s'écria Sainval. Quoi ! Clarice !..... Ecoute, interrompit Dartigne : il faut s'attendre à tout de la part des femmes. Je ne travaille auprès de Clarice que pour ton compte ; mais il m'a paru qu'on me sçavoit mauvais gré de parler pour un autre.

28 MERCURE DE FRANCE.

L'ingrate ! s'écrioit encore Sainval. Quoi ! deux ans de soins seroient oubliés & perdus ! — Dis plutôt que ton malheur provient de les avoir mal employés. Je connois les femmes. D'abord le respect les flatte & bientôt il les ennuie.

Ah ! si tu connoissois l'amour ! — Je ne le connus jamais , & je m'en félicite. Clarice elle-même ne me le fera pas connoître. Il y auroit de l'impolitesse à la fuir ; mais , entre nous , que t'importe ? C'est de l'amour que tu veux ; & puisque l'on rejette le tien , crois qu'on n'a aucun échange à te proposer.

On sent bien que ces raisons ne persuaderent pas Sainval ; mais son ame étoit déchirée. Il se rendit chez Clarice avec toute l'agitation du désespoir. Elle n'en pénétra point la cause , ou plutôt elle l'attribua au dépit qu'il avoit d'être encore obligé par bienséance , de lui rendre quelques soins. Elle n'étoit ni moins émue , ni moins agitée que Sainval ; mais ses mouvemens furent interprétés par lui comme elle interprêtoit les siens. Avouez, Madame, lui dit-il en soupirant, qu'il est difficile de retenir un cœur qui s'éloigne ? Cette question , répondit Clarice , en rougissant de dépit , est hors de

ma portée. Il vous seroit , peut-être , aussi facile de la décider qu'à tout autre. Aussi n'en ferai-je pas une question , répondit-il ; mais une maxime que l'expérience justifie. — J'ai peu d'expérience. — Hélas ! j'en acquiers malgré moi. — Il est permis de céder à son ascendant. — Je cède à celui d'un autre. — J'ai assez bonne opinion de votre cœur pour croire qu'il vous conduira bien. — Le cœur le mieux fait peut s'égarer lui-même. — C'est encore ce qu'il faut éviter. — J'allois vous le dire. — Comment Monsieur ? — Madame , supposez que je n'aie rien dit ; mais... — Cette réticence est bien déplacée. — Ce que je voulois dire pourroit être à sa place. Mais , Madame , il m'en coûteroit horriblement pour humilier ce que j'aime. Eh ! qui vous porte à humilier personne ? répondit Clarice , toujours persuadée qu'il parloit de Bélise. — Il est vrai , Madame , je devrois me taire , ou approuver. J'avoue que je n'ai la force d'effectuer , ni l'un , ni l'autre.

A ces mots il sortit. Ce ne fut pas sans regret , & Clarice en eut elle-même de le voir s'éloigner. Elle ne comprenoit rien à ses dernières paroles ; mais tout le reste lui sembloit fort intelligible. Elle

a rougi, elle s'est troublée à ma première question, disoit Sainval. Elle se reproche son injustice, & ne peut se résoudre à ne pas la commettre.

Clarice rêvoit encore à cette conversation, lorsque Bélise entra chez elle. Autre sujet d'impatience & d'émotion. Clarice en aucun temps n'aima Bélise; mais alors elle lui parut insupportable. Ce qui la révoltoit le plus dans ce moment, étoit un certain air de triomphe qui lui parut tenir de l'insulte. On parla de bien des choses dont on s'occupa fort peu. A propos, ajouta Bélise, on me débarrasse d'une partie des soins qu'entraîne mon procès. Sainval exige que je les lui laisse prendre pour moi. Vous pourrez, lui dit Clarice avec un sourire affecté, vous en reposer sur lui. Sainval est naturellement zélé; je ne doute pas même qu'il ne redouble encore de zèle pour vous servir. Vous avez raison, reprit Bélise, on est toujours actif quand on aime; car, entre nous, voilà tout le nœud de cette convention. — Il ne vous l'a pas, sans doute, laissé ignorer. — Il ne s'en est pas expliqué lui-même: vous sçavez que c'est l'homme de France qui s'explique le moins; mais Dartigue, son interprète-

re , n'a laissé aucun louche sur cette matière. — Ainsi vous voilà d'accord tacitement. — D'accord si vous voulez. J'avoue que tout cela doit vous paroître original : mais la singularité amuse , lors même qu'elle n'intéresse pas.

Clarice ne doutoit point que cette singularité n'intéressât Bélise. Adieu , ma chere Clarice , lui dit cette dernière. Sainval m'attend pour faire ensemble une démarche indispensable. Je vous promets , en amie , de ne vous laisser ignorer aucunes de celles qu'il fera , soit auprès de mes juges , soit auprès de moi-même.

On ne connoît toute la force d'une passion que quand on essaie d'y renoncer. Clarice l'éprouva. Elle sentit par la douleur que lui caufoit le changement de Sainval combien il lui seroit difficile à elle-même de changer. Elle cherchoit à se déguiser ses propres sentimens & n'apprenoit qu'à les mieux connoître. Mais elle prit la ferme résolution de les cacher entierement à celui qui les lui inspiroit.

Elle eut quelque joie de voir entrer Dartigue. Non qu'elle se proposât de lui être plus favorable qu'à l'ordinaire. Mais peut-être parlera-t-il de Sainval ; Sain-

32 MERCURE DE FRANCE.

val pourra sçavoir qu'on lui a parlé ; qu'on lui parle souvent ; peut-être en aura-t-il du dépit & c'est ce que l'on desire le plus. Enfin , sans bien sçavoir pourquoi , Clarice reçut assez bien Dartigue ; mais il devina mieux le motif de cette réception que celle-même qui la lui faisoit.

Il eut soin de ne point parler de Sainval & paroître même éviter qu'on lui en parlât. Il proposa seulement à Clarice d'aller aux François où Tancrède attiroit un grand concours. Nous pouvons , ajouta-t-il comme sans dessein , y rencontrer Sainval ; il doit s'y trouver en petite loge avec Bélise. Volontiers , reprit Clarice , qui par cette raison desira d'y paroître avec Dartigue.

Celui-ci avoit préparé cette rencontre. C'étoit lui qui avoit suggéré à Bélise de se faire accompagner par Sainval ; persuadé qu'il ne s'y refuseroit pas , même en regrettant le plus de ne point s'y refuser. Clarice parut ne les point apercevoir. Elle affecta de prêter une grande attention au spectacle , & même aux ridicules observations de Dartigue. Il ne se connoissoit à rien ; mais il decidoit hardiment de tout , selon l'usage.

Je n'en puis plus douter , disoit Sain-

val en lui-même : on en croit Dartigue sur bien d'autres matieres , puisqu'on daigne approuver ici jusqu'à ses décisions. Il n'écoutoit pas celles de Bélise qui trarchoit en littérature comme en amour. N'admirez-vous pas , lui disoit-il , en montrant Dartigue & Clarice , combien ces deux personnes paroissent être d'accord ? On diroit qu'elles n'ont plus rien à s'apprendre. C'est , répondit Bélise , qu'apparemment elles se sont tout appris. Pourquoi se taire quand le cœur ordonne de rompre le silence ? — On le garde souvent à regret. — On a souvent tort de le garder. — Ah ! Madame , l'amour véritable est toujours circonspect. — Une circonspection outrée tient du ridicule. Elle a raison , disoit Sainval , j'ai eu tort de me taire si long-temps. Je veux parler net à Clarice ; mais tout m'annonce qu'il est un peu trop tard. On l'excite en vain , disoit de son côté Bélise , il ne sçait point déroger à sa méthode. Elle est fort ennuyeuse ; espérons qu'elle pourra , enfin , l'ennuyer.

Etrange effet de la préoccupation. Sainval ne cherchoit point à se soustraire aux yeux de Clarice ; persuadé que rien dans sa conduite , ne devoit lui déplaire.

B v

L'indifférence qu'il éprouvoit pour Bélife le rassuroit sur toutes les idées que pouvoit avoir Clarice , ou plutôt il ne croyoit pas qu'elle pût avoir, à ce sujet , aucune idée. En revanche , il espéroit jouir de son embarras ; supposé qu'en pareille rencontre sa présence pût encore l'embarrasser.

Mais Clarice ne se prêta point à cette épreuve. Elle sortit d'un air libre , avant la fin du spectacle , & laissa Sainval peu attentif au dénouement.

L'un & l'autre dormirent peu. Clarice espéroit le voir paroître à sa toilette , & fut un peu étonnée de s'être méprise. La rupture ne lui parut plus douteuse. Elle étoit bien résolue de ne faire aucune avance ; mais elle regrettoit que Sainval eût pris la même résolution.

Il étoit cependant bien éloigné de la prendre ; quoiqu'il n'attendît plus aucun succès de ses démarches. Dartigue vint encore aider à son découragement. Où vas-tu ? lui demanda ce dernier , en le voyant prêt à sortir. Chez Clarice , répondit Sainval. Y penses-tu ? reprit ce perfide confident , veux-tu sitôt abandonner les intérêts de Bélife ? L'instant presse , & tu auras le désagrément de ne

point achever ton ouvrage. — Quoi ? tu veux que je me sacrifie sans réserve ? — Je veux que tu remplisses avec honneur tes engagemens. Bélise est femme à s'en souvenir , & Clarice n'y prend nul intérêt. — Ah ! tu m'assassines. — Je te parle en ami. — Quoi ! Clarice ne s'aperçoit pas même de mon absence ? — Nullement. — La cruelle !... Voilà cependant deux mortels jours écoulés ! — Bagatelle. Ne sçais-tu pas , que des soins trop assidus auprès d'une femme qui aime ailleurs , ne lui paroissent que des importunités.... Une femme qui aime ailleurs ! elle aime donc ?... La perfide ! — Que t'avoit-elle promis ? — Hélas ! rien ; j'ai eu la maladresse de ne rien demander ! — Et maintenant tu demanderois trop tard. Crois moi , achève ce que tu as commencé. Bélise t'aimera ; Bélise est aimable : on ne tient point contre une jolie femme qui nous aime. Sainval sortit pour se rendre auprès d'un des Juges de Bélise ; mais en protestant qu'il n'attendoit , ni ne vouloit aucune sorte de récompense.

Cette nouvelle démarche ne fut pas plus ignorée de Clarice que les précédentes. Mais pour cette fois , ce fut elle

36 MERCURE DE FRANCE.

qui alla trouver Bélise. Un prétexte , qui lui parut une raison , l'y détermina. Il s'agissoit de sçavoir où Bélise avoit fait l'emplette de certaine étoffe que Clarice témoigna lui plaire beaucoup. Je vais vous y accompagner , lui dit Bélise ; c'est toujours quelques momens d'esquivés. Mais , reprit Clarice , un procès voisin de sa décision , doit employer tous vos momens. — Il ne m'en dérobe aucun. Le cher Sainval se charge de tout , & suffit à tout. On diroit qu'il se multiplie pour me prouver son zèle. Je vous l'avois bien dit , reprit Clarice , en affectant de sourire , que Sainval seroit zélé. On ne peut l'être davantage , ajouta Bélise... A propos ; je ne puis vraiment vous accompagner. Sainval peut survenir d'un instant à l'autre. — Vous l'attendez ? — Oh ! ne doutez pas qu'il ne vienne me rendre compte de ce qu'il a fait. Je vous quitte , reprit Bélise , en se levant avec vivacité , on a besoin d'être seuls en pareilles circonstances. — Point du tout , il ne me parle encore que de mon procès. — Un procès entraîne dans mille détails où je pourrois vous gêner l'un & l'autre. Dartigue survient ; je vais vous en délivrer par la même raison.

Dartigue n'avoit garde de s'y refuser. Ce nouvel incident cadroit on ne peut mieux avec ses vues. A peine ils étoient sortis l'un & l'autre que Sainval entra. Je viens, dit-il, vous annoncer que nous touchons au but. Vous serez jugée sous deux jours au plus tard, & tout me fait croire que vous le serez favorablement. Il est bon, toutefois, de vous montrer encore. Votre présence peut ajouter un grand poids à mes démarches. Le croyez vous? reprit Bélise, très-flattée du compliment. Je n'en ai jamais douté, ajouta Sainval. — Me voilà prête à vous suivre. Bien m'en a pris de ne point accompagner Clarice. — Quoi? Madame! Clarice a-t-elle paru? — Elle me quitte; mais Dartigue m'a remplacée; & lui sera plus utile que moi. Il s'agit du choix d'une étoffe. — Une étoffe, s'écria Sainval! Une étoffe occupe Clarice? Et Dartigue préside à ce choix! Mais rien n'est plus naturel, reprit Bélise; il semble que tout vous étonne? — J'avoue, Madame, que je suis très-étonné. — Encore une fois, n'est ce pas aux hommes qu'il appartient de présider à la parure des femmes? Nous ne nous parons que pour eux. J'espère bien vous consulter à mon tour. — Madame, je

suis peu connoisseur. — Vous le deviendrez. Soyons encore plaideurs, puisqu'il le faut; le tems amenera des soins plus agréables.

Sainval hors de lui-même, se dispo-
soit à sortir. Demeurez donc? Lui dit
Bélise, vous dinerez avec moi, puis-
que je dois sortir avec vous. Ce fut à
regret qu'il y souscrivit. Bélise employa
tout pour égayer le repas & ne put y
réussir. Sainval étoit morne & rêveur.
Mais lui dit-il enfin, n'admirez vous
pas l'idée de Clarice? Eh que vous im-
porte? reprit Bélise, ne faut il pas qu'une
femme ait des idées? — Je lui en soup-
çonnois d'autres. — Celle-là n'empêche
rien. Chaque mot étoit pour Sainval un
nouveau motif d'inquiétude. Il se propo-
soit de voir Clarice le soir même. Un
nouvel incident, qui obligea Bélise à de
nouvelles recherches, vint encore le
croiser dans ce projet. Il ne put même
rentrer chez lui que fort tard, désespéré
des entraves que lui imposoit sa généro-
sité, & que cette même générosité l'em-
pêchoit de rompre.

Clarice ne s'affligeoit guère moins de
son côté. Elle ne doutoit plus que Sain-
val ne fût entièrement attaché au char
de Bélise, & cette idée la révoltoit. Les

assiduïtés de Darrigue lui étoient à charge. Elle & Sainval souffroient beaucoup de ce qui les rendoit suspects l'un à l'autre. Celui-ci étoit résolu de se rendre chez Clarice, quelque raison qui pût l'appeller ailleurs. Il vouloit éclaircir entièrement sa destinée; il vouloit que cette explication devînt la règle de sa conduite. Ce moment alloit détruire ou accélérer un projet que le désespoir lui avoit suggéré.

Il étoit pâle & défiguré lorsqu'il entra chez Clarice. Elle même changea de couleur à son aspect. On eût dit que ces deux personnes n'avoient jamais su que se craindre. Pardon, Madame, disoit Sainval, si j'ose risquer de vous être encore importun. Monsieur, reprit Clarice, une telle crainte est de nouvelle date; vous agissiez avec plus de confiance autrefois. — Peut-être avois-je tort, Madame. On aime à s'abuser en pareil cas, & c'est toujours avec regret que l'on se rectifie. — Dites plutôt que certaine manière de voir change avec le tems. — Hélas! Oui Madame, & c'est-là ce qui me désole. — Ne vous désolez point, Monsieur; on pourra suivre votre exemple. — Qu'entens-je Madame? Ah! Je serois trop heureux! Mais tout m'annonce le

contraire ; tout me dit que votre cœur ne se règle pas sur le mien. — En vérité Monsieur il y a bien de la présomption dans ce discours. — De la présomption Madame ? Est-on présomptueux quand on est jaloux ? Eh de quel rival ! Je croirois m'humilier en le nommant.

Ce discours étonna Clarice , & lui parut se contrarier. A quel propos de la jalousie quand on est sans prétentions, quand même on affiche publiquement d'autres vues ? Une telle conduite annonce un orgueil intolérable. On veut dominer même sur les conquêtes que l'on abandonne.

Cette réflexion rendit à Clarice toute sa fierté. Je vous avoue , Monsieur , dit-elle à Sainval , que des reproches m'étonnent toujours , & que les vôtres me paroissent aussi déplacés qu'inintelligibles. — Quoi Madame ? Vous ne souffrez pas les assiduités de Dartigue ? — Je souffre sa présence. — Vous ne permettez pas qu'il vous accompagne au spectacle ? — Il faut être accompagnée par quelqu'un. Bélise vous le dira. Quoi ? reprit Sainval , qui ne sentit point la force de ce trait , vous ne consultez pas Dartigue sur nos ouvrages d'esprit & nos étoffes ? Vous me paroissez bien informé , reprit Cla-

rice : est-ce par vous même ou par quelqu'autre ? Qu'importe Madame , pourvu que je le sois ? Il est vrai , peu m'importe dit-elle avec plus d'aigreur qu'elle n'eût voulu en marquer ; mais , Monsieur , que vous importe à vous même ce que je puis dire ou faire ? Quel intérêt prenez vous à ma personne & à mes démarches ? — Ciel ! quel intérêt j'y prends ! Quoi ? Barbare oubliez vous que je vous adore ? Vous m'adorez , Monsieur , reprit Clarice d'un air étonné , mais ému ; y pensez vous bien ? Quoi ? reprit-il avec impétuosité , vous douteriez d'une passion que mes regards , mon assiduité , deux années de soins , ont dû si bien vous faire connoître ? Vous oublieriez que j'existe pour vous seule ? Que j'ai paru mettre en oubli le reste des humains , sur-tout les femmes ? Que je vous ai distinguée aux yeux de toutes , & pardessus toutes ? On n'oublie point ce qu'on n'a jamais sçu , reprit Clarice , indignée de la fausseté qu'elle croyoit appercevoir dans ces dernières paroles ; mais quant à l'aveu que vous venez de me faire , vous me permettrez de l'oublier effectivement. C'en est donc fait ! s'écria douloureusement Sainval , tout est perdu , tout est fini pour moi. Je suis la victime de votre

42 MERCURE DE FRANCE.

barbarie; mais je n'en serai pas longtemps le témoin. Je déteste, je fuis pour jamais une ville où j'éprouve tant d'injustice; une ville où l'amour sincère est trahi, & l'amour faux récompensé. Combien je me trompois dans mon espoir, dans mes jugemens! Hélas! Si j'eusse voulu personnifier la candeur, j'aurois choisi Clarice pour modèle!

Seroit-il possible, disoit Clarice en elle-même, que ce langage fût sincère? Mais non, j'ai des preuves trop réelles de sa fausseté. C'est une perfidie, & peut-être même une dérision. Nouvelle idée qui rendit à Clarice toute la fermeté dont elle avoit besoin pour commander aux mouvemens de son ame. Ce ne fut pas sans peine qu'elle y réussit. Il est si doux de croire ce qui nous flatte; si difficile, quand on aime, d'affecter l'indifférence, qu'on risque à chaque instant de se déceler. Mais le souvenir d'une rivale préférée donne, en pareil cas, une force qu'on n'eût pas trouvée dans soi-même.

Clarice en fit l'épreuve. Le désespoir de Sainval ne put lui arracher aucune parole qui trahit en rien sa foiblesse. Mais cette contrainte éclatoit jusques dans ses yeux. Tout autre que Sainval eût deviné ce qu'on ne lui disoit pas. Il ne de-

vina rien. Il étoit trop hors de lui-même pour découvrir ce qui se passoit chez autrui.

Sainval eut l'air de fuir en se retirant, & Clarice avoit eu presque l'air de le congédier. Mais à peine il avoit disparu qu'elle tomba dans un accablement extrême. Ses larmes qu'elle avoit retenues, coulerent avec abondance ; elle n'essaya plus de les contraindre. Voilà donc, disoit elle, où nous conduit la sensibilité de notre ame ? On cesse de la combattre , on s'y livre ; on ne tarde point à s'en repentir.

Sainval étoit bien éloigné de soupçonner une pareille scène. Il se seroit cru trop heureux. Au contraire, il se livroit aux plus tristes réflexions, & s'affermissoit dans le dessein de quitter pour jamais la capitale.

Deux jours s'écoulerent durant les préparatifs de son départ. Bérise, dans cet intervalle, gagna son procès. Elle parloït par tout qu'elle en étoit redevable au seul Sainval, & il en coutoit peu à son cœur pour être reconnoissant. Elle ne doutoit pas que Sainval n'y fût de son côté très-sensible. Sans doute, enfin, qu'il parlera, disoit-elle. En tout cas,

44 MERCURE DE FRANCE.

ce qu'il a fait m'autorise moi-même à le prévenir.

Ce fut à quoi elle se détermina , voyant que Sainval s'obstinoit à ne point paroître. Elle lui écrivit , & sa lettre le mettoit dans la nécessité absolue de s'expliquer. Dattigue étoit instruit & du contenu de la lettre , & même de la manière dont Clarice & Sainval s'étoient quittés. Il ne doutoit point que la réponse ne fût conforme aux vues de Bélise ; raison qui lui faisoit desirer d'en rendre Clarice le témoin. Il n'eut pas de peine à lui persuader qu'elle devoit une visite de politesse à sa rivale. Elle se faisoit illusion sur le motif ; ce n'étoit point Bélise qu'elle vouloit voir , c'étoit Sainval qu'elle espéroit rencontrer. Elle espéroit , de plus , éclaircir quelques doutes qui s'offroient à son esprit malgré elle , & que son cœur ne demandoit qu'à saisir.

Bélise ne lui parla , pour ainsi dire , que de Sainval. Il va bientôt paroître , disoit-elle , ou je vais recevoir par écrit un aveu qu'il n'ose , dit-on , risquer de bouche. Il est vrai que ses assiduités , ses démarches ne lui laissent plus rien à dire. Elles m'ont tout appris. Mais on aime qu'un amant parle net. Les répétitions en pareil cas ne peuvent jamais déplaire.

On présume facilement combien ce discours déplaisoit à Clarice. Un laquais de Sainval est introduit avec une lettre, C'étoit la lettre attendue. Voyez ma chere Clarice, dit Bélise en la lui donnant, voyez si Sainval exprime aussi bien l'amour qu'il paroît le ressentir, Clarice frémit d'une telle commission & voulut s'en défendre. Il fallut céder, & même prendre un air d'aisance qu'elle prit assez mal; Bélise n'y fit nulle attention; mais Dartigue s'en apperçut, & n'étoit pas lui-même fort tranquille. Voici ce que lut Clarice d'un ton de voix altéré:

Ne doutez point, Madame, du plaisir que je ressens de vos succès. Vous les appelez mon ouvrage: c'est donner trop d'étendue à de légers services. Vous daignez aussi porter trop loin la reconnaissance. Mon cœur en seroit le prix s'il étoit encore à donner. Mais je ne dois point vous offrir un présent dédaigné par une autre: je ne puis même reprendre à cette autre le présent qu'elle dédaigne. Je pars, je quitte pour jamais un séjour où le bonheur ne peut exister pour moi. Ce n'est pas que j'espère le rencontrer ailleurs; mais du moins n'y rencontrerai-je pas les auteurs de mon supplice.....

Il en avoit couté beaucoup à Clarice

pour continuer cette lecture. Ces derniers mots lui firent tomber la lettre des mains. Elle étoit prête à s'évanouir. Comment donc ? s'écria Bélise , que signifie l'état où je vous vois ? Ce seroit à moi de m'affliger ; c'est sur moi que retombe l'affront d'en avoir trop dit. Mais il me vient un soupçon. N'est-ce point vous qui obligez Sainval à s'exiler ? Clarice ne répondit rien ; quelques larmes s'échappèrent de ses yeux , malgré elle. Dartigue , de son côté , étoit dans le plus extrême embarras. Il ne doutoit point que Clarice ne fût aussi indignée contre lui qu'elle paroïssoit être attendrie pour Sainval. C'en est trop , dit Bélise , je vois ce qui nous a abusées l'une & l'autre , & pourquoi l'on a voulu nous abuser. Crois-moi , Clarice , il n'y a pas un instant à perdre ; volons chez Sainval , & craignons seulement d'arriver trop tard. Clarice balança & s'y résolut. Je vais , leur dit Dartigue , vous devancer auprès de lui : il est essentiel de le gagner de vitesse. Vous pourriez l'attendre même ici ; je me charge de vous l'amener. A Dieu ne plaise , s'écria Clarice. Allons ma chère Bélise , gagnons nous même Dartigue de vitesse , ou craignons que Sainval ne précipite encore son départ.

Dartigue entendit ces mots sans y répondre, & disparut. Clarice & Bélise arriverent chez Sainval à l'instant même qu'il montoit en chaise. Quel fut son étonnement ! Il doutoit même de ce qu'il voyoit. Demeurez , Monsieur , lui dit Bélise ; Clarice vient exprès vous l'ordonner. Quoi ! s'écria-t-il hors de lui-même , quoi ! Clarice ordonne que je demeure ? Est-il bien vrai , Madame ? lui dit-il en se précipitant à ses genoux ; n'aurais-je plus de raisons pour m'éloigner?... Non , interrompit Bélise , la trame est découverte ; le piège n'est plus dangereux. On nous trompoit tous trois. J'attribuai à votre amour ce qui n'étoit que l'effet de votre générosité ; Clarice en porta le même jugement. De-là son dépit & ma confiance. Je cède à Clarice ma confiance , mais je ne veux point de son dépit. Vous serez heureux ; Je resterai votre amie , Dartigue se pendra ; chacun de nous , enfin , se fera justice.

Il en arriva comme Bélise l'avoit prévu , excepté qu'au lieu de se pendre , Dartigue s'exila. Sainval apprit son départ presque aussi tôt que sa trahison. Il sentit qu'on ne doit se reposer que sur

48 MERCURE DE FRANCE.

soi-même de ce qui importe le plus à notre bonheur. Il ne chercha ce bonheur qu'auprès de Clarice, & l'y trouva dans tous les temps. Ils n'eurent plus d'autres confidens qu'eux-mêmes, & chose assez rare, ils n'ont encore eu nul sujet de se rien déguiser.

Par M. DE LA DIXMERIE.

A Madame la Marquise de L.....

Au sein des bosquets d'Idalie,
Dont les brillans détours m'étoient fort peu
connus,

J'errois en songe, & je cherchois Vénus;
Mais c'étoit Vénus Uranie.

La trouverai-je dans ces lieux?
Disois-je, en contemplant & le lys & la rose:
Sous ce berceau délicieux
Quelle divinité repose?

J'approche. Les amours, unis avec les jeux,
Rangés autour d'elle en silence,
Lui sourioient d'un air d'intelligence:
Les Grâces en usoient comme eux.

J'approche encore. Ah! dis-je, qu'elle est belle!
Ce n'est point la Vénus des cieux:
C'est plutôt cette autre immortelle

Qui

Qui préfère Paphos à l'Olympe ennuyeux.
 Cachons mes vers, présent fastidieux,
 Et cherchons une tourterelle.
 Je m'éloignois. Euphrosine m'appelle.
 Cytherée à l'instant venoit d'ouvrir les yeux.
 Qu'ils sont beaux ! m'écriai-je : hélas ! oui, c'est
 bien elle !

Mais n'allons point par de graves discours,
 Effaroucher les jeux & les amours.
 C'est à l'autre Vénus qu'un tel encens doit plaire.
 Celle qui m'écoutoit rit de mon embarras.
 Calme-toi, me dit-elle, & sur-tout, ne crains pas
 De parler en ces lieux une langue étrangère.
 Elle-même à l'instant, par de sublimes traits,
 Etonna mon esprit, surpassa mon attente.)
 Ah ! qu'une belle bouche est toujours éloquente !
 Combien ce qu'elle dit a de force & d'attraits !

Ce qu'à l'esprit elle présente,
 S'y grave aussi-tôt pour jamais.
 J'étois charmé ; j'osois parler à peine,
 Et je ne formois que des vœux.
 La muse les reçut, & sa voix souveraine
 Promit d'être toujours mon appui généreux.
 L'attente n'en peut être vaine ;
 L'effet n'en peut être qu'heureux.

Par le même.

E N V O I.

BELLE Marquise , une telle promesse
Deviest pour moi d'un augure bien doux.
C'est un songe pourrant ; mais , enfin , la déesse
Avoit vos traits , vos yeux , & parloit comme
vous.

Par le même.

*IMPROMPTU de M. Ch. de Ser. à
Mlle V. J. L. F. qui avoit eu la fête le
jour des rois.*

AIR : Nous sommes précepteurs d'amour.

LE sort en ces lieux aujourd'hui
Vous favorise d'un empire ,
Mon cœur bien long-temps avant lui
Vous l'a donné sans vous le dire.

*A M. l'abbé de Vienne , membre hono-
raire de l'académie de Clermont-Fer-
rand , pour le premier de l'an.*

ABBÉ , dans ses vœux indiscrets ,
Que l'homme , hélas ! a de foiblesse !

F E V R I E R. 1769.

51

Des dieux constans dans leur sagesse

Il voudroit changer les décrets !

Il voudroit que toujours propices,

A ses desirs , à ses caprices

Ils soumissent leur volonté :

Mais témoin de son impuissance,

Il nous apprend qu'il est porté ,

Que l'avare dans l'opulence ,

Toujours en proie à l'indigence ,

Doit éprouver la pauvreté ,

Que dans sa soif insatiable ,

L'ambitieux n'aura jamais

Cet avantage inestimable

De posséder son ame en paix ;

Que plein d'une secrète haine ,

Du bonheur d'autrui l'envieux

Fera son tourment & sa peine ;

Que l'homme de bien à ses yeux

Ne sera pas exempt de crime ,

Mais qu'il doit être une victime

En butte à ses traits odieux.

Où , telles sont nos destinées ,

Que le changement des années

Ne sçauroit changer notre sort :

Nos passions avec effort ,

Sur nous exercent trop d'empire ;

Appliquons-nous à les détruire :

Sachons borner là tous nos vœux.

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Si pour vaincre cet esclavage
Nous sommes assez courageux,
Alors nous verrons que du sage,
Abbé, l'infailible partage
Est, comme vous, de vivre heureux.

Dareau, à Gueret, dans la Marche.

A UNE QUÊTEUSE pour les pauvres honteux.

Pour ceux qui n'osent demander,
Quand votre zèle s'intéresse,
Iris, on doit leur accorder
Des secours de plus d'une espèce.
Mais parmi les malheureux
Que vos bontés soupçonnent,
Connoissez-vous les plus honteux ?
Ce sont ceux qui vous donnent,

Par le même.

VERS à M. Grétry, sur sa musique de Lucile.

On parvient lentement au temple de Mémoire,
A pas de géant, toi, tu marches vers la Gloire,
De ton nouveau succès tu me vois enchanté !

F E V R I E R. 1769. 53

Quel goût ! quel sentiment ! quel feu : quelle harmonie !

De ton magique & dominant génie
J'admire le pouvoir, il est illimité.

Eh ! bien ne suis-je pas un assez bon prophète !

Môn cher *Grétry*, ta moisson est complète ;
Mais à chaque laurier que ta main cueillera,
Apollon l'a promis, un autre renaitra. *

Par M. Guichard.

V E R S de M. l'abbé Leblanc au jeune
comte de * * *, en lui envoyant la nou-
velle édition de l'abrégé chronologique
de M. le P. Henault.

Ce livre fait pour exercer
L'esprit, autant que la mémoire,
Dans un simple abrégé d'histoire
Contient le grand art de penser.

* Voyez les vers sur la musique du *Huron*, in-
sérés dans le second vol. d'Octobre dernier, & qui
sont terminés ainsi :

Ton premier pas dans la carrière
T'offre l'espoir de la remplir :
Vois de lauriers tous prêts une moisson entière, &c.

C iij

QUATRAIN à Madame * , en lui
donnant une fleur.**

POUR prix de l'amour le plus tendre
Je vous présente une fleur ;
Je vous offrirais bien mon cœur ,
Mais commencez par me le rendre.

**QUATRAIN à la même , en lui
envoyant un bouquet.**

Les fleurs sont un tribut consacré par l'usage ;
Mais Flore n'a qu'un temps , ainsi que tous les
 dons.

Je pourrais vous offrir un plus durable hom-
 mage ,

Le cœur est un bouquet de toutes les saisons.

**QUATRAIN à la même , sur une rose
comparée au bonheur.**

La rose & le bonheur ne sont pas même chose ;
Quoique le dise ainsi maint éloquent docteur.

Quand on connoît Iris , on connoît une rose ;
 Quand on s'en fait aimer , on connoît le bonheur.

*L'AMITIE' surprise par l'Amour :
 A mon amie.*

L'AMOUR au souris malin ,
 Quittant le sein de sa mere ,
 Aborda d'un air bénin
 L'amitié toujours sincere.
 Ma sœur , dit le petit dieu :
 Tu sçais quel est notre empire ;
 Tu sçais qu'il n'est pas un lieu ,
 Où quelque amant ne soupire ,
 S'il est encore des mortels
 Qui , sans craindre ma vengeance ,
 Osent braver ma puissance ,
 Ils encensent tes autels.
 Nous faisons aimer & plaire ;
 Et nous verrons sous nos loix
 Les philosophes & les rois
 Si tu secondes ton frere . . .
 Oui , ma sœur , vivons en paix ;
 Et par notre intelligence ,
 De tous les cœurs désormais ,
 Bannissons l'indifférence.
 Unissons-nous pour toujours ;
 Loin de borner ta puissance ,

56 MERCURE DE FRANCE.

Mets sous ton obéissance
 Ceux qu'aura soumis l'amour.
 Dès qu'il eut dit, la déesse,
 En recevant sa promesse,
 Crut bonnement que l'amour
 N'employoit aucun détour.
 L'amitié sans défiance
 Paya cher sa confiance ;
 D'une flèche il la blessa ;
 Puis, souriant, s'envola.
 C'est ainsi qu'elle fut trahie ;
 Et, Philis, dès cet instant
 Votre ami-devint amant ;
 N'êtes-vous que son amie ?

LE Qu'en-dira-t-on. Conte allégorique.

QU'EN dira-t-on ? Je n'en sçais rien.
 Mon louchi n'en doit être extrême,
 Si du qu'en-dira-t-on lui-même
 Mon conte tire quelque bien.

Qu'en-dira-t-on est une idole
 Dont on se joue en l'encensant,
 Dont la multitude frivole
 Est l'interprète tout-puissant.
 Athènes, dans sa vaste enceinte,
 Lui bâtit jadis des autels.

Par l'amour propre & par la crainte
Il dominoit sur les mortels.

Maint petit maître de la Grèce
Lui demandoir, en fredonnant,
S'il devoit prendre pour maîtresse
Thisbé qui s'attache aisément,
Ou Naïs qui change sans cesse;
Ou s'il pouvoit plus décemment
Passer pour époux de Lucrece
Que pour favori de Lais.

La prude que le temps afflige,
Et que jamais il ne corrige,
Vouloit sçavoir si de Daphnis
Elle devoit, trop découverte,
Pleurer l'inconstance & la perte;
La coquette, si son honneur
Ne défend pas qu'elle choisisse

Un des amans que son caprice
Amuse à ses pieds d'une fleur,
Le sot, qui juge d'un ouvrage,
Apprenoit du qu'en dira-t-on
Que l'esprit lui doit son suffrage,
Sans que le cœur le trouve bon.

Un philosophe, être bizarre,
Marié (chose encor plus rare)
Par la crainte & la vanité
Ne s'étoit pas fait introduire;
Mais le seul desir de s'instruire

Vers l'oracle l'avoit porté.
 En le voyant, chacun de rire.
 Il demande, sans s'allarmer
 De la critique qui le presse,
 S'il ne doit pas toujours aimer
 Sa femme comme sa maîtresse.
 Le qu'en-dira-t-on en baillant
 Avoit reçu l'amant constant.
 Même, le pauvre philosophe,
 Par un poète ami du dieu,
 Fut habillé dans mainte strophe,
 De jaune, de verd & de bleu.
 Ce philosophe avoit pris feu.
 Philosophe une fois s'enflame.
 Je jure, dit-il, par ma femme
 Qu'Athènes, du qu'en-dira-t-on
 Oubliera bientôt jusqu'au nom.
 Il s'apprête à faire merveille,
 Et s' imagine qu'un mortel
 De ce dieu peut briser l'aurel.
 Sa femme lui dit à l'oreille :
 « Cher ami, quel est ton dessein ?
 » Penses-tu vaincre le destin ?
 » Est-ce la coutume qu'on voit
 » Femme aux côtés de son mari,
 » Comme cannes aller ainsi ?
 » A la critique on est en proie,
 » Et l'honneur souvent a péri

» Sous le lourd fléau que déploie
» Le qu'en-dira-t-on ennemi.»
Le philosophe aimoit Zélie.
Il la regarde tendrement.
Elle est bientôt de la partie ;
Car pour le dire ingénument
Elle aimoit la philosophie.
Les voilà donc qui , d'un beau temps,
S'acheminent en bonnes gens.
Vous comprenez qu'on les salue ,
Que traits aigus & complimens
Vont comme poussière à leur vue.
Près d'eux sont les plutôt venus
Ceux dont ils sont les moins connus :
Jugeant tous la philosophie
De la dernière bourgeoisie.
Le couple s'avance toujours ,
D'abord troublé , puis sans nuage ;
L'amour anime leur visage ,
Donne l'accent à leur discours.
Leurs yeux disoient dans leur langage
Que si leurs bras étoient unis ,
Leurs cœurs l'étoient bien davantage.
De quel miracle ils sont surpris ?
Du qu'en-dira-t-on la statue ,
Plus ils approchent , diminue.
Vainement , redoublant d'ardeur ,
Ils vont l'attaquer , à sa place

60 MERCURE DE FRANCE.

Une sombre & foible vapeur
A leurs regards monte & s'efface.
Qu'en concluerai-je ? Faites bien,
Pour vous qu'en-dira-t-on n'est rien.

Girard Raigné.

*VERS à M. de P***, qui ne voulait
point être mon ami.*

Quoi de l'amitié la plus tendre
Vous me refusez le retour.
Ah ! je n'y dois donc plus prétendre ?
Vous ne m'offrez que de l'amour.
Un sentiment plus vif a pénétré votre ame,
Il passera ce sentiment ;
Je voulois un ami, vous n'êtes qu'un amant ;
Je vois déjà s'éteindre votre flamme.
Pour m'avoir trouvé des vertus,
Vous m'abandonnerez sans doute.
Hélas ! je ne vous verrai plus ;
Mais sentez bien ce qu'il m'en coûte !

Par Me Guibert.



*RE'PONSE de M. de P***.*

APOLLON seul vous attendrit ;
Et c'est l'amour seul qui m'enflame ;
Vous mettez l'ame dans l'esprit ;
Et moi je mets l'esprit dans l'ame ;
Je m'occupe d'un vrai desir
Quand vous ne cherchez qu'à le feindre ,
Votre crayon ne veut que peindre
Et mon cœur de veut que sentir.
Dans les accès de votre verve ,
Vous vous louez ne n'aimer plus
Que Jupin , Saturne & Phœbus.
Ah ! si ce sont là des vertus !
Qu'à jamais le ciel m'en préserve !
Je vous abandonne Minerve
Pour la ceinture de Vénus.
Auprès d'un amant véritable
Vous conservez votre raison :
La réalité du poison
Le rend pour vous moins redoutable.
Si , de nos jours un Céladon
Vous rendoit un peu plus traitable ,
Ce seroit en faveur du nom
Que vous le trouveriez aimable.
Heureux , il ne jouiroit pas
De l'instant le plus délectable ,

Vous croiriez n'être dans les bras
 Que du Céladon de la fable.
 De mensonge & d'illusion
 Vous repaissez votre mémoire,
 Vous êtes toute fiction ;
 Seroit-il sage de vous croire ?
 Dans le passé, qui n'est plus rien,
 Vous choisissez votre esclavage ;
 Vous ne prodiguez votre hommage
 Qu'à tout ce vieux peuple payen ;
 Moi, je suis un peu plus chrétien,
 J'aime les beautés de notre âge.

L'EXPLICATION de la première énigme
 du second volume du Mercure de Jan-
 vier 1769, est *le premier jour de l'an* ;
 celle de la seconde, est *le feu ou la cha-
 leur* ; celle de la troisième, *les souhaits*.
 Le mot du premier logogryphe est *para-
 pluie*, où se trouvent *air, pluie, eau,*
pape, Pau, Paul, papa, Priape, pie,
rape, lie, laie, rale, aieul, épi, raie,
pair, peur, papier, pâleur, appeau, ire,
ail, lare, pipe, aleu, la, re, aile, pur,
pipeau, peau, api, pile, péril. Le mot
 du second est *chien*, où se trouve *niche*.
 Celui du troisième est *cul-de-sac*.

É N I G M E.

JE m'offre à vous, lecteur, sous des formes diverses ;

Si de les découvrir vous êtes curieux,
 Abandonnez calculs, combinaisons inverses ;
 Et sachez que jadis j'étois au rang des dieux,
 Honneur que tout mortel à-présent me refuse,
 J'ai toutefois encor ma place au firmament,
 De plus je sçais fixer le poids d'un élément,
 Et maintenant je vous amuse.

MONSIEUR,

Il a été inféré dans votre Mercure de Novembre dernier un logogryphe qui m'en a rappelé un autre tout-à-fait semblable, sur le même sujet, & que j'ai lu dans un journal il y a quelques années, le voici :

Je suis un fruit délicieux,
 J'orne plus d'un parterre,
 Mon chef est caché dans la terre,
 Le reste habite dans les cieux.

64 MERCURE DE FRANCE.

Je vais rapporter celui de M. B..... du
Mercure de Novembre.

Agréable de forme & de couleur à plaire ,
Je suis de plus , lecteur , *d'un goût délicieux* :
Tu vas chercher *ma tête au centre de la terre* ,
Et le reste du corps , tu le mets dans les cieux ;
Mes deux extrémités te donnent nourriture ;
Mon sein trop répété , te met en sépulture.

Il est surprenant que deux auteurs se
soient ainsi rencontrés ; mais je laisse à
juger auquel des deux appartient le mé-
rite de la netteté & de la précision.

A U T R E .

N^e blâme point , lecteur , ma gauche architec-
ture :

Combine seulement ce qui fait ma structure.

J'enpuie & j'amuse les sots

Qui ne s'amusent qu'à des mots.

Quelquefois j'ai pour pere un homme de génie ;

Et le temps qu'on ne me découvre pas

Est à coup sûr le plus beau de ma vie.

Oui , te voilà dans l'embarras.

Quelquefois dans mon fort je demeure impre-
nable.

Peut-être , le premier , m'as-tu donné des sœurs ?

Peut-être aussi , n'en es-tu pas capable ?

Je touche rarement les cœurs ;

Mais d'un bastion de mots flanqué de périphrases,

Aux curieux je fais la loi :

Je m'annonce souvent avec beaucoup d'emphases

Pour bercer un lecteur aussi benin que toi,

Depuis l'instant où je suis née,

Jusqu'à celui de mon trépas ,

Je suis toujours enveloppée ,

Prête à paroître à chaque pas ;

Et pour tout avouer il faut que je confesse

Que pour être où je suis il faut me mettre en presse.

A U T R E.

Je suis presque par toute terre ;

J'ai des freres en quantité ,

Jamais de sœurs. J'ai pere ou mere ,

Et puis dire sans vanité

Que je sers bien l'humaine espèce.

Je sers aussi des animaux :

Peut-être suis-je au fond des eaux.

J'éprouve , & martyre & caresse

Selon les temps , l'intention ,

Souvent caché par la paresse ,

Détruit par la dévotion.

Des bâtards souvent par surprise

Nous chassent de notre terrain ,

66 MERCURE DE FRANCE.

La loi du prince l'autorise,
 Le légitime lutte en vain.
 Toujours équivoque est ma taille ;
 Large, étroit, grand, petit, moyen ;
 Je dépends de deux mots, d'un rien.
 Je ne crains point une bataille,
 A la tête des escadrons
 Je brave le fer & la poudre ;
 Mais je fuis avec les poltrons ;
 A tout il faut bien se résoudre.
 On veut que je prenne les gens ;
 Mais las ! C'est antique imposture,
 N'ayant ni bras, ni mains, ni dents,
 Comment leur faire cette injure ?
 On me voit changer de couleur
 Par nature ou par artifice ;
 Je brille assez dans la coulisse ;
 La mode augmente ma valeur.
 Je sers aussi la femme sage,
 Le magistrat, le financier,
 Le duc & pair, le roturier.
 D'une divinité volage
 Je sçais décider les faveurs,
 Pourvu que les adorateurs.....
 Chut : n'en disons pas davantage,
 S'il est vrai que trop gratter cuit,
 Il est vrai que trop parler nuit.

Par M. B..... A. D. C.

A U T R E.

L'IMAGINATION, cette belle ouvrière,
 Pour me créer s'épuise toute entière,
 Ou peu s'en faut. Quand le souci
 L'offusque & le chagrin aussi,
 Elle me fait vaille que vaille ;
 Mais quand le jeu de ses ressorts
 N'est point troublé, comme elle me travaille !
 Ne me fais-tu, lecteur, que quand tu dors ?

*Par Courtat, de Troyes, gouverneur des
 enfans de M. le Marquis de Lunas.*

L O G O G R Y P H E.

Ces riches bâtimens, ces superbes palais
 Elevés à grands frais,
 Charment d'abord celui qui les habite ;
 Mais quand à voir l'éclat qui fait tout leur mérite
 L'œil s'est accoutumé,
 On n'aime bientôt plus ce qu'on avoit aimé.
 Quelques arbres, de la verdure
 Le plus souvent font toute ma parure,
 Et ceux qui sont chez moi n'en veulent point
 sortir.

68 MERCURE DE FRANCE.

Allons, lecteur, tu peux te divertir :
 Prends mes neuf pieds, tourne-les à ta guise ;
 Tu trouveras ce qu'on brûle à l'église ;
 La distance de l'*ut* au *mi* ;
 Un vermillon long comme une fourmi ;
 Ce qui rend un homme coupable ;
 Et ce qui le rend estimable ;
 Un obstacle à la jonction
 De la France avec l'Angleterre ;
 Un son perçant qui ne plaît guère ;
 Ce que, c'est que Sion ;
 Une espèce d'écume
 Qui, lorsqu'on la fouëtte, augmente son volume ;
 Ce qui fait qu'un vers est un vers ;
 Le haut d'un arbre, ou de toute autre chose.
 — Je borne ma métamorphose ,
 L'esprit de mon lecteur se mettroit à l'envers.

Par le même.

A U T R E.

Sous un masque sucré qu'avec soin l'on me
 cache,
 Le nom qui m'est resté me décèle à Philis :
 Ah ! pour la mériter, s'il faut être sans tache,
 Cinq pieds de moins... mais non ; l'on verroit
 encor pis.

F. C. au greffe de l'hôtel-de-ville de P.....

Chanson

p. 69



Bonne san.té, de la gai...té sont les thré..sors de
cet..te vi....e. quand je suis seul, point ne mèn...
nu..ie, tôu jours dis..pos, un doux rê..pos charme ma
dou...ce rê..ve..ri....e, charme ma dou..ce rê..ve..ri....e.
mais quand il me vient compa...gni.e, on rit l'on boit,
l'on fait les fous, a..dieu bel..le phi.lo..so..phi.e; mes amis
valent mieux que vous; fortune tou..jours En..ne..mi.e,
voila comme'on brave tes coups, voi..la com..me'on bra..ve
tes coups. bonne san..té, de

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Commentaires sur les mémoires de Monrecuculi, généralissime des armées, & grand-maître de l'artillerie de l'empereur ; par M. le comte Turpin de Crissé, maréchal des camps & armées du Roi, inspecteur général de cavalerie & de dragons, des académies royales des sciences & belles-lettres de Berlin & de Nancy, trois volumes in-4°. ornés de vignettes, culs-de-lampe, d'un frontispice, & de quarante-trois plans gravés en taille douce. A Paris, chez Lacombe, le Jay, & Desaint, libraires; avec approbation & privilège du Roi, 1769.

..... Belli ex me disce labores
Fortunam ex alijs.

Eneïd. lib. XII.

M. le comte Turpin, dans son essai sur l'art de la guerre, a rassemblé tout ce qu'on peut desirer sur l'attaque & la défense dans la guerre de campagne. Cet ouvrage intéressant jouit de l'estime de tous les militaires; les Allemands, les

Russes & les Anglois l'ont traduit; les commentaires sur Montecuculi, qu'il publie aujourd'hui, en font une suite; il y développe ses principes avec plus d'étendue; il puise dans ce général Allemand & dans sa propre expérience les autorités dont il avoit besoin pour les appuyer. Deux motifs l'ont engagé à commenter Montecuculi. 1°. Cet auteur est très-précis, parce qu'il n'a écrit que pour un petit nombre de gens éclairés; d'ailleurs, depuis ce général, la manière de faire la guerre a changé ainsi que les armes. 2°. Ses préceptes sont quelquefois insuffisans. « Comme je n'ai pas la pré-
 » somption, dit M. le comte Turpin,
 » de croire que de moi-même je parvien-
 » drois à la perfection, je me suis con-
 » vaincu, par une lecture réfléchie de
 » Montecuculi, qu'il en étoit encore
 » bien loin, quelque génie qu'il eût pour
 » son métier. »

Montecuculi commence par les élémens les plus simples, & s'élève ensuite jusqu'aux idées les plus sublimes, depuis la levée du soldat jusqu'aux plus grandes opérations de la guerre. M. le comte Turpin le suit dans toutes ces progressions. C'est sur-tout dans ses observations qu'il a jeté un très-grand jour sur

les principes excellens , mais trop généraux , de son auteur. Il ne s'est pas borné à le suivre pas à pas. « Comme l'imagination , dit-il , peu contente de se montrer au ton des objets qui la frappent , cherche toujours à s'élever encore , j'ai hasardé d'ajouter aux idées de Montecuculi , & même à celles des plus célèbres ingénieurs. » En conséquence il a fait un système sur la construction des places & sur leurs ouvrages avancés. Il s'est emparé de ce qu'il a trouvé de bon dans les principes des plus célèbres ingénieurs , & a laissé ceux qui n'ont pu s'ajuster avec les siens , sans cependant les condamner ; enfin , lorsqu'il ne pense pas comme eux , il propose ses idées , & met le lecteur en état de juger. Ses commentaires sur le second livre qui n'est qu'une application des maximes contenues dans le premier à la guerre qu'on peut faire contre le Turc en Hongrie , sont beaucoup plus resserrées. Les intérêts de la France & de la Turquie , & l'éloignement de ces deux puissances , ne donneront vraisemblablement jamais lieu à une guerre directe entre elles.

Dans le troisième livre , Montecuculi fait voir , par la conduite qu'il a tenue dans ses campagnes en Hongrie contre le

L'urc depuis 1661 , jusqu'à la bataille de S. Gothard qu'il gagna en 1664, l'avantage qu'il a retiré des principes établis dans les premier & second livres. M. le comte Turpin fait remarquer les belles actions & les fautes qui furent faites pendant le cours de cette guerre , & la conduite que devoit tenir un général , qui agiroit conséquemment aux changemens qu'il a faits au système de Montecuculi. Il insiste à ce sujet sur l'abus qui résulte pour les souverains même , & sur-tout pour l'humanité & pour le progrès de l'art militaire , de cette effroyable augmentation d'artillerie qui rend les armées pesantes , occasionne de très-grandes dépenses , & diminue visiblement les effets du courage.

Cet ouvrage & l'essai sur l'art de la guerre , auquel M. le comte Turpin renvoie quelquefois , embrassent toutes les parties de la guerre depuis la levée du soldat jusqu'aux plus grandes opérations. Ce n'est point ici un assemblage de conjectures sur des principes hasardés : il n'y a pas un précepte qui ne soit constaté par une longue expérience. M. le comte Turpin n'a fait que recueillir dans la paix , des idées conçues & éprouvées à la tête des troupes & dans le tumulte des camps.

On

F E V R I E R. 1769. 73

On trouve chez les mêmes libraires
des exemplaires de l'essai sur la guerre.

Œuvres de M. de Moncrif, lecteur de la
Reine, l'un des quarante de l'Acadé-
mie François, & de celles des Scien-
ces & Belles-Lettres de Nanci & de
Berlin. Nouvelle édition, à Paris rue
basse des Ursins, chez la Veuve Re-
gnard, Imprimeur de l'Académie
François.

Il y-a long-temps que le public a fixé
le sort de la plupart des pièces recueillies
dans cette édition qui est très-correcte,
très-jolie, & ornée de gravures. M. de
Moncrif y a inséré quelques morceaux
qui n'ont point encore paru. On connoit
le grand succès de Zélindor, de Linus,
& l'on retrouve dans les autres poësies
de l'Auteur, la muse aimable qui a em-
belli notre théâtre Lyrique de ces char-
mantes productions. Quoiqu'elles soient
routes très-connues, nous ne nous refu-
serons point au plaisir de rapporter ici
les stances intitulées *conseils à Thémire*.
Elles peuvent être regardées comme un
modèle pour la naïveté, la finesse & la
douceur du style.

D

Conseils à Thémire.

Songez bien que l'amour fait feindre,

Redoutez un sage Berger. ,

On n'est que plus près du danger ,

Quand on croit n'avoir rien à craindre.

Je voyois sans être inquiète

Daphnis m'aborder quelquefois ;

Il me voyoit seulette au bois ,

Sans me conter jamais fleurette.

D'aimer ou doit bien se défendre ,

Me disoit-il dans ses chansons.

Mais il formoit de si doux sons ,

Qu'on s'attendrissoit à l'entendre.

Je me croyois si raisonnable ,

En l'écoutant sur le gazon !

Quel usage de la raison

D'écouter un Berger aimable !

Sans dessein, sans inquiétude,

Chaque jour j'aimois à le voir.

Bientôt sans m'en appercevoir

Je perdis toute autre habitude.

L'enchanteur ! quelle adresse extrême

Il employoit pour me charmer !

Croiroit-on qu'on se fait aimer

En ne disant point, je vous aime ?

Si je chantois dans le bocage ,

Pour m'écouter il s'arrêtoit.

Une autre Bergere chantoit,

Il s'en retournoit au village.

Des amans me peignant l'ivresse,

Il m'entretenoit tout un jour ;

C'étoit pour condamner l'amour,

Mais c'étoit en parler sans cesse.

Qu'amour séduit avec adresse !

Comme il fait déguiser son feu !

Jusqu'au mal qu'on dit de ce Dieu

Tout est un piège qu'il nous dresse.

Daphnis enfin fut me contraindre

A partager sa tendre ardeur,

Je sentis qu'il avoit mon cœur,

Quand je commençois à le craindre.

On fait combien M. de Moncrif a réussi dans les romances. Les amateurs seront charmés de les retrouver dans cette édition.

On y trouve aussi plusieurs lettres très-curieuses, entre autres une au feu Roi de Pologne Stanislas, où l'on rapporte un mot bien précieux de la Reine sa fille. On examinoit devant elle, qui de M. de Meaux ou de M. de Cambrai avoit rendu les plus grands services à la religion : *l'un la prouve*, dit-elle, *mais*

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

l'autre la fait aimer. Il ne resta plus rien à dire, ajoute M. de Moncrif..

Une autre lettre sur l'espèce d'usure qu'on appelle *le prêt à la petite semaine*, fait honneur au caractère de l'Auteur par les vues bienfaisantes qu'il y propose pour l'avantage des pauvres, & qu'il seroit bien à souhaiter qu'on adoptât. Mais la lettre la plus intéressante pour les gens de Lettres, est celle qui renferme des détails sur l'abbé Terrasson, cet homme de mœurs si simples & d'une philosophie si vraie, si douce & si tranquille, cet enfant de la nature à qui le monde n'avoit ni ôté ni ajouté rien.

» Il se glisse dans toutes les disputes
» qui intéressent l'esprit, des gens prenant
» parti sans qu'on les en prie. Ils regardent un ton décidant & chagrin comme
» une preuve de mérite. Eux seuls s'y
» trompent. L'abbé Terrasson après avoir
» essuyé jusqu'à des injures d'un de ces déclamateurs dont jeparle (dans la querelle
» des anciens & des modernes,) répondit
» avec sa naïveté ordinaire : *voilà bien du zèle gratuit pour Homère, je présume*
» *que de son vivant il vous en auroit pensé* ».

» Cet usage du monde qui lui man-
» quoit si complètement, ue l'indispo-

« soit en rien contre ceux dont c'étoit
 « à peu près tout le mérite. Il aimoit
 « leur commerce, il se soumettoit de
 « bonne grace aux plaisanteries que cette
 « ignorance, & son air de naïveté lui
 « attiroient : il n'y a pas de mal à cela,
 « disoit-il, il faut que justice se fasse ».

« Dans le temps du système, lié de
 « l'amitié la plus intime avec des per-
 « sonnes d'un crédit supérieur, il ne put
 « échapper à la fortune. Toute son am-
 « bition se tourna aussitôt à rendre sensi-
 « bles des principes qui étendant les
 « richesses par leur circulation, bannis-
 « soient l'oïveté & l'avarice, deux
 « fléaux pernicieux à la société. Ce fut
 « là tout l'empire que l'abondance prit
 « sur lui. Il ne pouvoit s'accoutumer à
 « être ce qu'on appelle riche. Il se de-
 « mandoit quelquefois à lui-même des
 « besoins, des goûts nouveaux, & il ne
 « lui en étoit point venu. Enfin il déses-
 « péroit d'en acquérir lorsque ce superflu
 « s'évanouit presque entièrement ». *Me
 voilà tiré d'affaire*, dit-il, *je revirrai de
 peu, cela m'est plus commode.*

L'auteur auroit pu ajouter que durant
 le cours de son opulence passagère, com-
 me il traversoit Paris en carrosse, il ap-
 perçut un de ses amis à pied, fit arrêter,

78 MERCURE DE FRANCE.

& l'invita à monter dans sa voiture.
*Quoi ! Lui dit son ami en plaisantant ,
 vous me reconnoissez encore dans votre
 grande fortune ! Oh ! lui répondit l'abbé
 sur le même ton , je vous réponds de
 moi jusqu'à deux millions.*

» Dans l'espèce de langueur où il a
 » passé les deux dernières années de sa
 » vie , le caractère distinctif de son esprit
 » s'est toujours conservé. Il évaluoit en
 » riant la diminution des facultés de son
 » ame. *Je calculois ce matin* , disoit-il
 » à un de ses amis , *que j'ai perdu les*
 » *quatre cinquièmes de ce que je pouvois*
 » *avoir de lumières acquises. Si cela conti-*
 » *nue , il ne me restera seulement pas la*
 » *réponse que fit au moment de mourir , ee*
 » *bon M. de Lagni , à notre illustre confrère*
 » *Maupertuis. Il faut savoir que M. de*
 » *Lagni , qui possédait supérieurement*
 » *la science du calcul , étant à l'extré-*
 » *mité , sa famille l'entouroit , lui criant*
 » *les choses les plus tendres , & il ne*
 » *donnoit aucune marque de connois-*
 » *sance. M. de Maupertuis survint.*
 » *Je vais le faire parler* , dit-il , *M. de*
 » *Lagni , le carré de douze ? Cent*
 » *quarante - quatre* , répondit avec une
 » voix foible le malade , & depuis il ne
 » parla plus.

» Pour revenir à l'abbé Terrasson,
 » quand il s'aperçut qu'en conversation
 » il perdoit, comme dit Montagne, la
 » mémoire de ses redites, il songea à
 » un expédient pour éviter un défaut
 » qui devoit ennuyer beaucoup ses amis.
 » C'est à moi qu'il en fit confidence. Je
 » viens, dit-il, de me surprendre vous
 » répétant des inutilités que je vous avois
 » dites & redites, peut-être il n'y a pas
 » une heure ; Je prends le parti de renon-
 » cer à l'usage de ma mémoire. Il appella
 » alors sa gouvernante. *Venez, Mademoiselle.*
 » *le Luguet, je vous charge de vous souvenir*
 » *pour moi, quand j'aurai compagnie ;*
 » *il me semble que je puis raisonner encore*
 » *passablement ; mais pour les faits récents*
 » *je ne suis pas content de mon esprit.*
 » Effectivement ils tinrent fidèlement le
 » traité l'un & l'autre. Quand on lui
 » faisoit quelque question, *demandez à*
 » *ma gouvernante, & la gouvernante*
 » *répondoit* ..

On rapporte encore de lui une parole
 qui peint la bonté de son ame. Il passoit
 dans les rues vêtu d'une manière bizarre
 & négligée. Quelques enfans & quelques
 personnes du bas peuple, le suivoient
 avec des huées. Un de ses amis le ren-

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

contra , voulut les écarter. *Laissez-les faire*, dit l'abbé, *cela les amuse, & je ne peux leur faire que ce bien-là.*

Morale de l'histoire, par M. de Mopinot, lieutenant colonel de cavalerie, ingénieur à la suite des armées de S. M. T. C., dédiée à S. A. R. monseigneur le duc Charles de Lorraine & de Bar, &c, proposée par souscription; à Bruxelles, chez J. L. Boubert imprimeur libraire, marché aux herbes.

Cet ouvrage, particulièrement destiné à l'éducation de la jeunesse, semble fait à l'imitation de celui de M. l'abbé Raynal pour les jeunes élèves de l'école royale militaire; il a été cependant entrepris long-temps auparavant. M. de Mopinot embrasse tous les états & toutes les nations; il a employé tous ses momens de liberté à rechercher, à recueillir, à extraire la plûpart des faits importants qu'offre l'histoire de tous les siècles & de toutes les nations. Le travail immense qu'il a fait sur ce sujet formeroit cinquante ou soixante volumes in-12. On les réduit à dix huit ou vingt de près de quatre cens pages chacun. M. l'abbé

Raynal n'a mêlé aucune réflexion aux faits qu'il a présentés; il y en a plusieurs très bons à connoître, qui demandent un esprit ouvert qui les conçoive, un esprit vif qui les saisisse, un esprit juste qui les apprécie. Ils sont perdus, s'ils échappent à l'intelligence; inutiles, si l'esprit n'en est pas affecté, & dangereux, s'ils trompent le jugement. M. de Mopinot, pour obvier à ces inconvéniens, a terminé la plus grande partie de ses extraits par des réflexions qui en marquent le but & en déterminent l'effet; elles sont toutes ou morales, ou militaires, ou politiques. Les dépenses considérables qu'exige une entreprise de cette nature, ne permettent pas de la faire sans recourir au moyen de la souscription. Les propositions des éditeurs sont très-raisonnables. On ne s'engagera d'abord que pour deux volumes, & il suffira de donner son nom au libraire à qui l'on s'adressera. En recevant ces deux volumes en feuilles, on payera quatre livres de France, on aura un mois pour se déterminer à souscrire pour les volumes suivans, & il suffira pareillement de donner son nom. On les paye deux à deux en les recevant de trois en trois mois, & toujours

52 MERCURE DE FRANCE
sur le même pied. La souscription n'est
ouverte que jusqu'au 1 Février 1769, &
les deux premiers volumes paroîtront au
mois d'Avril.

Mémoires d'Euphémie, par M. d'Arnaud,
à Paris, chez le Jay libraire, quai de
Gevres au grand Corneille.

Ceux qui ont le drame de M. d'Arnaud, ne liront pas avec moins de plaisir les mémoires d'Euphémie ; les sentimens de cette fille infortunée y sont peints avec autant de chaleur que d'intérêt. Un article du spectateur Anglois, & un autre des variétés curieuses & amusantes ont fourni le fond des événemens que M. d'Arnaud a employés ; il y en a ajouté plusieurs qui produisent le plus grand effet ; c'est une suite de tableaux très variés, très sombres, & qui font une impression profonde dans l'ame. Euphémie parle elle-même ; elle adresse l'histoire de sa vie à une amie, que le zèle appelle à l'état religieux ; elle lui apprend à se délier de sa jeunesse, à réfléchir sur son projet, à en examiner le motif, & à craindre de se préparer un repentir tardif. » Je mourrai contente, lui dit-elle, si » vous profitez de ma triste expérience.

» Les infortunés doivent goûter une ef-
 » pece de consolation , quand ils peu-
 » vent empêcher qu'on ne s'expose aux
 » épreuves qu'ils ont essuyées. » Le
 compte que nous avons rendu du drame
 de M. d'Arnaud nous dispense d'entrer
 dans des détails au sujet de ces mémoires ;
 nous présenterons rapidement les faits.
 Euphemie , destinée à Saint Albon , perd
 son pere , & est enfermée dans un cou-
 vent , où sa mere veut la lier par des
 vœux , pour augmenter la fortune d'un
 fils , l'objet de toutes ses préférences ;
 elle y apprend que son amant ne vit plus ;
 une tante la tire de son couvent , la con-
 sole , la conduit dans un autre monastere
 où elle s'engage pour jamais sans en in-
 struire sa mere , qui paroît prendre peu
 d'intérêt à sa situation. Quelques années
 s'écoulent ; une femme vient implorer la
 pitié des religieuses ; Euphemie recon-
 noît en elle sa mere , qui est abandonnée
 par ce fils auquel elle a tout sacrifié ; elle
 fournit à ses besoins ; elle apprend que
 son amant vit encore ; la mort qui frappe
 sa mere au moment de cet aveu ne lui
 permet pas d'en savoir davantage ; elle
 le retrouve dans un religieux célèbre par
 les conversions qu'il a faites & qu'elle a.

Dvj

84 MERCURE DE FRANCE.

voulu consulter, Théodose, c'est le nom qu'a pris Saint Albon, oublie ses devoirs & lui propose de le suivre en Hollande. Euphemie cede; elle est arrêtée par une de ses amies; & Théodose au désespoir, fuit seul pour éviter les châtimens que lui préparent ses supérieurs, qui ont eu connoissance de ses projets. Euphemie lui écrit pour le rappeler à la religion; elle ne reçoit point de réponse; elle ne doute pas de sa mort; on la transfère dans un autre couvent; un soir en se promenant dans le jardin elle apperçoit une lueur à travers des pierres mal jointes; elle y porte les mains, les ébranle & les fait écrouler; elle voit une espece de cachot où elle reconnoît Saint Albon. Il lui dit qu'après avoir reçu sa lettre, il étoit revenu dans son couvent; on n'avoit point eu d'égard à ses remords, à son retour volontaire, on l'avoit enfermé dans ce lieu, où il gémissoit depuis cinq ans. Euphemie le plaint; elle songe à le délivrer; elle fait venir le supérieur, l'attendrit sur le sort de Théodose, qui ne jouit pas long temps de la liberté; il meurt adorant toujours Euphemie, qui de son côté attend la mort comme le seul terme de ses peines. A la suite de ces

mémoires, il y a une lettre de l'auteur où l'on trouve des réflexions intéressantes sur l'art dramatique en général; il y développe ses idées sur le genre sombre; qui peut produire des beautés dramatiques. Cette lettre mérite d'être lue par ceux qui courent la carrière du théâtre; on leur recommande sur-tout la lecture des Grecs; on leur offre une imitation du cinquième acte des Trachiniennes de Sophocle, qui présente un tableau terrible & du plus grand pathétique. C'est le tableau d'Hercule mourant, & dévoré des poisons du centaure Nessus; nous en citerons ces vers.

J'implore, ô Jupiter, tes foudres réunis,
Viens te montrer mon pere, en tonnant sur ton
fils.

Mon courage ébranlé cède au feu qui me brûle;
Moi-même, hélas! j'ai peine à reconnoître Her-
cule.

Est-ce là ce bras menaçant
Qui sut vaincre, étouffer un lion rugissant;
Qui, de l'hydre, abbattit les têtes renaissantes;
Qui, des centaures monstrueux,
Dompta les forces impuissantes;
Qui, d'un sanglier furieux,
Délivra les bois d'Erymanthe;

86 MERCURE DE FRANCE.

Qui , bravant les horreurs du gouffre ténébreux ,
Tira de sa nuit effrayante ,
Cerberé dont l'aspect a fait pâlir les cieux ;
Qui , d'un dragon terrible à tous les yeux ,
Dispersa les débris sur la terre fumante.

Oronoko ou le prince Nègre , imitation
de l'Anglois , nouvelle édition revue
& corrigée par M. de la Place , avec
cette épigraphe :

Quò facta trahunt , virtus secura sequetur.

LUCAN.

A Londres , & se trouve à Paris chez
Vente , Libraire , au bas de la Mon-
tagne de Sainte Geneviève , in-12.

Le fond de ce roman est historique : M.
de la Place , en le traduisant de l'anglois ,
y a fait un grand nombre de change-
mens , qui lient plusieurs faits qui avoient
besoin de l'être , en adoucissent quelques-
uns & développent tout l'intérêt dont
l'ouvrage étoit susceptible. Il le fait pa-
roître dans cette nouvelle édition avec
des corrections & des retranchemens qui
le rendent encore plus intéressant. Il nous
fait connoître , dans sa préface , l'auteur an-
glois. *Afra* ou *Astrée* Johnson naquit
à Cantorbéry. Son pere étoit attaché à

mylord Willoughby , qui , nommé par le roi gouverneur de plusieurs isles voisines du continent de Surinam , fit de Sir Johnson son lieutenant-général. Celui-ci partit pour les Indes occidentales avec son épouse & ses enfans. Astréa sortoit à peine de l'enfance , elle écrivoit déjà également bien en prose & en vers ; Sir Johnson mourut dans le voyage ; sa famille arriva à Surinam , où elle demeura quelque temps en attendant un navire qui pût la ramener en Angleterre. Astréa pendant son séjour dans les Indes , fut témoin des aventures du prince Oronoko dont elle écrivit ensuite l'histoire ; on prétend même qu'elle ne fut pas insensible au mérite de son héros. A son retour à Londres , le roi Charles II , à qui elle eut l'honneur de lire son ouvrage , en fut si charmé qu'il lui ordonna de le rendre public. Quelque temps après elle épousa M. Behn qui étoit originaire de Hollande ; elle fut chargée d'une négociation importante auprès de cette république , & qui avoit rapport à la guerre que Charles vouloit lui déclarer. Elle rendit des services utiles à son maître & ne fut pas récompensée ; rappelée en Angleterre par la mésintelligence des ministres , elle y mourut peu riche , le 6 Avril 1689.

38 MERCURE DE FRANCE.

Elle eut le sort de presque tous les gens de lettres , qui sont plus honorés après leur mort que pendant leur vie. On l'enterra avec pompe dans le cloître de Westminster parmi les cendres des rois. Madame Behn a fait aussi plusieurs pièces de théâtre qui forment un recueil de 4 volumes. Nous ne nous arrêterons pas sur le roman qui est assez connu ; cette nouvelle édition est bien supérieure à la précédente ; la seconde partie est presque toute entière de M. de la Place , & c'est la plus intéressante & la mieux faite.

*Lettres de la duchesse D*** au duc D***.*

A Paris chez Mérlin , Libraire , rue de la Harpe , à l'image Saint-Joseph , deux parties in-12.

Le fond de ce roman est très-simple ; ce n'est que par les détails qu'on a voulu le faire valoir ; on s'est attaché sur-tout , à présenter le ton & le style du grand monde , ou ce qu'on appelle la bonne compagnie. La duchesse est mariée ; son époux ne se pique pas d'être fidèle ; elle n'est point exigeante ; elle lui pardonne volontiers une maîtresse : mais elle apprend qu'il songe à s'attacher à une fem-

me dont elle craint le caractère ; elle écrit au duc D*** pour le prier de détourner son mari de ce projet ; elle tâche en même temps d'engager son confident à mettre plus de décence dans sa conduite ; elle trouve qu'il a pris trop de passion pour une personne très-décriée ; le duc la quitte avec un éclat, que la duchesse n'approuve point ; l'intérêt qu'elle prend à ce qui le touche lui paroît au-dessus de celui qu'inspire ordinairement l'amitié ; il ne croit pas devoir négliger cette découverte ; il écrit une déclaration ; la duchesse y répond en plaisantant, feignant de n'en pas croire un mot, & l'assure qu'elle a sur lui des vûes qui ne s'accordent point avec une pareille passion ; elle veut le marier à une de ses parentes qui est aimable & très-riche ; en lui conseillant de réformer sa conduite, elle a songé à prévenir tous les obstacles qui pourroient s'opposer à cette alliance ; le duc prend tout cela pour des défaites dont on se sert pour cacher d'autres sentimens ; il persiste à aimer la duchesse ; il cherche à la persuader ; quelque temps après, la mère de la personne qu'on destinoit au duc, fait des informations sur sa conduite ; elle l'épie elle-même, découvre ses désordres secrets,

90 **MERCURE DE FRANCE.**

& ne veut point lui donner sa fille ; elle instruit la duchesse de ses motifs ; celle-ci en est fort affligée ; son mari meurt ; elle voyage pour se distraire ; elle se réfugie enfin dans une terre éloignée où elle apprend que le duc tient des discours sur son compte ; elle lui écrit pour s'en plaindre ; lui avoue qu'elle a été sensible à son amour , qu'elle s'est obstinée à le cacher tant que son penchant a duré ; & qu'elle est parvenue à l'étouffer. Il y a de l'esprit & de la finesse dans cette production ; beaucoup de connoissance du monde , & une peinture vive des mœurs du temps.

Sensible & Constant , ou le véritable amour. A Londres , & se trouve à Paris chez Merlin , Libraire , rue de la Harpe , in-12.

Ce roman ne commence qu'à la naissance du pere du héros. Artamir regnoit du temps des Fées , elles l'avoient doué des qualités les plus précieuses ; la fée Solidité , qui n'avoit pas été invitée comme les autres au moment où il vint au monde , lui donna tous les goûts qui caractérisent la prodigalité. Artamir épousa Léonille , fille du roi Léonas ; il en eut

tine fille qui fut aussi douée par les fées ;
 Solidité , qui n'avoit pas été négligée
 cette fois , lui annonça des malheurs &
 l'exhorta à fuir l'amour , si elle vouloit
 les voir finir ; la princesse reçut le nom
 de Sensible. Les infortunes qui la me-
 naçoient ne tarderent pas à arriver ;
 Léonas fut attaqué par un roi qui con-
 quit rapidement ses états ; il implora le
 secours de son gendre qui se fit tuer dans
 un combat , & perdit son royaume. Léo-
 nille prit la fuite avec sa fille Sensible ;
 se refugia dans un hameau où elle ca-
 cha son rang & son état sous celui de
 bergere ; un jeune étranger vint chercher
 aussi une retraite dans ce même lieu ; il
 offrit ses services à un riche habitant ,
 qui lui confia son troupeau ; il se nom-
 moit Constant ; il vit Sensible , l'aima
 & s'en fit aimer ; il lui apprit qu'il de-
 voit le jour au roi Léonas ; il avoit fui la
 cour de son pere pour ne point épouser
 une cousine très-riche , très-puissante &
 très hideuse , qu'on lui destinoit. Sensi-
 ble fut charmée d'avoir un amant tel que
 Constant ; sa mere lui avoit caché la
 grandeur de sa naissance ; elle se livra à
 son penchant sans en considérer les sui-
 tes ; elle voulut le vaincre quand elle
 apprit de Constant que la mort de Léonas

92 MERCURE DE FRANCE.

le faisoit roi ; le jeune monarque lui offrit sa couronne ; Sensible la refusa ; Léonille instruite de ce qui se passoit , leva les difficultés en lui déclarant son rang. Constant les conduisit toutes deux dans ses états ; il épousa Sensible , fit la guerre à l'usurpateur du royaume d'Artemir , & le chassa d'un trône qu'il rendit à Léonille.

Il ne faut pas juger sévèrement les productions de cette espèce ; une féeerie cependant exigeoit plus d'imagination ; & une allégorie plus suivie ; on fait dire à Sensible par une fée , d'éviter l'amour , & elle ne l'évite point , puisqu'elle aime Constant. L'auteur s'étoit imposé un plan qu'il n'a pas rempli ; mais il amuse , & c'est le principal mérite de ces ouvrages.

Histoire du siècle d'Alexandre, par Simon Nicolas-Henri Linguet : seconde édition corrigée & augmentée ; à Amsterdam , & se trouve à Paris chez Cellot imprimeur libraire , grande Salle du Palais , & rue Dauphine. in-12, 3 liv. relié.

Le siècle d'Alexandre est la première époque intéressante dans l'histoire de l'esprit humain ; M. Linguet le présente en philosophe , en critique , en histo-

rien. Il jette un coup d'œil rapide, sur les âges qui ont précédé le regne du vengeur de la Grèce; il s'arrête un instant sur l'incertitude de la chronologie des tems anciens, sur les absurdités dont les écrivains ont rempli le vuide que laissent les faits; il offre ensuite le tableau imposant des différens peuples connus avant Alexandre. Ce précis bien fait de l'histoire ancienne est très-satisfaisant; la critique y est sagement employée; la vie du prince qui domina son siècle est présentée d'une manière vive, & qui donne la fraîcheur & le piquant de la nouveauté à des événemens déjà bien connus; il étoit nécessaire d'en rappeler plusieurs; M. Linguer s'est borné à ce qui lui étoit nécessaire, & a eu l'art de n'oublier ni faits, ni détails même curieux. Le gouvernement, les mœurs, les usages, les arts des anciens peuples de l'Asie & des Grecs forment l'objet de la dernière partie de son ouvrage; en parlant des spectacles magnifiques de la Grèce, il fait une réflexion que nous citerons. » Ce n'étoit » ni Thais, ni Phryné qui décidoient » sur le mérite d'Œdipe ou d'Alceste. Les » premiers magistrats de la République » prenoient eux-mêmes la peine d'exa- » miner les pièces: ils marquoient celles

94 MERCURE DE FRANCE.

» qui leur paroissent les meilleures;
 » on les jouoit ensuite, mais sans appareil,
 » devant le peuple, afin qu'il en choisît
 » lui-même une qui étoit représentée
 » avec toute la pompe, toute la somptuo-
 » sité dont elle étoit susceptible : ainsi
 » les auteurs n'étoient point avilis,
 » Eschyle & Menandre n'avoient point
 » à briguer la protection d'un comédien
 » important ; ils ne recevoient du
 » moins leur gloire ou leur condam-
 » nation que du peuple entier pour qui
 » ils avoient travaillé ». L'ouvrage est
 terminé par des détails importans sur
 la religion & sur la philosophie des
 payens.

*Mémoire sur la navigation de France aux
 Indes ; par M. Daprès de Mannevil-
 lette, Chevalier de l'Ordre de Saint
 Michel, capitaine des vaisseaux de la
 Compagnie des Indes, & correspon-
 dant de l'Académie Royale des Scien-
 ces ; à Paris, de l'Imprimerie Royale,
 & se vend chez Panckoucke, Librair-
 re, rue & à côté de la Comédie Fran-
 çoise. in 4°. 66 pages.*

M. Daprès de Mannevillette com-
 mence par faire connoître les vents qui

regnent le plus ordinairement sur l'océan septentrional ou atlantique ; & sur la partie de l'océan méridional, comprise entre la ligne équinoxiale & le cap de Bonne-Esperance. Comme il a traité suffisamment de ceux qu'on rencontre sur les mers orientales, dans son routier des Indes, il y renvoie ses lecteurs pour la suite de cet article ; il présente ensuite une instruction pour la route. En parlant de l'orient ou de quelqu'autre port de France, il faut diriger le vaisseau de manière qu'il passe à environ vingt-cinq lieues du cap Finistère ; de sa hauteur on cingle vers l'Isle de Madère, dont il est bon de prendre connoissance, afin de diriger avec certitude pour passer entre les Canaries, ou pour les laisser de côté à l'Est. Nous ne suivons pas l'auteur dans sa route ; il ne néglige point d'indiquer celle qu'il faut prendre pour relâcher dans différens endroits de l'Afrique ou des Isles voisines, si le besoin force à s'y arrêter, ou si la destination du vaisseau le conduit dans tous les différens endroits qui se trouvent sur la route de France aux Indes. On ajoute à ce mémoire une table des abaïsemens du soleil à chaque minute avant & après midi sous l'équateur ; cette table est très utile aux navires.

96 MERCURE DE FRANCE.

gateurs. On y trouve qu'il est dangereux de prendre hauteur à midi, toutes les fois que le soleil s'approche du zénith, à moins qu'on ne connoisse l'heure vraie par le moyen de la montre qui aura été rectifiée deux ou trois heures auparavant par les hauteurs du soleil.

Voyage en Sibérie, contenant la description du Kamtchatka, où l'on trouve les mœurs & les coutumes des habitans du Kamtchatka; la géographie du Kamtchatka & des pays circonvoisins; les avantages & les désavantages du Kamtchatka; la réduction du Kamtchatka par les Russes, les révoltes arrivées en différens tems, & l'état actuel des forts de la Russie dans ce pays; par M. Kracheninnikow, Professeur de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, traduit du Russe, volume in-4°, très-grand papier; à Paris, chez Debure pere, Libraire, quai des Augustins, à Saint Paul, 1768.

On ne peut qu'applaudir aux soins qu'a pris M. l'abbé Chappe, de joindre cette description du Kamtchatka à la relation de son voyage en Sibérie, dont il a été rendu compte dans le précédent Mercure.

Nous

Nous avons déjà une histoire du Kamtchatka traduite d'une copie Angloise du voyage du Professeur Kracheninnikow ; mais le Traducteur Anglois avoit supprimé presque tout ce qui concerne la géographie, & la plûpart des planches relatives à la description des mœurs, objet des plus utiles & des plus intéressans. La nouvelle traduction présente le voyage original en entier ; mais comme les planches, aussi mal dessinées que gravées, rendoient trop imparfaitement les idées du voyageur Russe, M. l'abbé Chappe a engagé M. le Prince, Peintre du Roi, à faire de nouveaux dessins. M. Moreau s'est chargé d'une partie des vues. Cette nouvelle traduction n'est point de M. l'abbé Chappe. » On la doit, dit-il, à
 » l'esprit éclairé de M. de ***, & à son
 » amour pour le travail. Il a traduit le
 » voyage original à Saint-Pétersbourg,
 » où il étoit à portée de consulter M.
 » Muller, alors Secrétaire perpétuel de
 » l'Académie des Sciences de cette Ville.
 » Ce sçavant académicien, aussi estima-
 » ble par sa vaste érudition que par les
 » qualités de son cœur, a bien voulu
 » éclaircir les endroits obscurs. On s'étoit
 » d'abord proposé de supprimer quelques

98. MERCURE DE FRANCE.

» détails un peu longs. Mais on a préféré
» de représenter l'original avec exacti-
» tude.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties. La première nous instruit des mœurs & coutumes des habitans. L'Auteur donne dans la seconde une description détaillée du Kamtchatka, & dans la troisième l'histoire naturelle de cette contrée. La quatrième partie renferme l'histoire de la réduction du Kamtchatka, & des révolutions arrivées dans ce pays en différens tems. Ce récit est terminé par des détails sur l'état actuel des forts du Kamtchatka.

Avant le voyage du sçavant Kracheninnikow dans ces contrées, les connoissances que l'on avoit du Kamtchatka se réduisoient en grande partie à sçavoir qu'il existoit un pays de ce nom. Sa position, ses qualités, ses productions & ses habitans étoient presque entièrement inconnus. Mais actuellement la situation de cette contrée est fixée par les observations astronomiques des Académiciens de Saint-Pétersbourg, & par les travaux de M. Kracheninnikow. Le Kamtchatka est reconnu pour être une grande péninsule qui borde l'Asie à l'Est, & qui s'étend à environ sept degrés & demi du nord jus-

qu'au midi. La figure de cette péninsule est en quelque sorte elliptique. La mer qui l'environne à l'Est s'appelle océan oriental. Elle sépare ce pays de l'Amérique.

Les habitans du Kamtchatka sont aussi sauvages que leur pays même. Quelques-uns n'ont point, ainsi que les Lapons, de demeures fixes ; mais ils se transportent d'un lieu à un autre, conduisant leurs troupeaux de rennes en quoi consistent leurs richesses. Les autres ont des demeures fixes sur les bords des rivières qui se jettent dans la mer orientale, & dans celle de Pengina. Les poissons ou les bêtes marines qu'ils prennent dans ces mers font leur nourriture. Ces sauvages sont en général fort grossiers. On les divise en trois nations, les Kamtchadals, les Koriaques & les Kouriles. Ces nations ont leurs subdivisions.

Quoique les Kamtchadals ressemblent à quelques nations de Sibérie par le teint basané, les cheveux noirs, les yeux petits & le visage pâle, ils en diffèrent cependant, en ce qu'ils ont le visage moins long & moins creux, les joues plus pleines, les lèvres épaisses & la bouche très-grande. En général ils sont d'une taille médiocre ; ils ont les épaules larges &

100 MERCURE DE FRANCE.

sont trapus , particulièrement ceux qui habitent près de la mer , & qui font leur nourriture de bêtes marines. On n'a point vu dans tout le Kamtchatka d'homme de grande taille. Ils sont mal-propres , dégoûtans & fort paresseux. Ils ont pour principe qu'il *vaut mieux mourir que de ne pas vivre à son aise , ou de ne pas satisfaire ses desirs.* Une conséquence de ce faux principe est le suicide auquel ils ont souvent recours. Ils ne commercent que dans la vue de se procurer de quoi fournir à leurs besoins. Leurs idées sur la Divinité sont fort grossières , & analogues à leur état d'ignorance & de barbarie. Les femmes dans ce pays sont non-seulement plus belles , mais plus intelligentes que les hommes ; aussi les Kamtchadals choisissent-ils leurs Prêtres soit parmi les femmes légitimes , soit parmi les concubines.

Les Koriaques diffèrent peu des Kamtchadals ; ils sont aussi grossiers & aussi ignorans. Parmi ces Koriaques on distingue , ainsi que parmi les Kamtchadals , deux espèces de nations , l'une a des demeures fixes , & l'autre n'en a point. Il seroit peut-être difficile de trouver entre deux peuples éloignés plus de contrariété dans les inclinations que celles qui exist

tent entre ces deux nations qui habitent
 le même climar. » Ceux qui nourrissent
 » des rennes poussent la jalousie au point
 » de tuer leurs femmes, sur le plus léger
 » soupçon. Lorsqu'ils les surprennent en
 » adultère, ils les immolent à leur fureur
 » avec leurs amans : c'est pour cela que
 » les femmes des Koriaques font tout ce
 » qui dépend d'elles pour devenir laides ;
 » elles ne se lavent jamais le visage, ni
 » les mains ; elles ne peignent point leurs
 » cheveux, elles les tressent en deux
 » queues, qu'elles laissent pendre le long
 » de leurs tempes ; leurs habits de dessus
 » sont vieux, usés, mal-propres & dé-
 » goûtans. Mais elles mettent par-dessous
 » ce qu'elles ont de plus beau. Elles crain-
 » droient qu'on ne les soupçonnât d'avoir
 » quelque amant, si on les voyoit se tenir
 » plus proprement que d'ordinaire, &
 » particulièrement si elles porroient par-
 » dessus des habits neufs & propres. *Pour-*
 » *quoi nos femmes, disent les Koriaques*
 » *à rennes, se farderoient-elles, si ce*
 » *n'étoit pour plaire aux autres, puisque*
 » *leurs maris les aiment indépendamment*
 » *de cela.* Les Koriaques fixes au contraire,
 » & particulièrement les Tchouktchi,
 » regardent comme la plus grande preuve

102 MERCURE DE FRANCE.

» d'amitié que puisse leur donner un ami
 » qui vient chez eux , que de coucher
 » avec leurs femmes ou leurs filles , &
 » pendant ce tems-là , le maître de la
 » maison sort exprès , ou va trouver la
 » femme de l'ami qu'il a chez lui. Refu-
 » ser de coucher avec la femme du maî-
 » tre de la maison , c'est lui faire un ou-
 » trage si grand , que dans ce cas on court
 » risque d'être tué pour avoir reçu avec
 » mépris ces témoignages de leur amitié :
 » c'est ce qui est arrivé plus d'une fois ,
 » dit-on , aux Cosaques d'Anadir , qui
 » ignoroient cette coutume. Aussi leurs
 » femmes mettent-elles tout en œuvre ,
 » pour se parer , suivant leurs usages. Elles
 » se peignent de blanc & de rouge , &
 » se revêtent de leurs plus beaux habits ;
 » les femmes des Tchouktchi enchéris-
 » sent encore ; elles font différentes figu-
 » res sur leur visage , sur leurs cuisses &
 » sur leurs mains ; elles se tiennent toutes
 » nues chez elles , lors même qu'il y a
 » des étrangers.

Les Koriaques à rennes épousent jus-
 qu'à deux ou trois femmes , & les entre-
 tiennent dans des endroits séparés , don-
 nant à chacune des bergers & des trou-
 peaux de rennes. Ils n'ont pas de plus grand

plaisir que de passer d'un endroit dans un autre , pour examiner leurs troupeaux. Une chose étonnante, c'est qu'un Korïaque , sans sçavoir presque compter , s'aperçoit au premier coup d'œil & dans un nombreux troupeau , d'une renne qui manque , & il pourra même dire de quelle couleur elle est.

A l'égard des Kouriles ils ont en général des mœurs plus douces que leurs voisins. Ils sont d'une taille médiocre , & ils ont les cheveux noirs , le visage rond & basanné ; mais leur figure est plus avantageuse , & ils sont mieux faits que les Kamtchadals. Les Kouriles sont fort curieux d'avoir des habits riches , tels que le sont pour eux des habits de drap , d'étoffe de soie ; mais ils les salissent bientôt par le peu de soin qu'ils en ont. Un Kourile habillé d'écarlate , porte sur ses épaules un veau marin , quoiqu'il soit sûr de gâter son habit qui lui coûte fort cher. Ils s'embarrassent peu que leurs habits soient bien faits , ou qu'ils soient comme des sacs ; ils ne sont curieux que de la couleur. Un Kourile qui étoit dans une ville Kosaque apperçut un corset de soie. Il le trouva si fort de son goût qu'il le mit , & il se promenoit admittant son ha-

billement, malgré les risées des Cosaques. Il croyoit, sans doute, que chez les autres peuples les habits des hommes & des femmes étoient les mêmes, ainsi que chez les Kouriles.

Ces habitans du Kamtchatka ont jusqu'à deux ou trois femmes; ils ne vont les voir que pendant la nuit, & à la dérobée. Si quelqu'un est surpris en adultère, les deux hommes se battent en duel d'une manière assez singulière. » Le mari » de la femme adultère appelle en duel » son adversaire; tous les deux se dépouillent de leurs habits, & se mettent tout » nus. Celui qui a fait l'appel, doit le » premier recevoir sur l'épine du dos de » la part de son adversaire trois coups de » bâton qui est à-peu-près de la grosseur » du bras, & environ de la longueur d'une » archine (de trois pieds). Il reprend ensuite cette espèce de massue, & frappe son ennemi de la même manière; ils y vont de toute leur force, & continuent ce manège tour à tour jusqu'à trois reprises différentes. Ce combat coûte la vie à beaucoup d'entr'eux. Le refus de ce duel seroit un deshonneur aussi grand dans leur façon de penser, que l'est parmi quelques peuples de

» l'Europe celui de se battre à l'épée. S'il
 » se trouve quelqu'un, qui dans de pareil-
 » les circonstances, préférant sa vie à son
 » honneur, refuse le combat, il doit
 » payer au mari de la femme adultère
 » tel dédommagement qu'il exige, soit
 » en bêtes, habits, provisions de bou-
 » che, ou en autres choses.

Le gouvernement des différentes na-
 tions du Kamtchatka, leur commerce,
 tout ce qui regarde leurs cérémonies reli-
 gieuses, leur manière de voyager & de faire
 la guerre ; la réduction du Kamtchatka
 sous l'empire Moscovite ; l'histoire na-
 turelle de cette contrée ; les différentes
 chasses qu'on y fait, & beaucoup d'autres
 objets sont détaillés dans l'ouvrage que
 nous annonçons de la manière la plus fa-
 tisfaisante. Le Kamtchatka dépend du
 Gouvernement de Sibérie ; & toute cette
 contrée éloignée, qui étoit pour nous un
 monde inconnu, nous sera aujourd'hui
 plus familière que bien des pays plus pro-
 ches ; c'est que nous la verrons par les
 yeux d'observateurs exacts & éclairés qui
 réunissent toutes les connoissances né-
 cessaires pour ne rien laisser échapper
 d'utile & d'intéressant. L'ouvrage dans
 lequel leurs observations sont consignées

fera lui-même la gloire de notre Typographie par la beauté du papier, la netteté des caractères, & l'élégance des gravures.

Almanach de l'ordre de Malthe pour l'année 1769, à l'usage de la noblesse qui se destine à entrer dans cet ordre. À Paris, de l'imprimerie de le Breton, premier imprimeur du Roi, & ordinaire de l'ordre.

Toutes les instructions nécessaires pour entrer dans l'ordre de Malte sont rassemblées dans cet opuscule. L'auteur y a joint des notices historiques sur l'établissement & les prérogatives de cet ordre religieux & militaire, tout ensemble, qui remplit avec le plus grand zèle les fonctions de son institut. La république de Venise, jalouse de sa dignité & de son rang, attentive au cérémonial, attachée aux anciens usages, permet à son généralissime de traiter de pair le général de Malte, & accorde à l'étendard de la religion le rang & les honneurs immédiatement après les étendards des têtes couronnées, rang & honneurs qui sont distingués de ceux dont jouissent les étendards & pavillons en second des têtes couron-

F E V R I E R. 1769. 107
nées , & les étendards en premier des autres princes,

La France littéraire contenant 1°. les académies établies à Paris & dans les différentes villes du royaume ; 2°. les auteurs vivans , avec la liste de leurs ouvrages ; 3°. les auteurs morts depuis l'année 1751 inclusivement , avec la liste de leurs ouvrages ; 4°. le catalogue alphabétique des ouvrages de tous ces auteurs , 2 volumes in-8°. A Paris , chez la veuve Duchesne libraire , rue Saint Jacques au Temple du Goût , 1769.

Cet ouvrage est un de ces livres nécessaires , dont ceux qui cultivent les lettres ou qui les aiment , ne peuvent point se passer. L'accueil que le public a fait aux éditions précédentes , répond du succès de celle-ci , beaucoup plus ample , plus exacte & plus instructive. La plupart des gens de lettres ont contribué à la perfection de ces mémoires qui font connoître l'état présent des sciences & de la littérature en France & ceux qui s'y distinguent. Combien seroit-il à souhaiter que cette heureuse idée de fixer les noms & les ouvrages , souvent si fugitifs , eût été

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

conçue & exécutée depuis la renaissance des lettres. On auroit du moins le tableau des tentatives faites pour accroître les connoissances humaines, & les amans de la gloire n'auroient point perdu le prix de leurs veilles ; nous pourrions parcourir les fastes de la république des lettres, non moins intéressans que ceux de l'histoire politique. Des notices légères & incomplètes nous rendent précieuses les recherches des la Croix du Maine, de Duverdier de Vauprivas, de Sorel ; mais on prévient le travail des bibliographes, & la littérature moderne sera moins exposée à l'oubli que l'ancienne.

L'avantage d'un pareil recueil doit engager les sçavans, les hommes de lettres, les amateurs à ne point laisser leurs articles incomplets. Ils porteront eux-mêmes la peine de leur négligence s'ils laissent une erreur, ou un oubli dans les objets qui les concernent. Croira-t-on que plusieurs ont refusé des éclaircissémens qui leur ont été demandés ; est-ce pour se réserver le droit de la plainte, ou par modestie, ou par quelque autre motif ? Ils ont tort, dans tous les cas, de ne point concourir à la perfection d'un ouvrage dont ils font partie. On a suppléé

à ces refus en consultant la voix publique & celle des journaux. Il a bien fallu faire une enquête, lorsqu'ils n'ont pas voulu se présenter. On ne doit pas après cela être étonné s'il se trouve quelques omissions dont on ne doit pas même rendre les auteurs de ce recueil responsables.

Voici l'ordre observé dans la distribution des articles qui composent la France littéraire.

1°. On trouve la notice des académies établies à Paris & dans les différentes villes du royaume, avec l'histoire abrégée de ces sociétés littéraires. On a mis une étoile à côté du nom des académiciens qui se trouvent comme auteurs dans la seconde partie.

2°. Cette seconde partie renferme le dictionnaire des auteurs vivans, avec la note de leurs ouvrages connus; suit un second dictionnaire qui contient la notice des écrivains morts depuis 1751, époque de la naissance de la France littéraire.

3°. On donne le catalogue alphabétique des titres de chaque ouvrage avec le nom de son auteur; il y a un autre catalogue pour les écrits anonymes. On indique aussi, autant qu'il est possible, les différentes traductions des ouvrages cités.

110 MERCURE DE FRANCE.

4°. L'article des auteurs morts est suivi de l'indication de leurs ouvrages.

5°. La note des pièces dramatiques est placée à l'article de chaque auteur.

Il suffit d'exposer ce plan pour en faire connoître l'utilité & les avantages.

Abrégé des principes de la Grammaire françoise, dédié aux Enfans de France, par M. Restaut, avocat au parlement & aux conseils du roi. Nouvelle édition beaucoup plus correcte que les précédentes, & augmentée d'une table alphabétique des matieres. A Paris chez Lottin le jeune, Libraire, rue Saint-Jacques vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

Nous ne nous étendrons pas sur l'utilité de cet abrégé très-répandu depuis plus de trente années qu'il est dans les mains de la jeunesse, ouvrage qui n'est pas moins connu & estimé par les étrangers. La réflexion que nous ferons seulement ici, c'est que tout livre d'élémens, de principes, de syntaxe, offre déjà assez de difficulté aux enfans, sans les augmenter, en les leur présentant d'abord dans une langue qui leur est étrangère. Ne seroit-il pas mieux de les pré-

pater aux rudimens de la langue latine par des abrégés de grammaire françoise, qui les familiariseroient avec les déclinaisons , conjugaisons & la syntaxe ? Il paroît que c'est le plan des universités qui veulent adopter aujourd'hui cette méthode , plus naturelle que celle qu'on suivoit auparavant , comme par routine , dans tous les collèges.

On trouve chez le même libraire , *les principes généraux & raisonnés de la grammaire françoise* , &c. dixième édition , corrigée & augmentée de la vie de l'auteur ; vol. in-12. de près de 700 pag.

Instructions de morale , d'agriculture & d'économie , ou , Avis d'un homme de campagne à son fils ; par M. Froger , curé de Mayer , diocèse du Mans , de la société royale d'agriculture de la généralité de Tours au bureau du Mans. Ouvrage destiné à servir pour enseigner à lire aux enfans de la campagne. A Paris chez Lacombe , libraire rue Christine , près la rue Dauphine ; vol. in-8°. de 320 pag. prix 2 l. 5 s. br.

Rien de plus intéressant que l'objet de cet ouvrage ; il s'agit de donner aux laboureurs quelques connoissances théori-

112 MERCURE DE FRANCE.

ques d'agriculture, & sur tout de leur inspirer des mœurs : en mettant ce livre entre les mains des enfans de la campagne. Lorsqu'ils apprendront à lire, on gravera facilement dans leurs âmes des leçons utiles qui les éclaireront, les élèveront au-dessus de quelques préjugés qui s'opposent aux progrès d'un art si essentiel, & en feront de bons citoyens. Cette entreprise ne pouvoit être conçue & exécutée que par un homme sage & instruit. M. Frogger a mis dans son ouvrage toute la simplicité & toute la clarté nécessaire ; il commence par parler de Dieu, des hommages qui lui sont dus & qui caractérisent la vraie piété ; il montre la nécessité & l'utilité du travail, & entre dans des détails sur le principe de la fécondité de la terre ; il le fait consister dans le concours des élémens ; il en tire des conséquences aussi vraies que précises pour la culture, & termine son livre par des instructions économiques & par un article intéressant de l'éducation physique & morale des enfans de la campagne. Il a mis à la fin un discours qui remporta le prix de l'académie de Merz en 1761, sur la cause de la fécondité des terres. Il y développe le même principe qu'il a em-

F É V R I E R. 1769. 113
ployé dans cet ouvrage, qui fait également
honneur à son cœur & à ses lumières.

Lettre d'un ingénieur à un de ses amis.

A Amsterdam ; & se trouve à Paris
chez le Breton , premier imprimeur
ordinaire du Roi , rue de la Harpe ,
in-12 , 212 pages.

L'auteur de cette lettre s'attache à combattre le livre des neuf systèmes de fortification par M. de T*** Il commence par donner quelque idée des nouveautés qu'on y a voulu établir ; elles se réduisent à peu de chose , la plupart n'en sont point ; & celles qui le sont réellement ne lui paroissent pas soutenables. Ses neuf systèmes doivent se restreindre à deux quant au corps de place. Il y en a huit qui sont absolument semblables & construites sur les mêmes principes ; le quatrième seul est différent ; quant aux dehors on les borne à trois espèces ; c'est ainsi que l'auteur considère les riches présens que M. de T*** a prétendu faire. Il tâche de prouver dans le cours de sa lettre qu'il n'y a point d'avantages à les accepter. Ses raisonnemens sont fondés sur une théorie exacte & une pratique suivie ; il fait voir que des hommes qui se sont pos-

114 MERCURE DE FRANCE.

tés sur des ailes de glaci- labourées par
 les boulets de canon , qui ont secondé
 avec autant d'ardeur que de vivacité un
 de nos plus grands généraux dans la par-
 tie de l'attaque des places ne doivent pas
 être jugés par un écrivain qui a eu seule-
 ment part à la direction de quelques par-
 ties des détails dans une école. Il appré-
 cie à la fin le travail de M. de T***. Il
 lui reproche de n'avoir pas assez développé
 les idées des auteurs qu'il a médités ,
 de n'avoir pas soumis les siennes à un exa-
 men assez rigoureux , & de les avoir trop
 généralisées. Comme il est trop sommaire
 il n'a pas pu instruire ; il n'a pas pu con-
 vaincre non-plus parce qu'il est trop
 décisif, & qu'il n'a point de preuves. Un in-
 » génieur sage est le seul homme qui puisse
 » tirer parti de ce traité , en saisissant &
 » rassemblant des idées souvent trop rapi-
 » des , quelquefois grandes , qui seroient
 » fondées sur les bons principes , & suf-
 » ceptibles d'une bonne exécution ; en
 » demêlant ce qui n'est que séduisant &
 » illusoire d'avec ce qui est régulier &
 » admissible ; en le comparant & se con-
 » firmant dans les vues d'une fortifica-
 » tion simple , assez étendue pour y ma-
 » nœuvrer , assez rapprochée pour n'être

F É V R I E R. 1769. 115

» pas dans la nécessité de se disperser,
» disposée de façon à pouvoir employer
» toutes les forces contre les chemine-
» mens & les établissemens de batteries
» & à conserver toutes ses ressources pour
» la défense contre une attaque plus pro-
» chaine , propre enfin à retarder la ruine
» d'une place , & éloigner le moment de
» se rendre. Quelque pressant que j'aie pu
» paroître à M. de T*** , mes vues ne
» sont point contradictoires avec les sien-
» nes ; si son dessein a été de nous en-
» gager à écrire , le mien n'est pas de l'en
» dégouter ». Cette lettre est suivie d'un
dialogue entre le maréchal de Vauban
& le baron de Coehorn ; ce sont deux
hommes célèbres qui raisonnent sur leur
art ; on les fait parler d'une manière di-
gne d'eux.

L'Albert moderne , ou nouveaux secrets
éprouvés & licites, recueillis d'après
les découvertes les plus récentes ; les
uns ayant pour objet de remédier à un
grand nombre d'accidens qui intéres-
sent la santé ; les autres quantité de
choses utiles à sçavoir pour les diffé-
rens besoins de la vie ; d'autres enfin
tout ce qui concerne le pur agrément ,

116 MERCURE DE FRANCE.

tant aux champs qu'à la ville : le tout divisé en trois parties , & rangé par ordre alphabétique. A Paris , chez la veuve Duchesne , libraire rue Saint Jacques , au Temple du Goût.

L'Albert moderne ne ressemble en aucune maniere aux livres qui portent le titre de *secrets d'Albert le grand & du petit Albert* ; ceux-ci ont pour objet des matieres trop libres , & les personnes sennées ne comptent pas beaucoup sur le succès de leurs recettes ; ils proposent de composer un talisman sous la constellation de Vénus, pour se faire aimer d'une femme , ou bien de prendre trois des cheveux de celle dont on desire la tendresse , & de les lier avec trois des siens propres en prononçant ces paroles : *O corps, puisses-tu m'aimer par la vertu efficace du Scheva*. On est revenu de tous ces enchantemens ; l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est un recueil de remedes qui ont été répandus dans le public par la voix des gazettes & des journaux depuis plus de vingt ans. On en garantit l'efficacité ; ces remedes remplissent la premiere partie. La seconde en offre plusieurs contre différentes maladies des bestiaux , & quelques secrets

précieux à l'agriculture pour préserver les bleds de la bruine , pour multiplier les grains , &c , & pour d'autres objets de propriété & d'économie. La troisième indique des méthodes pour faire des liqueurs agréables , pour cultiver les fleurs , en varier les couleurs , & les faire éclore pendant l'hiver. On y trouve aussi des secrets pour faire revivre les couleurs des tableaux , blanchir les estampes , pour nettoyer l'or & l'argent , &c. Ce livre peut faire plaisir aux curieux ; il peut aussi être utile , si les remèdes qu'il présente sont réellement efficaces.

Théorie des fleuves , avec l'art de les bâtir dans leurs eaux & de prévenir leurs ravages ; par Jean Isaïe Silberschlag , pasteur de Magdebourg , & membre de l'académie royale des sciences de Berlin ; ouvrage traduit de l'Allemand par M. d'An. . . . officier réformé. A Paris , chez Charles Antoine Jombert , libraire du Roi pour l'artillerie & le génie ; à l'image Notre Dame , rue Dauphine , in-4°. , 130 pages.

Les dégâts que causent les inondations des rivières sont connus dans tous les pays ; l'art de prévenir leurs débordes-

mens, ou du moins d'en rendre les effets moins funestes, est un des plus importants, & peut être trop négligé. Un Prussien zélé pour le bien de son pays, M. le Baron de Hoental, proposa un prix il y a quelque temps pour celui qui présenteroit les meilleures vues sur l'art de bâtir dans les eaux courantes. M. Silberschlag, pasteur de Wolmers-Leben, dans le duché de Magdebourg, envoya un mémoire qui eut tous les suffrages des examinateurs. Son ouvrage a deux parties, dont l'une présente la théorie, & l'autre la pratique de l'art de bâtir dans les fleuves ou les rivières; il commence par faire connoître les propriétés essentielles des eaux courantes; il explique leurs crues & leurs abaissemens, détermine leur vitesse, &c. Tous ces détails sont traités en physicien profond, & conduisent à l'art de bâtir, dont il développe les principes dans la seconde partie. L'ouvrage a dans toutes ses parties le mérite des détails & de la plus grande simplicité; les moyens que présente M. Silberschlag sont faciles & peu coûteux. Comme cette production regarde particulièrement l'architecture hydraulique, on l'a imprimée sur le même papier & du même format que le livre de M. Belidor, dont elle peut être

regardée comme une suite , ainsi que les recherches sur la construction des digues , par MM. Bossut & Vialer , qui ont paru il y a déjà quelques années , & dont on trouve des exemplaires chez le même libraire.

Conseils d'une mere à son fils , poëme traduit de l'italien par le sieur Pingeron, capitaine d'artillerie au service du roi & de la république de Pologne , avec cette épigraphe: Omnium honestarum rerum semina animi gerunt , quæ admonitione excitantur : non aliter quam scintilla flatu levi adjuta , ignem suum explicat. SEN. EPIST. 94. A Paris chez Ventes, libraire au bas de la montagne Sainte Genevieve. in-12.

Ce poëme est de madame Piccolomini Petra, duchesse de Vasto Girardi, d'une des plus anciennes maisons de l'Italie; le fond n'offre rien de neuf, mais le style en est pur, agréable , le ton tendre & affectueux : le fils , à qui ces conseils sont adressés , entre dans l'âge dangereux des passions ; il va paroître dans le monde ; la vertu & le plaisir l'appellent ; on essaye de déterminer son choix. L'amour propre est le germe de toutes nos passions ; voici com-

120 MERCURE DE FRANCE.

ment madame Piccolomini présente ce
ce prince.

Ed ecco come ogni più dolce affetto
Dall' amor di noi stessi ha la sorgente,
E come sol da lui nel nostro petto
E l'odio , e l'ira derivar si sente.
Chi crederia diversità coranta
Trovar ne' frutti dell' istessa piante ?

» C'est ainsi que l'amour la plus douce
» des passions ; doit son origine à l'amour
» propre , & c'est de lui que la haine &
» colere prennent naissance dans nos
» cœurs. Qui croiroit trouver une si gran-
» de différence dans les fruits que pro-
» duit la même plante » ? Il faut tâcher
de réprimer l'amour propre lorsqu'il ne
fait que de naître ; il ne seroit plus temps
de songer à le dompter , si on lui avoit
laissé prendre des forces ; on recommande
la modération dans les desirs. Dans le
second chant l'auteur s'étend sur les ver-
tus sociales ; après avoir guidé son fils
sur la mer orageuse des passions , elle le
conduit sur celle du monde ; elle lui parle
du respect qu'il doit à la religion & de
l'attachement dû à son Roi.

Inutile faria , ch' ecciti , & spinga

Alle

Alle leggi di figlio i tuoi desiri:
 Sai qual forte catena a noi ti stringa;
 Sai, che dell' aura, per cui vivi, e spiri,
 Debitor dopo il cielo a noi già fosti;
 Sai quante pene al nostro cor tu costi.

Dei genitori al par, figlio, rammenta,
 Che ha l'amor della patria i suoi legami:
 Non v' è barbaro cuor, che non gli senta,
 Fiera non v' è, che il suo covil non ami.
 Se t' educò fanciullo, adulto poi
 Come scordarti i benefici suoi?

„ Il est inutile, ô mon fils, que je
 „ t'invite à remplir tes devoirs envers les
 „ auteurs de tes jours; tu sçais la force du
 „ lien qui nous unit; tu sçais qu'après le
 „ Ciel tu me dois l'air que tu respires &
 „ qui conserve ta vie: enfin, tu n'ignores
 „ pas combien de soins & d'inquiétudes
 „ tu as courus à mon cœur. . . Souviens-
 „ toi, mon fils, que l'amour de la pa-
 „ trie, de même que celui des parens,
 „ a ses droits. Il n'est point de cœur, pour
 „ barbare qu'il soit, qui ne le sente;
 „ il n'y a point d'animal féroce qui ne
 „ chérisse sa retraite. Si ta patrie a eu soin
 „ de ton enfance & de ta jeunesse, com-
 „ ment pourrais-tu oublier ses bien-

122 MERCURE DE FRANCE.

» faits » ? Dans le troisiéme chant la me-
 re , toujours occupée du bonheur de son
 fils , lui apprend à connoître la femme
 qui peut faire sa félicité. A la suite de
 ce poëme on trouve une lettre où ma-
 dame Piccolomini , sous le nom de Oloris ,
 fait son portrait & l'adresse à Philis , no-
 ble fille de l'Arno qui le lui avoit deman-
 dé. On voit qu'elle a été malheureuse ;
 elle ne vante ni sa naissance , ni ses an-
 cêtres , leur gloire ne lui appartient point ;
 on la trouvoit belle ; une foule de jeunes
 amans attaquoient son cœur , ses parens
 la forcèrent de le donner à un vieillard ;
 elle vécut long-temps dans les soupirs &
 dans les larmes , elle se soumit enfin à
 sa destinée , & se consola avec les muses.
 » Ce fut par son secours (Pallas) que le
 » sçavoir profond & inconnu jusqu'ici
 » d'un anglois immortel se manifesta à
 » mon esprit étonné. J'appris alors que
 » les vives couleurs qui brillent au-
 » tour des corps , n'y résident point , &
 » qu'elles ne sont produites que par la
 » seule lumière. Je sçus comment la lune
 » gravite sur l'humide élément & de
 » quelle maniere la foudre & les vents
 » se forment dans les airs ; je connus en-
 » core la raison pour laquelle le soleil

« s'obscurcit quelquefois , & cent autres
 « secrets de la nature plus difficiles à péné-
 « trer. Pour délasser mon esprit fati-
 « gué par des études aussi pénibles , je
 « m'assis sur le sommet fleuri du Pinde ».
 Il y a encore dans ce volume d'autres lettres , des chansons , des cantates remplies de graces & de facilité. En général les ouvrages de madame Piccolomini ont les beautés & les défauts que nous trouvons dans la plupart des productions italiennes ; les poëtes de cette nation veulent tout peindre , tout embellir ; cette richesse d'imagination dégénere quelquefois en luxe , si nous pouvons nous exprimer ainsi ; la traduction est facile , mais quelquefois négligée.

De l'orgueil national ; traduit de l'allemand de M. Zimmermann ; à Paris chez Delalain , libraire rue Saint-Jacques , & se trouve à Amsterdam chez Reviol , libraire. in-12 , 1769.

L'orgueil est une suite de l'amour propre ; environnés d'individus semblables à nous , il n'est pas difficile de faire des comparaisons ; il est bien rare qu'elles ne tournent pas à notre avantage ; il en résulte que nous nous aimons & nous nous pré-

F ij

férons à tout ; il en est des nations comme des particuliers ; quiconque connoît bien le caractère de chaque individu , peut apprécier celui de la société en général ; c'est d'après ce raisonnement que M. Zimmermann a écrit. Son ouvrage en conséquence est un recueil de plusieurs traits d'orgueil particuliers à différentes personnes de diverses nations , & quelques-uns qui sont généraux. On auroit souhaité peut-être des vues plus générales & plus étendues : le philosophe auroit été plus satisfait ; il semble qu'on a préféré de rendre l'ouvrage plus amusant , & on y a réussi ; nous citerons quelques anecdotes. Il est assez ordinaire de voir des hommes qui jouissent d'une certaine considération dans un pays , prétendre qu'ils la méritent par tout au même titre : » Les Ambassadeurs assemblés à » Bade pour la paix , mangeoient un » jour ensemble en public. La curiosité » y attira beaucoup de monde ; le maréchal de Villars ayant apperçu dans la » foule une jeune & jolie femme de Zurich , voulut l'embrasser , lorsque tout à coup un petit homme avec des jambes torses & tout contrefait , écartant la presse , se mit à crier comme un furieux : *non , non , Monsieur le Maréchal ,*

« *c'est ma sœur & la femme du syndic de*
 « *notre-communauté* ». Il n'y a ni bourgeois
 ni payfan en Espagne qui n'ait son arbre
 généalogique ; la plupart font monter
 leurs ancêtres jusqu'à l'arche de Noé ; les
 Irlandois ont la même vanité ; les na-
 tions elles-mêmes sont très-vaines de leur
 antiquité. Radbeck donne à la monar-
 chie Suédoise une époque qui commen-
 ce à environ deux mille ans avant J. C.
 tandis que Rabenienetz doutoit, si la Sué-
 de étoit habitée au cinquième siècle ; les
 Lapons assurent qu'ils tiennent immé-
 diatement leur origine de Dieu qui créa
 avant toutes choses le pere des Lapons
 & le pere des Suédois ; celui-ci se cacha
 sous un arbre pendant un orage ; mais le
 Lapon plus courageux ne chercha d'ar-
 bre nulle part ; l'orgueil perce dans la
 plupart des fables, & combien n'en a-t-il
 pas dictées ? » A Vérone un pauvre gen-
 « tilhomme d'une des premières mai-
 « sons de la ville, y promene les étran-
 « gers & fait le beau parleur. Un de mes
 « amis qu'un Veronnois conduisoit au
 « café, fut fort surpris d'entendre don-
 « ner à son guide le titre d'excellence par
 « un autre gentilhomme ; il n'y a rien
 « de plus commun à Naples que ces
 « sortes d'excellences ; elles se prome-

« nent en foule sur les places publiques
 « avec de vieilles vestes d'étoffe d'or,
 « mais sans bas ». On trouve encore sur
 les montagnes de Piémont & dans le
 Comté de Nice des restes de quelques
 familles illustres qui ne sont plus au-
 jourd'hui que des paysans, mais qui n'ou-
 blient pas leurs titres. Un voyageur qui
 passa la nuit dans une de leurs cabanes,
 entendit son hôte demander à son fils :
*chevalier, as-tu donné à manger aux co-
 chons ?*

Les Chinois n'entendent guères par les
 quatre parties de la terre que leur empire.
 C'est pour nous, disent ils, que le so-
 leil se lève & parcourt sa carrière ; le
 reste du monde lui est indifférent ; leur
 contrée remplit toutes leurs cartes géo-
 graphiques ; les autres sont placées au-
 tour comme de petites îles ; aussi un
 Jésuite qui inventa une mappemonde
 pour l'usage de ce peuple, eut la po-
 litique de mettre la Chine au milieu.
 Comme cette nation envoie rarement
 des Ambassadeurs dans les cours, une
 lettre, un présent, un envoyé qu'elle re-
 çoit, lui paroissent des preuves certaines
 que l'on se reconnoît pour leurs tribu-
 taires & leurs sujets.

M. Zimmermann n'épargne aucun

peuple ; il a cité quelques traits de l'orgueil françois qu'il eût pu se contenter d'appeller prévention , & dont la partie éclairée de la nation est exempte ; il ne ménage guères les Espagnols ; il n'y a qu'un homme de ce pays , dit-il , qui soit capable de s'écrier d'un ton plaintif dans la chaire de vérité en faisant le panégyrique de Saint Roch : *comment néanmoins le Ciel , si juste en ses desseins , a-t-il pu permettre qu'un si grand Saint fût un françois ?*

Traité historique & pratique de la gravure en bois, par J. M. Papillon, graveur en bois , & ancien associé de la société académique des arts ; ouvrage enrichi des plus jolis morceaux de sa composition & de sa gravure. A Paris, chez Pierre Guillaume Simon, imprimeur du parlement rue de la Harpe , à l'Hercule ; 2 volumes in-8°.

C'est après soixante ans d'étude & d'application continuelles que M. Papillon nous présente un Traité de la gravure en bois ; on connoît sa supériorité dans cet art ; les mémoires qu'il a donnés sur ce sujet dans l'Encyclopédie faisoient desirer qu'il entrât dans des détails plus étendus

dus ; il remplit aujourd'hui ce vœu du public. Le premier volume de son ouvrage contient l'histoire de la gravûre en bois. Sans s'arrêter à des recherches sans doute inutiles , pour fixer d'une manière précise l'époque de son origine , il se contente de faire sentir qu'elle est de la plus haute antiquité ; les enfans de Seth graverent sur la pierre & sur la brique ; il est vraisemblable de penser qu'ils s'essayerent sur des matieres plus maniables, & qu'ils s'étoient exercés auparavant sur le bois. La sculpture & la gravûre en bois furent le même art chez les anciens ; l'une fut enfin séparée de l'autre , & c'est chez les orientaux qu'on peut chercher cette première séparation. Les Chinois commencerent par tracer leurs lettres avec le pinceau ; en les gravant sur le bois , ils trouverent le moyen d'en multiplier les empreintes ; les Indiens , les Mogols , les Japonois , les Tartares , les Persans & plusieurs autres nations de l'Asie se servirent de cette espèce de gravûre pour leurs toiles , leurs livres , leurs estampes , &c. L'invention de l'imprimerie est donc originaire de la Chine , ou de la Tartarie orientale ; mais celle du même art en caracteres mobiles , la manière de les jeter en fonte , ne sont

point venues de l'orient. M. Papillon, après des recherches curieuses, sur tous ces objets, parle des premières gravûres d'estampes ou images en Europe; comme toutes les anciennes qui existent sont sans dates & sans nom de graveurs, il ne les fait remonter qu'au commencement du quinzième siècle, quoique la gravûre en bois ait pu être inventée au commencement du précédent; il donne la suite de toutes ces gravûres, & les noms de leurs auteurs avec quelques détails historiques & critiques. Nous rappellerons une petite anecdote qui regarde Hans Holbein, né en Suisse en 1498. C'est lui qui dessina les figures de l'éloge de la folie; Erasme y trouvant son portrait, s'écria en badinant: *oh, oh, si je ressemblois encore à cet Erasme-là, en vérité, je voudrois me marier*; & pour se divertir il mit le nom d'Holbein sous la figure du pourceau épicurien. Le graveur aimoit la bonne chère & le vin. La plaisanterie d'Erasme ne le chagrina point; ce sçavant étoit son ami, & l'assistoit fréquemment dans ses besoins. L'auteur donne la liste des ouvrages de ce graveur; on y remarque la danse des morts, composée de 53 planches d'un pouce & dix lignes de

130 MERCURE DE FRANCE.

large, sur deux pouces & cinq lignes de haut. Il y a des sujets singuliers. « Le » vingtième représente deux hommes en » conversation ; l'un paroît être un ma- » gistrat & l'autre un bourgeois ; le » diable est perché sur le cou du dernier , » & il lui souffle dans l'oreille avec un » soufflet, tandis qu'à ses pieds, la mort » lui présente une horloge de fable, & » qu'un pauvre tout déguenillé lui de- » mande l'aumône, auquel il paroît faire » la sourde oreille. Le poil du bonnet & » de la doublure du manteau du bour- » geois, est gravé avec art ; il ne peut » être mieux exprimé ; mais le bonnet » du pauvre est encore plus particulier , » car le pointillé un peu courbe avec le- » quel il est ombré, imite parfaitement » la pluche de la laine, & il est d'une » difficulté extraordinaire à graver sur le » bois. » La 53.^e estampe est le chef- » d'œuvre d'Holbein, & celui de la gravure » en bois. Elle présente un gentilhomme , » le chapeau sur la tête, sa main-droite sur » le côté, & l'autre dans l'attitude d'un » homme qui parle à quelqu'un. Sa femme » devant lui a le cou orné d'un collier & » d'une chaîne d'or ; elle paroît regarder » une espèce de tête de chien qui est sous le

manteau & le bras gauche du mari ; elle la caresse de la main droite qui est cachée derrière un vieux casque servant de couronnement à un cartouche qui renferme une tête de mort ; le cartouche est rongé de vieillesse ainsi que le tapis qui est placé sur le dessus du casque. Ce tapis est en lambeaux ; une horloge de sable sert de cimier au casque , & deux bras de morts qui tiennent élevés une grosse pierre , surmontent le tout. Rien n'est plus fini que la gravure de cette estampe ; la tête du gentilhomme est d'une délicatesse qui passe l'imagination ; elle est toute pincée , & les points sont presque imperceptibles ; ses cheveux crépus ; les petites plumes de son chapeau sont gravés avec une précision qui a exigé une patience infinie. Nous ne suivons pas M. Papillon dans tous ses détails ; on les lira avec plaisir dans son ouvrage ; il traite ensuite de la gravure en bois de camailieu ou clair obscur ; les papiers de la Chine & du Japon qu'on apporta en Europe dans le 15.^e siècle contribuèrent à l'invention de cet art ; l'auteur parcourt les différents artistes qui se sont distingués dans ce genre ; il parle ensuite de l'utilité de cette espèce de gravure ; elle est bien plus

132 MERCURE DE FRANCE.

avantageuse que celle qui se fait sur les planches de cuivre qui s'usent beaucoup plutôt, & ne fournissent pas un si grand nombre d'épreuves; ce qui l'en dédommage, c'est le fini dont elle est susceptible. Dans le second volume, M. Papillon développe les principes de son art; cette partie purement technique & très-intéressante pour les artistes, n'est pas susceptible d'extrait. On commence par faire connoître les outils nécessaires, les bois qu'on peut employer, & la manière de préparer ces derniers. Les élémens de la gravûre en bois viennent ensuite. Après avoir guidé l'artiste dans tous les genres d'ouvrages auxquels il doit s'appliquer, on traite succinctement de l'impression de ces sortes de gravûres. Cet ouvrage est rempli de recherches également curieuses & instructives; il fait honneur à M. Papillon, comme écrivain & comme artiste; il offre une infinité de morceaux de sa composition qui sont du plus grand mérite; son style est quelquefois incorrect, mais il est toujours clair. Dans les productions telles que celles-ci, on s'attache plus aux choses qu'à la manière dont elles sont présentées.

F E V R I E R. 1769. 133

Interprétation historique & critique du
pseaume 68, *Exurgat Deus*, &c. ou-
vrage posthume de M. l'abbé l'Advo-
cat, docteur, bibliothécaire & profes-
seur de Sorbonne. A la Haye ; & se
trouve à Paris, chez Lacombe, libraire,
rue Christine près la rue Dauphine.

M. l'abbé l'Advocat, occupé des tra-
vaux qu'exigeoit sa chaire de Sorbonne,
avoit fait cet ouvrage pour ses écoliers ;
il regarde le pseaume 68^e comme une
ode de triomphe & d'actions de graces
chantée par David & par toute son ar-
mée, lorsqu'après la prise de Rabbah &
la conquête du pays des Ammonites, il
conduisit l'arche d'alliance & son armée
à Jerusalem. Il entre dans de longues dis-
cussions critiques pour prouver qu'on a
donné sans raison un autre sujet à ce
pseaume. On trouve à la fin des lettres
du Pere Houbigan, sçavant prêtre de
l'Oratoire, à M. l'abbé l'Advocat, & des
réponses de ce dernier, dans lesquelles
l'Oratorien oppose quelques difficultés
contre le fait historique qui fait le fon-
dement de ce pseaume ; M. l'abbé l'Ad-
vocat apporte de nouvelles preuves ; ce
sont de part & d'autre des détails très-
sçavans qui supposent une connoissance

134 MERCURE DE FRANCE.

profonde de la langue hébraïque & de la géographie de la Palestine, qui a mis le docteur de Sorbonne en état de corriger souvent le texte des livres saints, qui a toujours été imprimé sans goût & sans critique d'après les manuscrits les plus modernes & les moins corrects. Les éditeurs ont mis, à la tête de ce volume, un éloge historique de ce sçavant abbé; il naquit, le 3 Janvier 1709, à Vaucouleurs en Champagne, diocèse de Toul, & mourut à Paris le 29 Décemb. 1765.

« La littérature a perdu un auteur très-
 » estimable; la maison de Sorbonne un
 » de ses membres les plus célèbres; la
 » faculté de théologie un de ses plus ha-
 » biles docteurs, & la religion un de ses
 » défenseurs les plus instruits. Il n'y a
 » point de genre de connoissances où il
 » ne fût versé; belles-lettres, philoso-
 » phie, mathématiques, arts, langues
 » sçavantes, histoire, théologie, écriture
 » sainte, tout avoit fixé ses regards &
 » son attention. Une lecture assidue &
 » réfléchie l'avoit familiarisé avec les
 » pères Grecs & Latins; aucun mona-
 » chisme ecclésiastique n'avoit échappé à
 » ses recherches; il s'étoit attaché sur-
 » tout à faire le vrai sens des livres sa-

F E V R I E R. 1759. 133.

» crés. . . . Les ouvrages qu'il a donnés
» au Public font regretter qu'il n'ait pas
» eu le temps de faire imprimer ceux
» qu'il avoit annoncés, & qu'on atten-
» doit avec impatience, même dans les
» pays étrangers. Un esprit vif & péné-
» trant, curieux & juste, vaste & appliqué;
» une mémoire fidèle, richement meu-
» blée, sans confusion; un tact délicat &
» éclairé; un goût sûr & puisé dans l'ar-
» tiquité; une raison saine & impartiale;
» une imagination féconde & docile,
» singulière & naïve, qui, sans orner sa
» conversation ni son style, ne man-
» quoit jamais d'y répandre un intérêt
» agréable, caractérisoient dans M. l'abbé
» l'Advocat l'homme de lettres, & lui
» avoient acquis une estime qui soumet-
» toit à son jugement la plupart des pro-
» ductions de son temps, & le faisoient
» consulter souvent sur les questions les
» plus épineuses & les plus importantes,
» par les personnes de la plus haute con-
» sidération dans les différens ordres de
» l'état. »

*Elémens généraux de police, démontrés
par des raisonnemens fondés sur la fin
qu'elle se propose; par M. Jean-Henri
Goulobs de Justi, conseiller du Roi*

336 MERCURE DE FRANCE.

d'Angleterre, commissaire général de police des duchés de Brunswick & de Lunebourg, & membre de la société royale de Gottingue; traduit de l'allemand; par M. E***. A Paris, chez Rozet, libraire, rue St Severin, à la rose d'or, *in-12*.

On n'a point de traité complet de police en Allemagne; quelques écrivains l'ont confondue avec la politique, d'autres avec l'économie; ceux qui en ont saisi la véritable idée, ou n'ont pas assez approfondi leur matière, ou l'ont présentée sans ordre & sans méthode. M. Gottlobs ne fait pas difficulté de dire qu'il est le premier qui en donne un système fondé sur la nature même de la chose; il ne trouve pas que les étrangers aient mieux réussi que les Allemands; il trouve beaucoup de parties utiles dans le traité de police de la Mare, le seul dont il fasse cas; mais il y cherche en vain de la liaison & des principes solidement établis. Son propre ouvrage est divisé en trois livres; il parle des terres dans le premier; elles servent à la nourriture & aux habitations des hommes; la culture exige des habitans: on s'en procure en attirant les étrangers, en favorisant la population,

on écartant les maladies ; les moyens qui peuvent remplir ces objets sont du ressort de la Police. Les richesses d'un état forment le sujet du second livre ; l'agriculture & les manufactures en sont les sources ; l'une fournit les matieres premières, l'autre les emploie ; ces denrées supposent nécessairement le commerce ; le gouvernement doit veiller aux moyens de le rendre utile ; & l'auteur entre dans le détail de l'explication de ces moyens. Dans le troisième livre il est question des mœurs , de la conduite des sujets & de la sûreté publique. On présente sur chaque article des principes clairs & précis dont l'ensemble contient la théorie de la police.

L'Italie réformée, ou nouveau plan de gouvernement pour l'Italie, développé dans les très-humbles remontrances du peuple Romain au souverain pontife, pour le rétablissement de l'agriculture, des arts & du commerce ; & dans un traité abrégé des loix civiles ; ouvrage traduit de l'Italien. A Rimini, chez les Freres Albertini ; & se trouve à Paris, chez Desnos, libraire-ingénieur-géographe du Roi de

178 MERCURE DE FRANCE.

Dannemarck, rue St Jacques, au globe, in-12. 1 liv. 10 sols broché.

La brochure qui porte ce titre contient deux ouvrages ; le premier est les remontrances du peuple romain au souverain Pontife ; on y parle avec chaleur de la misère répandue dans l'état ecclésiastique, & des moyens de la dissiper. Sans sortir du respect, on s'y exprime avec assez de liberté ; on s'étend sur-tout sur des objets qui étonnent de la part des Italiens sujets du St Pere. On exhorte le Pape à réprimer la violence & la rapacité des gouverneurs, à soulager le peuple de l'oppression des parens de Sa Sainteté, qu'on accuse d'ambition, d'avarice & de toutes les passions les plus funestes ; on le prie de se débarrasser du soin de nourrir tant de moines oisifs, de bâtir & de décorer tant d'églises ; on lui fait sentir combien il seroit important d'encourager le mariage, de faciliter aux étrangers le moyen de s'établir dans ses états, &c. Le traité abrégé des loix civiles pour l'Italie forme le second ouvrage. Le traducteur a long-temps balancé à le publier, parce qu'il contient plusieurs discussions hardies, dont la religion & le gouvernement peuvent s'alarmer ; il a eu la sagesse de les retran-

cher, & le traité paroît aujourd'hui avec les retranchemens qui le réduisent au tiers. Les chapitres supprimés sont au nombre de douze. Le traducteur se contente de donner une idée de ce qu'ils contiennent. « L'auteur, dit-il, prétend » prouver que le Pape n'est que le premier des évêques du monde catholique, & qu'il n'est par conséquent ni l'évêque universel, ni le législateur général, ni le juge souverain du reste de l'église. Son grand principe, (il est répété entre ses mains) c'est la tolérance absolue en matière de religion; il veut abolir tous les monastères, ceux d'hommes sur-tout; réduire les ecclésiastiques à un très-petit nombre, proscrire les vies des saints, les livres ascétiques & la lecture des SS. PP. dans les sources, supprimer tous les bénéfices qui n'exigent point la résidence, &c. &c. &c. Le machiavélisme est développé dans le cours de cet ouvrage. Le lecteur peut juger par ce que je viens d'exposer, si j'ai dû répandre dans le public de tels principes, présentés dans l'original, avec une liberté qui, souvent, dégénère en licence. » Nous ne pouvons qu'applaudir à la prudence du traducteur.

*Lettre aux auteurs du Mercure. A Paris
ce 4 Décembre 1768.*

Je vous prie , Messieurs , de m'aider à reparer une injustice que j'ai commise sans le sçavoir , & sans le vouloir dans le traité des *canaux navigables* que je viens de donner depuis peu. Mon éloignement pour toute espèce de flateries , m'a engagé à en faire l'hommage à la mémoire d'un des plus grands hommes qui ait jamais paru parmi ceux qui sont connus sous le nom de ministres. Mon amour pour la vérité m'a en même temps attaché une observation que je croyois universellement vraie : j'ai parlé de *Bergier* , auteur de l'histoire des grands chemins de l'Empire. Cet auteur a fait de son livre , cinq dédicaces différentes , sans qu'aucune ait été adressée à l'ami de Henri IV vivant encore ; mais disgracié dans le temps où *Bergier* écrivait. A ce sujet j'ai dit : *qu'à la honte des lettres ou de ceux qui les cultivent , on n'a jamais vu de dédicaces adressées à des ministres dépossédés.* J'apprends avec bien du plaisir que je me suis trompé. *M. Dalember* a de nos jours donné un exemple

F E V R I E R. 1769. 141

de ce désintéressement courageux , & de cette amitié noble qui survit à la faveur d'un Grand , parce qu'elle en étoit indépendante. M. d'*Argenson* dans son exil a eu la consolation de recevoir de la part de ce philosophe généreux un hommage dont une fortune plus constante l'auroit peut-être privé. M. d'*Alembert* est fait pour honorer la littérature dans tous les genres. Je pourrois peut-être observer qu'il est accoutumé à donner des exemples singuliers, & qu'une exception si rare confirme ma remarque plutôt qu'elle ne la détruit. Mais j'aime mieux l'abandonner que la défendre. Plutôt que de continuer à reprocher aux gens de lettres leur insensibilité pour des bienfaiteurs aux pieds desquels souvent ils ne se dégradent que trop pendant la prospérité , je préfère de les exhorter à réserver , comme l'a fait M. d'*Alembert* , les marques de leur reconnoissance pour le temps où les revers de l'objet loué les anno- blissent.

J'ai l'honneur d'être , &c.

L I N G U I T.

142 MERCURE DE FRANCE.

État actuel de la musique du Roi & des trois spectacles de Paris. A Paris chez Vente, libraire au bas de la Montagne Sainte-Genievve 1769.

Ce petit ouvrage est très-commode & très agréable pour ceux qui suivent ou qui aiment les spectacles. Il contient tout ce qu'il est intéressant de connoître. On y trouve le calendrier théâtral, ou l'indication des jours de spectacle & des jours de relâche au théâtre; un discours sur l'effet de la musique; l'état de la musique du Roi; l'académie de danse; une notice sur l'opéra, sur les comédies; l'état actuel des comédiens françois & italiens; les titres des pièces restées à ces théâtres; les spectacles extraordinaires à Fontainebleau, avec un catalogue des principaux ouvrages publiés dans l'art dramatique, & la police concernant le spectacle. Cet état est orné de gravures faites avec soin & parfaitement exécutées.

On trouve chez le même libraire *Fables nouvelles* par M. Peras. *Nihil agere quod non profit*, Phad. 1769 avec approbation & privilège du Roi. vol. in-12 de 80 pages.

F E V R I E R. 1769. 141

Ces Fables sont dédiées à M. S*** le
fils par un épilogue ingénieux. Nous ci-
terons une de ces fables, qui fera connoi-
tre la maniere facile & naïve de l'auteur ;
la morale en est toujours sensible , & le
ton toujours agréable.

L'enfant & les fleurs

Un jeune enfant dans un parterre ,
Avidé de cueillir des fleurs ,
Dit en lui-même il faut me satisfaire ,
Tout m'offre ici mille douceurs.
Voyant une rose vermeille ,
Il voulut d'abord s'en saisir ;
Mais il ne vit point une abeille
Dont l'aiguillon lui fit sentir
Qu'il achetoit bien cher un frivole plaisir.

A C A D É M I E S.

I.

Académie royale des Inscriptions.

L'ACADÉMIE royale des inscriptions &
belles-lettres a proposé , pour le sujet du
prix qu'elle distribuera en 1770 , l'*Exa-
men critique des anciens historiens d'A-
lexandre le Grand.*

F I.

*Séance publique de la Société Littéraire
d'Arras, tenue le 26 Mars 1768.*

M. l'abbé Monlien de la Borere, principal du collège, nouvel associé, prononça son discours de réception, contenant un plan d'éducation fort détaillé, dans lequel tous les enseignemens littéraires sont dirigés vers la morale dont ils forment, pour ainsi dire, un cours complet.

M. l'abbé Pauchet, directeur en exercice, répondit à ce discours. Il lut ensuite des réflexions sur la poésie, terminées par une ode sur le même sujet.

M. Binot, avocat, chancelier de la Société, donna une Dissertation sur les causes & l'époque de l'établissement des communes en France.

Le reste de la séance fut rempli par la lecture d'un mémoire de M. Wartel, chanoine régulier de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi, associé honoraire, sur les limaçons terrestres de l'Arrois.

Cet ouvrage a été depuis imprimé à Arras chez Nicolas, avec des additions où l'auteur s'exprime ainsi, touchant une découverte

découverte annoncée il y a quelques mois dans les papiers publics.

» Les limaçons vivent très-long-temps,
 » quoique privés de parties qui paroif-
 » sent essentielles à la vie des animaux.
 » A la fin d'Octobre 1767, j'ai coupé la tête
 » à plusieurs limaçons qui se font d'abord
 » renfermés dans leur coquille, dont ils
 » ont bouché l'ouverture, comme s'ils
 » avoient été entiers; & ç'a été avec un
 » grand étonnement que dans le mois
 » d'Avril dernier j'ai vu sortir ces ani-
 » maux pleins de vie quoique sans têtes.
 » J'ai écrit aussi-tôt à M. de G... pour lui
 » communiquer cette expérience; il a
 » encore ma lettre. Je fus agréablement
 » surpris, peu de temps après, de trou-
 » ver ce qui suit dans la Gazette de Fran-
 » ce du 3 Juin de cette année.

» *Suivant une lettre écrite d'Italie par*
 » *le pere Boscovich, au sieur de la Conda-*
 » *mine, de l'académie Françoisè & de celle*
 » *des sciences; le docteur Spalanzani, natu-*
 » *raliste, résidant à Modene, a fait une dé-*
 » *couverte très-curieuse en histoire natu-*
 » *relle. Il prétend qu'ayant coupé la tête à*
 » *des limaçons de terre, non seulement ces*
 » *animaux n'en sont point morts, mais*
 » *après s'être retirés quelque temps dans*

G

146 MERCURE DE FRANCE.

» leur coquille , ils en sont sortis de nou-
» veau , pour se promener sur les plantes
» qui leur servent de nourriture. Il ajoute
» même qu'il leur est venu une nouvelle tête
» organisée comme la première. Ce fait est
» trop extraordinaire pour n'avoir pas be-
» soin d'être confirmé par de nouvelles
» observations.

» Je suis charmé que les miennes puis-
» sent appuyer celles du sçavant Italien.
» Au reste je doutois beaucoup, en lisant
» cet article , de la reproduction des têtes
» nouvelles , parce que des limaçons
» à qui j'avois coupé les quatre cornes
» avant l'hiver , n'en avoient pas enco-
» re reproduit ; mais ces cornes ayant
» recru depuis , il ne me paroît plus im-
» possible , que les têtes recroissent de
» même ; & j'espère en faire l'expérience
» à l'avenir.

» Les Limaçons, dit aussi M. de War-
» tel, ne sont pas les seuls animaux qui
» conservent la vie après qu'on leur a
» enlevé quelques parties considérables.
» Les vipères, les couleuvres , les lézards
» vivent long-temps , quoique coupés
» en deux : les fourmis , quand on leur
» a coupé le ventre , sans endommager
» leurs pattes , marchent , quêtent , & se

F E V R I E R 1769. 147

„ faifissent de leur proie , comme si
„ elles étoient entieres &c.

I I I.

*Séance publique de l'académie de Dijon ,
tenue le 7 Août dans une salle du logis
du Roi pour la distribution des prix
destinés par M. Legoux de Gerlan , aca-
démicien honoraire, aux élèves de l'école
de dessin.*

M. Maret Secrétaire , a ouvert la
séance par un discours dans lequel il a
fait sentir l'influence des honneurs sur
la perfection des arts , & a annoncé que
pour augmenter l'utilité de l'Ecole de
Dessin établie par les soins de Messieurs
les Elus de la province , M. Legoux
avoit remis trois médailles , pour être
distribuées aux Elèves de cette école.
Que son intention étoit que l'on donnât
cette année la médaille d'or qui est de
la valeur de cent francs à celui qui auroit
fait le meilleur dessin d'après nature ; la
médaille de vermeil à celui des sculpteurs
qui auroit le mieux modelé aussi d'après
nature , & celle d'argent à l'Elève qui ,
parmi ceux qui travaillent à l'ornement ,
auroit donné plus de graces & de vérité

G ij

à la copie de la bosse , qu'il aura eu pour modèle.

Il a ajouté » les Elèves dont les ouvra-
 » ges auront le plus approché du mérite
 » de ceux qui auront remporté les prix ,
 » recevront une couronne de laurier.
 » C'est pour distribuer solennellement
 » ces prix , qu'on s'est assemblé dans ce
 » Palais , & la séance a été terminée par
 » cette distribution.

M. Legouz a fait alors un discours sur le zèle patriotique & la nécessité d'encourager les talens.

Il a commencé par un court exposé des devoirs mutuels du peuple & des gens en place. A cette occasion il a dit ,
 » c'est sur de si grands principes que
 » Messieurs les Elus des états généraux
 » de cette province , toujours attentifs à
 » faire le bonheur des peuples qui leur
 » sont confiés , toujours occupés de pro-
 » jets vraiment patriotiques , ont établi
 » dans cette ville une Ecole de dessin ;
 » que de talens ce nouvel établissement
 » ne va t-il pas faire éclore ! Vous pou-
 » vez déjà juger de son utilité par les
 » progrès rapides qu'ont fait les Elèves ;
 » mais le temps la rendra encore bien
 » plus sensible ».

M. Legouz prouve ensuite la nécessité d'encourager les talens en faisant voir que les sciences & les arts fleurissent partout où les Artistes furent protégés & encouragés, & il montre par des faits que l'amour de la gloire & celui de la patrie, enflammant les cœurs de tous les Bourguignons, il ne faut pour les exciter aux plus grands efforts, que mettre en jeu ces deux ressorts puissans.

M. Legouz en finissant son discours a invité les citoyens à unir les talens les plus distingués à la magnanimité de leurs ancêtres; il a fait sentir aux Elèves de l'Ecole de Dessin tout ce que la patrie a droit d'attendre d'eux, les a exhortés à regarder les prix qu'on leur propose, moins par la valeur que par l'honneur de les remporter, & s'adressant à S. A. S. Mgr. le Prince de Condé; qui quoique absent nous semble toujours présent; & qui a favorisé l'établissement de l'Ecole de Dessin, & s'en est déclaré le protecteur, il a terminé son discours en disant :

» Et vous, Prince; notre auguste pro-
 » tecteur, successeur & rival des Condés,
 » vous avez fait plier nos ennemis sous
 » le joug de la victoire; aujourd'hui vos
 » bontés nous éclairent, à votre voix

150 MERCURE DE FRANCE

» les talens éclosent. Votre nom sera
» consacré dans nos fastes, comme celui
» d'un héros qui sçait vaincre & pro-
» téger les beaux arts, & gravé dans
» nos cœurs comme celui d'un être bien-
» faisant, d'un génie ami de l'humanité
» qui mérite par ses seules vertus le rang
» glorieux où le sort l'a placé.

M. de Ruffey, en qualité de Vice-Chancelier de l'Académie, M. le Chancelier étant absent, a pris ensuite la parole, & après avoir caractérisé le patriotisme, après avoir assuré que pour le bonheur des peuples, « cette vertu
» existe encore parmi nous ». Après avoir donné, pour preuve, l'établissement de l'Ecole de Dessin en cette ville, il a dit en s'adressant à M. Legouz. « Vous venez
» de démontrer l'utilité de cette Ecole,
» Monsieur, vous avez développé les
» objets de ses travaux, & fait connoître
» la rapidité de ses progrès. Je n'ajoute-
» rai rien à des faits dont nous sommes
» les témoins & les admirateurs : mais
» il est du devoir de l'Académie, dont je
» suis aujourd'hui l'organe, d'annoncer
» au public & à la postérité toute la part
» que vous avez à cet établissement.

M. de Ruffey a rappelé alors toutes

F E V R I È R. 1769. 131

les démarches que M. Legouz a faites auprès de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, & auprès de Messieurs le Elus des Etats Généraux.

M. de Ruffey en finissant a exhorté les Elèves à profiter des avantages que leur procuroit le patriotisme de MM. les Elus & de M. Legouz, & les talens de M. Devosges leur professeur. Il les a engagés à s'efforcer de mériter des récompenses dont l'appareil avec lequel elles étoient distribuées rehaussoit encore le prix. A cette occasion M. de R. a loué avec délicatesse plusieurs personnes distinguées par leur rang dont la présence rendoit l'assemblée aussi brillante que nombreuse.

M. Mater a terminé la Séance par la proclamation des prix. Il a d'abord rendu compte de la manière dont on avoit procédé au jugement des pièces mises au concours, & dans la crainte que les succès des vainqueurs ne les éblouissent, & que l'infortune des vaincus ne les décourageât, il leur a adressé la parole & leur a dit :

» Ne vous laissez pas abbatre, vous
» qui n'aurez pas eu le bonheur d'obtenir les couronnes qui faisoient l'objet
» de votre ambition. Que votre malheur

G iv

» vous engage au contraire à de nouveaux
 » efforts. Votre courage & votre ardeur
 » vous procureront une autrefois de plus
 » heureux succès.

On a fait apporter ensuite les Dessins
 & les modèles qui avoient été jugés di-
 gnes des prix & des *accessit*. Le Président
 de l'assemblée a déchiré les billets qui
 cachotent les noms des Elèves, & on
 a reconnu que le sieur Meunier Dessina-
 teur, avoit remporté le prix de dessin,
 & que le sieur Devaux avoit l'*accessit*.

Que le prix de Sculpture, avoit été
 adjugé au sieur Daudanne dit Duvaudier,
 & l'*accessit* au sieur Mugnier Sculpteur.

Enfin que le sieur Regnier, étoit l'au-
 teur de l'ouvrage d'après la bosse, qu'on
 avoit trouvé digne du prix, & le sieur
 Leglise de celui qui avoit mérité l'*ac-
 cessit*.

On a fait successivement approcher
 les vainqueurs. Ils ont reçu les médailles
 & les couronnes de la main de Madame
 la Marquise de la Tour du Pin qui avoit
 assisté à cette séance, & leur victoire a
 été célébrée par des fanfares de trom-
 pettes & de timbales, qu'on avoit placées
 dans un vestibule voisin de la Salle où
 s'est faite la distribution des prix.

I V.

L'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon , après avoir assisté le 24 Août dernier à une Messe avec motet , suivi du panégyrique de Saint-Louis , prononcé par M. l'abbé Dupré , professeur d'humanité au collège de Besançon , tint l'après midi une séance publique au palais de Grandvelle pour la distribution des prix. Elle en avoit deux à distribuer sur l'éloquence : à l'ouverture des billets , le premier prix fut adjugé à M. *Ethys* , commissaire des guerres , premier secrétaire de l'intendance de Franche-Comté. Le second fut partagé entre M. *Ménard* , licencié en Sorbonne & M. l'abbé *Pralet* , principal du Collège de Lons-le-Saunier ; l'*accessit* fut accordé à Dom Guerrin , prieur des Bernardins de Rosière. Les discours avoient pour objet de prouver , *Combien il est dangereux d'accorder trop de considération aux talens frivoles.*

Le prix d'histoire fut adjugé à Dom *Coudret* , auteur d'un mémoire considérable sur la ville de Vesoul.

Celui des arts fut accordé à M. *Normand* , inspecteur des ponts & chaussées.

154 MERCURE DE FRANCE.

féés , pour un mémoire fort étendu sur les différentes especes de plantes, de graines & légumes dont la culture inconnue ou négligée pouvoit être introduite avec succès : l'importance du sujet & les recherches qu'il avoit occasionnées , fit multiplier les *accessit* en faveur de Mr *Titon* fils , avocat à Lons-le-Saunier , *Rosier* , directeur de l'école vétérinaire à Lyon , & *Pericelly* , négociant à Besançon.

La même académie fit sa rentrée publique le 30 Novembre dernier ; M^r Guillemain de Vaivre , conseiller au parlement & président de l'académie , en fit l'ouverture par un discours fait pour annoncer l'ordre de la séance : ensuite M. le conseiller Droz , remplissant les fonctions de secrétaire , lut l'éloge historique de feu M. le marquis de Montrichard , remplacé par M. le comte de Roussillon , qui , à la même séance , fit son discours de remerciement , & comme l'académie a un statut particulier pour abréger les complimens , & les remplacer par quelque chose d'utile , le récipiendaire lut en même temps une dissertation sur la cause & les effets de l'entrée des Bourguignons dans les Gau-

F E V R I E R. 1769. 155

les. Le président de l'académie lui répondit en peu de mots, ce que l'on pouvoit dire de plus flateur dans ces circonstances.

Après quoi M. l'abbé Talbert lut un poëme, intitulé *le Citoyen*.

M. Seguin, professeur en droit à l'université, fit après cela la description d'une découverte faite sur le territoire de Jallerange à quatre lieues de Besançon, près de Balançon, terre de M. le maréchal de Lorge, d'un ancien château avec des mosaïques & des bains, & d'une voie romaine qui doit conduire à la fixation de l'emplacement de l'*Amagetobrie* des commentaires de César.

La séance fut terminée par un discours de M. l'abbé de Camus, tendant à prouver que les magistrats concourent autant au bonheur des empires que les guerriers.

V.

La société royale établie à Vergers sous le titre d'*Amis de la patrie*, ouvrit le 18 Octobre dernier ses assemblées annuelles qui furent continuées jusqu'au 26. On lut dans ces différentes séances un discours sur la population, sur les causes de sa décadence, & sur les moyens

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

d'y remédier, & un autre sur les devoirs du citoyen ; une dissertation sur tout ce qui peut, depuis le siècle d'Auguste jusqu'à présent, assurer l'opinion où l'on est que le domaine de la Biscaye & les provinces de Guipuzcoa & d'Alava font partie de l'ancienne Cantabrie ; une autre sur l'origine & la formation des métaux, & une troisième sur les prés artificiels ; une lettre sur l'utilité des écrits publics en matière d'économie & de politique, & sur l'importance de cultiver cette science, & une autre où l'on avance que la population ne dépend pas seulement de l'agriculture, mais encore de l'industrie ; enfin on rendit compte des expériences, observations, notices & écrits que divers auteurs avoient fait pendant le cours de cette année relativement à l'agriculture, à l'économie rurale, à l'architecture hydraulique, à la minéralogie, & à la médecine. On examina publiquement dans les mêmes séances, plusieurs élèves sur différentes parties d'études ; & on termina ces exercices par l'annonce de trois prix dont deux de mille réaux, & un de quatre cens ; le premier doit avoir pour objet quelle est la méthode la meilleure & la moins dispendieuse de battre le grain ? Le second,

F E V R I E R. 1769. 157.

quelle est la meilleure des trois espèces de soufflets employés dans les forges, ou de ceux de cuir, ou de ceux de bois, ou des trompes nommées communément Aysarcas? Le troisième, quels seroient les moyens d'augmenter & d'améliorer l'agriculture & les troupeaux, ainsi que les pâturages des montagnes de la province d'Alava.

S P E C T A C L E S.

Académie royale de Musique.

Sandomir Prince de Dannemarck, Tragédie Lyrique, en trois actes, représentée pour la première fois sur le théâtre des Thuilleries le 24 Novembre 1767, a été reprise le Mardi 24 Janvier 1769.

Le Poëme est de M. Poinssinet, de l'Académie des Sciences & Belles Lettres de Dijon, & de celle des Arcades de Rome.

La musique de M. Philidor.

Nous reviendrons sur cet Opéra dans le prochain Mercure, il suffit de dire à présent que le Poëte & le Musicien ont fait à cette reprise des changemens heu-

158 MERCURE DE FRANCE.

reux, qui ont rendu la scène plus vive, & le spectacle plus intéressant. Les principaux rôles ont été parfaitement exécutés par Messieurs Gélén, Legros, Larrivée, & par Mesdames Larrivée & Duplant. Les ballets dessinés avec beaucoup d'art & de goût, ont eu le plus grand succès. On a beaucoup applaudi la pantomime noble & expressive de M. Gardel & de Mademoiselle Heinel, qui représentoient dans leur danse les caractères de l'amour. Mesdemoiselles Guimard, Allard, Mion, Pietrot, Duperray ont reçu les applaudissemens les plus vifs. Messieurs Diuberval & Lani, par la force & la précision élégante de leur pas, & M. Vestris par la majesté & la perfection de sa danse, ont fait le plus grand plaisir. Les arts semblent s'animer par une noble émulation. La poésie cherche & trouve de nouveaux effets en consultant les passions, & substituant leur action énergique à la place du merveilleux de la fable; la musique franchit le cercle qu'elle s'étoit circonscrit; elle ose faire entendre les accens de la douleur, de la plainte, de la fureur, de la terreur, & nous peindre les sentimens d'un cœur agité. La danse devient dramatique & pittoresque. Elle n'a jamais été si exercée avec tant de succès.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Hilas & Silvie, Pastorale, &c. Par M.
Rochon de Chabannes, &c. à Paris
chez la Veuve Duchesne *.

Nous avons promis de remettre cette pièce sous les yeux de nos lecteurs, lorsqu'elle seroit imprimée. Elle est dédiée à Mademoiselle Dangeville, cette actrice célèbre qui a signalé sur la scène le talent le plus parfait qu'on ait connu, parce qu'elle le devoit tout entier à la nature. » L'Europe, lui dit M. Rochon, vous a nommée sa première actrice, les gens de lettres vous ont reconnue pour leur Juge, & ceux qui ont le bonheur de vous connoître, vous regardent comme la femme la plus aimable, & l'amie la plus intéressante.

Suit une préface, où l'auteur avoue qu'il doit à Shakespear l'idée de *son monstre*, c'est-à-dire du jeune homme que les Nymphes de Diane prennent pour un monstre. Il se justifie sur les équivoques que quelques spectateurs bien délicats sans doute, lui ont reprochées. » Si

* On trouve chez le même libraire les *Valets Maîtres*, ou les tours du carnaval, comédie en prose & en un acte du même auteur.

160 MERCURE DE FRANCE.

» l'on veut des Comédies, dit-il, qu'on
 » n'ôte pas aux auteurs les moyens d'être
 » gais, & l'équivoque après l'intrigue
 » & la situation, en est un des plus surs.
 » Quel mal fait une plaisanterie, quand
 » elle est gazée? La personne instruite
 » lève le voile, la jeune fille le laisse,
 » & personne ne se corrompt.

M. Rochon ajoute. » La musique ins-
 » trumentale & vocale de cette pièce
 » est de M. Gossec, & le public en a été
 » généralement enchanté. Elle est char-
 » mante. Son ouverture qui annonce les
 » fêtes de Diane est du plus grand effet.
 » L'air des songes est délicieux, le diver-
 » tissement est de la plus grande gaîté.
 » Je ne dis rien des airs que l'on a chan-
 » rés. Ils sont imprimés, & tout le mon-
 » de les fait par cœur.

La préface finit par des conseils que
 l'auteur donne aux Directeurs de pro-
 vince qui pourroient jouer sa pièce: Il
 décrit les habillemens des différens per-
 sonnages, & ajoute. » Je ne conseille
 » pas de donner le rôle de l'amour à
 » un jeune homme, à moins qu'il ne soit
 » jeune & charmant.

Le fond de la pièce est connu. Nous
 nous contenterons d'en citer quelques
 traits. Voici par exemple la scène du
monstre.

F E V R I E R. 1769. 161.

Céphise dit à la jeune Silvie.

Eh ! bien , ma chere amie ,
Pourquoi cette langueur , cette mélancolie !
Vous ne vous plaisez plus à vivre parmi nous ,
A répéter nos fanfares guerrières ,
A vivre dans les bois à la chasse des Loups ,
Bravant l'arc à la main les bêtes les plus fières ?

S I L V I E.

Ne me rappelez pas ces fûtes homicides ,
Où dans le sein des animaux timides. . . .
Ah ! quelle horreur ! & comment nôtre bras ,
Peut-il trancher ainsi d'heureuses destinées ,
Non , pour se signaler par de tels attentats
Je ne crois pas que les Nymphes soient nées.

C E P H I S E ,

Et pourquoi , s'il vous plaît ?

S I L V I E.

Pour de plus doux penchans ,
Pour des plaisirs plus purs & des pécils moins
grands.

Je poursuivois un jour un cerf des plus ardens ,
La chaleur de la chasse , à travers les campagnes ,
Avoit su m'entraîner bien loin de mes compagnes.
Un monstre tout à coup à mes yeux se fait voir ,
Marchant sur ses deux pieds d'une grace incroya-
ble ,

162 MERCURE DE FRANCE.

Le front , l'œil comme nous , mais le menton plus
noir ,

A peu de chose près à nous autres semblable.

Moi , j'ajuste mon arc pour l'abatre à l'instant.

O ! prodige ! ma bonne ! O ! miracle étonnant !

La bête parle & m'appelle Silvie ;

Et me reproche en soupirant

Le barbare dessein de lui ravir la vie.

Je suis épouvantée, & cependant hélas !

Reffentant un transport que je ne conçois pas.

Mais bientôt , je me lasse & détourne la tête ,

Et j'aperçois la pauvre bête

Sur ses genoux , & me tendant les bras.

C E P H I S E.

Dites la patte.

S I L V I E.

Soit. La patte n'y fait pas.

Ah ! ma bonne ! ah ! ma bonne , après ce grand
prodige ,

Puis-je encore chasser ?

C E P H I S E

Quelle erreur ! Quel vertige !

Vos yeux vous ont trompée ? & dans l'horreur des
nuits ,

Un vain songe abusant vos crédules esprits. . . .

S I L V I E.

Non , c'étoit en plein jour , en plein midi , vous
dis-je , &c.

F E V R I E R. 1769. 163

Silvie fait à peu-près les mêmes raisonnemens que Lucinde dans l'oracle. Elle cite les mêmes exemples, elle peint les caresses des oiseaux, le tourtereau suivant la tourterelle,

La belle a peur tout comme nous je pense ,
Et le plaisir l'emporte sur la peur.
Elle ouvre un bec pour sa défense ,
Mais qui ne sert qu'à son bonheur.

Cette idée est très-jolie.

Regardez-les l'un de l'autre idolâtre ,
Baïsser, lever leurs cous d'albâtre,
S'attendre, se chercher, courir, se becqueter
Et bec à bec voler sans se quitter.

L'un de l'autre idolâtre, est une faute de grammaire. Il faut absolument le pluriel *idolâtres*. La même faute se trouve dans la scène suivante.

Et convenons d'un fait incontestable ,
Que cette différence est des plus favorable.

Il faut *favorables*, & de plus pour que la construction soit françoise, il faut mettre *convenons d'un fait, c'est que*, &c. *c'est*, ne peut pas être retranché.

Sur-tout qu'en vos écrits la langue révérec,

164 MERCURE DE FRANCE.

Dans vos plus grands excès vous soit toujours
sacrée. *Boileau.*

Mais il faut convenir aussi que ces fortes de fautes doivent se pardonner à l'enthousiasme de la composition, lorsque l'ouvrage d'ailleurs est plein de chaleur & d'ame, lorsque les vers sont bien tournés, que les personnages disent ce qu'ils doivent dire, &c. Aussi nous ne reprocherons pas à M. Rochon quelques autres inexactitudes de langage, comme *oui, formes tout espoir*, & dans un autre endroit, *ce n'est pas trop flatteur*, &c.

Hilas se présente à Silvie qui veut fuir.

Ah ! Cruelle, arrêtez.

S I L V I E.

Ah ! Oui, pour m'exposer à vos méchancetés,
Je ne m'y fierai pas.

H I L A S.

Quel trouble vous accable ?

S I L V I E.

N'êtes vous pas un homme ?

H I L A S.

Eh ! bien, que craignez-vous ?

S I L V I E.

Tout ce qu'on en peut craindre.

F E V R I E R. 1769. 165

H I L A S.

Il est à vos genoux.

S I L V I E.

C'est encor pis. Ah ! si tu ne t'arrête ,
Mon arc est en état , & mes flèches sont prêtes.
Crains ma vengeance & mon courroux.

H I L A S.

Je ne crains que ta haine , &c.

Silvie entend du bruit , elle voit ses
compagnes , elle tremble pour les jours
d'Hilas. Elle lui indique une retraite
inaccessible , & s'éloigne. Doris , autre
Nimphe , apperçoit Hilas , mais il ne lui
parle pas. Elle en est très piquée , & dit
à Silvie qui revient.

Eh ! bien , j'ai vu ta bête merveilleuse ,
Elle a bien de nos traits , mais ne voit , ni n'entend.
Et parle encore moins , elle va cheminant ,
Comme un ours , un lion , un cerf , un éléphant ,
Sans détourner la tête , écouter , ni répondre , &c.

L'amour arrive & veut rassurer Silvie ,
mais il ne rassure que Doris qui paroît
résolue à aller chercher le monstre qu'elle
ne craint plus.

*Silvie s'endort, & l'amour l'enchaîne
avec des fleurs.*

Voilà mes fers, & je commande
Et sur la terre & dans les cieux ;
Avec une simple guirlande
Je mène en lessé & les Rois & les Dieux.

Hilas revient.

Enfin je puis contempler ses attraits ,
Sans allarmer sa pudeur ingénue.
Mais de quel vain plaisir s'enivre ici ma vue !
C'est un larcin que je lui fais.
Ce n'est pas à l'amant qu'on ne veut pas enten-
dre ,
A profiter d'un tel moment :
L'objet aimé, lui seul, ne craint pas de sur-
prendre ,
C'est toujours lui que l'on attend.

Ce madrigal est d'une tournure ingénieuse. La scène suivante entre Hilas & Silvie enchaînée, est agréable & intéressante. Silvie est d'abord effrayée de ses chaînes & de la vue d'Hilas. Elle frémit de crainte lorsqu'il lui avoue que c'est l'amour qui a tissé les liens qui la retiennent.

S I L V I E

Mais toute la nature est libre en ses amours ,
L'oiseau soupire & bat de l'aile.

H I L A S.

Mais toute la nature avec le même zèle,
Se cherche, se rapproche, & tu me suis toujours.

S I L V I E.

Encore un coup détache cette chaîne,
Et je croirai tout ce que tu voudras.

H I L A S.

Vas, tu ne croiras rien que ton injuste haine,
Et sûrement tu me refuseras.
Pardonne si ma main incertaine, tremblante,
Se refuse à remplir les ordres d'une amante,
Tout ces liens n'enchaînent que ton bras,
Mais ils trompent ta haine, ils arrêtent tes pas.
Je suis à tes genoux, tu ne peux t'en défendre,
Je te parle d'amour & te force à m'entendre.
Je contemple un front doux où siège la candeur,
Des yeux où le plaisir se mêle à la pudeur,
Et tu ne peux malgré ta retenue,
Ni cesser de me voir, ni me ravir ta vue.

S I L V I E.

Ne peux-tu m'arrêter sans enchaîner mes pas,
Persuade mon cœur & ne l'alarme pas

Hilas se résout enfin à dénouer la
guirlande; il s'y résout en gémissant.

S I L V I E.

D'où vient que tu gémis , & quels sont tes
malheurs ?

H I L A S.

Chaque nœud que je romps est mouillé de mes
larmes ;

Je voudrois le ferrer quand ma main le délie.

Te voilà libre & j'attends le trépas ;
Eloigne toi, Nimphe trop insensible ;
Fuis , mais en me quittant ne te détourne pas !
Tu me verrois dans ce moment terrible ,
Mourir en te laissant échapper de mes bras.

S I L V I E.

Non , tu ne mourras point , je cède à ta tendresse ;
De mes soupçons je reconnois l'abus ,
Ils sont détruits par ta délicatesse ,
Ma main est libre , & mon cœur ne l'est plus.

Doris vient raconter la victoire que
l'amour qui s'est enfin fait reconnoître ,
a remportée sur les Nymphes de Diane.
Il leur a amené un peuple entier d'amans ,
& l'on va célébrer son triomphe par des
danfes & des chants.

La pastorale dramatique est un genre
de poésie très-aimable , lorsque la fable
en est neuve & piquante , lorsque le style
est

F E V R I E R. 1769. 169

est plein de ce naturel élégant qui joint la finesse à la douceur , lorsque la musique & la danse s'entremêlent à propos aux tableaux divers que forme l'action , lorsque des scènes d'une gaité décente & ingénue contrastent avec les scènes d'intérêt , & amusent l'esprit tandis que l'ame se repose. Tel est ce genre lorsqu'il est bien traité; voyez Issé.

Les Etrennes de l'Amour, comédie ballet; les paroles sont de M. Cailhava , & la musique de M. Boyer.

Nous avons déjà dit un mot de cette pièce. Nous allons en rapporter quelques morceaux.

La 4^e scène se passe entre l'Amour , Mondor & un Abbé.

L' A B B É.

L'aimable fils de Cipris n'ignore pas que je suis sous ses étendards.

L' A M O U R.

Votre uniforme me l'annonce.

L' A B B É.

Au moins je ne suis encore qu'un petit
H

170 MERCURE DE FRANCE.

Abbé volontaire, & l'offre de ma main
peut accompagner celle de mon cœur.

L' A M O U R.

C'est fort bien, mais peu m'importe...

L' A B B É.

Une veuve douce, modeste, aimable, avoit juré de fuir votre empire, & quoique stylé à rendre les femmes parjures à de pareils sermens, ma conquête m'a beaucoup coûté.

M O N D O R.

Parbleu je désire qu'elle vous ait coûté autant que la mienne; je donnai hier à ma comtesse, pour ses étrennes, une fête de vingt mille livres.

L' A B B É.

Bà... Et moi, j'ai présenté ce matin à ma belle un madrigal délicieux, en vérité.

L' A M O U R.

Vous-êtes tous les deux certains d'un retour bien tendre!

L' A B B É.

Je ne suis pas vain; mais je puis me

F E V R I E R. 1769. 171
flatter d'être aimé prodigieusement ; avec
tous les talens d'Ovide on trouve aisé-
ment des Corines.

M O N D O R.

Je suis sûr de mon fait aussi. Plutus
court la poste sur vos terres ; donnez-
moi , si vous le pouvez , une Pénélope à
réduire , je lui enverrai tant de navettes
d'or... tant de navettes d'or , que sa toile
sera bientôt achevée.

L' A M O U R.

Avant de vous récompenser , il est
bon que je parle à la Dame qui paroît
(*à part*) voilà deux originaux d'espece
différente qui vont être bien humiliés !

M O N D O R *à part.*

C'est ma Comtesse.

L' A B B É , *à part.*

C'est mon incomparable veuve.

M O N D O R *bas à l'Amour.*

Ma fête n'a pas été inutile , on vient
se féliciter avec vous de m'avoir cap-
tivé.

H ij

L' A M O U R, *malignement.*

Vous-êtes un heureux mortel.

L' A B B É, *bas à l'Amour.*

Ma belle veuve a médité sur mes vers ; elle vient prier le dieu des cœurs de lui conserver le mien.

L' A M O U R, *d'un ton railleur.*

Rien ne vous a résisté.

L A C O M T E S S E.

L'amour veut-il permettre que je lui fasse une révérence ? Ah ! vous voilà, Monsieur Mondor... *à l'Amour.* Je me flatte d'avoir une réputation formée dans votre empire... Eh ! c'est encore le petit Abbé. *à l'Amour.* Sans doute que mon nom est gravé en lettres d'or dans vos temples ; mais en vérité, c'est que je suis enchantée de me trouver ainsi en pays de connoissance.

L' A M O U R.

Vous arrivez à propos, Madame, pour décider auquel de ces Messieurs je dois votre cœur. Ils pensent tous deux l'avoir rangé sous mes loix.

F É V R I E R. 1769. 173
Mondor veut parler de sa fête.

L A C O M T E S S E.

A propos , de votre fête , je vous félicite , elle vous a fait honneur dans le monde... Je ne sçais pas trop pourquoi : lorsqu'on a fait l'éloge de votre cuisinier , de vos musiciens , de votre artificier , du demi - bel esprit qui ordonne tout cela , vous m'avouerez qu'il ne vous reste qu'un bien petit mérite.

Mondor est éconduit , & de désespoir il va se marier.

L'AMOUR *lui chante le couplet suivant.*

Que votre dessein sçait me plaire ,
Vous serez un très-bon époux.
Pour venir solâtrer chez vous
Je quitterai souvent Cythere ;
En attendant recevez mon bandeau ,
C'est le meilleur cadeau
Que je puisse vous faire.

L' A B B É.

Un amant disgracié ne rit que du bout des lèvres ; me traiterez vous aussi cruellement ?

H iij

LA COMTESSE.

Comme vous le méritez.

L' A B B É.

Je suis trop flatté.

LA COMTESSE.

En effet , le moyen de lui résister !
il est tout charmant , au moins mon pe-
rit Abbé !

L' A B B É.

De grace épargnez ma modestie,
à l'Amour.

Vous entendez.

L' A M O U R.

Mieux que vous.

LA COMTESSE.

Oh ! ça , devinez le motif qui m'a en-
gagée à souffrir vos assiduités.

L' A B B É.

Un fat diroit hardiment que c'est son
mérite ; mais je n'ose.

F E V R I E R. 1769. 173

L A C O M T E S S E.

Et vous faites bien. Je voulois simplement voir si votre déclaration seroit galante , spirituelle ou maussade.

L' A B B E' à l'Amour.

Madame plaisante.

L' A M O U R.

Oui , la plaisanterie commencé à devenir sérieuse.

L A C O M T E S S E.

Sçavez-vous quelle est à-présent ma plus forte envie.

L' A B B E'.

Mais celle de me fixer , je pense.

L A C O M T E S S E.

Tout au contraire , celle de voir sur quel ton vous recevrez votre congé ; allons, Monsieur l'Abbé, un petit madrigal pour chanter votre retraite.

L' A B B E'.

Quel vertige ! je tombe des nues.

H iv

L' A M O U R.

**Vous avez tort , pourquoi ne pas
faire un choix conforme à votre état ?
Ecoutez-moi ?**

Il chante :

**Un militaire sémillant
Qui ne veut plaire qu'en passant,
Doit de la coquette
Brûler la conquête.
Qu'un robin doucereux,
Près d'une beauté rigide,
Par son air timide,
Hâte l'instant d'être heureux.
Chez une joueuse,
Un financier a droit,
Sur une carte malheureuse
Peut s'établir un droit ;
Mais la fausse prude
Qui veut ménager en secret,
Une tendre habitude
Est le lot du petit collet.**

**Tenez , je vous fais présent de mes
tablettes. Vous y trouverez le nom des
femmes qui affichent la réforme. Faites-
en votre profit.**

F E V R I E R. 1769. 177

L A C O M T E S S E.

En effet , ne vous adressez plus dans le monde , à ce qu'on appelle une jolie femme, vous partageriez à la vérité , avec son sapajou , son perroquet & ses femmes , l'honneur de l'amuser à sa toilette ; mais qu'est - ce en comparaison du rôle intéressant que vous pourriez jouer auprès de ces beautés que l'âge rend défectueuses ... vous m'entendez ?

L' A B B E.

On ne peut pas mieux , Madame : je me suis trop pressé de vous adresser mes vœux ; je conviens de mes torts ; mais le bonheur de vous plaire me paroît trop précieux pour le perdre de vue , & j'espère que dans deux ans , oui dans deux ans à peu près , vous voudrez bien recevoir mon hommage. *à l'Amour.* Je suis enchanté de votre présent. *à la Comtesse.* Et flatté du plus tendre espoir : dans deux ans donc , ma belle Dame... Oui , dans deux ans.

Il y a de l'esprit & de la finesse dans cette scène , qui a été très-bien jouée.

Madame VESTRIS a joué trois fois le
H v

178. MERCURE DE FRANCE.

rôle d'Alzire, le samedi 21, le lundi 23, & le dimanche 29 Janvier; toujours avec le même succès. M. Lekain s'étant trouvé incommodé le jour de la seconde représentation, ce fut M. Molé qui joua le rôle de Zamore dans cette tragédie sublime, le chef-d'œuvre du grand homme qu'avec la plus saine partie des gens de lettres nous oserons nommer, avant la postérité, le plus dramatique de tous les auteurs qui ont illustré la scène.

Ce fut un spectacle très intéressant pour les amateurs de voir le rôle de Zamore rempli successivement par deux grands acteurs d'un genre différent, avec la diversité des moyens & des organes que la nature leur a donnés.

La veille on avoit donné une représentation de Dupuis & Desfronais, drame plein d'intérêt dans l'action, & de vérité dans les détails, où l'auteur trouve le secret d'attacher si fortement avec un fonds si simple. Cet ouvrage fut joué avec autant de sensibilité qu'il étoit entendu des spectateurs, par M. Brizard & M. Molé, & par Madame Préville, dont le jeu noble & vrai devient plus cher aux spectateurs éclairés, à mesure qu'ils en apperçoivent toutes les finesse & toutes les ressources.

F E M M E R. 1769. 179

On a donné le jeudi 26 Janvier 1769,
la premiere représentation de l'*Orphelin
Anglois*, drame en trois actes & en prose.
Nous en rendrons compte dans le prochain
Mercure.

COMÉDIE ITALIENNE.

ACTEURS:

LUCILE. Mde Larnette.
TIMANTE. M. Larnette.
DORVAL pere. M. Nainville.
DORVAL fils. M. Clairval.
BLAISE. M. Caillot.
JULIE. Mlle Desglans.

*Le théâtre représente un cabinet de toi-
lette.*

LUCILE est occupée de sa coiffure le jour de son mariage, dit-elle, le plus beau jour de sa vie. Blaise, son pere nourricier, en sera témoin. Quoiqu'il pleure encore la perte de sa femme, il ne pourra s'empêcher de partager le bonheur de Lucile. Dorval son amant arrive avec transport. Jamais Lucile ne lui parut si

H vj

180 **MERCURE DE FRANCE.**

belle. Il craint que son bonheur ne soit
un songe.

A I R :

Quel reveil ! Quel enchantement !

Autour de moi dans ce moment

Le charme heureux du sentiment

Répand une volupté pure ,

Et comme vous tout est charmant ;

Des fleurs qui parent la verdure

Nous allons être couronnés.

Ce jour brillant est la peinture

Des jours qui nous sont destinés.

Tout s'embellit dans la nature

Aux yeux des amans fortunés.

Timante vient en robe de chambre ;
il ressent la félicité de ses enfans ; il en
fait la fienné.

Nous ferons bonne chère ,

Chacun son rôle , & c'est le mien ;

A la nœce de ma Lucile

La belle humeur présidera ;

Si l'envie nous vient de la ville ,

A la ville au plus vite il s'en retournera.

A I R :

Autour de moi j'entends , je veux

Que tout le monde soit heureux ;

On perd tout ce que l'on entasse;
 C'est pour repandre que j'amasse:
 Autour de moi j'entends, je veux
 Que tout le monde soit heureux.

De tant de bien

Hélas! Que faire?

Mon nécessaire

A moi n'est rien.

Un toit paisible où je sommeille,
 Un bon dîner, un bon habit,
 D'un bon vin qui me rejouit
 A mes repas une bouteille,
 Et tout est dit.

Quand j'ai dîné, quand j'ai dormi;
 De tant de bien, hélas! Que faire?

Oh! je sçais bien qu'en faire,

Une bonne affaire.

D'un malheureux faire un ami.

On perd tout l'or que l'on entasse, &c.

Il demande à Dorval si son pere est
 levé.

La noblesse

Est paresseuse en temps de paix;
 Ce n'est pas un reproche au moins que je lui fais;
 Car je voudrois que la mollesse
 Fût le prix des travaux guerriers:

182 MERCURE DE FRANCE

Et je respecte la vieillesse
Qui repose sur ses lauriers.

Dorval paroît aussi en robe de chambre. Il trouve Lucile charmante ; chez nos enfans point de façons , dit Timante :

Nous y ferons toujours les maîtres ;
Ma fille , je m'en tiens aux mœurs de nos ancêtres.
Je sçais bien qu'aujourd'hui l'on fuit ses vieux
 parens ,
Comme de vieux censeurs & d'ennuyeux tyrans ;
Mais garde-toi de jamais prendre
 Cet usage dénaturé.

On apporte du thé & du vin de Rota pour le déjeuner. Ils chantent leur bonheur , & c'est dans ce moment que se forme le *quatuor*, morceau admirable pour l'expression , & dont l'effet ne peut ni se peindre ni se deviner.

Blaise que Lucile attendoit avec impatience , arrive enfin ; la tristesse est sur son visage ; on le laisse un moment seul , parce qu'il survient du monde.

Ce beau lieu , tout ce qui l'habite ,
Tout quitter pour venir être pauvre avec moi ?
C'est inutile , il faut d'abord être honnête homme

F E V R I E R. 1769. 183

On ne peut sans cela vivre en paix avec soi.
On se sent là je ne sçais quoi,
Et l'on ne dort pas d'un bon somme.

A I R :

Ah ! ma femme , qu'avez-vous fait ?
Méchante mere !
De la misère
Voilà l'effet.

La pauvre enfant ! quelle pitié !
Elle a pour moi tant d'amitié !
Et moi je viens lui percer l'ame !
Ah ! ma femme , &c.

Elle aime un amant qui l'adore ,
Un jour de plus , une heure ecore

Ils alloient être unis.
Hélas ! fille trop chere !
Du crime de ta mere
C'est toi que je punis.
Quitter ces beaux habits !
Retourner au village !
Y presser mon laitage !
Y garder mes brébis !

La pauvre enfant ! &c.

On ne sçait rien , si je me tais ;
Ma fille est à son aise ,
Et son cœur est en paix.

Que dis-tu , Blaise ?
Que je me taise ?

184 MERCURE DE FRANCE.

Jamais , non , non , jamais.

On ne sçait rien...

Ma femme est morte ;

On ne sçait rien. . .

Eh ! bien ,

Qu'importe ?

Je le sçais bien ;

La bonne foi ;

Voilà ma loi.

La musique de ce monologue , soutenue du jeu pathétique de l'acteur attrache des larmes. Lucile s'est enfin échappée pour venir joindre Blaise.. Je viens vous affliger , lui dit-il.

On va vous marier , c'est pour vous une fête ;
Et moi je viens la troubler.

.
Tout vous rit , tout vous plaît dans ce lieu magnifique.

Un pere opulent , un époux
Riche , aimable & digne de vous ;
Quelle comparaison avec mon toit rustique !
Mais , ma fille , crois-moi , sans faire des jaloux ;
On peut être heureux parmi nous ,
Avec la paix & l'innocence ;
Et la fortune & la naissance
N'ont pas de biens plus vrais , ni de plaisirs plus
doux.

F E V R I E R. 1769. 285

L U C I L E.

Hélas ! que j'aime à vous entendre
Avec un sentiment si naïf & si tendre ,
De votre obscurité vanter ainsi les biens !

B L A I S E.

Estime-les, ma fille, ils vont être les tiens :
La fortune a changé de face ,
Ton malheur est d'avoir commencé d'en jouir.

L U C I L E.

Que dites-vous ? Quelle disgrâce !

B L A I S E.

Il n'est plus temps de s'éblouir.

L U C I L E.

Comment !

B L A I S E.

Chez moi l'enfant qui fut mis en nourrice ;
Ce n'est pas toi.

L U C I L E.

Qu'entends - je ?

B L A I S E.

On fit à mon insçu
Cet échange qui m'a déçu ;

186 MERCURE DE FRANCE.

Ta mere a révélé son coupable artifice.

Elle a trompé Timante.

LUCILE *se jettant dans ses bras.*

Ah ! mon pere !

BLAISE.

Je sens.

Combien je suis cruel. Hais-moi, j'y consens.

Mais j'ai dit ce que j'ai dû dire.

LUCILE.

Mon pere !

BLAISE.

Adieu, je me retire.

LUCILE.

Quoi ! vous m'ôtez mon seul appui ?

Ah ! puisque je retrouve un pere,

Laissez-moi pleurer avec lui,

Non pas ma honte ; hélas ! mais celle de ma mere.

Elle a donc fait l'aveu de ce crime caché ?

BLAISE.

Hélas ! crois-tu que je l'invente ?

LUCILE.

Ah ! Dorval ! C'en est fait, le voile est arraché ;
Pardonnez la douleur, les regrets d'une amante.

F E V R I E R. 1769. 187

Non , je ne rougis point d'un pere homme de bien ;
Et le sort que m'eût fait Timante
Ne me fait point haïr le mien ;
Mais Dorval , mais l'amant que j'aime ,
Hélas ! que j'aimerai toujours !

B L A I S E.

Ma fille , à tes regrets je laisse un libre cours ;
Mais tu sçais ton devoir , je m'en fie à toi-même.

L U C I L E.

Ne vous éloignez-pas.

B L A I S E.

Ma fille , j'attendrai.

L U C I L E.

Il attendra ! je le suivrai.

Elle déplore son infortune & celle de Dorval. Il paroît & la trouve en pleurs. Elle sort sans vouloir lui en dire la cause , mais en lui annonçant qu'elle ne doit plus le voir. Il demande à sa suivante Julie l'explication de ce changement si subit. Elle lui répond que Blaise seul en doit sçavoir le mystère , que c'est depuis son entretien avec Lucile qu'elle a paru si affligée. Blaise reparoît & Dorval s'adresse

188 MERCURE DE FRANCE.

à lui ; il veut absolument sçavoir quel obstacle s'oppose à son bonheur.

B L A I S E.

C'est à Lucile à vous le dire.

D O R V A L.

C'est à toi. Je veux le sçavoir.

Parle, parle, ou crains ma colere ;

L U C I L E *paroissant avec Timante.*

Modérez-vous, Dorval, & respectez mon pere.

D O R V A L.

Lui ! votre pere !

T I M A N T E.

Il l'est ! j'en suis au désespoir !

D O R V A L.

Lui !

T I M A N T E.

Blaïse en a la preuve, & je viens de la voir.

D O R V A L.

Blaïse le pere de Lucile !

L U C I L E.

Dorval, épargnez-vous une plainte inutile.

F E V R I E R. 1769. 189

Vous perdre est mon malheur, le suivre est mon
devoir.

Adieu.

Timante & Dorval la retiennent.

T I M A N T E à Blaise.

Tu me fais bien du mal.

B L A I S E.

Hélas ! je le partage.

T I M A N T E.

Vas, je ne t'en aime pas moins :

Je t'en estime davantage.

Mais moi me voilà seul & dans l'affliction ;
Riche , mais bientôt vieux , délaissé , sans famille :

Blaise est bien plus heureux , il retrouve sa fille ,

Et fait une belle action.

Vous pleurez tous ; mon sort vous touche & vous
afflige.

Eh ! bien , pourquoi vous affliger ? !

A nous quitter qui vous oblige ?

Si le sort est injuste , il faut le corriger.

Lucile , laissons dire Blaise ;

Comme nous qu'il soit à son aise ;

Et qu'il laisse en paix mes vieux jours.

Sois ma fille , je veux que tu le sois toujours.

Dorval le fils transporté de joie , ajou-

190 MERCURE DE FRANCE.

te qu'il faut garder le secret sur la naissance de Lucile , mais elle s'y oppose ; & à l'exemple de son pere , elle ne veut rien déguiser. Timante se charge de porter la parole , & de dire tout au pere de Dorval. Celui-ci paroît. Timante lui demande s'il tient au préjugé de la naissance. Dorval lui répond :

De ceux de mon état je n'ai point la foiblesse ;
Et pour moi l'habitude à penser noblement
Fait tout le prix de la noblesse.

.

T I M A N T E.

Et si je vous dis que Lucile
Eut de pauvres gens pour aïeux ;
Des laboureurs ?

D O R V A L pere.

Eh ! bien des laboureurs ; tant mieux
C'est une classe honnête autant qu'elle est utile

T I M A N T E.

Ah ! que c'est bien penser !

D O R V A L pere.

Et qui les avilit ?
L'ingratitude & la sottise ;
Moi j'estime , quoi qu'on en dise ,
L'honnête homme qui me nourrit.

F E V R I E R. 1769. 191

Enfin le fatal secret échappe de la bouche de Timante; & Dorval apprend que Lucile est fille de Blaise.

T I M A N T E *avec inquiétude.*

Eh! bien?

D O R V A L pere.

Vous m'avez interdit!

T I M A N T E *tristement*

Faut-il congédier la fête?

D O R V A L pere.

Non, mon ami, Blaise est honnête;

Et sa probité l'ennoblit.

T I M A N T E.

Venez mez enfans; la noblesse

Avec nous veut bien s'oublier.

D O R V A L pere.

Ce n'est point se méfallier

Que d'admettre chez soi l'honneur & la sagesse

.

B L A I S E.

Monsieur, nous n'oublierons jamais ce que nous sommes.

D O R V A L pere.

Mon ami, trop heureux les hommes.
Qui par le cœur sont vos égaux.

La pièce est terminée par une petite fête de village.

Il y a de l'intérêt dans cette comédie. Si on ne le trouve pas aussi développé, aussi approfondi à la lecture qu'à la représentation, c'est qu'il faut se souvenir que le poète asservi au musicien, doit lui laisser beaucoup à faire & atténuer ses propres forces pour mettre en jeu les siennes. L'ouvrage est en général écrit avec autant de facilité que de naturel. Il n'y a point d'affectation d'esprit, ce qui est le plus grand défaut après la platitude; il y a des vers très-heureux, & sur-tout il règne d'un bout de la pièce à l'autre une sorte d'enthousiasme de bonté & de vertu qui se communique au spectateur, & qui lui fait éprouver le sentiment le plus doux pour les âmes honnêtes, celui de voir exprimer ce qu'elles ressentent; mais il faut absolument la voir représenter pour connoître tout ce qui résulte de l'accord heureux de la musique & des paroles, & du jeu d'acteurs tels que M. Caillot & M.

F E V R I E R. 1769. 193
M. Laruette , qui ont reçu de la nature
tous les dons nécessaires pour concevoir
fortement un ouvrage , & exécuter ce
qu'ils ont conçu.

S C I E N C E S.

A S T R O N O M I E.

On a annoncé dans le Mercure de Janvier que
M. Euler a résolu le problème des trois corps. La
lettre suivante donne une idée plus exacte de son
travail sur ce sujet.

*LETTRE écrite par M. L. EULER , aux
différentes académies dont il est membre.*

MESSIEURS , ayant l'honneur d'être
agréé à votre illustre corps , je prends
la liberté de vous rendre compte ,
des travaux dont je me suis occu-
pé depuis la perte de ma vûe , & à la-
quelle ont suppléé M. Krafft & mon-
fils aîné , qui , en exécutant mes idées ,
les ont souvent poussées plus loin par
leurs propres lumières.

Le premier ouvrage que j'ai entrepris ,
est la *Dioptrique* , & M. Krafft est le seul

194. MERCURE DE FRANCE.

qui m'a aidé dans cet ouvrage , que j'ai enfin réussi , après les importantes découvertes qui y ont été faites depuis quelque temps ; de porter à son plus haut degré de perfection. Le tout est composé de trois volumes ; dans le premier j'ai développé les premiers principes de toutes les qualités qu'exige la perfection des différens instrumens de Dioptrique , ayant principalement eu égard aux différentes especes de verre. Le second volume contient l'application aux lunettes & télescopes : & le troisième traite des microscopes. Je me flatte d'y avoir porté les uns & les autres de ces instrumens au plus haut degré de perfection dont ils sont susceptibles , & j'ai tâché sur-tout de ramener les calculs à l'usage de la pratique. Cet ouvrage étant entièrement achevé , je l'ai présenté , il y a quelque mois , à l'académie impériale des sciences de St Petersbourg , & elle a bien voulu ordonner qu'il fût imprimé incessamment. J'espère qu'il paroîtra bientôt après mon calcul intégral , dont les deux premiers volumes sont déjà imprimés , & dont le troisième suivra de près.

Depuis ce temps j'ai repris , avec

F E V R I E R. 1769. 199

l'aide de mon fils , les recherches sur le mouvement de la lune , à l'occasion de la question que l'illustre académie royale des sciences de Paris vient de proposer pour le double prix de l'année 1770 ; & après avoir bien examiné la source de tous les défauts auxquels est encore assujettie la manière ordinaire de représenter le mouvement de la lune , & à laquelle j'avois autrefois donné les premières idées , j'ai enfin découvert une autre méthode , tout-à-fait différente de réduire ce mouvement au calcul astronomique.

Cette nouvelle méthode satisfait pleinement aux équations différentielles , que la théorie fournit pour cette recherche , & maintenant toutes les inégalités se trouvent si bien déterminées , qu'il n'en reste plus aucune qui soit assujettie au moindre doute , & à présent on peut être bien convaincu , que l'équation séculaire ne sçauroit être causée par les forces du soleil & de la terre , ni d'aucune autre planete.

Mon fils a déjà commencé de réduire mes formules à des tables astronomiques , dont la forme sera entièrement différente de celles qu'on a faites jusqu'ici ; & j'ose assurer qu'elles détermineront aussi

I ij

196 MERCURE DE FRANCE

beaucoup plus exactement le lieu de la lune , & même par des calculs incomparablement plus aisés. Mon analyse a encore cet avantage , qu'on peut pousser la précision aussi loin que l'on voudra , en sorte , par exemple , que l'erreur ne surpasse pas même une seconde , le tout uniquement pour le secours de la théorie.

Il sera important d'appliquer cette méthode au mouvement des planetes principales , dont les tables obtiendroient par-là une construction tout à-fait différente & beaucoup plus propre pour l'usage ; j'espere aussi que ma méthode pourra rendre de très-grands services pour mieux représenter les inégalités que les planetes de Saturne & de Jupiter se causent par leur action mutuelle.

Cette découverte me paroît si importante , que je tâcherai de la rendre publique aussi-tôt que mon fils pourra achever le calcul des tables , sans attendre le jugement de l'académie royale des sciences de Paris sur cette question.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect , Messieurs , votre très humble & très-obéissant serviteur L. Euler. A St Petersburg ce 21 Octobre V. St. & 1 Novembre N. Sr. 1768.

A R T S.

G R A V U R E.

I.

Le Ménage ambulant. Estampe d'environ douze pouces de haut sur treize de large , gravée par le sieur Varin d'après le tableau de Wauvermens. A Reims chez l'auteur , & à Paris aux adresses ordinaires de gravure. prix une livre quatre sols.

UNE femme qui voyage avec sa famille & ses ustensiles de ménage qu'elle fait porter par un âne , a donné le nom à cette jolie estampe. Un cavalier en occupe le milieu & se fait aisément remarquer par la beauté du cheval sur lequel il est monté. On connoît le talent supérieur de Wauvermens pour peindre les chevaux , & celui-ci est très-bien défini. Le graveur , par un burin précieux & fini , s'est montré le rival du peintre : son estampe sera recherchée des amateurs.

198 MERCURE DE FRANCE.

Le fleur Varin promet d'en publier bientôt le pendant qui ne sera pas moins intéressant.

Le même graveur a mis au jour le portrait de Messire Alexandre-Angelique de Talleyrand-Périgord, archevêque de Trajanapole, & coadjuteur de l'archevêché de Reims. Ce portrait renfermé dans un ovale & de format *in folio*, a été peint par M. Wilbant. Il se distribue aux mêmes adresses. Prix une liv. quatre sols.

I I.

Psyché & l'Amour. Cette estampe, de format *in folio*, est gravée par Nicolas Ransonnette, d'après le tableau de Raphaël, de trois pieds deux pouces de haut sur deux pieds quatre pouces de large. Elle se trouve à Paris chez l'auteur Place Maubert, chez un marchand bonnetier près la rue des Noyers. Prix, une liv. quatre sols.

I I I.

Le Jardin d'Amour. Estampe allégorique de seize pouces & demi de haut sur vingt-deux de large, gravée par Louis Lempereur, d'après le tableau de P. P.

F É V R I E R. 1769. 199

Rubens. A Paris chez Lempereur, graveur du Roi, rue Saint-Jacques, la premiere porte cochere au-dessus du Petit-Marché.

Cette composition a toujours été regardée comme une des plus riches & des plus agréables de Rubens. Cet habile maître emprunte ici le langage ingénieux de l'allégorie pour exprimer les charmes d'une vie passée sous l'empire des amours. Le lieu de la scène est dans un jardin voluptueux où l'on apperçoit le palais de l'amour. Un rosier, symbole de volupté, paroît à l'entrée, un enfant y cueille des fleurs, & véritable papillon apprend aux belles à connoître un volage; un autre, amant discret, suit en silence la route sombre du plaisir; un doigt qu'il a mis sur sa bouche, leur assure qu'il sçait taire les mystères qu'on y célèbre. Plusieurs groupes de jeunes amans expriment dans leurs attitudes & dans leurs regards les différens degrés du sentiment qui les anime. Il faut suivre tous les détails de cette composition ingénieuse avec l'amatteur éclairé qui en a donné une description raisonnée. Cette description se distribue avec l'estampe qui a encore le mé-

I iv

200 MERCURE DE FRANCE.

rite de nous offrir le portrait de Rubens qui s'est peint dans son tableau avec sa famille. On doit applaudir au choix qu'a fait ce maître du costume espagnol qui par lui-même est très-riche, très-élégant & très-propre, par conséquent pour peindre les graces & la beauté. M. Lempereur par un travail fini & soigné a cherché à faire passer sur le cuivre le charme du tableau qu'il copioit. Ses tailles variées avec intelligence, & sçavamment ménagées, rendent la couleur & le caractère propre des objets, & donnent au tout ensemble beaucoup d'effet & d'harmonie.

I V.

Almanach iconologique, année 1769
cinquième suite, comprenant les muses. Prix 5 liv. broché, & 7 liv. 4 sols relié en maroquin; à Paris chez Lattré, graveur rue Saint-Jacques, à la ville de Bordeaux.

Cette nouvelle suite ne fera pas moins accueillie que les précédentes, & M. Gravelot, habile dessinateur à qui nous la devons, a cherché à satisfaire également l'artiste & l'amateur par l'élégance du dessin & le bon choix des attri-

buts allégoriques. L'explication claire & précise qu'il a donnée de ces attributs en facilitent l'intelligence, & rendra sa nouvelle iconologie d'un usage plus commode & plus universel.

Tableau Topographique des environs de Paris. Prix une liv. dix sols broché & deux livres relié; à Paris chez Pasquier rue Saint-Jacques.

IL faut joindre à ce tableau topographique des environs de Paris, celui de la capitale, & qui est intitulé *petite commodité Parisienne*. Il se distribue chez le même graveur, & tous les deux ensemble feront un guide commode & utile pour ceux qui desirent trouver la situation des lieux, des rues & des édifices qu'ils ignorent ou qu'ils veulent se rappeler.



BIENFAISANCE.

Concert extraordinaire au profit des écoles royales gratuites de dessin.

ON donnera le Jeudi 15 Février, un grand Concert dans la galerie de la Reine aux Thuilleries. Ce Concert s'exécutera au profit des Ecoles royales gratuites de dessin, avec la permission de M. le Comte de Saint-Florentin, & du consentement de MM. les Directeurs du Concert Spirituel, qui ont voulu concourir à des vues si bienfaisantes.

M. Gaviniès aussi connu par son dévouement que par ses rares talens, animé par un zèle vraiment patriotique, a rassemblé un très-grand nombre de Musiciens célèbres, qui se font honneur de suivre son exemple & de le seconder.

Mademoiselle Fel, recommandable par les qualités estimables de son cœur, autant que par la beauté de sa voix, & par le goût de son chant; MM. Legros, Durand, Dupont, Bezozzy & beaucoup d'autres célèbres Artistes, dont les noms

ne nous sont point parvenus, s'empres-
sent de contribuer à cette action géné-
reuse, & à la perfection de ce Concert.

De pareils traits de Bienfaisance sont
bien dignes d'intéresser les citoyens ama-
teurs de la musique & du bien public.
Nous nous empresserons toujours d'insé-
rer dans notre journal les actions géné-
reuses, & les noms des hommes sensi-
bles & bienfaisans, lorsqu'il nous sera
permis de trahir leur modestie. Quel
éloge ne doit-on point, par exemple, au
bienfait de M. le Comte, Vinaigrier
ordinaire du Roi, qui vient de donner
trois mille livres aux écoles gratuites.
L'argent ne peut être placé à un plus haut
intérêt: quel profit n'en résultera-t-il point
pour le bien de l'humanité, & pour l'uti-
lité des arts & de la nation !

A N E C D O T E S

I.

LA premiere fois qu'on représenta la
Tragédie d'Inès de Castro; lorsque ses
enfans parurent parurent sur la scène, le
parterre en plaisanta beaucoup. Made-

I vj

moiselle Duclos qui jouoit *Inès*, s'interrompit en disant avec une sorte d'indignation, *ris donc, sot de parterre, à l'endroit le plus beau*. Elle reprit ensuite son couplet : les enfans furent applaudis, & la pièce eut le plus grand succès.

I I.

Dans une Cour d'Allemagne, des Comédiens François représentoient *la vie est un songe*, Comédie de M. de Boissy. Le Roi de la pièce s'étoit décoré d'un cordon bleu : cela déplut au prince qui assistoit à la représentation ; un Chambellan fut chargé de faire disparaître cet ornement. Mais l'acteur indocile craignant de n'avoir plus de majesté, rentra sur la scène sans obéir : le Chambellan le suivit, lui arracha le cordon bleu en plein Théâtre, & joua très-bien son rôle.

I I I.

Mlle Woffington, actrice de Londres, sortant de jouer un rôle d'homme, dit en rentrant au foyer, en vérité, *la moitié du parterre vient de me prendre pour un homme* ; à quoi cela sert-il, lui répondit malignement une Comédienne, si l'autre moitié

F E V R I E R. 1769. 205
du public sçait précisément le contraire.

I V.

Un Huissier venoit d'acheter la Mairie d'une petite ville, & haranguoit le gouverneur qui faisoit son entrée. La harangue du nouveau maire étoit remplie de traits équivoques contre le gouverneur. Celui-ci pour s'en venger, lui dit, *ne m'en donnez-vous pas copie ?* C'étoit assez le faire ressouvenir qu'il avoit été Huissier.

M U S I Q U E.

I.

Méthode de musique sur un nouveau plan, par M. Jacob, de l'académie royale de Musique; le prix est de 36 sols. A Paris chez l'auteur rue des Moineaux-Butte-Saint-Roch, chez un tapissier; Madame la veuve Leclerc rue St Honoré à Sainte Cécile; la Chevardiere, rue du Roule; & aux adresses ordinaires de musique.

L'USAGE de faire connoître successivement toutes les clefs, n'ayant d'autre ré-

sultat que de faire rencontrer chacune des sept notes sur toutes les lignes & tous les espaces de la portée ; l'auteur , en partant de ce résultat , propose de solfier par toutes les notes prises alternativement pour premiers degrés de l'un & l'autre mode , sans le secours d'aucune clef. L'ordre entre les notes étant connu , & les lignes ou les espaces de la portée se trouvant toujours à la même distance les uns des autres , il est visible que la nomination des notes est très-indépendante des clefs , puisqu'en supposant telle note donnée sur une des lignes ou sur l'un des espaces , toutes les autres notes sont connues.

L'usage que l'auteur fait des clefs est relatif au diapason des voix , en sorte que chacun doit choisir la clef qui convient au genre de sa voix ; car selon la définition donnée par M. Rousseau dans son dictionnaire de musique & rapportée par l'auteur , la clef se met au commencement de la Portée pour déterminer le degré d'élévation de cette Portée dans le clavier général. L'auteur traite ensuite des tons , pour les différentes gammes pour les modes majeurs & mineurs ; de la manière de connoître le mode & le ton à l'inspec-

tion de la clef & des premières mesures d'un chant. On verra avec plaisir l'origine des dièzes ou des bémols qui doivent entrer dans certains modes, & celle de ces modes mêmes.

Dans l'article IX, l'auteur traite des mesures; cet article est suivi d'une observation sur la manière de battre la mesure, & sur l'usage où est le célèbre Tartini de faire marquer les portions de temps à ses élèves, d'où l'auteur tire une méthode propre à donner la précision de la mesure à ceux qui en feront usage en observant ce qu'il prescrit à cet égard & c'est ce qui fait la matière de l'article X. L'onzième roule sur la distinction des temps & des portions de temps en *fort* & en *foible*. Enfin, dans le douzième article, qui est le dernier de l'ouvrage, l'auteur traite de la modulation; de ses règles, de la *relation* des modes & de la manière dont ces modes sont entrelacés dans une pièce de musique; objets dont la connoissance, dit l'auteur, est très-important dans la musique vocale, puisque c'est par cette connoissance que le chanteur peut se prévenir &, pour ainsi dire, se préparer à l'intonation des dièzes, bémols ou béquarres, que les

divers relatifs d'un mode donné doivent amener nécessairement dans un chant.

I I

Quatre concerts pour le clavecin ou pour l'orgue avec accompagnement de deux violons , alto-basse , contre-basse & deux cors *ad libitum* , dédiés à son Altesse Monseigneur le Duc d'U * * Composés par J. P. vanden Bosch , œuvre troisième , prix 12 liv. A Paris chez M. le Menu , Auteur , Editeur & Marchand de musique de feu Madame la Dauphine , rue du Roule , à la Clef d'or.

I I I.

Sei sonate di cembalo e violino , dedicate à Madama Brillon de Jouy , da Luigi Boccherini di Lucca. Gravées par Madame la veuve Leclair. Opera quinta novamente stampata à spese di G. B. Venier. Prix 9 liv. Plusieurs de ces pièces peuvent s'exécuter sur la harpe. A Paris chez M. Venier , Editeur de plusieurs ouvrages de musique , à l'entrée de la rue St Thomas-du-Louvre , vis-à-vis le Château d'Eau , & à Lyon chez M. Castaud , Place de la Comédie , avec privilège du Roi.

On trouve à la même adresse les quatuor & les derniers trios du même auteur.

I V.

Les Soirées de Paris, dix-huitième livre de Guitarre, contenant des airs d'Opéra Comique avec des accompagnemens d'un nouveau goût, des préludes & des ritournelles, par M. Merchi., œuvre vingt-deuxième, prix 9 livres. A Paris, chez l'auteur, rue St Thomas-du-Louvre, en entrant du côté du Château d'Eau, à côté de M. Grodin & aux adresses ordinaires de musique; à Lyon, chez M. Castaud, Place de la Comédie, avec privilège du Roi.

EDITS, DÉCLARATIONS, LETTRES-PATENTES, ARRÊTS.

I.

ARRÊT du conseil d'état du Roi, du 8 Août 1768, & lettres-patentes sur icelui, registrées en la cour des aides le 7 Décembre 1768; qui ordonnent que tous les maîtres de postes du royaume, sans exception, seront tenus, pour jouir des privilèges & exemptions à eux accordés, de faire enregistrer leurs brevets aux greffes des élections; & dans les pays d'états & autres provinces où il n'y a point d'élections, aux greffes des sièges royaux, dans l'étendue desquels leurs postes & biens pro-

pres ou à ferme, seront situés, sans qu'on puisse rien exiger d'eux pour cet enregistrement.

I I.

Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 8 Septembre 1768, enregistrée en la cour des aides le 12 Novembre suivant; pour faire jouir les officiers de la feuë Reine, des privilèges des commensaux de la maison du Roi.

I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 6 Septembre 1768; qui déclare nul & de nul effet l'acte d'écrou de Charles Gannat, faux-saunier en récidive, détenu es prisons de la ville de Gueret, signifié à la requête du procureur du Roi au siège des dépôts de ladite ville; ordonne qu'il sera rayé & biffé de tous registres: fait Sa Majesté défenses à tous juges & à ses procureurs, de faire écrouer les accusés traduits devant les sieurs commissaires du conseil, établis à Saumur, ou devant leurs subdélégués, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce soit; & à tous huissiers de signifier ledit acte d'écrou, à peine d'interdiction & des dommages & intérêts des parties.

I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 12 Décembre 1768; qui ordonne que les parties qui n'auront point été employées dans les états du Roi de l'année 1767, faute d'avoir représenté leurs titres nouveaux, seront comprises par doublement dans les états qui seront dressés pour l'année 1768 & les suivantes, après avoir satisfait à la représentation; & qui fixe les époques de ladite représentation,

F E V R I E R. 1769. 211
pour être employées dans les états des années 1768,
1769, 1770. & 1771.

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 14 Décembre 1768, qui modere, à commencer du premier Janvier 1769, les droits de marc d'or, d'enregistrement chez les gardes des rôles, sceau, & autres frais de provisions des offices vacans & autres réputés tels, qui seront levés aux revenus casuels.

V I.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Décembre 1768, enregistré en parlement, le Roi tenant son lit de justice le 11 Janvier 1769; qui ordonne la levée & perception du second vingtième, à compter du premier Janvier 1770 jusqu'au premier Juillet 1772.

V I I.

Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 5 Décembre 1768, enregistrée en parlement, le Roi étant en son lit de justice le 11 Janvier 1769; qui surseoit pendant six années à l'exécution de l'article VI de l'édit du mois de Mars 1760; ordonne en conséquence la perception jusqu'au premier Janvier 1788, des droits rétablis par l'édit de Décembre 1743 & la déclaration du 21 du même mois, & des Quatre sous pour livre établis par l'édit de Septembre 1747; pour en être le produit employé, à compter du premier Janvier 1777, conformément à l'art. VI dudit édit de Mars 1760.

V I I I.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de

212 MERCURE DE FRANCE.

Décembre 1768, enregistré en parlement, le Roi tenant son lit de justice le 14 Janvier 1769, concernant le remboursement des effets de la troisième classe; les reconstitutions des rentes constituées à un Denier plus fort que le denier Vingt-cinq; le paiement de celles provenant des effets au porteur, énoncés en l'édit de Juin 1768: & portant création de quatre millions de rentes viagères sur une ou sur deux têtes.

I X.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 28 Novembre 1768; qui ordonne que jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par Sa Majesté, le Vingtième ou Sou pour livre établi par la déclaration du 3 Février 1760, cessera d'être perçu sur les droits qui se levont sur les suifs, tant aux entrées que dans l'intérieur de Paris; & qui fait remise des trois quarts des droits qui se perçoivent aux entrées dans le royaume, sur les suifs venant de l'étranger.

X.

Lettres-patentes du Roi, données à Versailles le 12 Janvier 1769, registrées en la chambre des comptes le 14; qui autorisent le garde du trésor royal à dater les quittances de finance, du jour du mois de Décembre dernier, qu'il aura reçu les capitaux des rentes viagères, créées sur une ou deux têtes, par édit dudit mois de Décembre.



A V I S.

I.

LA vente des tableaux, bronzes, porcelaines, bijoux, laés, & autres effets curieux du cabinet de feu M. Gaignat, receveur des consignations, se fera le mardi 14 Février 1769 & jours suivans de relevée. On trouve le catalogue chez Vente, libraire, au bas de la montagne Ste Genevieve.

Cette vente d'une des plus riches & des plus curieuses collections qu'il y ait en Europe, mérite d'être suivie par nos riches amateurs.

I I.

Poste, à Braine en Soissonnois.

MM. les Fermiers généraux des postes viennent d'accorder à la ville de Braine en Soissonnois, un bureau de poste; & à commencer du premier Janvier 1769, les lettres y arriveront tous les jours deux fois, l'une de Paris à neuf heures du matin, & l'autre de Reims & des frontieres à deux heures après-midi, & en repartiront de même.

I I I.

M. RAY, privilégié du Roi, dont on a annoncé l'excellent stomachique liquide dans le second volume de Janvier dernier, pag. 201, demeure à Paris, rue Chapon au Marais, la premiere porte cochere par la rue Transnonain. On peut consulter sur son stomachique les mercurès de Janvier & Avril 1766, & Janvier 1767 & 1769.

I. V.

Elixir spécifique pour la guérison des darts.

Cette élixir est un purgatif fort doux qui corrige la masse du sang en la débarrassant des humeurs qui lui sont étrangères, & qui, en l'altérant, occasionnent les petits boutons ou pustules un peu rouges nommées *darts*. Cet élixir, qui a déjà produit les meilleurs effets, ainsi qu'il est constaté par plusieurs certificats authentiques, a valu à la Dame Parizeau, qui en est propriétaire, un privilège de M. le premier Médecin du Roi & de la commission royale de médecine. C'est donc à cette Dame seule qu'il faut s'adresser pour se procurer cet élixir. Elle demeure *rue des fossés de M. le Prince, maison du riche Laboureur*. Le prix de ses bouteilles est de douze livres; elles contiennent environ un demi-septier. Cette Dame se fait un devoir de répondre à ceux qui desireront d'être instruits du régime qu'il faut observer; mais elle prie quo'n ait soin d'affranchir les lettres.

V.

Leçons de Fortification.

Le Sieur Robert, maître de dessin pour la fortification & le paysage en plan, à l'honneur de faire part à la jeune noblesse destinée pour le militaire, qui desirera prendre de ses leçons, qu'il est logé chez Monseigneur l'Archevêque de Tours, première cour des princes aux tuileries. Au défaut du portier de la maison, l'on pourra remettre les cartes ou billets au suisse de la même cour qui les remettra à leur adresse.

V I.

Le Sieur Baudron , ci-devant rue neuve des Filles-St-Thomas , à la renommée des sirops, connu du Public par la supériorité de ses sirops , dont la demeure est actuellement rue des Prouvaires à la même enseigne , donne avis qu'il ne tient point le magasin de Montpellier , qui est dans la même rue, comme bien des personnes le croient. Sa véritable demeure est la troisième porte cochère à gauche , en entrant du côté de St Eustache , dont le magasin est dans le fond de la cour , & est éclairé le soir par un reverbere. L'on ne peut se tromper ; car sa maison est attenant le magasin des eaux minérales , connu de tout Paris.

V I I.

Véritable Eau de Cologne des Sieurs Rossi, freres , possesseurs du secret de sa composition.

Le Public ayant témoigné beaucoup de satisfaction sur les propriétés essentielles de cette eau , & marqué de l'empressement à s'en procurer de la véritable, les Sieurs Rossi , dans l'intention de satisfaire aux desirs du Public , & craignant sur-tout que d'autres personnes ne se servent de leur nom pour en débiter d'une espèce capable de nuire à la véritable, avertissent le Public qu'ils viennent d'établir un bureau à Paris , chez le Sieur Cherin , limonadier , rue Saint-Denis près le Sépulchre , où l'on trouvera la véritable eau de Cologne de leur composition.

Il n'y aura qu'une sorte de bouteille au prix de

216 MERCURE DE FRANCE.

36 sols, & l'on pourra s'en procurer la quantité que l'on jugera à-propos.

On trouve aussi de cette eau de Cologne parfaite, de la composition & dans la demeure de M. Baumé, apothicaire, rue Coquilliere, qui en donne la véritable recette dans ses Elémens de Pharmacie.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Petersbourg, le 16 Décembre 1768.

ON publia ici le 4, à son de trompe, la déclaration de guerre de l'Impératrice contre la Porte Ottomane.

Il avoit été ordonné par un ukase du 21 Octobre dernier, de faire des recrues dans toute l'étendue de l'empire, de manière que sur trois cens hommes il y en eût un d'enrôlé; mais par un nouvel ukase du 15 Novembre suivant, le gouvernement a ordonné d'enrôler deux hommes sur 300; ce qui formera 50000 hommes; ces nouvelles troupes seront réparties dans les différens régimens destinés à faire la première campagne.

Tous les préparatifs de guerre se font avec beaucoup d'activité. La plupart des régimens sont déjà en marche pour se rendre aux endroits de leur destination.

De Warsovie, le 31 Décembre 1768.

Des lettres de Podolie portent que le Sieur Pularski, un des chefs de la confédération de Bar, a été remis par le fils du Kan des Tartares entre les mains des Sieurs Potocki & Krasinski, autres chefs

chefs de la même confédération avec ordre de le garder à vue, attendu qu'il est soupçonné d'avoir entretenu une correspondance de lettres avec le général Branicki.

De Stockholm le 27 Décembre 1768.

Le 12 de ce mois le Roi se rendit au sénat & y fit insérer dans les registres, en sa présence, un discours dans lequel il rappelle aux sénateurs que lorsqu'ils s'opposèrent il y a quelque mois, à la convocation de la Diète que Sa Majesté jugeoit nécessaire, elle se rendit à leur avis; que le temps prouve que les raisons de leur refus n'étoient pas fondées; elle en atteste les requêtes présentées par le peuple des provinces que le Prince Royal a visitées dans cette année; elle en atteste sur tout le rapport circonstancié que le conseil des finances vient de faire de l'état actuel de toutes les provinces du Royaume. Sa Majesté présente le tableau du dépérissement général des travaux des mines, du commerce, des arts, de l'industrie, de l'agriculture, &c. Elle appuie sur le poids de l'impôt actuel qui ne se paye plus que par des exactions dont jusqu'à ce jour on n'a point eu d'exemple en Suède; c'est la Diète seule qui doit remédier à ces maux. » Je demande donc, encore une fois, que cette convocation se fasse » aussi promptement qu'il sera possible. Si contre » mon attente MM. les Sénateurs s'opposent » de nouveau à une proposition aussi juste, je déclare, qu'en cas que je me voie forcé de déposer le fardeau d'un gouvernement que le spectacle des larmes de tant de malheureux, & de celui du dépérissement sensible de mon Royaume,

K

» me , me rendent absolument insupportable ;
 » & lorsqu'une fois mes fidèles conseillers les
 » états du Royaume seront assemblés devant moi ,
 » je me réserve de leur exposer alors tous les mo-
 » tifs qui m'ont déterminé à ne prendre jusques
 » là aucune part dans l'administration publique.
 » Je défens aussi très-expressement , qu'en atten-
 » dant , mon nom soit employé dans aucun
 » des décrets ou autres actes qui émaneront du
 » Sénat ».

Sa Majesté le même jour signifiâ aux députés du Sénat qu'elle regardoit la demande d'un délai comme un refus , & le lendemain elle chargea le Prince Royal son fils de se rendre aux différens collèges , & d'y lire sa renonciation à tout exercice du gouvernement. Le Sénat ayant dressées les lettres-patentes pour la convocation des états , le Roi les signa , reparut dans le Sénat & reprit le gouvernement du Royaume. Ces lettres-patentes fixent au 18 Avril prochain l'assemblée des états à Norkioping. Le Baron de Scheffer , ci-devant ambassadeur du Roi à la cour de France , est , dit-on , au nombre des candidats qui se proposent pour remplir la place de maréchal de la Diète.

De Vienne le 19 Décembre 1762.

Ces jours derniers l'ambassadeur d'Angleterre auprès de leurs Majestés Impériales & Royale , a dépêché son écuyer à Constantinople. On apprend que la Cour , ainsi que celle des Etats-Généraux , travaillent fortement à prévenir l'orage qui se forme du côté de la Russie & de la Turquie , & à assoupir les différens qui divisent les deux empires. Le prince Gallitzin , ambassa-

deur de Russie a aussi dépêché depuis peu de tems quatre couriers.

L'aurore Boréale qu'on observa le 5 de ce mois ici & dans différens pays méridionaux , a été , à bien des égards, plus remarquable que celles qu'on apperçoit ordinairement. Suivant une expérience faite sur la boussole , l'aiguille a perdu sa direction habituelle , en s'approchant de deux degrés du point oriental , & en retrogradant ensuite de quatre degrés ; de sorte qu'elle s'est derangée de deux degrés vers le point oriental. On a remarqué en même tems que la machine électrique avoit acquis un degré de force qui n'est pas ordinaire.

De Lisbonne le 13 Décembre 1768.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont vu représenter le 8 sur le théâtre public du *Bairro-Alto* une traduction portugaise du *Tartuffe* de Molière ; c'est une des premières comédies de caractère qui ayent paru sur le théâtre portugais.

L'évêque de Coimbre a répandu dans son diocèse un mandement manuscrit qui défend la lecture de quelques livres, parmi lesquels il a compris ceux de Dupin & de Justinus Febronius. On a cru appercevoir des motifs repréhensibles dans cette démarche ; & sur le compte qui en a été rendu au Roi , Sa Majesté a envoyé des commissaires à Coimbre pour examiner cette affaire.

Le 9 de ce mois le couvent des Chanoines réguliers de Saint Augustin a été investi ; on a fait des recherches de tous les papiers , on en a saisi quelques-uns ; neuf religieux ont été arrêtés , & le supérieur étant du nombre des prisonniers , les autres ont procédé à la nomination d'un nou-

venu en présence des commissaires de Sa Majesté.

De Rome, le 4 Janvier 1769.

Le général des Servites a fait passer de Florence, où il est actuellement à la secrétairie des évêques & réguliers, une déclaration par laquelle il assure que la lettre qu'il a écrite au provincial de son ordre à Venise, avoit précédé de plusieurs jours les ordres du souverain pontife; qu'il n'a jamais révoqué en doute les pouvoirs & les droits du saint Siège; que sa conduite est l'effet d'une politique mal-entendue; qu'il reconnoît sa faute, la déteste & sera toujours prêt à manifester aux yeux de l'univers entier la pureté de ses intentions; enfin il sollicite le pardon & la bénédiction apostolique du saint Pere, qui, dit-on, lui a accordé l'un & l'autre.

De Florence, le 23 Décembre 1768.

On mande de Castel-Fiorentino, de Montalone & de Gambassi que les secousses de tremblement de terre qui se sont fait sentir le 30 Novembre dernier, y ont été vives, que tous les habitans, jusqu'aux malades, se sont retirés précipitamment dans les campagnes. Le lendemain on ressentit de nouvelles secousses, mais ni les unes ni les autres n'ont causé aucun dommage.

De Londres le 6 Janvier 1768.

Le 21 du mois dernier, à cinq heures après-midi, on sentit en plusieurs endroits des comtés de Worcester & de Gloucester, ainsi qu'en d'autres provinces d'Angleterre, une violente secousse de

tremblement de terre ; elle s'est faite sentir à la même heure dans les montagnes d'Ecole. Le 27, on a senti une nouvelle secousse dans le comté de Herford.

On assure que la cour de Russie a réclamé formellement l'assistance de la Grande-Bretagne, pour l'aider à poursuivre avec vigueur la guerre dans laquelle elle est engagée contre les Turcs, & qu'elle demande pour cet effet quatorze vaisseaux de guerre. On ajoute que ce secours est réclamé en vertu d'un traité d'alliance conclu entre ces deux Puissances depuis le traité de commerce de 1766.

Du 10 Janvier.

D'après les représentations des commissaires de la longitude, l'amirauté a ordonné que dorénavant, on n'admettra aucun marin au grade de contremaître de vaisseau, ou bâtiment du Roi, qu'il ne se soit perfectionné dans la connoissance & l'usage d'un almanach astronomique publié chaque année par ces commissaires. On trouve dans cet almanach de nouvelles tables propres à rendre d'une utilité plus générale les tables lunaires du professeur Meyer, & à faciliter par ce moyen la découverte de la longitude & l'usage de l'oculair de Halley pour les observations de la lune.

Du 13 Janvier 1769.

La cour est actuellement occupée des affaires qui doivent faire l'objet des premières délibérations du parlement qui se rassemblera le 16. Celle du sieur Wilkes paroît la plus embarrassante pour les ministres. On lui a, dit-on, proposé son élar-

222 MERCURE DE FRANCE.

gisement & son pardon, à condition qu'il s'engageroit à ne rien entreprendre qui puisse détourner le ministère de l'attention soutenue que les affaires générales exigent de lui dans les circonstances actuelles; mais on ajoute que le sieur Wilkes a déclaré qu'il se conformeroit en tout aux loix & aux constitutions du Royaume, & s'en remettroit entièrement aux décisions équitables du parlement & à la justice de sa cause.

Il y a eu de vives contestations au sujet des affaires de la Compagnie des Indes. La plupart des propriétaires sont très-mécontents de la résolution qu'on a prise de proposer au gouvernement une somme annuelle de 400,000 liv. sterling pendant cinq ans, sans être assuré que le privilège de la Compagnie soit renouvelé à l'expiration de ce terme. On prétend démontrer par les états de recette & de dépense, que la Compagnie ne peut payer une somme si considérable sans blesser les intérêts des propriétaires. On se récrie contre la proposition qui a été faite de prêter au gouvernement sur le pied de 2 pour 100, les fonds qui pourroient rester, ensuite entre les mains de la Compagnie. Enfin on désapprouve en général tout le projet d'accommodement formé entre les directeurs & le ministère. Il y a cependant tout lieu de croire que ce projet sera approuvé et fait dans l'assemblée générale.

De Versailles, le 11 Janvier 1769.

Le Roi a déclaré le 8 au matin le mariage du Duc de Bourbon, fils du Prince de Condé Prince du sang, avec Mademoiselle, fille du Duc d'Orléans, premier Prince du sang. Le tems de la célébration n'est pas encore fixé.

F E V R I E R. 1769. 223

De Paris, le 18 Janvier 1769.

Le Gouvernement a érigé à Nanterre dans le Collège Royal tenu par des Chanoines réguliers, une école de Mathématiques, où l'on n'admettra dorénavant que des gentils-hommes qui se destineront à entrer dans le corps du Génie. On fixe à 24 ou 30 au plus le nombre des élèves, pour chacun desquels la pension sera de 1000 livres. Le professeur de cette école commencera son cours le premier Février prochain.

Du 10 Janvier.

On mande de Sully que le 7 de ce mois le bacq de cette ville, en traversant la Loire pour aborder au village de Saint-Pere, coula à fond à quelque distance & en face du château de Sully. Il étoit chargé de plus de quatre-vingt personnes tant hommes que femmes qui revenoient du marché; le Duc de Béthune, sous les yeux duquel ce désastre arriva, donna aussi-tôt tous les ordres nécessaires pour procurer à ces malheureux les secours les plus prompts; mais malgré le zèle avec lequel ces ordres furent exécutés, malgré les soins des officiers de justice & ceux du gouverneur & des officiers municipaux, on ne put empêcher que quarante personnes ne fussent noyées. Il se trouve parmi elles un grand nombre de chefs de famille qui laissent beaucoup d'orphelins en bas âge. Ce malheur réduit à la misère, & jette dans la plus grande consternation trois paroisses du diocèse de Sully.

On mande de Limoges que la nuit du 2 au 3 de ce mois, le feu prit à une papeterie conf-

224 MERCURE DE FRANCE.

truite depuis six ans à une demi-lieue de cette ville. Toutes les marchandises & fournitures renfermées dans cette papeterie ont été réduites en cendres, & l'on fait monter cette perte, y compris celle des bâtimens à plus de 60,000 livres.

LOTÉRIES.

Le quatre-vingt-dix-septième tirage de la lotterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 25 Janvier en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N^o. 83207. Celui de vingt mille livres, au N^o. 92782, & les deux de dix mille aux numéros 85757 & 90263.

MORTS.

Marie-Charles, marquis de Choiseul-Beaupré, lieutenant-général des armées du Roi, lieutenant-général des provinces de Champagne & de Brie en survivance du marquis de Choiseul-la-Baume son fils, & ci-devant chevalier d'honneur de feu la Reine de Pologne, duchesse de Lorraine & de Bar, est mort, à Nancy, le 30 Décembre, âgé de 70 ans.

Marguerite-Sébastienne de Humbert, veuve du comte de Gircourt, chancelier de la duchesse douairière de Lorraine, est morte à Bruyeres, ville des Voges, le 17 Décembre, âgée de cent ans, dix mois, vingt jours.

Daniel-Charles Trudaine, conseiller d'état ordinaire & aux conseils royaux des finances & du

commerce, est mort à Paris le 19 Janvier, dans sa soixante-sixième année. Son intégrité, la fermeté, son zèle pour le bien public & son application constante aux affaires, causent de justes regrets sur sa perte.

L'abbé Berthier, ancien vicaire-général de Troyes, abbé commendataire de l'abbaye royale & séculière de Vezeley, diocèse d'Autun, & membre de la société royale d'agriculture, est mort à Paris le 14 de ce mois, âgé de 49 ans.

Hilaire Jovenel de Marenzac, prêtre, prieur commendataire de St Léonard de Noblac, ordre de St Augustin, diocèse de Limoges, & ancien prévôt de Vertaux, diocèse de Nantes, est mort à Paris, dans la 83^e année de son âge.

Martin Daguerre, laboureur, est mort le premier Décembre dernier, dans la paroisse de Locratte, diocèse de Bayonne, dans la cent-neuvième année de son âge. Il étoit né le 5 Janvier 1660; il a vaqué aux travaux de la campagne jusqu'à l'âge de cent six ans; jamais il ne fut saigné ni purgé.

*FAUTES à corriger dans le second Mercure
de Janvier 1767.*

PAGE 21, Epître à Madame la Comtesse de T.
pour M. son fils.

Otez ces trois mots placés par une erreur typographique, & mettez *PAR M. FR** DE NEUFCHATEAU.*

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Le Citoyen , poëme ,	<i>ibid.</i>
Sur la nouvelle année ,	14
Idile ,	16
Imitation d'une ode d'Horace ;	17
<i>De somniis</i> ,	18
Bien voir pour bien juger , conte ,	19
Vers à Madame la Marquise de L * * *	48
Impromptu de M. de Ser. . . à Mademoiselle V. T. L. F.	50
A M. l'Abbé de Vienne ,	<i>ibid.</i>
A une Quêteuse ,	52
A M. Grétry ,	<i>ibid.</i>
Vers de M. l'Abbé Leblanc , au Comte de * *	53
Quatrain à Madame * * * ,	54
A la même , pour un bouquet ,	<i>ibid.</i>
A la même , sur une rose ,	<i>ibid.</i>
L'Amitié surprise par l'Amour ,	55
Le Qu'en-dira-t-on , conte ,	56
Vers à M. de P * * * ,	60
Réponse de M. de P.	61
Explication des Enigmes , &c.	62
ENIGMES , -	63
LOGOGRAPHES ,	67

F E V R I E R. 1769. 227

NOUVELLES LITTÉRAIRES,	69.
Commentaires sur les mémoires de Monteculi,	<i>ibid.</i>
Œuvres de M. de Moncrif,	73
Morale de l'histoire,	80
Mémoires d'Euphémie,	82.
Oronoko,	86.
Lettre de la Duchesse de . . .	88
Sensible & Constant,	90
Histoire du siècle d'Alexandre,	92.
Mémoire sur la navigation,	94
Voyage en Sibérie,	96.
Almanach de l'ordre de Malte,	106
La France littéraire,	107.
Abrégé de grammaire françoise,	110
Instructions de morale,	111.
Lettre d'un Ingénieur,	113
L'Albert moderne,	115.
Théorie des fleuves,	117.
Conseils d'une mere à son fils,	119.
L'orgueil national,	123
Traité de la gravure en bois,	127.
Interprétation du pseaume <i>Exurgat</i> ,	133
Elémens de police,	135
L'Italie réformée,	137
Lettre aux Auteurs du Mercure,	140
Estat de la Musique du Roi, &c.	142.
ACADÉMIES,	143
SPECTACLES,	157.

228 MERCURE DE FRANCE.

Comédie françoise, Hilas & Sylvie,	159
Les étreintes de l'Amour,	169
Comédie italienne, Lucile,	179
Sciences, Astronomie,	193
Arts, Gravure,	197
Tableau topographique de Paris, &c.	201
Bienfaisance,	202
Anecdotes,	203
Musique,	205
Edits, &c.	209
Avis,	213
Nouvelles Politiques,	216
Loteries,	224
Morts,	<i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

JAI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le vol. du Mercure de Février 1769, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 30 Janvier 1769.

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

M A R S 1769.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A P A R I S ;

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur Lacombe ; libraire , à Paris , rue Christine , que l'on prie d'adresser , francs de port , les paquets & lettres , ainsi que les livres , les estampes , les pièces de vers ou de prose , la musique , les annonces , avis , observations , anecdotes , événemens singuliers , remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques , & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public , & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres , estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent ; ils sont invités à concourir à son succès ; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire ; on les nommera quand ils voudront bien le permettre , & leurs travaux , utiles au Journal , deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour

ceux qui n'ont pas souscrit au lieu de 30 sols pour
ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer
d'avance le prix de leur abonnement franc de port
par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE,
libraire, à Paris, rue Christine.

On trouve chez le même Libraire.

JOURNAL DES SÇAVANS, *in-4° ou in-12*, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, par la poste. 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cahiers de trois feuilles chacun, par an, à Pa-
ris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, de l'Industrie & de la Littéra-
ture. L'abonnement, soit à Paris, soit pour la
Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

ELOGE de HENRI IV, par M. Gaillard,
1 liv. 10 sols.

Autre Eloge avec gravure, par M. de la
Harpe, 2 l. 8 f.

Dictionnaire de l'Elocution françoise, 2 vol.
in-8°. rel. 9 l.

Variétés littéraires, 4 vol. in-12. rel. 10 l.

Nouvelles recherches sur les Êtres microscopiques, grand in-8°. rel. 6 l.

Les Nuits Parisiennes, vol. in-8°. rel. 4 l. 10 f.

Le Politique Indien, 1 l. 10 f.

Situation des finances de l'Angleterre en 1768,
in-4°. broché, 4 l. 4 f.

Table ou abrégé des 135 vol. de la gazette de France depuis 1631 jusqu'en 1765, 3 vol.
in-4°. br. 24 l.

Dissertation sur le Farcin, maladie des chevaux, par M. Hurel, maréchal, 1 l.

Histoire du Théâtre Italien & de l'Opéra comique, 9 vol. in-12. rel. 22 l. 10 f.

Histoire littéraire des Femmes Françoises
avec la notice de leurs ouvrages, 5 vol.
grand in-8°. rel. avec une gravure, 25 l.

Commentaires sur les Mémoires de Montecuculi, par M. le Comte de Turpin-Crislé,
3 vol. in-4°. ornés de gravures & de 43 plans.



MERCURE DE FRANCE.

M A R S 1769.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

DIANE ET L'AMOUR. *Dialogue.**

(*La scène est dans l'isle de Délos, où
Diane est supposée avoir surpris & en-
chaîné l'Amour.*)

D I A N E.

QUE mon triomphe est beau ! que tes plaintes
sont vaines !

* Ce dialogue, dont le célèbre Métastase a four-
ni l'idée, est une espèce de drame resserré en une
seule scène.

A iij

6 . MERCURE DE FRANCE.

Tyran cruel , perfide Amour !
Toi , qui fais à nos cœurs éprouver tant de peines ,
Enfin tu gémis à ton tour.
Tu ne sçaurois briser tes chaînes
Et le vainqueur du monde est vaincu sans retour.

L' A M O U R.

Hélas !

D I A N E , à ses Nymphes.

Prenez part à ma joie.
O Nymphes , ce spectacle est digne de vos yeux !
Voyez le prisonnier que j'ai fait dans ces lieux.
Jamais une si belle proie
N'honora mon courage & n'embellit nos jeux.

L' A M O U R.

Serez-vous toujours insensible
A mes tristes gémissemens ?

D I A N E.

Comme toi , Dieu Cruel , je veux être inflexible ;
Je m'applaudis de tes tourmens.
O vous qu'il a trompés , infortunés amans ,
Bravez sa puissance terrible !
A l'Amour suppliant venez tous insulter :
Ce tyran dans les fers n'est plus à redouter.

L' A M O U R , *aux Nymphes.*

Nymphes, & vous aussi! ... serez-vous inhumaines?...

D I A N E , *à l'Amour.*

Elles m'imiteront? tu n'en dois pas douter.

L' A M O U R , *aux Nymphes.*

Comptez sur mes faveurs, si vous brisez mes chaînes.

D I A N E , *aux Nymphes.*

Ah! gardez-vous de l'écouter.

Gardez-vous de vous rendre à ses promesses vaines.

Humble dans sa captivité,
Il promet tout pour vous séduire;
Mais, pour prix de sa liberté,
C'est la vôtre qu'il veut détruire.

L' A M O U R , *aux Nymphes.*

On me peint à vos yeux sous de noires couleurs;
On m'outrage, Nymphes chéries,
Voyez mes chaînes & mes pleurs.

Ah! les jeux d'un enfant, & ses espiègleries
Méritent-elles ces rigueurs?

Terminez, terminez mon indigne esclavage,
Ou bientôt votre empire est détruit pour jamais.

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

De vos adorateurs vous me devez l'hommage ;
Vos triomphes sont mes bienfaits ,
Et vos charmes sont mon ouvrage.
Je vous enseigne à plaire , & voilà mes forfaits.
Si dans ces fers honteux je languis davantage ,
A quoi serviront vos attraits ?

D I A N E .

Crois-tu séduire, Amour, mes compagnes austères ?
Tu mérites leur haine, & non pas leur pitié.

L' A M O U R .

Peut-être j'ai vaincu leur longue inimitié.

D I A N E , *aux Nymphes.*

Peut-être!... entendez-vous ses discours téméraires ?

Pour le punir, Nymphes sévères ,
Qu'au fonds d'un antre obscur il demeure oublié.
Traînez-y le perfide... allons... qui vous arrête?..

L' A M O U R , *aux Nymphes.*

Pourriez-vous vous résoudre à tant de cruauté ?
L'Amour a-t-il jamais offensé la beauté ?

D I A N E , *aux Nymphes.*

Mais que vois-je ? à me suivre aucune ne s'apprête !

D'où naît cette timidité ?

M A R S. 1769. 9

Je vous appelle à la vengeance ,
Et vous restez sans mouvement !...

L' A M O U R.

Imitez-les , Diane , & craignez ma puissance.

D I A N E , *aux Nymphes.* •

Répondez.. Que veut dire un semblable silence ?..

L' A M O U R.

Il exprime leur sentiment.

D I A N E.

Où suis-je !.. & la fiere *Sylvie*
Qui blâmoit tant *Cloé* sur son ajustement !...

L' A M O U R.

C'est l'effet de la jalousie :
Toutes deux ont le même amant.

D I A N E.

Ciel ! & la modeste *Lucelle* ,
Lucelle qui toujours se cache à tous les yeux !..

L' A M O U R.

C'est *Damon* qui l'exige d'elle.

D I A N E.

Qu'entens-je !.. il n'en est point qui m'ait été
fidèle ,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Et toutes brûlent de tes feux !

Vous m'abusiez ainsi , troupe ingrate & parjure !

Mais je punirai cette injure ;

Tout se ressentira du courroux que je sens.

L' A M O U R.

Nymphes , ne craignez rien ; c'est moi qui vous rassure. . .

Si l'Amour est coupable , il n'est point d'innocens !

O Nymphes , croyez-moi. . . La Déesse elle-même

Qui montrait à vos yeux tant de sévérité ,

Est soumise à ma loi suprême.

D I A N E.

Ah ! que dis - tu ?

L' A M O U R.

La vérité.

D I A N E.

Amour , cruel Amour , il eût fallu la taire.

L' A M O U R.

Non , non , vous m'avez irrité. . .

Je prétends à mon tour contenter ma colère.

D I A N E.

Eh ! bien , je veux encore oublier ma fierté.

Je te conjure , Amour , de cacher ce mystère ;

Et je te rends ta liberté.

L' A M O U R.

Diane auprès de moi s'abaisse à la prière !..
 Mon triomphe est trop beau pour demeurer secret;
 Soyez à l'avenir moins rebelle & moins fiere,
 Et je serai moins indiscret.
 Mais je veux aujourd'hui publier votre flamme.
 Vous ne cacherez plus aux antres de Latmos
 L'objet qui regne dans votre ame..
 L'aimable Endymion trouble votre repos;
 J'en instruirai les Dieux...

D I A N E.

Je friffone, je tremble.
 Redoutable ennemi, je cède à ton courroux !
 Mais j'espère un destin plus doux
 Si nous faisons la paix ensemble...
 O Nymphes, à l'Amour je me rends comme vous !

L' A M O U R.

On m'irrite aisément, on me calme de même.
 Vous le voulez, faisons la paix.
 Soyons réunis désormais.
 Si votre haine fut extrême,
 Je m'en venge par mes bienfaits.

D I A N E.

Ah ! compte désormais sur mon obéissance ;
 Mon cœur à tes leçons s'abandonne aujourd'hui.

A v j

12 MERCURE DE FRANCE.

L' A M O U R.

Je veux que le bonheur en soit la récompense...
Vers ce bocage sombre Endymion s'avance,
Et l'Amour vous laisse avec lui.

*Par M. François de Neufchâteau,
de plusieurs Académies.*

FRAGMENT d'une Ode sur la Nature.

L'HIVER, au-dessus de nos têtes,
Sème l'orage & la terreur;
Les tempêtes sur les tempêtes
Se précipitent en fureur.
Obscurité majestueuse,
Tu viens sur l'aile impétueuse
Des ouragans, des tourbillons;
La terre, de crainte est remplie,
Et la nature s'humilie
Sous le souffle des aquilons.

Par le même.



*VERS à Madame M*** dont plusieurs
Peintres n'avoient pû faire le portrait
ressemblant.*

JE ris de voir notre peinture
S'épuiser ridiculement
A saisir l'ensemble charmant
Qui compose votre figure.
C'est le secret de la nature,
L'art le cherche inutilement.

A Melun.

*COUPLETS sur l'AIR de M. Albanese :
Mon jeune cœur palpite.*

LISE, entends-tu l'orage ?
Il gronde ! l'air gémit !
Sauvons-nous au boccage.
Lise doute & frémit.
Qu'un cœur foible est à plaindre
Dans ce double danger !
C'est trop d'avoir à craindre
L'orage & son berger.

Mais, cependant, la foudre
Redouble ses éclats.

14 MERCURE DE FRANCE.

Que faire & que résoudre ?
Faut-il donc suivre Hilas ?
De fraïeur Life atteinte
Va , vient , fuit tour-à-tour.
On fait un pas par crainte ,
Un autre par amour.

Life au bosquet s'arrête
Et n'ose y pénétrer :
Un coup de la tempête ,
Enfin , l'y fait entrer.
La foudre au loin s'égare ;
On échappe à ses traits :
Mais , l'Amour plus barbare
Ne nous manque jamais.

Ce dieu pendant l'orage
Profite des momens.
Caché dans le nuage ,
Son œil fuit les amans.
Life , de son asyle
Sortit d'un air confus :
Le ciel devint tranquille ;
Son cœur ne l'étoit plus.



*VERS de M. de G*** aux habitans de
R***, lors de l'arrivée de M. le Comte
de T*** à sa terre.*

FORTUNÉS habitans de ces paisibles lieux ;
De vos nouveaux destins rendez graces aux dieux ;
Mars se délasse ici des travaux de la guerre ,
Et Vénus , pour le suivre , abandonne Cythere.

Dans T*** un port noble , un œil vif & perçant ,
Vous annonce d'Ajax le courage bouillant ;
Et pour mieux contraster , sa blanche chevelure
Rend du sage Nestor la naïve figure

*RE'PONSE de M. le Comte de T*** ,
à ces vers dont l'auteur n'avoit pas voulu
se faire connoître.*

POURQUOI cacher la lyre enchanteresse
D'où sont sortis ces sons harmonieux ,
Ces vers touchans qui m'élèvent aux cieux ,
Qui , de Constance , ont fait une déesse.
Déesse , soit , je sens à ma tendresse
Qu'elle est Vénus ; mais je ne suis point Mars.
Pour Argus , passe ; un seul de mes regards
A déconvert ton inutile adresse.

Je te connois , cher frere en Apollon ,
 En chaire Paul , à table Anacréon ,
 Horace au pinde & rival de Voltaire ,
 Docteur , sur-tout , dans le grand art de plaire ,
 Crois-tu , dis-moi , que j'ignore ton nom ?

LES SOUHAITS ,
conte traduit de l'Arabe.

SE contenter de son état quel qu'il soit ,
 vivre sans ambition & sans desirs , se re-
 poser sur la Providence pour ce qui nous
 convient , c'est la véritable science du
 bonheur , & celle qui manque à la plu-
 part des hommes.

Sadak étoit né dans ce désert qui sépa-
 re la Mecque de Médine : des hommes
 charitables s'y étoient établis pour don-
 ner l'hospitalité aux devots musulmans
 qui le traversoient souvent pour aller vi-
 siter le tombeau du prophète. L'esprit de
 charité des fondateurs s'étoit perpétué
 parmi les habitans ; Sadak se distinguoit
 par son zèle ; tous les jours , il parcouroit
 ce désert pour remettre dans leur route
 les voyageurs qui s'étoient égarés , &
 pour recueillir chez lui ceux que la fati-
 gue obligeoit d'interrompre leur course

& de chercher le repos. Ses soins secourables lui attiroient des bénédictions; ses voisins l'estimoient & le prenoient pour modele. Il étoit heureux; il ne le fut pas long-temps. La vue des riches que le hasard faisoit passer auprès de sa demeure, le spectacle des commodités qu'ils traînoient après eux; l'étonnerent d'abord; il admira leur condition, imagina qu'elle étoit douce, & ne tarda pas à la désirer; dès cet instant il fut agité d'une inquiétude secrète; il éclara bientôt en murmures, & cessa d'être charitable.

Un jour qu'il pleuroit amèrement sur sa misère, il entendit frapper à sa porte. Il ouvre; un vieillard vénérable se présente à ses yeux, & lui demande l'hospitalité. Je vous recevrai mal, lui dit Sadak; vous auriez pu mieux vous adresser. Je n'ai besoin que d'un asyle, répondit le vieillard, & les restes de votre repas me suffiront. — Vous ne les trouverez pas abondans. — Qui a peu, donne peu; le bon cœur en fait tout le prix; le ciel en est plus touché, & la récompense plus sûre. — Je ne sçais quelle sera la mienne; mais il y a long-temps que j'exerce l'hospitalité, & les épidémies détruisent mon troupeau; le soleil sèche les fruits de mon

18 MERCURE DE FRANCE.

jardin , au lieu de les mûrir. — Il vous reste du moins quelque chose ; Alla ne vous a pas tout ôté. — Il me fait beaucoup de grace ! En vérité le sort est bien injuste ! Il y a tant de riches qui ne vivent que pour eux , & dont les trésors ne font qu'augmenter. Que je suis malheureux ! — Vous croyez l'être. — Mon pere, examinez mon état ; voyez ma demeure ; les ouragans la renversent souvent & me forcent à la relever ; c'est à la sueur de mon front que j'arrache à la terre avare quelques alimens grossiers. — Le travail est nécessaire à l'homme ; il entretient sa force & sa santé. — Mais pourquoi faut-il que je travaille ? — Pourquoi es tu né ? — Je vous demanderai à mon tour s'il valoit la peine de naître ? — Ta question outrage la Providence ; elle ne fait rien que de juste ; elle veille à notre existence, elle s'occupe de notre bonheur. — Vous voyez comme elle fait le mien ; je ne sçais si elle s'en occupe , mais il me semble qu'elle s'en acquitte assez mal. — Qui le feroit mieux à sa place ? — Moi.

Sadak , sans en dire davanrage , regarda sa cabanne & quelques légumes qui devoient faire le repas de son hôte. Aussitôt le vieillard disparut à ses yeux ; on vit

à sa place un jeune homme , très-beau , très-bien fait , resplendissant de lumières , & dont le dos étoit chargé de quatre paires d'ailes brillantes ; c'étoit le génie de Sadak. Il y a long-temps , lui dit-il , que j'ai entendu tes plaintes & tes murmures ; Alla , prêt à te punir , s'est ressourvenu de ta vertu passée ; il daigne te pardonner ta défiance , & se prêter à tes desirs ; regle toi-même ta destinée ; éprouve si tu feras plus que lui pour ton bonheur ; il m'a permis de remplir sept de tes souhaits. Sept , s'écria Sadak ! ah , remplis en un seul , je n'en ai pas davantage à former. Ne restreins pas son bienfait , reprit le génie ; tu pourrois t'en repentir. Sadak ne résista pas ; il souhaita d'être riche. Tu le seras ; mais pour te faire sentir le prix des richesses , je voudrois te les faire acquérir. Sçais-tu écrire , déchiffrer , calculer ? Oui , répond Sadak. — Ta fortune est donc faite. A ces mots , il l'enleve dans ses bras , le transporte à Balsora , & prenant la forme d'une Circassienne , il va le présenter à un trésorier des revenus du Sultan. La Dame étoit trop belle pour que son protégé ne fut pas employé ; Sadak le fut. Le génie le fit passer rapidement par toutes les humilia-

20 MERCURE DE FRANCE.

tions de ce nouvel état ; le commis se forma ; son imagination active enfanta mille projets qui multiplierent les sommes levées sur les peuples , sans grossir les trésors du Sultan & qui l'enrichirent ; aussi-tôt il quitta sa place , & ne voulut plus avoir d'autre état que celui d'homme opulent.

Sadak étala le luxe le plus brillant ; il eut une table délicate , un ferrail choisi , des esclaves nombreux , des équipages superbes ; il jouit de toutes les commodités , de tous les plaisirs qu'il avoit souhaités ; bientôt ces agrémens lui parurent moins vifs ; la satiété se fit sentir ; les esclaves de son ferrail étoient charmantes , mais elles ne l'aimoient point ; les oisifs de Balsora assidus à sa table , vantoient le cuisinier & se moquoient du maître.

Sadak souhaita de jouir de la considération personnelle ; il voulut humilier les beaux esprits qui le méprisoient , & devenant bel esprit lui-même , il appella son génie & lui demanda le don des vers. Tu n'as pas besoin de moi , lui dit le génie ; tu es riche ; imites les grands qui t'entourent , & qui ont la réputation de faire les plus jolis vers du monde ; fais les faire. Je pourrois avoir un poëte à mes gages , dit

Sadak ; mais je veux produire de l'excellent , & le génie ne se vend point ; d'ailleurs j'ai la délicatesse de vouloir être l'auteur de mes ouvrages.

Le génie ne répondit point & souffla sur Sadak ; il eut aussi tôt toutes les connoissances possibles sans avoir jamais étudié ; son imagination fermenta, il se retira dans son cabinet, où il écrivit sur le champ un poème de deux mille vers. Il se hâta d'assembler un nombre prodigieux de convives qui ne furent pas peu surpris de se voir priés d'entendre une lecture. Sadak auteur leur parut une chose plaisante ; s'ils sourirent à cette nouvelle , ils frémirent à la vue du volume. Sadak commença , selon l'usage , par demander de l'indulgence pour une muse naissante ; il parla de la foiblesse de ses poumons , qui ne lui permettant pas d'élever la voix , exigeoit du silence & de l'attention de la part des auditeurs , & lut l'ouvrage tout d'une haleine & d'une voix de Stentor.

Le poème fut admiré de bonne foi ; les beaux esprits se regardoient avec surprise , & sembloient chercher à découvrir parmi eux qui avoit prêté sa muse à Sadak ; ils ne lui firent pas l'honneur de croire qu'il en eut une. Plusieurs autres productions

22 MERCURE DE FRANCE.

aussi sublimes les détromperent & exciterent leur envie ; ils s'occupèrent à ternir la gloire du nouveau poëte , à flétrir ses lauriers ; ne pouvant affoiblir ses talens , ils attaquèrent ses mœurs ; ils affligèrent Sadak. Hélas , s'écrioit-il , le bonheur n'est pas le partage des lettres ; j'étois plus heureux dans ma première obscurité. Il se dégouta de la gloire littéraire , & renonça aux muses par de beaux vers qui redoublèrent la confusion & la haine de ses ennemis.

Le premier visir mourut peu de temps après ; Sadak souhaita sa place ; le génie fut prompt à le servir. Dans le cours de ses travaux littéraires , Sadak s'étoit distingué par quelques ouvrages politiques ; le sultan les avoit lus & goûtés ; la voix publique appelloit l'auteur à la première place auprès du trône ; le monarque l'y éleva. Sadak y porta tous les talens nécessaires. Dépositaire de l'autorité du despote , il s'en servit pour rendre le peuple heureux ; mais il ne le fut pas lui-même. Il ne plaça que le mérite , rejeta tout le reste , & fit beaucoup de mécontents. Ceux-ci crièrent ; ils répandirent des satyres contre le nouveau ministre ; on les méprisa d'abord ; elles se multipli-

rent, furent lues, & firent enfin sensation. La populace aveugle, inquiète, inconstante, s'accoutuma à rire de son idole, & bientôt la méprisa. Sadak faisoit tout pour le mieux & mécontentoit tout le monde. Favorisoit-il quelques grands, le peuple murmuroit; soulageoit-il le peuple, les grands l'accusoient auprès du souverain de chercher à se faire des partisans. Il ne sçavoit plus quel parti prendre; il prit celui de se retirer, & il eut le chagrin de voir chacun en témoigner de la joie.

Le successeur de Sadak crut ne pouvoir assurer son autorité qu'en occupant le peuple; il engagea son maître à déclarer la guerre au sultan de Bagdat; les triomphes de l'empire firent bénir son administration. Sadak apprenoit avec transport le succès des armes du Sultan; la joie du peuple, ses acclamations à la nouvelle d'une victoire, les éloges qu'il prodiguoit au général, échauffèrent son ame; il envia cette espèce de gloire; sans doute elle est la plus pure; il recourut à son génie, & vola à l'armée. Son mérite, sa valeur, sa conduite le firent bientôt connoître; le général l'employa utilement, lui donna

24 MERCURE DE FRANCE.

sa confiance , & l'éleva aux premiers grades. Sadak acquit une grande réputation, & l'estime des troupes dont il obtint le commandement à la mort de son général. Ses armes furent heureuses ; il défit le roi de Bagdat dans une bataille , conquit son royaume , fit sa fille unique prisonnière & l'emmena à la cour de son maître, dont la reconnoissance le combla des honneurs dus au guerrier qui joignoit une seconde couronne à celle qu'il possédoit.

La princesse de Bagdat étoit jeune & la plus belle princesse du monde ; Sadak n'avoit pu la voir sans l'aimer ; les rebuts augmentoient sa passion ; il implora le génie. J'adore la princesse , lui dit-il ; il n'est point de bonheur pour moi sans sa possession ; il faut qu'elle m'aime , qu'elle consente à m'épouser. O génie , rends moi encore ce service , ce sera le dernier ; heureux par cet himen , je n'aurai plus de vœux à former. Le génie lui applanit les difficultés ; Sadak osa demander la princesse pour prix de ses services ; elle lui fut accordée ; elle passa même , sans répugnance , dans les bras de son vainqueur.

Tant que ses premiers transports durent , Sadak fut heureux : la jouissance éteignit

gnit enfin l'amour; il ne cherchoit plus son épouse avec le même empressement; l'ennui vint le saisir auprès d'elle; la princesse le trouvant moins tendre, le devint moins à son tour; elle se souvint de l'orgueil de sa naissance & que son époux étoit au-dessous d'elle; elle le fit sentir à Sadak qui en fut humilié; il gémit de s'être marié, & sur-tout d'avoir épousé une princesse; il lui devoit des ménagemens; il ne pouvoit pas la répudier comme une autre; il se consumoit dans la douleur & dans le désespoir. Son génie lui apparut encore. Je suis bien malheureux, lui dit Sadak; n'as-tu point de remède pour consoler un époux qui gémit de l'être. Ta femme est de ton choix, repliqua le génie. — J'aimois, j'étois aveuglé, je suis éclairé maintenant. . . Il n'y a donc que la mort qui puisse nous séparer? — Il t'est défendu de désirer la sienne. Je ne te la demande pas, répondit-il en soupirant; mais ne peux-tu rien? — Je puis t'en délivrer sans la faire périr, mais cela t'exposera à de grands malheurs. — Je les brave; il n'en est point de semblables à celui de vivre avec elle. Sers-moi encore, mon cher génie; ah! ce dernier bienfait surpassera tous les autres.

26 MERCURE DE FRANCE.

Les ennemis de Sadak travailloient depuis long-temps à sa perte. Ils ne cessoient de repéter au sultan qu'il étoit imprudent de lui laisser une épouse qui avoit au trône de Bagdat, des droits qu'elle transmettoit à son mari, & qu'un homme tel que Sadak pouvoit faire valoir. Le prince avoit d'abord négligé ces avis; il les écouta; il fit arrêter Sadak. Des gens de loi vinrent lui apporter, dans sa prison, un ordre de répudier la princesse que le monarque vouloit épouser. Sadak reconnut les bons offices de son génie, signa l'acte avec transport, & fut consolé de ses fers. La princesse devenue sultane voulut se venger des mépris d'un homme qui avoit osé devenir son époux. Elle prolongea sa captivité & la rendit plus dure. L'infortuné regretta bientôt la liberté; il se rappelloit sa vie passée, les bienfaits d'Alla & ne sçavoit plus que désirer. Il appella cependant son génie. Que veux-tu, lui demanda celui-ci? Te consulter, répondit Sadak; je me suis trompé jusqu'à présent; fais mon bonheur, si cela est possible; je n'ose plus m'en mêler.

Je n'ai plus qu'un dernier souhait à remplir. Choisis cette fois & choisis bien. — Ah! fais ce choix pour moi; je me suis

si mal trouvé de ceux que j'ai faits! — Mon pouvoir ne s'étend pas jusques-là; le choix doit être le tien. — Je vois bien que j'ai eu tort de m'être mis à la place de la Providence, répondit Sadak, après avoir rêvé quelque temps : j'aurois dû m'en rapporter à elle; remets-moi dans la cabanne d'où tu m'as tiré. Le génie l'y transporta aussi-tôt. Sadak retrouva sa demeure telle qu'elle étoit; ses voisins vinrent le féliciter de son retour, & lui firent l'accueil le plus tendre & le plus vrai; il en fut touché; il reprit avec plaisir ses anciennes occupations. Le même-soir, en parcourant le désert, il fut attiré par des cris au bord d'un précipice; un malheureux prêt à y tomber, se tenoit encore à quelques branches d'arbres, implorant le ciel, & fût de périr aussi-tôt que les forces lui manqueroient. Sadak accourt & le délivre, non sans peine & sans danger. Le voyageur reconnoissant le comble de bénédictions; Sadak les entend & jouit d'une joie pure qu'il n'avoit pas goûtée depuis long temps; il se jette à genoux, adore la Providence & remercie son génie.

Par M. Fontanelle.

*VERS à Madame la Princesse Auguste
des Deux-Ponts , à l'occasion de son
mariage avec l'ELECTEUR DE SAXE.*

Du bonheur des Saxons le cours se renouvelle :
Vous allez l'affermir dans les riches climats
Où d'un pere adoré la valeur immortelle
Marqua , par ses bienfaits , la trace de vos pas.

De deux maîtres chéris l'amitié paternelle ,
Au sortir du berceau , vous fixa dans ces lieux ,
Votre cœur éclairé les choisit pour modele ,
Au milieu des grandeurs vous penserez comme
eux ,
Et dans la cour brillante où l'hymen vous appelle ,
Comme eux , à chaque instant , vous ferez des
heureux.

Nous l'étions de vous voir , & quand la Saxe
entiere
Du charme qui vous suit va goûter les douceurs ,
Flatté , mais attendri d'un départ nécessaire ,
Le peuple qui vous perd va répandre des pleurs.

Vous les partagerez , & bien souvent, Madame,
Pour le Palatinat vous formerez des vœux ,
Le nom d'Elisabeth est gravé dans votre ame ,
Et vers elle , à jamais , vous tournerez les yeux.

Mais l'autel est orné , l'offrande est préparée ;
 Le flambeau de l'hymen commence à s'allumer ;
 Par la main des Vertus , à ses loix consacrée ,
 Quel espoir pour les nœuds que vous allez former !

Rendez - vous aux desirs de l'époux qui vous
 aime ;

Au Dieu qui fait les Rois , il est temps d'obéir :
 Votre sang méritoit ce nouveau diadème ,
 Et le destin d'Auguste est d'aller l'embellir.

Par M. Desfontaines.

ÉPIQUE à M. Rochon de Chabannes.

O u s , dont l'élégant crayon ,
 De la jeune & simple Sylvie ,
 Peint la naïve émotion ,
 Quand d'amour le premier rayon
 Eclaire son ame attendrie ;
 Laissez se débattre l'envie ,
 Et distiller son noir poison.

Sous le masque de la décence ,
 Déguisant sa difformité ,
 Le vice furieux s'offense
 Des traits de l'ingénuité ,
 Et frémit de voir la gaîté
 Folâtrer avec l'innocence.
 Méprisez sa malignité :

30 MERCURE DE FRANCE.

Vous avez peint la volupté;
 Mais avec une telle adresse
 Que, quittant son austerité,
 On voit sourire la Sagesse,
 Et louer la délicatesse,
 La fraîcheur, la variété
 Du tableau plein de vérité
 Que vous faites de la tendresse:
 Et quoiqu'en ce siècle gâté,
 Un essaim de prudes murmure,
 On vole à l'immortalité
 Quand on peint si bien la nature.
 Déjà je vois le dieu des vers
 Vous appeller près de son trône;
 Et sur votre front qu'il couronne,
 Il met des lauriers toujours verts.

Le rendre Amour suivi des Graces,
 Des jeux & des ris entouré,
 Conduit en chantant sur vos traces
 Ce groupe de myrthes paré.
 Jouissez du prix de vos veilles,
 Et par des concerts si charmans,
 Enchanter toujours nos oreilles
 Et versez l'amour dans nos sens.
 Il est le bienfaiteur du monde;
 Que seroit l'homme sans desirs?
 C'est par lui que tout se féconde;
 Il est l'ame de nos plaisirs,
 Et de la prude qui le fronde.

Il cause en secret les soupirs,
 Il vous a prêté son langage,
 C'est lui qui dicta votre ouvrage;
 Mais les dons qu'il verse sur vous
 De l'envie arment le courroux.
 Bravez cette impuissante rage;
 L'amour en rendra vains les coups;
 Réunissant chaque suffrage,
 Vous devez faire des jaloux.

COUPLETS impromptus.

A Madame la Marquise de Melrendre.

AIR : Du haut en bas.

UN peu d'amour,
 Je voudrois vous donner, Melrendre,
 un peu d'amour.
 Pour vos étrennes en ce jour.
 Ne dussiez-vous, hélas ! en prendre,
 Femme aimable, que pour me rendre
 Un peu d'amour.



*A Madame de P***, qui prétendoit que
c'étoit fort mal à moi de ne pas lui
donner d'étrennes.*

Même air.

Vous étrenner !
N'est pas un petite affaire :
Que vous donner ?
J'ai beau penser , imaginer !
A tort vous me faites la guerre :
Vous avez tout , vous savez plaire.
Que vous donner ?

Par M. le Marquis de St Just.

*IMPROMPTU à un^e jolie Femme, hideu-
sement déguisée au bal de l'opéra.*

NON , tu ne m'en imposes pas
Par cette barbe noire & ces énormes bras ,
Et cette effroyable moustache :
Mon cœur me parle , & j'écoute mon cœur.
Sous ce déguisement , Cloô , qui nous fait peur ,
Je reconnois la beauté qui se cache
Sous le masque de la laideur.

Par le même.

BOUQUET à Mademoiselle S.

Vous n'aimez que les fleurs & non pas les
fleurètes ;

Et d'un cœur bien épris les ardeurs sont discrètes,
Tant il craint qu'un seul mot ne l'expose aux
revers ;

Mais pourtant votre fête exige quelques vers ;
Et je n'en fais que six de peur que le septième.
Ne déclare que je vous aime.

V. à Versailles.

LA NOUVELLE FÉE.

A Madame V.

Le monde ne croit plus aux fées ;
Mais on en peut voir une encor ,
Non pas de ces mal coëffées ,
De ces vieilles sans dents , & dont tout le trésor
Étoit au bout de leur baguette.
Cette fée est jeune & bien faite ,
Perles sont dans sa bouche , elle a mille agré-
mens ,
Et dans ses yeux est sa magie :
Des autres les enchantemens

B v

Tenoient tous de la diablerie ;
 Mais comme elle jamais nulle n'a fait le tour
 D'enchaîner l'Hymen & l'Amour.

Par la même.

REPONSE de M. Garrick , célèbre auteur & acteur Anglois , à un Seigneur qui lui demandoit s'il ne pensoit point à se faire élire membre du prochain parlement.

AIR : Monsieur le Prévôt des Marchands.

QUI, moi ? prétendre au parlement ! ..
 Non , ce sont mes choux * seulement ,
 Qu'après ma femme j'idolâtre ;
 Et Garrick , content de son lot ,
 Craindroit sur ce nouveau théâtre ,
 De jouer le rôle d'un sot.

LE CHOIX DE ROSINE.

VÉNUS peut plaire sans ceinture ;
 Mais Vénus gagne à la porter.

* Il a une maison de campagne délicieuse , à une lieue de Londres , où il se plaît beaucoup.

Rosine est belle sans parure ;
Mais Rosine aime à se parer.

Ce n'est pas qu'elle soit coquette ;
Comment l'être avec tant d'attraits ?
Le goût préside à sa toilette ,
Et la nature en fait les frais.

Viens , lui dit la rose nouvelle ,
Je suis l'amante du zéphir ;
Mais je serai cent fois plus belle ;
Si sur ton sein je puis mourir.

Le vermillon qui me colore
Nuance l'aimable pâlour
Que la sagesse fait éclore
Sous le pinceau de la pudeur.

Fier de sa tige ambitieuse ,
Fier de porter le nom des Rois ,
Le lys d'une voix orgueilleuse
Vanta sa blancheur & ses droits.

A ses pieds croît la violette ,
Elle voit Rosine , & soudain
La pâle & timide fleurette
Se courbe au-devant de sa main.

Je n'ai , dit-elle à la bergère ,
D'attraits que ma simplicité ;
Mais si par-là je sçais te plaire ,
Qu'ai-je besoin de la beauté ?

B vj

Va, dit Rosine, ton hommage
 A sçu m'instruire & me charmer,
 Tu jouis du double avantage
 D'être belle & de l'ignorer.

C'en est fait, sois victorieuse,
 Règne désormais sur les cœurs,
 Tu dois être la plus heureuse
 Comme la plus simple des fleurs.

Hard. de la R.

VERS à Madame du Boccage, à l'occasion du nouvel an.

LE temps fuit sous l'ordre des Dieux ;
 Mais tandis qu'ici bas son cercle merveilleux,
 Roulant avec fierté sur l'axe des années,
 Des plus superbes destinées
 Entraîne les orbes fameux,
 O toi, divine du Boccage,
 Elevée au-dessus des sphères de notre âge,
 Tu triomphes sur leurs débris,
 Et des siècles anéantis,
 Loin d'éprouver jamais l'irréparable outrage,
 De ton nom glorieux le sort illimité
 Asservit dès long-temps à sa célébrité
 Leurs influences équivoques,

Et dans leurs diverses époques
Ne voit que les degrés de l'immortalité.

Par M. le Marquis de S. A.

*V E R S à ma femme , en lui donnant pour
étrennes une de ces petites tablettes an-
gloises , connue sous le nom de Sou-
venir.*

L'ORGUEIL, en ses présents, de l'éclat le plus vaste
A besoin pour se soutenir :
L'amour rendre & modeste , au mépris d'un tel
faîte ,
N'a besoin que d'un souvenir.

Par le même.

S T A N C E S sur la Vie.

O V I E & rapide & trompeuse !
En aveugle on voit tes attraits ;
Et l'ame n'est jamais heureuse
Qui compte trop sur tes bienfaits.

On croit souvent dans sa jeunesse
Trouver chez toi le vrai bonheur ;
Mais ce n'est qu'une fausse ivresse
Qui corrompt & séduit le cœur.

38 MERCURE DE FRANCE.

Beaucoup moins de ris que de larmes,
Peu de plaisir, beaucoup d'ennuis,
Composent hélas tous tes charmes
Dont nous sommes tant éblouis.

Est-ce dans tes revers funestes,
Qu'on trouve la félicité ?
Et peut-on nommer célestes
Les transports de la vanité ?

Non, ils peuvent aveugler l'homme ;
Mais le sage voit clairement
Que, de tous tes plaisirs, la somme
N'est que dégoût, peine & tourment.

Par un Anglois. A. B.

HERO ET LÉANDRE.

Romance.

Sur l'air : De Gabrielle.

JE vais vous conter l'aventure
D'un jeune amant né dans Sestos,
Dont la mer fut la sépulture,
Comme il nageoit vers Abidos.
Long-temps il eut le sort prospère
Dans ce trajet si dangereux.
Las ! il devint trop téméraire
Pour avoir été trop heureux.

Trompant une injuste contrainte,
Et les parens & les rivaux,
Léandre, incapable de crainte,
Chaque nuit traverse les flots.
Héro l'attend : Héro timide
Fait briller du haut d'une tour
Un flambeau qui lui sert de guide :)
C'étoit le phare de l'amour.

Dieux ! quel moment ! quand cette belle
Entre ses bras pourra presser
L'amant qui s'exposâ pour elle,
Et qu'il faudra récompenser !
Il vient. . Il est nud . On l'embrasse. .
Il est encor trempé des flots ;
Mais le premier baiser efface
Le souvenir de tous ses maux.

Il n'est point de bonheur durable ;
Telle est la loi de l'Univers.
Héro ! tu parus trop aimable
Aux yeux du souverain des mers,
Caressant une Néréide ,
Il avoit vû d'un œil jaloux
L'amant qui , d'un cœur intrépide ,
Va chercher des plaisirs plus doux.

« Effrayons , dit-il , son audace. »
Déjà les flots sont soulevés.
Le bruit de leur courroux menace

Celui qui les a tant bravés.
 Léandre à cet aspect balance ;
 Mais il songe au prix qui l'attend.
 Dans l'onde aussi-tôt ~~il~~ s'élance.
 J'en sçais qui n'en feroient pas tant.

Il va luttant contre l'orage.
 « O Dieu ! dit-il , qui me poursuis !
 » Faut-il que mon bonheur t'outrage ?
 » Je sens trop que tu m'en punis.
 » Ah ! s'il faut que l'onde engloutisse
 » Le mortel dont Héro fit choix ,
 » Que Léandre , avant qu'il périsse ,
 » Soit heureux encore une fois. »

Hélas ! sa dernière espérance ,
 Le fatal flambeau s'éteignit.
 Il va flottant sans assistance
 Dans la tempête & dans la nuit ;
 Et cependant d'horreur saisie ,
 Héro , dans sa funeste tour ,
 Tremble que la mer en furie
 N'ait pas épouvané l'Amour.

Le jour renaît : pâle & craintive ,
 Elle s'avance en frémissant.
 Les flots avoient jusqu'à la rive
 Porté le corps de son amant.
 Héro le voit ! Ames sensibles
 Que l'Amour blessa de ses traits

Peignez-vous ces momens horribles
Et ne les éprouvez jamais !

A la douleur elle succombe,
Dans l'onde elle s'enfouit.
L'Amour, dans une même tombe,
A Léandre la rejoint ;
Et chaque jour sur ce rivage,
En se reprochant les fureurs,
Neptune, à ce tombeau sauvage,
Porte le tribut de ses pleurs.

Par M. de la Harpe.

*ENVOI à Madame ***.*

IL ne faut point braver l'orage,
C'est un parti trop dangereux ;
Il vaut bien mieux sur le rivage
Attendre un instant plus heureux.
Mais si pour vous, par imprudence,
J'affrontois l'humide séjour,
Je voudrois du moins l'assurance
De n'être noyé qu'au retour.



*VERS du même à Madame S * *, en lui
envoyant l'éloge de Henri IV.*

Je n'ai point au bon Roi reproché les foiblesses :
Pouvois je de l'amour condamner les tendresses ?
En regardant vos yeux , il m'a semblé si doux !
Si du temps de Henri le ciel vous eut fait naître ,
Ce volage vainqueur se fut fixé pour vous ;
Rofni lui-même alors eût approuvé son maître
Ou bien Rofni lui-même en eût été jaloux.

*EPITRE au Comte de Lys , retourné
de Paris dans ses terres.*

Le premier Janvier 1769.

Avec les sots de mon village ;
Avec ces ingrats que j'aimais ,
Malgré les poisons de l'outrage ,
Je ne vous confondrai jamais.
Ces Messieurs m'ont de ces retraites ,
Malgré moi banni pour toujours ;
S'ils étoient tous comme vous êtes ,
J'irois y terminer mes jours.
Quand ma triste & dernière aurore
Me conduira dans le tombeau ,
Mes yeux se tourneront encore

Vers le clocher de mon hameau.
Trompé par la douce chimere
Qui me reconduit dans ces lieux ;
Mes pleurs arrosent la poussiere
Des reliques de mes ayeux.
Je vois d'ici l'antique ombrage
Qui cacha mon premier bonheur ;
Et l'idole de mon jeune âge ,
Qui me fit connoître mon cœur.
J'entends la voix sévère & tendre
De mon pere que j'ai perdu ,
Qui semble encore me reprendre
Quand je néglige la vertu.
J'entends toujours la symphonie
De ces pâtres toujours d'accord ,
Et j'en préfère l'harmonie
A l'opéra de Philidor.
J'aurois mieux aimé ma chaumiere
Qu'embellissoit le plus beau jour ;
Et ma pauvre gentilhommiere ,
Objets de mon premier amour ,
Que cette tempête fatale
Et ces nuages obscurcis
Qui ternissent la capitale
Depuis le regne de Clovis ,
Où chacun a pris l'habitude
De trotter du soir au matin ,
Occupé de la seule étude
D'en imposer à son prochain ;

44 MERCURE DE FRANCE.

Mais les sots de mon voisinage ,
 Et la perte de mes amis ,
 M'ont forcé de plier bagage
 Et d'abandonner mon pays.
 C'est malgré moi , de ma patrie ,
 Qu'il m'a fallu me séparer ,
 Ne croyez pas que je l'oublie
 Ni que je cesse de l'aimer.
 Pour éviter plus d'une angoisse
 Il faut , d'inconstance lassé ,
 Être enterré dans la paroisse
 Où l'on nous avoit baptisé.
 Mon ami , je vous porte envie ,
 Vous allez avec sûreté
 Finir le songe de la vie
 Dans le sein de l'obscurité :
 En revoyant la douce image
 De vos penates enfumés ,
 Et ces biens , paisible héritage ,
 Que vos pères vous ont laissés ,
 Vous coulerez dans l'incurie
 Des jours mille fois plus sereins ,
 Sans intrigue & sans jalousie ,
 Qu'aux palais de nos souverains.
 Croyez-en le vieux la Tourailles ,
 Si vous cherchez le vrai bonheur ;
 Il est au fond de votre cœur
 Bien plus sûrement qu'à Versailles.
 Qu'ai-je vû dans ces lieux charmans ,

Fausse gloire , fausse tendresse ,
Faux plaisirs & faux complimens ,
Le tout mêlé de politesse.

Je m'apperçus dès mon printemps
De vos vertus qui me sont cheres ,
Et je crois que nos caracteres
Eroient amis dès nos beaux ans.

Est-ce qu'une faute légère ,
Et des défauts qui sont les miens
Pourroient déranger cette affaire ,
Et rompre de si doux liens ?

Non , non , les erreurs de la vie ,
Dont tant s'affectent les humains
Ne sont qu'une plaisanterie ,
Et les petits torts sont des riens.

Que le ciel protège à jamais
Les dons que vous fit la nature ,
Bon estomac , belle figure ,
Et bon cœur , voilà mes souhaits.
Loin de l'amoureuse foiblesse
Conservez la fleur de vos ans ,

Et ménagez votre jeunesse

● Au-delà de votre printemps.

Moi , qui suis vieille connoissance ,
Il faut toujours m'aimer un peu :
Comment peut-on se faire un jeu
Du crime affreux de l'inconstance ?

L'EXPLICATION de la première énigme du Mercure de Février 1769, est *Mercury*; celle de la seconde, est *orange*; la troisième est *énigme*; la quatrième est *toupet*; la cinquième est *rêve*. Le mot du premier logogryphe est *cimétière*, où l'on trouve *cire*, *tierce*, *mite*, *crime*, *mérite*, *mer*, *cri*, *cité*, *crème*, *rime*, *cime*. Le mot du second est *pistache*.

ÉNIGME ALLÉGORIQUE.

IL est un astre, ami Lecteur,
 Dont le cercle polaire apperçut la naissance;
 Dont la chaleur benigne & la douce influence
 D'un grand peuple font le bonheur.
 Qu'à ces humains telle planète est chère!
 Pour les rendre encor plus heureux;
 Pour acquérir plus de lumière,
 Cet astre rare & merveilleux
 Voulut un jour parcourir d'autres cieux.
 Un beau matin il apparut en France,
 Dirai-je les transports qu'excita sa présence?
 Ce ne furent que jeux, que fêtes, que festins;
 Par-tout son seul aspect embellit les destins.
 Aucun astre jamais ne fut tant honoré;

amoroso

Aimons nous, Belle So...phie
 mais ai-mons nous pour toujours;
 que fi-nit la vi...e, où fi...nis-sent
 a-mours; prends ton a-mant pour mo-de...le a
 si pour fuir le tré-pas il suffit d'être fi...
 de...le, ton a...mant ne mourra pa
 ton a-mant ne mourra pas.

De Vénus même le passage
 Est beaucoup moins célébré:
 Le voir & l'admirer, pour tous fut une affaire;
 Il plût à tous; c'étoit son lot.
 François, pour vous l'énigme est assez claire,
 A la bouche toujours vous en avez le mot.

Par Mlle Coffon de la Cressoniere.

A U T R E.

CORPS sans pieds, bras sans mains;
 Je me donne à connoître
 Nécessaire aux humains;
 Sans tête je dois être.
 Je suis pour leurs besoins
 Fréquemment recherchée.
 Presque toute cachée,
 Je n'en parois pas moins.
 Lecteur, pour me rendre plus claire;
 D'abord la terre me produit,
 Toutefois je suis d'ordinaire,
 Plus belle de jour que de nuit.
 Je suis assez souvent parée;
 On m'ajoute des agrémens;
 Et pour avoir longue durée,
 Je ne dois pas servir long-temps.
 On sçait, lorsque nous sommes nues;

48 MERCURE DE FRANCE.

Nous distinguer du hant en bas ;
Plusieurs d'entre nous sont fendues ;
Et les autres ne le sont pas.

A U T R E.

QUAND je suis jeune , je suis blanche ;
Vieille , je change de couleur.
Je vis long-temps ; & quand je panche ,
On me détruit , car je fais peur.
Mais pendant ma longue carrière
Je suis de grande utilité ,
Et je passe ma vie entière
A donner l'hospitalité.
On me trouve par-tout si Bonne
Que chacun veut m'avoir à soi ;
J'ai beau vouloir n'être à personne ,
Je suis esclave malgré moi.
Enfin , Lecteur , quoi que je fasse ,
Je ne sçais point où me cacher.
Je n'ai donc rien qui t'embarrasse ,
Car tu me vois sans me chercher.

Par J. M. Fabre de Marseille.

AUTRE.

A U T R E.

Tout mortel me desiré ,
Et je varie aux yeux de presque tous ;
Pour moi l'avare en vain soupire ,
J'échappe aux transports du jaloux ;
L'un me trouve dans le sourire
De celle qui fait son martyre ;
Un autre me cherche à la cour ;
Mais c'est rarement mon séjour ;
Au mot d'étiquette j'expire ;
Je marche sur les pas des constantes amours ;
Et près de la vive Thémire
On est certain de me trouver toujours.

*Par M. le Marquis de la S**.*

A U T R E.

Quoique toujours haute en couleur ,
Je suis noire pour l'ordinaire ,
Et je conviendrai sans mystere
Que j'excelle & prime en laideur.
Voilà mon portrait , cher Lecteur ,
Apprends quel est mon sçavoir faire.
Inébranlable au sein de la douleur ,
A peu de frais j'entre en colere ;

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Avec Apollon familiere,
 Aux poëtes je tiens rigueur.
 Des belles j'occupe le cœur ;
 Mais m'attachant sans cesse à plaire,
 A parler je fournis matiere,
 Aussi j'évire tout jaseur.
 Sûre, en tous lieux de trouver un asyle,
 Je n'habite en aucun pays,
 Et ne crains point d'aller de mal en pis,
 Puisqu'au village comme en ville,
 Des plaisirs compagne docile
 Je fais toujours les honneurs du logis.

Par M. Desmarais du Chambon.

L O G O G R Y P H E.

INTEGER, erro humilis; tollas caput, exte
 superbus
 Integer, usque regor; truncus at usque rego.

Par le même.

A U T R E.

Nous sommes grand nombre de sœurs ;
 De divers états, du même âge ;

D'une mine fiere & sauvage :
 La nature chez nous rélegua ses horreurs.
 Non , nous n'eumes jamais le goût de badiner ;
 Mais égaïons notre silence ,
 Et voyons dans toute la France
 Si quelqu'un peut nous deviner.
 Notre tout paroît curieux ;
 Quoique d'une énorme stature ,
 Cinq pieds forment notre mesure.
 Ce n'est pas encor là tout le mystérieux ,
 Vous trouverez en nous ce que nous n'avons pas.
 Ce bois dont le jus délectable
 Faisoit chanter Grégoire à table.
 L'ame des mêts de tout repas ;
 De plus , un terme de blason ;
 Dans les cartes la dominante ;
 Du Turc , une ville puissante ,
 Et de musique aussi vous y verrez un ton.
 L'écoulement de temps , ce qu'on fait en mar-
 chant ;
 Ce que l'on est après la route ;
 Ce qu'est un objet qui dégoute ,
 Enfin la couleur d'un mourant.

Par Fr. Grillet de Châtel.



A U T R E.

DE la société je suis un membre utile ;
A tout ce que je fais chacun ajoute foi.

On me demande à la cour , à la ville ,
Et rarement on se passe de moi :

Ne peux-tu , cher Lecteur , à ces traits me con-
noître ?

Combine mes sept pieds , & tu verras paroître
Ce que je suis tenu de garder avec soin ,
Et de représenter lorsqu'on en a besoin.

Cherche , tu trouveras une note en musique ,
Ce qu'on ne connoit point dans une république ,

Un quadrupède , un péché capital ,

Une couleur , une place , un métal ,

Un insecte fâcheux , la nymphe malheureuse

Qui fit de sa fureur l'épreuve douloureuse ;

Ce qu'on cherche en musique , un verbe , un élé-
ment ,

L'épouse d'Athamas , ce qui gêne en courant ;

Enfin un animal dont je crains le ravage . . .

Je ne dois pas , Lecteur , t'en dire davantage.

Par A. B. à Lamballe en Bretagne.

A U T R E.

DANS mon tout la nature avec l'art se déploie ;
L'hiver, je suis à l'abandon :
J'ai deux parts, la première est le mâle d'une oie,
L'autre, la moitié d'un dindon.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Vie de Louis IX, Dauphin de France,
depuis 1729 jusqu'en 1767, dédiée à
Monseigneur le Dauphin, par M. l'abbé
de Villiers, prêtre & licencié ès
loix. A Paris, chez d'Houry, imprimeur-
libraire de Mgr le Duc d'Orléans, & fils,
rue vieille Bouclerie; & J. B. G. Musier
fils, libraire, quai des Augustins, au coin
de la rue Pavée.

CETTE vie de feu M. le Dauphin est
suivie exactement d'année en année depuis
l'instant de sa naissance jusqu'à sa mort.
M. de Villiers a extrait tous les faits qui
la composent des mémoires journaliers de
notre siècle, des mandemens des évêques dans
leurs diocèses, des

C. iij

oraisons funébres & des éloges composés par nos orateurs & nos poëtes les plus célèbres. Les discours de l'assemblée du clergé en différens temps, ceux des académies lui ont aussi fourni des matériaux. On n'oublie pas le compliment que l'académie françoise lui fit à sa naissance. M. de la Mothe, alors directeur, porta la parole; il avoit perdu l'usage de la vue depuis quelque temps; il ne pouvoit plus se servir de ses jambes; il se fit porter à Versailles, & appuyé sur deux académiciens, il prononça au Dauphin ce discours simple, touchant & naturel qui mérite d'être cité. » MONSEIGNEUR, vous
 » êtes l'objet de notre joie sans la com-
 » prendre & sans pouvoir la partager.
 » Nous ne sçaurions encore vous faire
 » entendre nos sentimens; il ne nous
 » reste que des vœux à faire en votre pré-
 » sence. Puissiez-vous tenir à la France,
 » à l'Europe, à l'Univers, tout ce que
 » votre naissance lui promet! le sang des
 » héros qui coule dans vos veines; les
 » vertus d'une mere qui, par la force de
 » l'exemple, deviendront bientôt les vô-
 » tres; l'habileté des mains chargées de
 » votre éducation, & accoutumées à for-
 » mer des Rois, voilà pour nous les ga-

» rans fidèles de vos progrès & de notre
 » bonheur. » L'auteur n'oublie rien, il
 entre dans les plus petits détails; il ne
 rejette pas même ces petits vers que le
 Roi trouva un jour dans l'appartement du
 Dauphin, & qui avoient été présentés à
 ce prince par un officier qui demandoit le
 rétablissement de sa pension.

Si le fils du Roi notre maître,
 Par son crédit faisoit renaître
 En son entier ma pension,
 Chose dont j'aurois grande envie;
 Je chanterois comme Arion,
 Un Dauphin m'a sauvé la vie.

Le Roi sourit, & sa bienfaisance lui fit
 accorder ce qu'on demandoit. A mesure
 que le Dauphin avance en âge, les faits
 deviennent plus intéressans; ils sont suf-
 fisamment connus, & la perte est assez
 récente pour nous dispenser de nous ar-
 rêter sur ce sujet douloureux. On doit
 sçavoir gré au travail de l'auteur; il a ras-
 semblé des matériaux qui pourront servir
 à l'histoire de ce prince.

*La Vie de Stanislas Leszczyński, surnom-
 mé le Bienfaisant, Roi de Pologne,
 duc de Lorraine & de Bar; par M. ***,*

56 MERCURE DE FRANCE.

avocat aux conseils du Roi de Pologne
& de la cour souveraine de Lorraine,
divisée en 2 part. A Paris, chez Mou-
tard, quai des Augustins près le pont
St Michel, à St Ambroise; 1 vol. in-
12. prix 48 sols broché, & 3 li^v. rel.

Il n'y a point de princes dont la vie soit plus fertile en événemens extraordinaires que celle de Stanislas le Bienfaisant. Peu d'hommes ont plus éprouvé les vicissitudes de la fortune. Il dut la couronne de Pologne à son propre mérite, aidé de quelques conjonctures heureuses; il en fut privé par le malheur des circonstances. Charles XII, résolu de détrôner Auguste II & de mettre à sa place Jacques Sobieski que son rival fit enlever, changea son premier dessein en faveur de Stanislas; il se connoissoit en grands hommes; la sagesse & les hautes qualités du Palatin de Posnanie lui firent juger qu'il ne pouvoit donner un plus digne maître aux Polonois. Ses projets de vengeance contre le Czar Pierre le Grand l'attirerent ensuite en Russie, où la victoire l'abandonna dans les champs de Pultowa. Auguste profita de son éloignement & de ses défaites; il revint dans la Pologne à la tête d'une armée; Stanislas fut contraint de

fuir ; le desir de rendre la paix à sa patrie le détermina au plus grand des sacrifices ; il résolut d'abdiquer ; il se rendit à Bender pour déterminer Charles XII à céder aux circonstances. Ce prince toujours fier au sein de la captivité , ne pouvoit se résoudre à plier ; Stanislas se vit arrêter lui-même par les Turcs , & conduit prisonnier à Bender pendant qu'on en tiroit le Roi de Suède pour le conduire à Andrinople ; on lui permit bientôt de chercher un autre asyle ; il se rendit à Deux-Ponts , où il fit venir sa famille ; il se préparoit un grand changement dans ses affaires. Pierre le Grand se raccommodoit avec Charles XII , & se dispoisoit à tourner les armes contre Auguste ; le Roi de Suède meurt ; Stanislas ne songe plus au trône ; il se retire à Weiffembourg ; la Providence tout à coup récompense ses vertus par un *prodige* , c'est ainsi qu'il s'exprime lui-même ; le Roi de France épouse sa fille. La mort d'Auguste semble devoir changer encore sa destinée ; les vœux des Polonois le rappellent ; il se rend à Varsovie ; il est élu une seconde fois , abandonné lâchement deux jours après sur la nouvelle qu'on reçoit de l'arrivée d'une armée Russe qui vient s'opposer à son

élection , ou le détrôner pour donner la couronne à l'électeur de Saxe fils d'Auguste. Stanislas se retire à Dantzic ; les Russes assiégent cette ville ; il est forcé de nouveau de prendre la fuite ; les passages sont fermés ; les dangers l'environnent de toutes parts ; on a mis sa tête à prix.

Il triomphe de tous les obstacles ; il arrive dans les états du Roi de Prusse ; la paix le fait regner en Lorraine ; il y jouit de la tranquillité ; il fait le bonheur du peuple qui lui est soumis ; on parcourt rapidement tout ce que ce prince a fait pour la prospérité de la Lorraine , où sa mémoire fera toujours chère. Cette histoire est très intéressante ; l'auteur , attaché à Stanislas , l'a observé d'assez près pour faire le journal de sa vie publique & privée ; il a puisé dans les sources les plus sûres ; l'histoire de Charles XII par M. de Voltaire lui a fourni beaucoup de faits , ainsi que les mémoires de M. le chevalier de Solignac , qui a suivi le Roi de Pologne lorsqu'il alla dans sa patrie pour y être élu pour la seconde fois. Souvent il puise dans les ouyrages même du Roi Stanislas ; il rapporte en entier la relation que ce grand prince a faite de sa fuite de Dantzic ; rien de plus intéressant que ce mor-

ceau ; on est étonné de ses aventures pendant ce voyage ; on admire la manière dont elles sont décrites.

Les Princes célèbres qui ont regné dans le monde, depuis l'origine des monarchies & des empires jusqu'à nos jours ; ouvrage où l'on expose leur différent caractère & les actions remarquables qui ont fait passer leur nom à la postérité. A Paris, chez Delalain, rue St Jacq. ; & Bailly, quai des Aug. 4 vol. in 12.

On s'est proposé, dans cet ouvrage, de réunir les vies des princes dont les noms ont mérité d'être conservés, soit par les vertus qu'ils ont montrées, soit par l'éclat de leurs actions. On s'occupe plus du caractère de ces mêmes princes que de leurs guerres & de leurs victoires ; on étudie les motifs qui les ont animés, leurs intérêts, & on remarque que l'histoire du plus grand nombre est un cercle de passions qui se sont succédées les unes aux autres. L'auteur prévient dans sa préface qu'il a suivi pas à pas les écrivains qui ont écrit leurs vies ; ils s'est attaché surtout aux plus estimés. Le premier prince qu'il présente est Sesostris. Rollin a servi de guide ; il a fait les recherches qu'on

60 MERCURE DE FRANCE.

emploie ici ; on s'est contenté de les analyser ; mais ces recherches ont-elles rien appris de certain ? Toute la vie de ce prince est un tissu de fables ; Rollin n'a fait que les rassembler. Il est difficile de démêler la vérité. L'histoire ancienne profane se contredit à chaque instant ; elle offre dans diverses contrées des conquérans qui ravagent tout l'Orient, & quand on vient à l'histoire particulière de chaque peuple, on n'apperçoit aucune trace de ces conquêtes ; les Rois qui devoient avoir été soumis paroissent avoir été des monarques tranquilles qui n'ont vu naître aucune révolution. Le premier volume finit à Constantin, & contient les vies de seize princes. Il y en a dix-huit dans le second qui s'étend fort avant dans l'histoire moderne. Les deux derniers volumes n'en renferment que seize qui sont terminées par celles de Pierre le Grand & de Charles XII. Cet ouvrage offre de la variété & de l'intérêt ; il peut être mis avec fruit dans les mains des jeunes gens, & leur inspirer du goût pour une étude plus étendue de l'histoire.

Tableau du siècle de Louis XII ; par Madame de M... A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Simon, libraire ;

M A R S. 1769. 61
rue de la Harpe, in-12. 1 liv. 10 sols
broché.

Le tableau du siècle d'un prince qui a mérité le nom de pere du peuple intéresse les François en particulier, & tous les hommes en général. Madame de M. . . commence par donner une idée du regne qui a précédé celui de Louis XII. Ce précis rapide présente l'état de la France au moment où ce Roi monte sur le trône; on le suit dans les actions les plus intéressantes de sa vie, dans tout ce qu'il fit pour la France dans les guerres qu'il entreprit. La politique de Ferdinand lui causa souvent des embarras, & l'empêcha de profiter des avantages que ses succès devoient lui faire espérer; sa haine pour les Suisses fut cause de la décadence de ses affaires en Italie; ils devoient être ses alliés, il en fit ses ennemis. Il eut aussi l'imprudence de rompre avec les Vénitiens pour s'unir avec l'Empereur & le Roi d'Espagne qui le tromperent toujours; sa délicatesse excessive à ménager la cour de Rome qui ne le ménageoit pas, contribua aussi à ses disgraces; il ne réfléchit pas qu'une fermeté soutenue étoit l'unique moyen qui devoit lui servir à réduire le Pape. Jamais prince ne fut plus occupé

62 MERCURE DE FRANCE.

du bonheur de ses sujets; tout le monde
sait cette maxime qu'il répétoit souvent:
*Je ne trouve les Rois heureux qu'en ce qu'ils
ont le pouvoir de faire du bien.* Lorsque
les comédiens le jouèrent sur leur théâtre,
il répondit aux courtisans qui l'exhor-
toient à les punir de cette témérité : *ils
me rendent justice , ils me croient digne
d'entendre la vérité.* Il voulut qu'il leur
fût permis de donner carrière à leur bile
satyrique sur toutes sortes de sujets & de
personnes , pourvu qu'ils ne portassent
aucune atteinte à l'honneur des Dames. Il
y avoit peu de chose à dire contre elles ,
observent les historiens. La Reine étoit
sage, sa vertu étoit ferme, & toute sa cour
étoit réglée sur sa conduite. On a accusé
ce prince d'avarice ; des seigneurs de sa
cour eurent la hardiesse de le faire repré-
senter sur le théâtre, buvant dans une
coupe pleine d'or fondu. *J'aime mieux ,
dit-il , voir le peuple rire de mon économie
que de lui donner lieu de pleurer de ma pro-
digalité.* La plus haute sagesse pouvoit seu-
le lui avoir dicté ces paroles; elles le justi-
fient du vice dont on l'accusoit.

*Voyage d'un François en Italie , fait dans
les années 1765 & 1766 , contenant
l'histoire & les anecdotes les plus sin-*

M A R S. 1769. 63
gulières de l'Italie & sa description ;
les mœurs , les usages , le gouverne-
ment , le commerce , la littérature , les
arts , l'histoire naturelle & les anti-
quités , avec des jugemens sur les ou-
vrages de peinture , sculpture & archi-
tecture , & les plans de toutes les gran-
des villes d'Italie A Venise ; & se
trouve à Paris , chez Desaint , libraire ,
rue du Foin , in-12. 8 vol.

Cet ouvrage mérite d'être distingué de
la foule de ceux que nous avons sur l'Ita-
lie ; la plupart des voyageurs ont ob-
servé légèrement , & nous ont donné des
relations superficielles ; quelques-uns at-
tachés à des préjugés nationaux , ont mal
vû les peuples qu'ils ont voulu faire con-
noître. L'auteur a porté par-tout l'œil
d'un philosophe ; il a joint l'histoire à ses
descriptions ; il a parcouru toutes celles
qu'on a données de cette contrée , pour
s'assurer de l'exactitude de ses propres
observations ; les écrivains Italiens qu'il
a consultés lui ont fourni des détails in-
téressans & des connoissances sûres dont
il a fait usage ; il s'étend sur-tout sur la
littérature qu'ont négligée presque tous
les voyageurs qui l'ont précédé ; il a ras-
semblé tout ce qui peut piquer la curio-

64 MERCURE DE FRANCE.

sité du lecteur & l'instruire. Nous ne le suivrons pas dans tous les détails, nous nous bornerons à en indiquer plusieurs.

Au sortir des Alpes, après avoir passé le mont Cenis, on croit arriver dans un nouveau monde; on trouve un climat différent; les yeux du voyageur s'arrêtent avec plaisir pendant la nuit sur une multitude innombrable de mouches luisantes qui remplissent les airs & répandent une lumière plus vive que celle de nos vers luisans. On les appelle *luccioli*; aucun naturaliste n'a observé la métamorphose de cet insecte; on ne sçait comment est fait le ver qui le produit, ni si c'est le mâle ou la femelle qui donne la lumière. Les remarques du voyageur peuvent conduire à une connoissance plus parfaite de l'histoire naturelle de ce petit animal; nous ne nous arrêterons pas sur la description, l'histoire, &c. de Turin, de Milan, de Lodi, de Crémone, de Plaisance, de Parme, de Modène & de Bologne; l'auteur ne laisse rien à désirer; on trouve dans cette dernière ville la célèbre Madone peinte, dit-on, par S. Luc; les Dominicains desservent l'église où on la conserve; ils ne manquent pas de la montrer aux étrangers & de leur en faire admirer les beautés. L'un d'eux dit un jour

à M. G... qu'aucun peintre n'avoit jamais pu la copier, parce que la sainte Madone ne le permet pas; elle cligne ses yeux & les rend plus petits qu'ils ne sont; elle tourne son nez d'un autre côté, &c. de maniere que le peintre ne sçait plus comment s'y prendre. *Forestiere*, ajouta le moine, *si ricordi in tutta la sua vita che ha veduto oggi la cosa la piu rara, la piu bella, la piu stupenda, che sia nel mondo, e che ha ricevuto, videndo la à quest' ora indebita, un onore che non si accorda se non a' cardinali, ed ambasciatori*; c'est-à-dire, « Étranger, souvenez-vous toute votre vie que vous avez vu
 » aujourd'hui la chose la plus rare, la
 » plus belle, la plus étonnante qui soit
 » dans le monde, & que vous avez reçu,
 » en la voyant à cette heure un honneur
 » qui ne s'accorde qu'aux cardinaux &
 » aux ambassadeurs, &c. » Les Bolonois ont une vénération extraordinaire pour cette image; ils ont aussi des tableaux de la Sté Vierge dans toutes leurs maisons; il y en a un dans la loge du distributeur des billets de la comédie; les femmes du monde en conservent chez elles, & elles le voilent lorsqu'elles se disposent à offrir la sainte Madone.

La cathédrale de Florence offre de gran-

66 MERCURE DE FRANCE.

des richesses dans tous les genres ; les tableaux des hommes illustres de la république sont placés des deux côtés ; on y trouve un ancien portrait du Dante qui fut le créateur de la poésie italienne. Le sénat lui-même l'y a fait placer ; il ordonnoit aussi dans son décret qu'on lui élèveroit un tombeau magnifique dans cette église ; mais il mourut en exil à Ravenne. La description de la fameuse galerie de Florence est très-étendue. L'auteur , en donnant l'histoire de Florence , fait une courte digression sur la célèbre Bianca Cappello , dont les aventures singulières sont si connues. Elle étoit la fille d'un noble Vénitien ; amoureuse d'un Florentin de basse naissance , elle céda à sa passion & forcée par les circonstances de fuir son amant dans sa patrie , elle y fut aimée du Grand Duc qui l'épousa enfin. Ce mariage fut l'objet de la risée publique , & le sujet des chansons du peuple.

Les spectacles de Florence présentent des anecdotes assez plaisantes ; il n'y a pas long - temps qu'un François fut très-surpris de se voir accosté dans cette ville par un ecclésiastique qui ne lui parla que de spectacles ; l'abbé se plaignoit de la difficulté qu'on avoit de conserver les bons acteurs ; le meilleur de ces castrates

qu'il avoit fait venir de Naples l'avoit abandonné, disoit-il; son *Tenore* (sa taille) étoit tombé malade; il ajouta que de peur de voir abandonner son spectacle, il en avoit renforcé les danseuses; qu'il en avoit une dont la figure & les talens faisoient l'admiration de la ville, mais qu'un Anglois la lui avoit débauchée.

« D'après de pareils propos le François ne
 » pouvant s'imaginer à qui il avoit à faire, lui demanda poliment qui il étoit:
 » *Sono l'imprenditore dell' opera per servirla*, répondit-il. Le François crut
 » qu'il se mocquoit, cependant rien n'étoit plus vrai; c'étoit un fort galant
 » homme à qui le public étoit persuadé
 » qu'on ne rendoit pas assez de justice; il
 » n'avoit encore qu'un bénéfice, mais on
 » lui en sollicitoit un meilleur dans le pays
 » afin de l'y fixer & de ne le pas contraindre à porter ses talens ailleurs. Un bruit
 » de ferraillement que notre voyageur
 » entendit faire en même temps dans une
 » salle basse, excita sa curiosité; il s'avança, & il vit un autre ecclésiastique
 » donnant des leçons d'escrime à de jeunes Anglois. Il s'informa encore, qui
 » pouvoit être cet ecclésiastique, on lui
 » répondit que c'étoit le plus habile maître

68 MERCURE DE FRANCE.

» tre en fait d'armes qu'il y eut à Floren-
 » ce. Cela n'est point étonnant : il y a tant
 » d'ecclésiastiques en Italie qu'ils sont
 » obligés de se mêler de bien des profes-
 » sions que nous regarderions en France
 » comme incompatibles à leur état. »

Le voyageur s'étend beaucoup sur la ville de Rome ; il décrit tous les monumens anciens qui s'y trouvent encore , & les beaux édifices qui l'embellissent. Il entre dans des détails sur l'histoire de cette ville célèbre , sur le gouvernement ecclésiastique & sur la cour des papes ; il rapporte à ce sujet plusieurs anecdotes curieuses. L'usage des Cigisbées n'est pas moins commun à Rome que dans le reste de l'Italie ; c'est ce qu'on appelle aussi un *Cavaliere servente* ; il donne la main à la Dame , il est obligé d'aller l'entretenir dès le matin ; il fait antichambre jusqu'à ce qu'elle soit visible ; il la sert à sa toilette , la mène à la messe , la ramène & l'entretient ou fait sa partie jusqu'à dîner. Il revient bientôt après , la conduit à l'église , ensuite aux assemblées , & l'accompagne chez elle à l'heure du souper ; cette assiduité désole les galans ; on ne peut faire sa cour que de concert avec le Cigisbée. On vole moins en Italie qu'en An-

gleterre ; si on y assassine c'est par esprit de vengeance, encore a-t-on soin de prévenir l'homme à qui l'on en veut ; de ne pas voir telle femme, telle fille s'il ne veut pas exposer ses jours ; si l'avis n'est pas suivi, on court risque d'être assassiné ; ce meurtier a soin d'appeler la nuit celui à qui il veut porter le coup, quelquefois il se trompe à la voix, & en est quitte pour dire : *Padrone mio, è uno sbaglio.*

» L'homme n'en meurt pas moins ; ceux
 » qui passent ne le secourent pas ; la vue
 » d'un homme mort ne fait pas tourner
 » le pied à un Italien ; il passe, envelop-
 » pé de son manteau comme s'il n'avoit
 » rien rencontré ; la Justice fait enlever
 » le corps, & tout est dit ». Les franchi-
 ses & les immunités des églises contri-
 buent beaucoup à perpétuer ces désor-
 dres.

Il n'y a de Spectacles à Rome que depuis le 7 Janvier jusqu'au Mercredi des Cendres. Le théâtre de *Tordinone* est le plus beau après ceux d'*Argentine* & d'*Aliberti*. Cette salle ne fut bâtie qu'à l'occasion d'un différent qui s'éleva entre l'ambassadeur de France & celui de l'Empereur. Le cardinal de Polignac alors ambassadeur de France, allant à une répé-

rition au théâtre d'Aliberti, vit que l'am-
 bassadeur de l'Empereur avoit pris deux
 loges, sur l'une desquelles il avoit mis
 les armes de l'Empire, & sur l'autre cel-
 les d'Espagne; le Cardinal en demanda
 pareillement deux où il vouloit faire met-
 tre les armes de France & de Navarre.
 » Le Pape Benoît XIII. lui dit que par-
 » tout il lui feroit rendre doubles hon-
 » neurs, qu'à la chandeleur il auroit dou-
 » bles cierges, &c. mais que puisqu'il
 » n'alloit pas à l'Opéra, il lui devoit être
 » assez indifférent de n'avoir qu'une loge;
 » & le différent en demeura là. M. de
 » Saint-Agnan fut ensuite nommé am-
 » bassadeur de France, & ayant conduit
 » sa femme à Rome, il renouvela la
 » querelle; il fit mettre sur sa loge les ar-
 » mes de France, & sur une autre dont
 » il s'empara, celles de Navarre. Mada-
 » me de St-Agnan alla se placer dans la
 » loge où étoient les armes de Fran-
 » ce; & M. de Saint-Agnan dans cel-
 » le où étoient les armes de Navarre; il
 » eut soin d'y faire apporter beaucoup
 » de rafraichissemens, & de ne laisser
 » ignorer à personne l'exercice de son
 » droit; la difficulté ainsi engagée, fut
 » cause que le Pape Benoît XIII fit fermer

« le spectacle. Cependant la ville se plai-
 « gnoit beaucoup , & pour faire cesser
 « les plaintes , le Pape imagina de ren-
 « dre à la ville un Opéra , & fit faire le
 « théâtre *Tordinone* qui fut construit en
 « vingt jours de temps. Comme ce théâtre
 « lui appartenoit , il accorda à chacun des
 « ministres étrangers une loge , & voulut
 « qu'il n'y eût plus d'armoiries , mais que
 « toutes les années ces loges se tirassent
 « au sort sans avoir égard au rang des
 « ambassadeurs entr'eux ; tous les ambas-
 « sadeurs y ont souscrit , & les loges sont
 « tirées au sort ; le cardinal qui a le dé-
 « pattement des Spectacles envoie à cha-
 « que ambassadeur la clef de sa loge.

Presque tous les castrats qui chantent en Italie sont élevés à Naples ; c'est dans cette ville que l'opération cruelle qui leur donne une voix agréable se fait avec le plus de dextérité. Comme on les paye à un prix excessif , il n'est pas rare de voir des payfans ou des pauvres amener eux-mêmes un de leurs enfans à des chirurgiens napolitains : lorsqu'ils sont guéris , on les met dans une de ces maisons appelées conservatoires où on les instruit. Il est défendu dans ces maisons d'entreprendre aucune opération de cette espèce ;

quelquefois les peres y mettent leurs enfans avant de la risquer , afin de s'affurer autant qu'il est possible qu'ils auront de la voix ; dès qu'ils ont la certitude qu'ils attendoient, ils les retirent chez eux où ils les font dégrader , & les envoient ensuite au conservatoire où l'on continue leur éducation ; on leur apprend la musique & la composition ; ordinairement il en sort peu , de ces espèces d'hôpitaux , qui n'ayent composé la musique d'une messe.

La description qu'on trouve ici d'*Herculanum* est la plus complète que nous ayons ; les livres ou les manuscrits qu'on en tire sont d'une grande espérance pour les gens de lettres. Le P. Antonio Piaggi a trouvé le secret d'en lever les lettres les unes après les autres & de les copier. Mais actuellement il n'est plus en état de s'occuper de ce travail , parce qu'il est estropié. Son élève Vicenzio Merli qui lui a succédé n'y prend qu'un foible intérêt ; il se plaint de ce qu'on ne lui donne que six ducats par mois ; il seroit à souhaiter qu'on employât plusieurs personnes à ce travail , & qu'on ne développât que le commencement de chaque manuscrit , afin de ne continuer la copie que de ceux
que

que nous n'avons point. Ce seroit une époque bien mémorable dans l'histoire de l'esprit humain, si l'on découvroit dans ces ruines les ouvrages complets de Diodore de Sicile, de Polybe, de Saluste, de Tite-Live, de Tacite, les six derniers mois des fastes d'Ovide, & les vingt livres de la guerre de Germanie que Pline commença dans le temps qu'il seroit dans ce pays. Nous bornerons ici l'extrait de cet ouvrage; il est terminé par une description étendue de Vénise & de Gênes. L'auteur relève plusieurs erreurs qui sont échappées aux voyageurs qui l'ont précédé; on ne peut que lui sçavoir gré de ses recherches, elles sont à la fois curieuses & instructives; il a fait graver les plans des principales villes de l'Italie; on devoit les joindre à l'ouvrage, leur grosseur a obligé de les en séparer; ces plans sont recueillis dans un volume à part in-4° & qu'il faut joindre au voyage d'Italie.

Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de France, & autres morceaux de littérature trouvés dans les papiers de M. l'abbé de Longueue. A Geneve; & se trouve à Paris, chez le

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Jay, libraire, quai de Gêvres, au grand Corneille; & à pâques, rue St Jacques au-dessus de la rue des Mathurins.

M. l'abbé de Longuerue s'est acquis une grande réputation dans la république des lettres par sa mémoire prodigieuse & sa profonde érudition. On sçait que la vivacité & la facilité avec laquelle il apprenoit tout ce qu'on lui enseignoit, se manifestèrent dès l'âge de quatre ans. Richeliet fut son précepteur; & l'amitié la plus tendre l'unit au sçavant Perrot d'Ablancourt son parent. Il eut, à l'âge de vingt ans, avec le ministre Claude une dispute d'érudition, dont l'avantage lui resta. Il mourut en 1733. L'accueil que les sçavans ont fait à plusieurs de ses ouvrages qu'on a publiés, donne lieu d'espérer que ceux-ci n'auront pas moins de succès. Ce recueil contient six pièces intéressantes. Les vies abrégées des cardinaux de Richelieu & de Mazarin forment les premières. L'une & l'autre offrent des faits qu'on ne trouve point dans les historiens, quelques-uns qu'ils ont altérés ou présentés avec des circonstances tout-à-fait différentes; l'auteur semble sur-tout avoir entrepris de justifier le cardinal Mazarin. La troisième pièce est la traduction d'une

lettre de Frapaolo Vénitien , à François Hotman , conseiller au parlement , alors abbé de St Medard de Soissons , qui lui avoit demandé une instruction sur la maniere d'étudier la théologie & l'histoire ecclésiastique. Une chronologie critique des premiers Rois de notre monarchie jusqu'à la mort de Clotaire II , forme le quatrième morceau ; l'érudition dont il est rempli le rendra toujours précieux ; il paroît que M. l'abbé Dubos a eu communication du travail de M. l'abbé de Longuerue sur l'histoire de France , & qu'il lui a servi à fonder son système sur les commencemens de notre monarchie. Le cinquième ouvrage est un abrégé historique de la donation du Dauphiné , & une chronologie des Dauphins , par M. de Valbonnois , premier président de la chambre des comptes de Grenoble ; cet article finissoit à l'an 1711 ; on l'a continué jusqu'en 1765. Le dernier est une dissertation très-sçavante sur la question si Esdras a inventé de nouveaux caracteres hébreux. Nous ne nous arrêterons pas sur ces différens morceaux ; ils sont tous dignes de leur auteur ; il seroit à souhaiter qu'on publiât le reste de ses manuscrits ; on en donne une notice à la tête de ce recueil ;

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

ils forment huit volumes *in-fol.* & un *in-4°*, qui existent dans une bibliothèque particulière. Nous ne pouvons qu'exhorter celui qui les possède à ne pas en priver le Public; c'est un service qu'il rendra à la littérature & aux sçavans.

Pensées sur les plus importantes vérités de la Religion, & sur les principaux devoirs du christianisme; par M. Humbert, prêtre, missionnaire, supérieur de la mission du diocèse de Belançon. Septième édition, corrigée par l'auteur. A Paris, de l'imprimerie de Michel Lambert, rue des Cordeliers, au collège de Bourgogne, *in-12*.

Ces pensées sont très-propres à faire naître la piété & à la nourrir; on y a renfermé les vérités & les matières les plus importantes; on a évité les réflexions longues & insipides, les raisonnemens abstraits; on s'est borné à ce qui pouvoit élever l'ame ou la toucher; les nombreuses éditions qu'on a faites de cet ouvrage en annoncent le mérite.

Usages & mœurs des François; ouvrage où l'on traite de l'origine de la nation, de l'établissement de la monarchie & de

son gouvernement politique , civil , militaire & ecclésiastique; par M. Poul-
lin de Lumina. A Lyon, chez Louis-
Joseph Berthoud , libraire , rue Mal-
pertuis, près de St Côme, à la Minerve;
& à Paris , chez Saillant & Nyon , li-
braires, rue Saint-Jean . de Beauvais,
2 vol. in-12.

L'auteur de cet ouvrage , en parlant de
nos mœurs , de nos usages , de nos loix ,
de notre gouvernement , a voulu suppléer
au silence de la plûpart de nos historiens ,
épargner à ses lecteurs de fouiller dans des
sources souvent peu connues , & presque
toujours rebutantes , & en faciliter l'étude
à ceux qui sont doués de patience & qui
veulent être instruits. Il donne d'abord
une idée de l'origine des François & de
leur établissement dans les Gaules ; il tâ-
che de concilier le système de M. de Bou-
lainvilliers & celui de M. l'abbé Dubos ,
en gardant un juste milieu entre eux ; il
présente ensuite le partage des terres après
la conquête; les loix de Clovis qui étoient
les mêmes que les François Saliens sui-
voient dans la Germanie avant d'avoir
pénétré dans les Gaules , & fait sentir la
politique du souverain qui disposoit les
peuples conquis à se soumettre un jour

aux usages des conquérans. Dès le commencement le clergé séculier & régulier fut soumis dans la rigueur du droit aux loix & aux ordonnances de l'état ; ce ne fut que par des motifs de bienfaisance , & pour ne pas exposer les ministres de la religion au mépris & à la dérision des peuples que les souverains permirent aux supérieurs de connoître des délits des clercs en première instance. Les évêques , les abbés , ainsi que les bénéficiers laïcs étoient obligés au service militaire ; le prince les exemptoit seulement du service personnel ; ils proposoient quelqu'un pour remplir leur place , & leurs vassaux marchaient à l'armée sous la bannière de leur église. Le clergé étoit aussi obligé à des dons annuels ; le Loup , abbé de Ferrières , écrivant à un autre abbé qui avoit sans doute quelque crédit à la cour , s'exprimoit ainsi : « J'ai tout perdu dans l'ex-
 » pédition d'Aquitaine , comme vous le
 » sçavez ; l'année dernière , j'ai perdu dix
 » chevaux en Bourgogne ; suppliez donc
 » le Roi de ne me point appeler à la cour ,
 » car à moins que de dépouiller quelque
 » autel , ou de laisser mourir mes moines
 » de faim , je n'ai pas de quoi y servir
 » pendant dix jours : cependant à l'égard

» des dons annuels , ils sont tous prêts ,
 » marquez - moi ce que j'en dois faire. »
 L'auteur traite ensuite de la puissance des
 maires , ce qui le conduit à la seconde ra-
 ce dont il présente les usages , les mœurs ,
 les loix , le gouvernement ; quand il vient
 à la troisième il parle d'abord des motifs
 qui déterminèrent les François à donner
 leur trône à Hugues Capet , il montre les
 variations que la monarchie éprouva , les
 soins des Rois pour reprendre l'autorité
 qu'ils avoient perdue ; il termine son ou-
 vrage par des détails sur les états géné-
 raux , les parlemens , le clergé & la mili-
 ce françoise. Il y a des recherches sçavan-
 tes , & présentées avec intérêt dans cette
 production ; elle fera sans doute plaisir à
 tous ceux qui aiment les lectures utiles.

*Discours sur divers sujets de religion , avec
 des réflexions sur les objections contre
 la religion ; ouvrage utile pour tout
 homme capable de quelque attention ,
 qui voudra reconnoître de la maniere
 la plus facile & la plus sensible , la so-
 lidité des principes chrétiens , & tout
 ce qu'ils ont d'intéressant. A Nantes ,
 chez la veuve Vatar , imprimeur de
 Mgr l'évêque ; & à Paris , chez Babuty ,
 quai des Augustins.*

D iv

80 MERCURE DE FRANCE

On trouve dans cet ouvrage un discours sur la passion, un sur la crainte de Dieu, & un troisième sur la résurrection de Jésus-Christ. Ils sont suivis de réflexions sur les objections que l'on peut faire contre la religion, & sur ce que l'impiété appelle le préjugé de l'éducation dans les sujets élevés chrétiennement. Ces différens morceaux sont écrits avec noblesse, avec simplicité, & sont également propres à l'édification & à l'instruction des personnes pieuses.

Dictionnaire historique portatif des Femmes célèbres. A Paris, chez L. Cellot, imprimeur-libraire au Palais & rue Dauphine, 2 vol. in-8°.

On a réuni dans ce dictionnaire la plus grande partie des femmes qui se sont rendues célèbres par leurs actions d'éclat, leurs talens naturels, leur mérite acquis, leurs vertus, leurs vices & leurs passions; il renferme plus de trois mille articles, plus ou moins étendus selon l'intérêt dont ils étoient susceptibles; ce n'est pas proprement les vies de ces femmes qu'on donne dans cet ouvrage, ce sont plutôt des anecdotes dont la plupart sont intéressantes; nous citerons ce que l'on dit de

la fille d'Aboulaina , docteur célèbre ,
 Arabe , au commencement du huitième
 siècle. Elle avoit beaucoup d'esprit & de
 beauté. « Le docteur , qui étoit fort pau-
 » vre , faisoit sa cour au visir ou premier
 » ministre Ismaël. Un jour elle lui dit :
 » Mon pere , vous allez tous les jours
 » chez le visir , ne lui parlez-vous point de
 » vos besoins ? Oui , lui répondit le pere ,
 » mais il n'écoute point ce discours. Mais
 » répliqua - t - elle , ne voit - il pas votre
 » pauvreté ? Comment la verroit-il , dit
 » le docteur , il ne me regarde pas seule-
 » ment. Alors sa fille lui cita fort à-pro-
 » pos ce verset contre les idoles : *Ne ser-*
 » *vez point ce qui n'entend point , ce qui*
 » *ne voit point , & ce qui ne vous apporte*
 » *aucun profit.* »

Elisabeth Plazet de Dameron fut sé-
 duite par Thomas Osby , gentilhomme An-
 glois , que le cours de ses voyages avoit
 conduit à Paris ; il avoit promis à Elisa-
 beth de l'épouser ; lorsqu'elle le pressa de
 remplir cette promesse , il répondit qu'il
 étoit nécessaire qu'il se rendit en Angle-
 terre pour obtenir le consentement de sa
 mere , & pour terminer quelques affaires.
 Il partit & ne tarda pas à oublier sa maî-
 tresse qui , lasse de son absence , ne rece-

36 MERCURE DE FRANCE.

vant aucune lettre , prit le parti d'aller le chercher à Londres. Osby apprenant son arrivée , alla voyager dans différentes provinces ; la jeune personne résolut de demander justice à la Reine Elisabeth ; sa beauté lui ouvrit le chemin jusqu'à cette princesse à qui elle raconta son histoire. Que ferez vous , lui demanda la Reine , si Osby refuse de vous épouser , & que les loix de mon royaume ne vous permettent pas de l'y contraindre ? Si je ne puis être son épouse , répondit la suppliante , je serai sa meurtrière ; je prendrai des habits d'homme , je le poursuivrai partout , & ne me reposerai qu'après être vengée. — Vous attachez donc un prix bien grand à votre virginité ; si la mort seule de celui qui vous l'a ravie peut satisfaire une bourgeoise , quelle vengeance croyez-vous que pût désirer une Reine. — Dans tout ce qui regarde Dieu & l'honneur , Madame , nous sommes toutes égales. — Mais quand une fois on a perdu sa virginité , c'est sans retour , il n'y a plus de remède. — Si mon malheur veut que je ne sois plus vierge , Madame , je suis du moins toujours Elisabeth. On prétend qu'elle vouloit dire qu'elle n'étoit pas plus vierge que la Reine , en équivoquant

sur le nom qui leur étoit commun. La Reine l'entendit de cette manière, & rompit cette conversation, en lui disant : votre esprit mérite que l'on fasse quelque chose pour vous ; j'aurai soin de votre personne & de votre affaire. En effet elle manda la mere d'Osby qui, enchantée de la figure & de l'esprit de Mlle Dameron consentit avec joie à son mariage avec son fils ; mais dans ce moment il étoit malade à l'extrémité ; il mourut quelques jours après, & on assigna en dédommagement à l'infortunée victime de sa séduction une pension de quinze cens livres.

Nous rapporterons encore un trait de l'esprit & de la fermeté des Indiennes. Un riche banian ou marchand gentil étant mort au service du Roi, laissa un fils fort dépensier, fort débauché, à qui sa mere, pour cette raison, refusoit de l'argent, il s'en plaignoit à ses amis ; quelques-uns lui conseillerent de s'en plaindre à Schah-Jehan, & il eut la simplicité de découvrir à ce prince que son pere avoit laissé deux cent mille roupies de bien. Le Roi fit venir la veuve, & lui ordonna en pleine assemblée de lui envoyer sur le champ cent mille roupies, & d'en donner cinquante mille autres à son

84 MERCURE DE FRANCE.

fils ; il la renvoya en même-temps , sans
 vouloir l'entendre. La veuve ne perdit
 point la tête : « Elle cria tout haut qu'elle
 » le avoit quelque chose à découvrir au
 » Roi , ce qui fit qu'on la ramena. Voici
 » la belle harangue qu'elle fit à Schah-
 » Jehan. Dieu garde votre majesté ! je
 » trouve que mon fils a quelque raison de
 » me demander le bien de son pere , par-
 » ce qu'il est son sang & le mien , & par
 » conséquent notre héritier ; mais je vou-
 » drois bien sçavoir quelle parenté votre
 » majesté peut avoir avec mon défunt
 » mari pour s'en porter héritier. Quand
 » Schah-Jehan entendit cette naïve ha-
 » rangue , il ne put s'empêcher de rire ,
 » & commanda qu'on la renvoya sans lui
 » rien demander. » Il y a des détails agréa-
 bles & intéressans dans cet ouvrage ; on
 y trouve sur - tout des anecdotes curieu-
 ses ; mais toutes les femmes dont on parle
 ne méritoient peut - être pas d'être dans
 un dictionnaire historique des femmes
 célèbres. On ne s'attendoit pas à y trou-
 ver un article pour la servante de Molie-
 re ; on vante son jugement qui étoit très-
 sain ; on y repète que son maître lui li-
 soit ses ouvrages , & qu'elle l'avertissoit
 des endroits qui plairoient & de ceux qui

M A R S. 1769. 85
déplairoient. Moliere sûrement ne lui li-
soit ni le Misanthrope ni le Tartuffe, &c.

*Mémoires sur les objets les plus importants
de l'Architecture* ; par M. Patte, archi-
tecte de S. A. S. Mgr le Prince Pala-
tin, Duc regnant des Deux - Ponts.
Ouvrage enrichi de nombre de plan-
ches gravées en taille-douce. A Paris,
chez Rozet, libraire, rue St Severin,
au coin de la rue Zacharie, à la Rose
d'or, in 4°.

M. Patte a déjà donné quelques ouvra-
ges intéressans sur différentes parties de
l'architecture ; il traite dans celui-ci de la
distribution & de la construction vicieu-
ses des villes ; il s'étend sur les inconvé-
niens qui en résultent, & présente des
vues nouvelles sur la manière d'y reme-
dier. L'élévation des maisons devrait être
bornée ; les Chinois sont effrayés de la
description de nos bâtimens ; comme
leurs maisons n'ont le plus souvent qu'un
rez-de-chaussée, ils regardent les rues de
nos villes comme des rochers à perte de
vue, percés de trous, plus propres à ser-
vir de demeure aux ours & aux bêtes fé-
roces qu'aux hommes. Nos étages élevés
les uns sur les autres leur paroissent in-

86 MERCURE DE FRANCE.

supportables ; ils ne conçoivent pas comment on peut risquer de se casser le col cent fois par jour en montant nos degrés pour arriver à un quatrième ou cinquième étage. L'Empereur Canghi , en voyant un plan de nos maisons , disoit avec un sentiment de pitié : *Il faut que l'Europe soit un pays bien petit & bien misérable , puisqu'il n'y a pas assez de terrain pour étendre les villes , & qu'on est obligé d'y habiter l'air.*

L'auteur s'attache particulièrement aux objets les plus utiles. Il propose une nouvelle distribution d'égouts pour transporter les immondices , nettoyer les rues , &c. il présente des moyens moins dispendieux que ceux dont on se sert pour la conduite des eaux , & pour s'en procurer aisément ; il ne néglige rien de ce qui peut contribuer à la salubrité de l'air , à la sûreté & aux commodités des habitans. M. Patte passe ensuite aux détails de construction & de décoration. Cette partie contient des instructions intéressantes sur les connoissances nécessaires à un architecte , la nature des divers matériaux , la manière de les mettre en œuvre , &c. En parlant des fondemens , des édifices d'importance , l'auteur fait un parallele des procédés des anciens & des modernes ; il

fait la même méthode quand il traite de la construction des plate-bandes & des plafonds des colonnades. Cet ouvrage mérite de justes éloges ; M. Parre joint la théorie à la pratique de son art ; il décrit & il raisonne. On ne lui fera pas le reproche qu'on a fait à plusieurs artistes qui ont écrit sur le même sujet ; il n'envisage pas sans cesse les objets en maçon , il les voit en philosophe.

*Exposition des principes qu'on doit suivre dans l'ordonnance des théâtres modernes ; par M. *** , commissaire des guerres , & secrétaire de M. le D. de C. avec cette épigraphe :*

*Oblitum , quanto curam sumptumque minorem
Hac habeant.*

HORAT. SAT. 4. lib. 2.

A Amsterdam ; & se trouve à Paris , chez Charles-Antoine Jombert, libraire , rue Dauphine.

L'auteur de cet ouvrage ne s'annonce point comme artiste ; mais il se fait aisément reconnoître pour un homme de beaucoup de goût. Il a fait une étude particulière de l'architecture ; il a vu les plus

38 MERCURE DE FRANCE.

beaux monumens anciens & modernes; il a réfléchi sur ce qui existoit, & a cherché ce qu'on pouvoit faire. Il montre que la forme ordinaire de nos salles construites sur un plan étroit, composé de lignes droites, & à petits étages de loges placées perpendiculairement n'avoit pris son origine que dans l'emploi qu'on avoit fait de quelques emplacements couverts, bâtis pour d'autres usages que pour les jeux de la scène. Les principes de l'acoustique, de la perspective & de la décoration dans les arts doivent nécessairement guider dans la construction d'un édifice destiné aux spectacles. Il traite ensuite de l'étendue qu'il doit avoir, de la forme la plus avantageuse qu'on peut donner au pourtour intérieur, qui n'est autre que la circulaire ou l'elliptique; l'arrangement des loges, l'ouverture du théâtre, sa profondeur, sa construction, celle du plafond, &c. sont encore traités séparément & toujours avec précision & avec clarté. L'ouvrage est terminé par des idées sur les accompagnemens intérieurs & sur les dehors; on recommande sur-tout la commodité, la noblesse & le goût. « Les artistes & les ordonnateurs, dit-il en finissant, peuvent choisir le mauvais, le médiocre, le bon & l'excellent; plus

» ils se rapprocheront de celui-ci, plus
 » ils doivent espérer les suffrages du Pu-
 » blic. Le Public leur rendra toujours
 » justice. J'ai fait preuve de bonne vo-
 » lonté, & j'ai concouru par mon zèle à
 » l'éclaircissement d'un objet utile. »

Année champêtre ; partie qui traite de ce
 qu'il convient de faire chaque mois
 dans le potager, avec cette épigraphe :

Et prodesse velint, & delectare coloni.

A Florence ; & se vend à Paris, chez
 Vincent, imprimeur-libraire, rue St
 Severin, & à Marseille, chez J. Mossy,
 impr. libraire, au Parc, 3 vol. in-12.

Cet ouvrage est de M. d'Ardenne, prêtre de l'Oratoire ; il se propose d'abrégér d'éclaircir & de refaire en partie la quantité prodigieuse de livres que nous avons sur l'agriculture. Son but est d'épargner aux amateurs de cet art des dépenses considérables pour se les procurer, la peine & l'ennui de les consulter & de les approfondir. Son travail sera divisé en trois parties, le potager, le paterre & la ferme ; cette division laisse aux lecteurs la liberté de choisir ce qui leur convient ;

90 MERCURE DE FRANCE.

la première partie paroît aujourd'hui, elle comprend toutes sortes d'hortolage, & les arbres fruitiers soumis à la taille. On commence par parler de l'emplacement convenable au potager, de sa distribution, de son exposition, de la terre qui lui est propre, de l'eau, des arrosemens, des différens engrais & fumiers, des couches, &c. On entre dans des détails sur les serres, sur les graines, sur les plantes propres à former les bordures, les pépinières, les greffes, la taille des arbres, les outils nécessaires, & on finit par les qualités que doit avoir un jardinier. Après ce préliminaire indispensable, on traite des ouvrages qu'exige le potager pendant le cours de l'année; on les distribue par mois, & on les décrit successivement. Cet ouvrage ne peut qu'être précieux aux amateurs du jardinage.

Les honnêtes gens, drame en un acte & en vers; par M. Ganeau, avec cette épigr.

Carminibus quæro miserarum obliviam rerum.

Q V I D.

A Paris, chez Ganeau, libraire, rue St Severin, in 8°.

Le fond de ce petit drame est très-inté-

ressant ; l'auteur avertit qu'il l'a puisé dans le second volume de la poétique de M. de Marmontel. L'action se passe à Veronne. Un orage affreux a grossi les eaux de l'Adige, & renversé quatre arches du pont ; les malheureux qui habitoient les maisons bâties sur ce pont ont péri à la réserve de quelques-uns qui se sont réfugiés sur une autre arche qui reste encore, & qui menace à chaque instant de s'écrouler ; leurs cris implorent en vain la pitié des Veronnais ; aucun n'ose s'exposer à la mort pour les aller délivrer. Le gouverneur de la ville promet mille écus à celui qui l'entreprendra ; personne ne se présente. Ambroise, un particulier obscur instruit de l'état déplorable où se trouvent ces infortunés, en conçoit le dessein. Sa femme & sa fille inquiètes pour ses jours, tentent inutilement de l'en détourner. Il les quitte malgré leurs prières & leurs larmes. Le danger qu'il va courir n'est pas le seul sujet des chagrins de Juliette sa fille. Lelio son amant demuroit dans une des maisons écroulées ; il a péri sans doute ; dans le temps qu'elle le pleure, elle le voit venir ; il avoit été la veille à la campagne, il ignore l'accident qu'il vient d'arriver ; dès qu'il en est instruit, il craint pour son pere Anselme qui ne tarde pas à paroître ;

92 MERCURE DE FRANCE.

il étoit un de ceux auxquels les secours d'Ambroise étoient nécessaires; il l'a délivré ainsi que tous ses compagnons d'infortune; le gouverneur veut donner à ce brave citoyen la somme qu'il a promise; Ambroise la refuse, il ne vend point sa vie; il conseille au gouverneur d'en faire un autre usage, & lui montrant Anselme, il dit :

On peut à ce pauvre homme
Qui vient de perdre tout, délivrer cette somme;
Il en a plus besoin que moi. . .
Consentez-y, je la lui donne.

Il part pour aller rassurer sa femme & ses enfans. Le gouverneur étonné veut remettre le présent à Anselme, qui avoue au gouverneur qu'il n'en a pas besoin; il a sauvé un porte-feuille qui vaut près de cent mille francs. Son dessein est de le partager avec Ambroise; il le fait venir, lui demande son amitié, & lui propose de marier Juliette à son fils Lelio. Ambroise, instruit de leur amour mutuel, ne refuse point. Les deux vertueuses familles se réunissent & sont heureuses. Il y a du sentiment & de l'intérêt dans cet ouvrage; il feroit encore plus d'effet si les situa-

tions étoient plus approfondies , & les scènes plus resserrées.

Mémoire couronné par l'Académie royale des sciences & arts de Metz , le 18 Septembre 1768. Sujet du prix : *Comment la ville de Metz est-elle passée sous la puissance des Empereurs d'Allemagne ? Quand obtint-elle précisément le titre de ville libre impériale ? Quels changemens ces révolutions ont-elles opéré dans l'administration de la justice ?* par M. Gotsmann de Thurn , ancien conseiller au conseil supérieur d'Alsace. A Metz ; & se trouve à Paris , chez Edme , libraire , quai & sous la porte des Augustins ; in-8°. 64 pages.

M. Gotsmann commence par donner une idée de ce qu'étoit autrefois la ville de Metz ; c'étoit le chef-lieu des *Médiomatrices* ; on l'appelloit *Divodorum* ; elle prit ensuite le nom de *Metis* de celui d'un lieutenant de César appelé Metius. Soumise aux Romains lors de la conquête des Gaules , elle fut ravagée par les Allemands du temps de l'Empereur Galien , & conquise par les Francs , lorsqu'ils s'emparèrent de la seconde Germanie & de l'une & de l'autre Belgique ; la victoire des

94 MERCURE DE FRANCE.

Francs à Tolbiac fut l'époque de la servitude qu'ils établirent dans toutes leurs conquêtes. Après ce préliminaire l'auteur examine successivement les questions proposées par l'académie ; il fait voir que la ville de Metz a dépendu de la Germanie dès la fondation du royaume de ce nom , & qu'elle passa sous la puissance des Empereurs lorsque les possesseurs de la Germanie se furent emparés de la dignité impériale , puisque dans les deux parts qu'Orhon II. fit de la Lorraine dans la même année , la ville de Metz reste séparée de l'une & de l'autre dans un état aristocratique. La troisième question exigeoit plus de discussions & de détails , & M. Gotsmann a présenté d'une manière très-précise les changemens que ces révolutions ont opérés dans l'administration de la justice de cette ville. Ce mémoire est rempli de recherches ; il peut servir à l'histoire de Metz , & faciliter en même temps les moyens de fixer des époques pour celle de plusieurs villes impériales.

Siècle de Louis XIV , nouvelle édition , revue , corrigée & augmentée , à laquelle on a ajouté un précis du siècle de Louis XV. A Genève , à Amsterdam , &c.

Dans un siècle où le goût se corrompt de jour en jour , où tous les genres sont dénaturés , & tous les styles confondus , où la qualité la plus rare & la plus méconnue est d'avoir le ton de son sujet ; enfin , où presque toutes les nouveautés dont nous sommes accablés , ne sont que de la mauvaise prose en poésie , ou de la mauvaise poésie en prose ; nous saisissons avidement l'occasion d'offrir aux écrivains & aux amateurs un ouvrage véritablement beau , de cette beauté mâle & vraie , propre aux bons écrivains du siècle passé , & qui caractérise les grands monumens en tout genre.

On peut appeller M. de Voltaire l'héritier de ce beau siècle. O ! grand homme ! tu n'as point deshonoré la langue que Racine t'a confiée. Elle a encore acquis un nouveau degré de grandeur & de force en devenant l'interprète de tes pensées. Ce n'est pas dans tes mains que son énergie est devenue une roideur fatigante , sa douceur une mollesse flasque & fardée , sa noblesse une hauteur pénible , sa chaleur une effervescence extravagante. Ce sont là les caractères du plus grand nombre de productions de ce siècle , même de celles où l'on trouve d'ailleurs quelques beautés , & nous paroîtons

96 MERCURE DE FRANCE.

aux yeux de la postérité d'autant moins excusables, que ses ouvrages & ceux de quelques écrivains qu'un naturel heureux a garantis de la contagion s'élèveront alors contre nous, & feront nos accusateurs, après avoir été vainement nos modèles.

Le siècle de Louis XIV est un ouvrage mis depuis long temps à son rang, & nos louanges n'y peuvent rien ajouter. Nous observerons seulement que le catalogue des écrivains est fort augmenté dans cette nouvelle édition; que plusieurs grands événemens arrivés de nos jours y sont tracés de la même main qui a su peindre le regne de Louis le grand, sans être jamais au-dessous de son sujet. Il est assez étrange qu'on doive mettre au rang de ces grands événemens la destruction d'un ordre monastique; mais puisqu'on a cru cet ordre assez puissant pour mériter d'être détruit; les causes de son anéantissement ne sont pas indignes de l'examen d'un philosophe & d'un historien. On trouve encore dans cet ouvrage un tableau rapide de nos dernières guerres, un morceau très-curieux & très-intéressant sur les infortunes du Prince Edouard, & beaucoup d'autres qui, quoique écrits récemment, portent l'empreinte du génie de l'auteur,

l'auteur, & ne font point souvenir de son âge. Il finit par un exposé succinct des progrès de notre siècle dans quelques genres, & de sa décadence dans plusieurs autres, & déplore ainsi la corruption du goût dans la poésie & l'éloquence.

„ Une foule d'écrivains s'est égarée
 „ dans un style recherché, violent, inin-
 „ telligible, ou dans la négligence totale
 „ de la grammaire. La langue fut portée
 „ sous Louis XIV au plus haut point de
 „ perfection dans tous les genres, non
 „ pas en employant des termes nouveaux,
 „ inutiles, mais en se servant avec art de
 „ tous les mots nécessaires qui étoient en
 „ usage. Il est à craindre aujourd'hui que
 „ cette belle langue ne dégénere par cet-
 „ te malheureuse facilité d'écrire que le
 „ siècle passé a donnée aux siècles sui-
 „ vants; car les modèles produisent tou-
 „ jours une foule d'imitateurs, & ces imi-
 „ tateurs cherchent toujours à mettre en
 „ paroles ce qui leur manque en génie.
 „ Ils défigurent le langage, ne pouvant
 „ l'embellir. La France sur-tout s'étoit
 „ distinguée dans le beau siècle de Louis
 „ XIV par la perfection singulière à la-
 „ quelle Racine éleva le théâtre, & par
 „ le charme de la parole qu'il porta à un
 „ degré d'élégance & de pureté inconnu

98 MERCURE DE FRANCE.

„ jusqu'à lui. Cependant on applaudit
 „ après lui à des pièces écrites aussi bar-
 „ barement que ridiculement construi-
 „ tes „.

Nous ne croyons pas hors de propos de
 mettre ici sous les yeux de nos lecteurs
 quelques vers qui ont beaucoup de rap-
 port au morceau qu'on vient de lire ; ils
 font partie d'une épître dont M. de Vol-
 taire a cité un endroit dans une lettre à
 M. l'abbé d'Oliver , imprimée dans ses
mélanges : cette épître qui n'a point été
 publiée est entre les mains de quelques
 amateurs.

* Il n'eut point , il est vrai , ce funeste travers
 Qui corrompt aujourd'hui notre prose & nos vers,
 Cet orgueil des grands mots, cette emphase in-
 sensée.

La sévère raison , par Despréaux tracée
 Dans les bornes du goût ne sçait plus nous fixer ,
 Et nous manquons le but en voulant le passer.
 Un faux enthousiasme , une bizarre audace ,
 De la noble éloquence ont usurpé la place :
 Tout cède au vain desir d'étonner le lecteur ,
 Et l'on perd le bon sens , sans trouver la chaleur.
 Ah ! ce n'est pas ainsi que l'aigle de la France

* Rousseau le Lyrique.

Fait aimer aux humains la sage tolérance ;
 Que le grand Montesquieu , l'interprète des loix ,
 Soutient les droits de l'homme au tribunal des rois.
 Ce style forcené , ce ton d'Energumène
 Est loin des demi-Dieux du Tibre & de la Seine ;
 Du hardi Bossuet , du tendre Fénelon ,
 Et loin de toi sur-tout , aimable Massillon ,
 Qui , prêchant des Chrétiens la sublime doctrine ,
 Dans la chaire apportas le talent de Racine.
 Voilà les écrivains dont la douce chaleur
 N'étourdit point la tête & pénètre le cœur ;
 Et les siècles , chargés du soin de leur mémoire ,
 Ajouteront encore aux titres de leur gloire.

Nous devons observer aussi, que depuis environ vingt ans, M. de Voltaire a changé totalement nos idées sur la manière d'écrire l'histoire , & a fait sentir la nécessité de la traiter autrement qu'on n'avoit fait. A quelques ouvrages près , tels que ceux de l'abbé de Saint-Réal , de Verrot & quelques autres , tout le reste semble écrit par des gazetiers ou par des rhéteurs. On commence à goûter plus que jamais cette sobriété philosophique qui écarte les faux indifférens & les ornemens étrangers ; cette sagesse qui raconte avec intérêt & clarté , qui fait peu de réflexions & en indique beaucoup , qui nourrit l'es-

100 MERCURE DE FRANCE.

prit & ne le surcharge point. Presque toutes nos histoires peuvent être regardées , comme de bons matériaux pour écrire l'histoire , & en les mettant en œuvre , des mains habiles pourront nous donner enfin des ouvrages dignes d'être comparés à ceux des Tacites & des Plutarques.

Histoire naturelle , générale & particulière ,
par M. de Buffon , intendant du jardin du Roi , de l'académie françoise & de celle des sciences ; à Paris , chez Pankoucke , rue & à côté de la Comédie Françoise.

C'est un service rendu aux gens de lettres & au public , que cette nouvelle édition de l'*Histoire naturelle* , où l'on s'est restraints à la partie qu'a traitée M. de Buffon. La grande édition qui réunissoit le travail de M. d'Aubenton & celui de M. de Buffon étoit très-couteuse & ne convenoit d'ailleurs qu'aux sçavans qui font toujours une classe séparée. On a réduit en treize volumes in-12, dont les six premiers viennent de paroître , ce qu'il y a de plus agréable & de plus intéressant dans l'*Histoire naturelle* pour ceux à qui leurs études & leur goût ne permettent pas de

s'attacher à la partie purement scientifique dont M. d'Aubenton est l'auteur.

Les six premiers volumes contiennent les discours sur la théorie de la terre, où M. de Buffon développe un système si vraisemblable & si combattu, les discours sur la nature de l'homme & sur celle des animaux & l'histoire particulière des animaux domestiques, comme le cheval, le chien, le bœuf, &c. L'utilité & la perfection de cet ouvrage & la gloire de son illustre auteur sont également établies. L'historien de la nature est grand, fécond, varié, majestueux comme elle; comme elle il s'élève sans effort & sans secousses, comme elle il descend dans les plus petits détails, sans être moins attachant ni moins beau. Son style se plie à tous les objets & en prend la couleur, sublime, quand il nous ouvre ou l'immensité des cieux ou l'abîme du cœur humain; quand il peint les révolutions du globe, ou les orages des passions: orné, quand il décrit, clair & profond, quand il analyse; intéressant lorsqu'il nous raconte l'histoire de ces animaux devenus nos amis & nos bienfaiteurs; juste envers ceux qui l'ont précédé dans le même genre d'écriture; il loue Pline le naturaliste & Aristote, & il est plus grand écrivain

102 MERCURE DE FRANCE.

qu'eux. En un mot , son ouvrage est un des beaux monumens de ce siècle , élevé pour les âges suivans , & auquel le siècle passé n'a rien à opposer.

Almanach des Muses.

C'est le titre d'une brochure annuelle où l'on recueille une partie des vers bons ou mauvais , qui ont paru ou qui n'ont pas paru dans l'année , & le tout s'appelle *Choix de poësies fugitives* ; cependant il s'en faut bien que ce choix soit toujours heureux. Il y a quelques morceaux très-jolis , beaucoup de très-médiocres , & beaucoup de mauvais. Ce recueil passoit fait sur-tout pour les provinces où l'on est avide des productions de la capitale. A Paris tous les amateurs , tous les curieux ont dans leur portefeuille ce qui mérite d'être lu dans cet Almanach ; mais ce qu'ils n'ont pas & qu'ils n'auront jamais , ce sont les notes critiques mises au bas de chaque pièce. Il paroîtroit plus naturel que l'auteur s'en rapportât au lecteur & ne l'avertît pas du plaisir ou de l'ennui qu'il doit éprouver ; mais on veut absolument nous instruire , & les talens sont jugés aujourd'hui jusques dans les almanachs. Voilà où nous en sommes venus ;

te n'est pas tout : l'auteur jnge en une ligne ou deux tous les ouvrages de poésie en quelque genre que ce soit, qui ont été publiés dans l'année, & voici de quel ton & de quel style.

» L'auteur françois a rendu beaucoup
 » de détails *délicieux* de l'original ; mais
 » dans son imitation l'abondance des ima-
 » ges poétiques nuit quelquefois à l'effet
 » *des choses du sentiment.*

»
 » Style lâche, point de coloris, quelques
 » *étincelles de sentiment.*

» Dans les poésies de M. François, un
 » style vuide, de la foiblesse, de la dou-
 » ceur, &c. . . .
 » du sentiment, point d'emphase.

» Il y a trois journaux dans lesquels *on*
 » *est en usage* de mettre des poésies, &c. ».

Il trouve des *antithèses trop recherchées* dans ces quatre vers de M. le chevalier de Boufflers.

Voici le bon homme qui fit
 Cent prodiges qui nous enchantent,
 Des fables qui jamais ne mentent,
 & des bêtes pleines d'esprit.

L'auteur ou le rédacteur de l'Almanach

E iv

annonce que cette notice des ouvrages nouveaux n'est que l'essai d'un ouvrage plus étendu *qu'une société de gens de lettres* publiera dans quelques mois, sous le titre d'*Annales de la littérature Française*, où l'on donnera un jugement impartial & très-succinct de chaque ouvrage. Ce que nous avons vu de ce jugement impartial & succinct doit nous donner une grande idée de cette *société de gens de lettres*, occupée de la confection d'un Almanach. On ajoute que les gens de lettres sentoient depuis long temps la nécessité d'un pareil ouvrage.

Au reste nous croyons faire plaisir au public en insérant ici une des plus jolies pièces de ce recueil : elle est de M. Barthe.

A un ami sur son mariage.

Fort bien : te voilà donc lié !
 Te voilà pris tout comme un autre.
 Du célibat le grand Apôtre,
 Mon philosophie est marié.
 Que ce prodige m'intéresse !
 Irréprochable dès vingt ans,
 Et sans dettes & sans maîtresses ;
 Tu riais des égaremens
 Et des plaisirs de ma jeunesse.

Tu riois : ton cœur est changé.
 Il aime enfin : une foiblesse
 Le rend heureux : je suis vengé.
 Oh ! que ta femme doit te plaire !
 Ce doit être un objet charmant.
 Sur la beauté, sur l'agrément,
 Tout poète est juge sévère.
 Il faut, pour captiver nos cœurs,
 Bien plus de charmes qu'on ne pense.
 Accoutumés dès notre enfance
 Aux objets les plus séducteurs,
 En commerce avec les Corines,
 Les Amadis & les Didons,
 De bonne foi, nous ne pouvons
 Aimer que des beautés divines.
 Quant à l'esprit, sans compliment,
 Elle en pétille, assurément.
 Nourris dans les bois du Parnasse,
 Près d'Anacréon qui fourrit,
 Près d'Ovide qui s'attendrit,
 Et gâtés par les vers d'Horace,
 Il nous faut des femmes d'esprit.
 Ce n'est pas tout : on veut encore
 Dans une épouse qu'on adore
 De la constance : qu'en dis-tu ?
 Ah ! ta moitié sera fidelle,
 Je te connais : sans la vertu
 Tu ne saurois la trouver belle.
 Que de titres pour te charmer.

Ne rougis point de ta tendresse.
 Goûte bien le plaisir d'aimer.
 Ta femme fera ta maîtresse.
 Si tu nous chantois ton bonheur !
 Les meilleurs vers viennent de l'ame.
 L'esprit est sur-tout dans le cœur ,
 Et je voudrois , pour mon honneur ,
 Voir mon ami chanter sa femme.

Mais peut-être, quand je t'éeris ;
 De sublimes objets épris ,
 Dans ton cabinet solitaire
 Tu médites avec Platon ,
 Sur l'esprit & sur la matiere.
 Jusqu'au foyer de la lumiere ,
 Tu t'élances avec Newton.
 Tu crois jouir de ta raison
 Et de ton ame toute entiere.
 Ta porte s'ouvre. . . quel revers !
 Ton front se ride : il faut descendre
 De l'empirée où tu te perds. . .
 Une mortelle au regard tendre
 Vole vers toi les bras ouverts.
 On sourit alors , on s'empresse ,
 On prend sa main , on la caresse.
 Adieu l'ordre de l'univers ,
 Adieu Newton. . . volupté pure !
 Eh ! Que sont tous nos vains desirs ,
 Nos jeux brillans , nos froids plaisirs ,

Près des plaisirs de la nature ?
 Je t'attends, ami, je t'attends.
 A ces délicieux instans,
 Où, pressés autour de leur mere,
 Tu verras de jolis enfans
 Avec des organes naissans
 Te bégayer le nom de pere,
 Elever leurs bras innocens
 Vers celle qui les a fait naître,
 Répondre à vos regards touchans,
 Essayer leur ame & leurs sens
 Par le plaisir de vous connoître :
 Ta mere lors en cheveux blancs,
 Verse des larmes de tendresse
 Sur ces rejettons, caressans.
 Les doux rayons de leurs printemps,
 La réchauffent dans sa vieillesse.
 Courage, Philosophe heureux,
 Oublions la triste décence ;
 Mêles des fleurs à leurs cheveux,
 Présides toi-même à leurs jeux,
 Ris de leur aimable ignorance
 Et redeviens enfant pour eux.

Mais tandis qu'auprès d'une amante
 Tu sçais, sans sortir de chez toi,
 Goûter en paix, goûter sans moi
 Une félicité touchante,
 Ton ami, loin de vos regards,

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

Et du soleil de la Provence ,
 Parmi le bruit & les brouillards
 Vers mille objets en vain s'élance.
 Oûi , ni le charme des beaux arts ,
 Ni l'amitié , ce bien suprême ,
 Rien ne peut sur ces bords que j'aime
 Remplir le vuide de moi-même ;
 Cent fois mon cœur s'est rappelé
 Notre beau ciel que je regrette ,
 Vers ma patrie & ta retraite
 Ce cœur cent fois a revolé.
 Mais hélas ! dois-je te le dire ?
 Si je puis voir jouer demain
 L'Avaré , Castor ou Zaïre ;
 Si cet ami , chantre divin ,
 Pour ce Ruffe que l'on admire ,
 Va de Milton toucher la lyre ,
 Plus de projets d'obscurité ,
 Talens , plaisirs , je vous adore ;
 Et toi , Paris , séjour des arts ,
 Séjour brillant à mes regards ,
 Je me trompois , je t'aime encore.

Eloge de Henri IV qui a remporté le prix,
 au jugement de l'Académie royale des
 belles - lettres de la Rochelle ; par M.
 Gaillard , de l'Académie royale des
 inscriptions & belles-lettres.

Autre Eloge, par M. de la Harpe.

A Paris, chez Lacombe, libraire, rue
Christine.

L'ouvrage de M. Gaillard est précédé d'un discours que M. le Mercier Dupaty a prononcé à l'académie de la Rochelle en qualité de directeur, & ce morceau fait honneur à ses talens, comme le prix qu'il a établi pour l'éloge de Henri IV fait honneur à sa sensibilité & à son caractère patriotique. « O ! nos concitoyens ! *dit-il* » *aux Rochellois*, vos peres ont vû Hen-
» ri IV dans ce lieu qui nous rassemble,
» dans ce lieu où après deux siècles nous
» venons rendre un hommage solennel
» à sa mémoire, & acquitter pour notre
» part cette dette de la postérité. Ta voix,
» ô bon Roi ; cette voix qui consola tou-
» jours l'humanité ou qui l'honora, a
» souvent retenti dans l'enceinte de ces
» murailles... Il venoit ici délibérer avec
» nos peres... Il les appelloit ses amis.
» Oui ! bon Roi, ils l'étoient vraiment ;
» ce n'est pas au milieu d'eux que tu au-
» rois dit à Sulli : *Mon ami, ils me tue-*
» *ront.* »

A l'égard des deux discours en concur-
rence, nous ne croyons pouvoir mieux

110 MERCURE DE FRANCE.

faire que de rapprocher ici les morceaux de comparaison , où le lecteur pourra facilement observer la manière très-différente des deux écrivains dans un même sujet. Le discours de M. de la Harpe a pour épigraphe : *Fruiturque fama sui*. C'est celui où l'Académie, dit M. Dupaty , a trouvé des morceaux sublimes.

Éducation de Henri IV, dans M. Gaillard.

Voici mon vengeur , s'écrie Henri d'Albret. Il s'empare de cet enfant. Il lui donne son nom. Il se charge seul du soin de ses premières années , ou plutôt il l'abandonne à la nature , la plus tendre des mères , la plus sage des institutrices. Cet enfant , confondu parmi ceux du peuple , vêtu des mêmes habits , nourri des mêmes alimens , exerçant avec eux ses organes naissans , foulant comme eux de ses pieds nus les neiges & les roches des Pyrénées , offrant sa tête découverte aux ardeurs du soleil , aux agitations des vents , aux intempéries des saisons , c'est le prince de Navarre. Loin cette délicatesse superbe qui énerve les enfans des Rois , & ces respects prématurés qui les empoisonnent ! Ne craignons plus pour Henri la dureté ni la mollesse. Enfant , il a connu

le mal; il voudra le soulager dans les autres. Il sçaura le supporter pour lui-même. Il perd trop tôt l'ayeul qui le forma sur de tels principes; mais l'impression est faite, elle ne s'effacera jamais. Le bienfait de l'éducation est éternel.

Éducation de Henri IV, dans M. de la Harpe

On a dit qu'il n'y avoit point d'éducation pour le génie. De cette vérité générale il faut excepter les Rois dont ordinairement le plus difficile ouvrage est de résister à leur éducation. Il semble que la manière dont on élève leur enfance soit faite pour servir d'excuse à leur vie. Henri étoit né loin du trône qu'il devoit illustrer, loin de la pompe & de la mollesse des cours, & c'est aux princes à observer que celui qu'on leur propose pour modèle ne fut pas élevé comme eux. Les montagnes du Béarn furent son berceau. Sa nourriture fut grossière. Celui qui voulut dans la suite remplacer le pain noir que mange le pauvre, par de meilleurs alimens, avoit mangé lui-même de ce pain noir dans ses premières années. Ses jeux étoient des exercices violens qui fortifioient son corps & son courage. Il

n'étoit distingué des autres enfans, ses compagnons, que par sa force & son agilité. Il bravoit les saisons, & voyoit de près l'indigence. Enfin lorsqu'une paix trompeuse & funeste l'attira à la cour de Charles IX, il avoit étudié l'art militaire sous des héros tels que Condé & Coligni, & profité de leurs leçons, de leurs malheurs & de leurs fautes. Il n'avoit vû autour de lui que de mœurs sévères, des dangers, des combats, des guerriers vertueux tels que la Nouë & Mornay, & pas un flatteur.

*Tableau des mœurs & de la cour, dans
M. Gaillard.*

O contraste ! ô mélange de galanterie & de fureur ! les plaisirs, les fêtes embellissent cet asyle que la guerre respecte à peine, & qu'elle entoure de toutes parts. A travers le son des instrumens & le mouvement léger des danses, on peut entendre au loin le bruit des armes, les hennissemens des chevaux & les cris des mourans. Medicis embrasse Bourbon avec une gaité folâtre ; mais c'est pour s'assurer s'il offre un corps sans défense aux poignards qu'elle aiguise. Au milieu des jeux & des festins, elle surprend une

place ; elle séduit un héros ; elle nuit ; elle trompe ; on lui rend gaîment ses perfidies. De jeunes courtisans ouvrent un bal , & tandis que l'œil les cherche encore dans le tumulte de l'assemblée , leur sang coule dans les combats. Blessés , vainqueurs , ils reviennent en riant déposer leurs lauriers aux pieds de leurs maîtresses indignées. Voilà nos guerres civiles. Toutes les nations sont égales pour le crime ; elles ne varient que dans la manière de le commettre. Le fond d'atrocité est le même , les couleurs seules sont différentes.

*Tableau de la cour de Médicis , dans
M. de la Harpe.*

Un Roi foible & furieux ; une Reine impérieuse & cruelle qui tourmentoît sa vie & la France pour conserver un pouvoir qu'elle deshonoroit ; des princes du sang aigris & aliénés ; les fineses de la plus profonde politique mêlées à la grossièreté des vices les plus bas , le délire de la superstition & l'excès de la débauche ; l'amour esclave de l'intérêt & de l'ambition ; la religion , prétexte des vengeances & des haines ; les empoisonnemens & les meurtres médités dans les fêtes &

dans les plaisirs ; les artifices du caractère italien remplaçant la loyauté françoise ; de tous côtés de grandes passions , de grands talens & de grands crimes , voilà ce que le jeune Bourbon vit dans cette cour , d'où la vertu venoit de sortir avec le chancelier de l'Hôpital.

*Réconciliation de Henri IV & de Sulli ,
dans M. Gaillard.*

Une calomnie travaillée de main de courtisans , selon l'expression de Sulli lui-même , avoit sappé les fondemens de cette amitié respectable : on avoit représenté Sulli comme dangereux , comme prêt à s'armer contre son maître des bienfaits de son ami ; on avoit cité les exemples de tant d'ingrats & de traîtres dont ces temps malheureux abondoient ; les avis étoient si multipliés , si détaillés , toutes les circonstances avoient été rassemblées avec tant d'art , qu'elles avoient ébranlé Henri : déjà son cœur se resserre & s'éloigne. Sulli voit les progrès de la calomnie , peut l'arrêter d'un seul mot & ne daigne pas le dire. Henri attend ce mot , & ne l'exige point. La douce familiarité , le badinage aimable , la liberté , la confiance avoient fui de leurs entretiens. Henri n'étoit plus que poli , Sulli n'étoit

plus que respectueux ; le ministre n'étoit pas renvoyé, mais l'ami étoit disgracié. Qu'il est dur & difficile de cesser d'aimer ! Henri jette de temps en temps sur celui qu'il aime des regards de tendresse & de regrets, & s'il voit sur son visage quelques traces de douleur, s'il croit reconnoître à quelque marqué son fidèle Sulli, son cœur ne se contient plus ; ses bras vont s'ouvrir ; il va se jeter au cou de son ami ; une mauvaise honte, un reste de défiance, & toujours ce fier silence de Sulli le retiennent encore. Il succombe enfin. « Sulli, lui dit-il, n'auriez-
 » vous rien à me dire ? Quoi, Sulli n'a
 » plus rien à me dire ? Eh ! bien, c'est
 » donc à moi de parler. » Il lui dévoile alors son ame toute entière avec tous les combats qui l'ont agitée & toutes les douleurs qui l'ont affligée : « Cruel ! com-
 » ment pourriez-vous laisser à votre ami
 » le désespoir de vous croire infidèle ? Sulli, pénétré de ce tort, le seul qu'il ait
 » pu avoir, veut tomber aux pieds de Henri. « Que faites-vous, Sulli ? lui dit le
 » Roi, vos ennemis vous voyent. Ils vont
 » penser que je vous pardonne. Ne leur
 » donnez pas la satisfaction de vous avoir
 » crû coupable. » Alors leurs embrasse-
 » mens sont leur seul langage ; ils versent

116 MERCURE DE FRANCE.

dans le sein, l'un de l'autre, ces larmes dont la douceur est inexprimable : deux cœurs qui ont ainsi pleuré ensemble ne peuvent plus être enlevés l'un à l'autre.

Réconciliation de Henri IV & de Sully ; dans M. de la Harpe.

Ces courtisans avides qui, sous les règnes précédens, ne regardoient le prince que comme une idole faite pour enrichir ceux qui l'encensent ; ces dangereux calculateurs dont les talens ruineux & funestes étoient devenus inutiles ; tous ces hommes qui, répandus au tour du trône ne s'occupoient qu'à détourner & tarir ce fleuve d'or qui, de toutes les parties du royaume, coule vers le palais des Rois, voyoient avec douleur l'union constante d'un prince & d'un ministre dont il n'y avoit rien à espérer qu'en se rendant utile, ce qui n'est pas si aisé que d'être ambitieux. La France étoit heureuse, & ces hommes frémissaient de rage. Dans une société bien gouvernée, il n'y a que les méchans de malheureux. Leurs efforts pour perdre Sully avoient échoué vingt fois. Mais la haine & l'intérêt ne se rebutent point ; à force de manœuvres & d'artifices, ils parviennent à couvrir leurs impurations d'une cou-

leur de vraisemblance. On a beau dire que le mensonge ne peut emprunter les traits de la vérité, il faut bien qu'il lui ressemble beaucoup; sans cela il ne seroit pas si redoutable. Henri lui-même, qu'il étoit aussi difficile de tromper que de vaincre, Henri est ébranlé. Le soupçon se glisse dans son cœur; le soupçon, cette plaie de l'ame, que tout empoisonne, que tout aggrandit, dont la cicatrice reste toujours douloureuse, & qui se rouvre si aisément après qu'elle a été fermée. Henri craint de s'être trompé dans son choix & dans son amitié. Il souffre. Il travaille toujours avec son ministre; mais il ne parle plus à son ami. Sulli voit tout & se tait. La cour observe & attend les événemens. On voit sur quelques visages le sourire de l'envie qui espère; sur d'autres la joie insolente de la méchanceté qui s'applaudit, sur tous la curiosité & l'inquiétude; le visage de Sulli ne change point. Sa retraite, que ses ennemis auroient appelée sa disgrâce, & qui n'auroit été que celle de la France, sembloit assurée: il ne faisoit rien pour la prévenir. Mais Henri ne peut résister plus longtemps à son agitation. La majesté royale rompit le silence, quand la vertu le garroit encore. Ce n'est point un juge qui

118 MERCURE DE FRANCE.

interroge, c'est un ami qui s'épanche. Quel entretien que celui de ces deux grandes âmes que l'on a voulu éloigner, qui se rapprochent comme par une pente invincible, & qui se reconnoissent toutes deux à leur premier sentiment. Henri IV avoit douté de Sulli; mais Sulli n'a jamais douté de son Roi. La sécurité, & peut-être la fierté d'un cœur pur, avoient fermé sa bouche. La reconnoissance le précipite aux genoux du prince, à la vue des courtisans; mais ce transport si noble peut ressembler à l'humiliation d'un coupable. Henri craint qu'on ne fasse un second outrage à l'innocence : *Relevez-vous, s'écrie-t-il, relevez-vous, ils vont croire que je vous pardonne.*

Mort de Henri, dans M. Gaillard.

Courtisans malheureux, voilà ce Roi que vous avez pû ne pas aimer ! Comment donc étoient faits vos cœurs, orgueilleux d'Epéron ; grand, mais factieux Bouillon, indifférent Nevers, impétueux Biron, ambitieux d'Entraques, perfide d'Auvergne, intrigant Concini, & vous turbulent Soissons ! Vous, l'amant aimé de la sœur de votre maître ; vous, à qui un caractère plus sûr & plus doux eût mérité

l'honneur d'être son beaufrere ! Et vous, femmes plus inconcevables encore ; vous, Verneuil, qu'il aima tant ; vous, Médicis, qu'il eût aimée, si vous l'aviez voulu ; ennemis de Henri IV, ce titre vous a condamné aux yeux de la postérité. Je m'arrête, je ne veux point sçavoir ce que l'histoire ignore ; je veux croire que le coup qui plongea la France au cercueil, n'eut d'autre auteur qu'un scélérat imbécile, ni d'autre principe que la superstition. Votre mémoire est assez chargée du crime d'avoir haï un si bon prince, sans qu'on vous accuse encore. . . . Mais il est percé sous vos yeux, à vos côtés, presque entre vos bras ; il meurt, & la joie horrible du louvre étincelle à travers le masque qui la déguise ; il meurt, & Concini regne, & Sulli est forcé à la retraite ; il meurt, & l'on insulte à sa mémoire en renversant tous ses projets. L'Espagne est notre alliée, & la victoire enfin est restée à la Ligue.

Mort de Henri, dans M. de la Harpe.

En butte à tout moment au glaive des assassins, Henri leur avoit échappé ; mais tant d'attentats contre sa personne avoient frappé profondément son ame. Tant d'in-

gratitude & de perfidie le pénétrait d'une horreur involontaire. *Mon ami*, disoit-il à Sulli, *ils me tueront*. Quel mot ! ah ! qu'un monstre, qu'un Néron, arrêtant ses regards sur lui & sur les hommes, se disse : *ils me tueront*. Que sa conscience lui répète, *ils te tueront* ; & que ce mot terrible retentisse autour de son ame, lorsqu'il sort de son lit avec le projet du crime & lorsqu'il y rentre avec le remords, rien n'est plus juste, & l'humanité est vengée. Mais c'est Henri qui a prononcé ce mot ; Henri, qui ajoutoit : *que deviendra ce pauvre peuple ?* Hélas ! parmi ce même peuple devoit se trouver le monstre qui le ravit à la France ; & cette vie si glorieuse & si chère, illustrée par tant de victoires, consacrée par tant de bienfaits, fut la proie du plus vil des humains ! O ! François, qu'il a tant aimés ! Vieillards, qui avez été les témoins de son regne ! enfans, qui auriez vécu ses sujets ! habitans des campagnes, vous, qu'il se plaisoit à entretenir sous vos cabanes ; & vous, qui l'approchant de plus près, avez dû le chérir davantage, pleurez le bon Roi. Mais en le pleurant, songez que c'est le fanatisme qui l'a frappé : c'est le plus grand de ses forfaits, faut-il que ce ne soit pas le dernier ?

Peroration

Péroration de M. Gaillard.

C'est donc à toi de pleurer , ô peuple ! toujours juste quand tu n'es pas trompé , toujours bon quand tu n'es pas opprimé ; peuple fidèle & tendre ; peuple digne de Henri , & dont Henri fut si digne ! Que j'aime sa douleur vertueuse & son désespoir reconnoissant ! ce deuil vrai , ce cri du cœur , ces fureurs contre l'assassin , ces chevaux fournis pour le déchirer , ce passage rapide & continuél des transports effrénés de la rage aux langueurs stupides de l'accablement , voilà les honneurs que la cendre de Henri a mérités. Ombre adorée , ombre sans doute heureuse , jouis de ce spectacle , recueille ce prix de ta bienfaisance. Vois tous les François s'attendrir encore à ton nom & pleurer à son souvenir ; vois de quel œil ils contemplent ta statue offerte à leur amour , dans un lieu que cet amour même semble avoir choisi ; bénis du haut des cieux ce peuple qui t'aime. Ange tutelaire de la France , détourne loin d'elle le corroux céleste & les fléaux destructeurs ; & s'il faut qu'elle soit éprouvée par des calamités passagères , obtiens du moins qu'elle ne succombe jamais aux maux dont tu avois scû la délivrer.

Péroration de M. de la Harpe.

O ! Henri ! si de la demeure des bons Rois tu jettes quelques regards sur ces humains si difficiles à conduire & si aisés à égarer ; si les sentimens de nos ames peuvent encore affecter la tienne , combien n'as-tu pas dû jouir de cet hommage universel que l'on vient de rendre à ta mémoire ! Elles s'ouvrent , ces tombes augustes où reposent tant de princes & de souverains , & le peuple court en foule contempler ce qui reste de ses maîtres. Il passe près de ces grandeurs détruites ; mais un cri général , un transport unanime le rassemble autour de toi. Hommes de toute condition , de tout âge , tous n'ont qu'un sentiment & une parole : *Où est Henri IV ?* Et ce nom répété par toutes les bouches roule dans ces profondeurs ténébreuses. Le temps a dévoré les vains ornemens qui couvroient ta cendre. Mais c'est elle que l'on révère , que l'on s'empresse de toucher. Il semble que ton esprit l'anime encore. Ce cercueil défiguré est couvert de baisers & de larmes ; on diroit que toutes ces ombres royales ont disparu devant toi , & que la tienne seule remplit cet asyle de la mort. C'est que l'on

juge la gloire & qu'on aime la bonté. Rois, conquérans, héros, voyez les pleurs d'attendrissement qui coulent sur cette tombe. Celui qu'elle renferme n'en fit jamais verser d'autres. Déposez à ses pieds vos palmes & vos trophées. Philosophes, législateurs, venez-y déposer vos ouvrages. Son exemple peut bien plus que vous. Hommes de toutes les nations, pleurez de ne l'avoir pas eu pour maître. Si les vôtres lui ressembtent, ils voudront mériter de telles larmes. S'ils ne lui ressembtent pas, ils ne sçauront pas même si vous pleurez. »

Cet enthousiasme attendrissant du peuple rassemblé au tour du tombeau de de Henri IV dans le caveau de St Denis, est un trait d'une nation aimante & digne d'être aimée. C'est le sujet de l'estampe que l'on voit au - devant de l'*Eloge* de M. de la Harpe. Elle étoit d'une exécution très-difficile. M. Prévôr, dont le burin est avantageusement connu, l'a dessinée & gravée, & y a répandu beaucoup de vérité & de pathétique.

Sélim & Sélima, poëme imité de l'Allemand, suivi du rêve d'un Musulman, traduit d'un poëte Arabe; *seconde édition revue & corrigée*. A Léipsick; & se

124 MERCURE DE FRANCE.

· trouve à Paris , chez Delalain , librai-
· re , rue St Jacques , 1769.

Cette nouvelle édition prouve l'accueil que le Public a fait à ce poëme charmant où l'on trouve le coloris séduisant, le goût aimable , les tableaux animés , & la composition ingénieuse qui caractérisent les ouvrages de M. Dorat. Comment ne pas applaudir à cet enthousiasme de Sélim au moment que ses yeux , ouverts à la lumière , sont frappés du spectacle brillant de la nature.

Emporté loin de lui par un transport sublime ,
Sélina s'écrie alors ; qu'il est grand , Sélina ,
L'Etre qui fit les cieux , l'Etre qui te forma !
Il dit , le chaos cesse ; il souffle , tout s'anime.
Par-tout dans chaque objet je le vois , je le sens.
C'est lui qui parfuma l'haleine du printemps :
Tout ce ciel étoilé roule au bas de son trône.
Il colore la nue , il rafraîchit les vents ;
Il vit , & se répand dans l'air qui m'environne.
Sélina , Sélina , consacrons - lui nos jours ;
Si fortunés par lui ; bénissons-le toujours ,
Et pour culte offrons - lui le bonheur qu'il nous
donne.

Le Rêve d'un Musulman qui suit est
d'une poésie riante & légère. Il contraste

agréablement avec le ton plus soutenu du poëme de Sélim. C'est une muse folâtre qui se joue parmi les fleurs qu'elle prodigue. Elle s'amuse à esquisser rapidement mille images différentes d'une touche toujours spirituelle, & d'une couleur toujours fraîche & saillante.

Les zéphirs se jouoient dans les tresses de Flore;
Les gazons parfumés invitoient les amans,
Et le Soleil doroit de ses rayons mourans
Le faite du ferrail & les flots du Bosphore.

Pressant des piles de carreaux

Un cercle de jeunes sultanes

Dans les jardins, loin des regards profanes,
Respiroit tristement le frais & le repos.

Mille petits amours, le front ceint d'un turban,
L'effleuroient (Usbeck) à l'envi de leur aîle badine

Ou soulevoient son doliman,

Ou jouoient dans les plis de sa robe d'hermine,

En s'écriant: *Alla*; car leur troupe lutine,

Quand il le faut, sçait parler musulman.

On trouve chez les marchands qui vendent les nouveautés, *les Cérises & la Méprise*, contes en vers, pour servir de suite à ceux d'Alphonse & de l'Isle merveilleuse, *seconde édition*. A la Haye, 1769,

F iij

116 MERCURE DE FRANCE.

avec une estampe dessinée par M. Eisen,
gravée par Longueil. Tel est le debut du
poème *des Cérises*.

L'invention est un présent céleste ;
Oh ! j'en conviens, je suis l'admirateur
De tout esprit fertile & créateur :
Mais ce lot manque ; un autre encor nous reste.
Eh ! quel est-il ; c'est , puisqu'il faut opter ,
Celui qu'a voit ce bon Jean la Fontaine
De bien choisir & de bien imiter.
Il prit par-tout pour enrichir sa veine :
Oui ; mais comment ! Il sçut tout embellir :
Original , lorsqu'il n'est que copie ,
Sur ses larcins il souffla son génie ,
Le bien qu'il prend lui semble appartenir.

Ces vers annoncent assez avec quel suc-
cès l'auteur a étudié l'excellent modèle
qu'il sçait si bien imiter. Nous citerons
encore ces vers qui commencent *la Mé-
prise, historiette espagnole*.

Pour un conteur , c'est un champ bien fertile
Que cette Espagne , il faut en convenir :
Souvent aussi m'y voit-on revenir ;
Je trouve là tout ce qui m'est utile ,
De foibles cœurs , des esprits intrigans ,
De graves riens , & le goût des romans ;

C'est-là sur-tout qu'à votre aise vous faites
Ample moisson de tendres amourettes.

Œuvres choisies de Bernard de la Monnoye, de l'Académie françoise ; & une nouvelle édit. des bibliothèques françoises *de la Croix du Maine & de du Verdier, seigneur de Vauprivas* ; enrichies des observations historiques & critiques du même M. de la Monnoye, auxquelles on a joint diverses remarques de M. le président Bouhier, de M. Falconnet, & de quelques autres gens de lettres. La collection des œuvres choisies, en cinq vol. in-8°. ou en trois vol. in-4°. , & les deux bibliothèques françoises, en quatre vol. in-4°. , proposées par souscription, ensemble ou séparément, aux conditions ci-après.

Feu M. de la Monnoye étoit bon poëte, grammairien exact, critique judicieux, sçavant aimable. Il sçut unir à l'érudition la plus variée, les agrémens du style, & l'art de répandre des fleurs sur les sujets les plus arides.

L'insuffisance des collections, ou plutôt de divers essais de collections des œuvres de cet auteur, dit l'éditeur, m'inspira, il y a vingt ans, le dessein d'en faire

F iv

une plus riche & plus complete. J'y ~~ai~~ travaillé avec autant de zèle que de confiance ; j'ai mis à contribution les cabinets des gens de lettres qui ont bien voulu se prêter à mes vues ; j'ai rassemblé un très-grand nombre de poésies françoises , italiennes , latines & grecques , qui n'étoient plus connues que d'un petit nombre de curieux : en un mot , je n'ai épargné ni recherches , ni soins , ni dépense pour me mettre en état de donner une édition digne de la réputation de M. de la Monnoye , dont les pièces imprimées en 1716 ont été revues & corrigées par lui-même en 1717.

A la tête du premier volume on trouvera des mémoires historiques sur la vie & les écrits de M. de la Monnoye , dont l'exactitude est garantie par l'approbation de sa famille , à qui ils ont été communiqués.

Cette collection , composée de cinq volumes *in-8°* , sera divisée en plusieurs livres ; & chaque livre rassemblera les pièces du même genre , sous un titre qui les indiquera pour la commodité des lecteurs.

On donnera , en même temps que ces œuvres , une nouvelle édition des bibliothèques françoises de la Croix du Maine

& de du Verdier, seigneur de Vauprivas, avec les corrections & les remarques historiques & critiques de M. de la Monnoye, d'après le précieux manuscrit qu'il en a laissé. Cet ouvrage si intéressant pour les sçavans, étoit désiré depuis longtemps : c'est à M. Paris de Meyzieu qui en étoit possesseur, que le Public en sera redevable. On y joindra les observations critiques de M. le président Bouhier, & les remarques de MM. de Foncemagne, de la Curne de Sainte-Palaye, & de Brequigny, qui ont eu de plus la complaisance de confier les notes bibliographiques que M. Falconnet avoit rassemblées. Enfin M. Rigoley de Juvigny, conseiller au parlement de Metz, a bien voulu faire part des siennes, & offrir d'employer ses soins pour rendre cette édition aussi parfaite qu'il est possible.

Ces bibliothèques qui sont en 2 vol. *in fol.* l'un fort mince & l'autre fort épais, seront imprimées avec toutes les augmentations & corrections énoncées, en 4 forts vol. *in-4°.* format qui a paru plus agréable & plus commode. On trouvera à la tête du premier volume la préface que feu M. de la Monnoye avoit composée, dans le dessein de donner lui-même une édition de ces deux bibliothèques.

F v.

130 MERCURE DE FRANCE.

Enfin, pour satisfaire le goût de plusieurs personnes distinguées & de gens de lettres, qui ont témoigné desirer que la collection des œuvres de feu M. de la Monnoye fût aussi *in-4°.*, & du même format que les bibliothèques françoises de la Croix du Maine & de du Verdier; on en fera imprimer un petit nombre, seulement, en trois volumes d'environ 650 pag. chacun, avec tout le soin possible, en caractères neufs, & sur de beau papier; orné du portrait de l'auteur, & d'un frontispice allégorique, très-bien gravés.

Conditions des souscriptions.

Pour la collection des œuvres de M. de la Monnoye, en 5 vol. *in-8°.*, on payera par exemplaire en feuilles, & en souscrivant, 6 liv.

En recevant les deux premiers volumes, à Pâque prochain, 7 l. 10 s.

Et en retirant les trois derniers tomes en Décembre 1769, 4 l. 10 s.

18 l.

Les personnes qui n'auront point souscrit, payeront l'exemplaire, 24 l.

Pour la même collection ci-dessus, en

M A R S 1769. 131
trois volumes in-4°. annoncés, en sous-
crivant, on payera, 9 l.

En recevant le premier volume, à Pâ-
que prochain, il sera payé, 12 l.

Et en retirant les 2 derniers volumes,
aussi in-4°. avec le portrait & le frontispi-
ce, en Décembre 1769, on payera, 12 l.

33 l.

Ceux qui n'auront point souscrit paye-
ront les trois en feuilles, s'il y en a des
exemplaires après les souscriptions four-
nies, 42 l.

Pour les bibliothèques françoises de *la*
Croix du Maine & de du Verdier, telles
que l'on vient de les annoncer, on payera
en souscrivant, 12 l.

En recevant les deux premiers vol. in-
4°. ci-devant expliqués, en Juillet pro-
chain, 21 l.

Et en retirant les deux derniers tomes,
en Décembre 1769, on donnera, 12 l.

45 l.

Passé lequel temps chaque exemplaire
des bibliothèques, se payera les 4 vol. en
feuilles, 60 l.

On pourra souscrire, jusqu'à la fin d'A-
vril prochain, pour l'un & l'autre ouvrage.

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

Les noms de MM. les Souscripteurs seront à la tête du premier volume de chacune de ces éditions.

A Dijon, chez Fr. Desventes, libraire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé.

A Paris, chez Saugrain, le jeune, libraire de Mgr le Comte d'Artois, rue du Hurpoix, près le pont St Michel; & Desventes de Ladoué, libraire, rue St Jacq. vis-à-vis les collèges.

On distribue le prospectus, chez les libraires ci-dessus, qui délivreront les reconnoissances de souscription signées, de même que chez les principaux libraires du royaume & des pays étrangers.

Nota. Il en sera tiré 25 ou 30 exemplaires sur du plus beau & fort papier, nommé *grand raisin*.

Le Sr Després, avocat, a donné à Paris les premières brochures du *Journal de Législation* qu'il avoit annoncé par un prospectus dans le mois de Septembre dernier. Il l'envoie franc de port; sçavoir, à Paris toutes les semaines pour 30 liv. par an, & dans les provinces, aussi toutes les semaines, moyenant 36 liv. Cet ouvrage, utile à tout le monde, aux étrangers comme aux nationaux, & nécessaire à tant de personnes, commence au 1^{er} Janvier 1769, &c

on se propose de le faire remonter au 1^{er} Janvier 1768, s'il y a un assez grand nombre d'abonnés pour cette dernière année. Ce journal contient toutes les loix générales & particulieres, faites pour tout le royaume, avec les enregistremens de chaque cour; les ordonnances générales pour le militaire & pour la marine; les arrêts de reglement, tant du conseil que de tous les autres tribunaux de France concernant le commerce, les finances & autres matieres; en sorte que pour l'avenir il formera un corps complet de législation qui ne sçauroit être ni trop connu ni trop répandu. Ceux qui voudront s'abonner sont priés de s'adresser à MM. les directeurs du bureau royal de correspondance, place des Victoires à Paris, où le Sieur Després a un bureau particulier. On y sera encore à temps, même pour l'année 1769, quoique les envois en soient déjà commencés, parce qu'on a eu l'attention de faire tirer les premières feuilles à un assez grand nombre d'exemplaires pour fournir aux personnes qui se présenteront.

Traité des affections vaporeuses des deux sexes, où l'on a tâché de joindre à une théorie solide une pratique sûre, fondée sur des observations; par M. Pom-

134 MERCURE DE FRANCE.

me, docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, médecin consultant du Roi & de la fauconnerie ; quatrième édition , dans lequel on trouve le recueil des pièces publiées pour l'instruction du procès que le système de l'auteur a fait naître parmi les médecins , & la réponse à toutes les objections des anonymes. A Lyon chez Benoît Duplain , libraire grande rue Mercière , à l'Aigle , 1769 ; & à Paris chez Fr. Didot le jeune, Quai des Augustins ; avec approbation & privilège du Roi , deux volumes in-8°.

Il a été fait mention plusieurs fois de cet ouvrage dans les Mercures des années précédentes. Le public qui l'a lu avec attention , & les gens de l'art qui s'en sont sérieusement occupés , ont confirmé les jugemens avantageux qu'en ont portés plusieurs Journalistes. Nous n'ajouterons donc rien ici sur le mérite de ce livre ; la réputation de son auteur , le prompt débit des trois premières éditions , les témoignages favorables des plus habiles médecins , sont autant de preuves de la bonté de l'ouvrage. Nous n'entrerons dans aucun détail sur le fond des matières qui ne sont point de notre

ressort ; nous sçavons seulement que la plûpart des gens de l'art ont applaudi aux principes de l'auteur , & en ont adopté les conséquences. D'ailleurs les uns & les autres sont confirmés par des guérisons qui ne laissent aucun doute sur leur vérité & leur solidité.

Cependant M. Pomme a trouvé des adversaires & des contradicteurs qui se sont élevés publiquement contre sa doctrine ; ce qui a donné lieu à un procès littéraire , dont l'auteur du *traité des affections vaporeuses* est sorti victorieux. Comme ce procès , & les pièces qui y ont rapport , forment une partie de cette quatrième édition , & que c'est en cela principalement qu'elle diffère des précédentes que nous avons déjà annoncées , nous y renvoyons ceux que ces sortes de discussions peuvent intéresser.

Petit guide des lettres , in-16 , gravé , portatif , & de la grandeur d'un almanach ; contenant les jours & heures du départ & de l'arrivée des lettres pour toutes les villes de France & de l'étranger ; le prix de l'affranchissement & le temps qu'elles sont en route ; au moyen duquel on fait en combien de temps on peut

136 MERCURE DE FRANCE.

recevoir réponse aux lettres qu'on écrit : se trouve à Paris chez le sieur Guyot, rue Tiquetonne, au premier, chez l'Ebeniste, même endroit qu'est le Bureau de distribution de l'essence ou gouttes de M. le Baron de Schewers ; prix 1 liv. 4 sols broché, 1 liv. 10 sols relié.

Le titre de cet ouvrage suffit pour en faire connoître l'utilité.

Histoire anecdotique & raisonnée du Théâtre Italien, depuis son rétablissement en France jusqu'à l'année 1769, contenant les analyses des principales pièces, & un catalogue de toutes celles, tant italiennes que françoises, données sur ce théâtre, avec les anecdotes les plus curieuses & les notices les plus intéressantes de la vie, & les talens des auteurs & acteurs ; 7 vol. in-12, & l'*histoire de l'Opéra comique*, 12 volumes in-12, les 9 volumes reliés 22 livres 10 sols ; à Paris chez Lacombe, libraire rue Christine.

Nous rendrons compte de cet ouvrage aussi curieux qu'intéressant.

Contes philosophiques & moraux Par M. de la Dismèrie, nouvelle édition corrigée & augmentée, 3 volumes in-12,

M A R S. 1769. 137
1769 ; à Paris chez Delalain , rue
Saint-Jacques, & Lacombe rue Chrif-
tine.

Nous reviendrons avec plaisir sur ce
recueil de contes ingénieux & philoso-
phiques.

Magnifiques éditions de livres nouvelle-
ment tirés de l'étranger , chez J. B. Gi-
bert , libraire , à côté des grands Au-
gustins , 1769.

L'on trouve , chez le même libraire ,
grand nombre des auteurs appelés vul-
gairement *ad usum & variorum*.

Edowards , histoire naturelle d'oiseaux
& autres animaux rares qui n'ont pas été
décrits ; Londres , 1751 , & années sui-
vantes , 7 vol. *in* 4°. anglois & françois
avec 362 figures enluminées , ouvrage
très-curieux.

Thomæ Hyde opera omnia novissimè in
num collecta , præter tractatum de reli-
gione Persarum , collegit Gregorius Shar-
pe , Oxonii , è typographeo Clarendonia-
no 1767 , 2 vol. *in* 4°. cum fig.

S P E C T A C L E S.

*-Concert au château des Thuilleries, dans
la galerie de la Reine.*

C E concert, du 15 Février, formé par le zèle patriotique en faveur des écoles gratuites de Dessin, & rempli par les plus rares talens, a été honoré de la présence de plusieurs princes du sang, & a attiré un concours prodigieux de personnes de la première considération & d'amateurs. Jamais l'empressement ne fut aussi marqué de répondre aux vues bienfaisantes de M. Gaviniés & des autres musiciens qui ont donné en cette occasion la plus noble idée de leur désintéressement & les preuves les plus brillantes de leur goût & de leur supériorité. Une orchestre nombreuse & bien composée a exécuté plusieurs belles symphonies. M. Gaviniés a fait entendre un concerto de violon, & sa romance avec ce charme des beaux sons & avec ce jeu admirable qui caractérisent son talent. M. Legros & M. Durand ont chanté alternativement & ensemble des morceaux choisis d'opéra,

& l'air de chasse en duo de la composition de M. de la Garde. Ils ont reçu les applaudissemens les plus vifs & les mieux mérités. M. Duport a étonné par l'enchantement de son jeu & par la maniere brillante dont il a rendu une sonate sur le violoncelle qui prend sous ses doigts les tons de la voix humaine & qui imite si bien les sons de différens instrumens.

O P É R A.

L mardi, 24 Janvier dernier, on a repris la tragédie d'*Ernelinde* sous le titre de *Sandomir*. Ce changement est un des moins considérables qu'on ait fait dans ce poëme. Il y a aussi beaucoup d'additions & de transpositions dans la musique. Les morceaux déplacés ont été mis dans un jour plus favorable, & sont devenus d'un meilleur effet. On en remarque beaucoup dans ce morceau ajouté à la troisième scene du premier acte.

C'est toi, chere ame de ma vie,
 Cher objet de mes premiers feux,
 C'est toi que les dieux ont choisie
 Pour m'assurer des jours heureux.
 S'il faut que tu me sois ravie,

**De flots de sang j'inonderai ces lieux.
Nous séparer ! &c.**

Quelques changemens faits dans l'exposition l'ont aussi rendue plus claire , plus facile à saisir. Dans la premiere édition du poëme, Sandomir , séduit par les pleurs & la haine d'Ernelinde , juroit lui-même & faisoit jurer à ses troupes de la servir contre Ricimer. Aujourd'hui ce serment n'est que conditionnel ; en supposant que Ricimer voulût abuser de sa victoire. Par-là Sandomir est autorisé à répondre comme il le fait.

**A ma Voix , mes guerriers heureux de vous
servir ,
S'empresseroient de l'en punir.
Amis , qui partagez la gloire de mes armes ,
Unissez-vous à moi pour calmer ses tourmens.
Voyez la beauté dans les larmes
Et partagez mes sentimens.
Jurez , &c.**

Il y a aussi des changemens dans la scene cinquième. On y trouve cette ariette qui n'existoit pas auparavant.

**Jeunes beautés ne versez plus de larmes ,
Que les plaisirs suivent la paix ;**

En ces lieux , soumis à vos charmes ,
 Que l'amour seul lance ses traits.
 Dans vos yeux ce dieu qui respire
 A vos pieds conduit vos vainqueurs ,
 Son pouvoir vers vous nous attire ,
 Méritez un si doux empire
 En parant nos chaînes de fleurs.

La confiance qui forme une partie de la dernière scène de ce même acte est mieux amenée qu'elle ne le fut d'abord.

Tout le début du second acte est changé. C'étoit Ricimer qui ouvroit la scène par un monologue. C'est maintenant Ernelinde qui vient y chercher le vainqueur. Elle chante un morceau qui étoit placé dans la scène troisième , & qui l'est beaucoup mieux dans cette première. La seconde a aussi éprouvé quelques changemens favorables. On applaudira toujours à la déclaration que Ricimer fait à Ernelinde & de son amour & de sa manière d'aimer. C'est un morceau pittoresque , animé , & qui , dans notre ancienne manière , n'eût été que monotone.

Autre différence dans la scène de l'embarquement. Sandomir fait défendre aux Danois de s'embarquer , & ils préfèrent ses ordres à ceux de Ricimer.

Le troisième acte commence par ces

142 MERCURE DE FRANCE.

vers également ajoutés au poëme. Ils décrivent & la situation de Sandomir & le lieu de la scène,

Dans ces honteux cachots , qu'habite la terreur ;
Où l'œil n'est éclairé que des *feux de la haine* ,
Quel soupçon dévorant s'empare de mon cœur ?
Suis-je le seul qu'on brave & qu'on enchaîne ? ..

Ernelinde vient elle-même le déromper. On a supprimé la scène de Ricimer , qui étoit superflue , & transposé quelques scènes suivantes , qui sont maintenant mieux disposées.

Passons au dénouement qui a lui-même éprouvé des vicissitudes. Ricimer ne fait plus son testament sur la scène. Il refuse la vie que lui offrent ses vainqueurs , & se tue avec son épée que Sandomir vient de lui rendre. Ce dénouement est plus dans la convenance théâtrale ; il n'avilit pas le vaincu & termine plus complètement l'intrigue.

La marche du poëme est devenue plus active ; il y a des contrastes plus subits & plus frappans ; moyen que nos poètes lyriques ne doivent jamais négliger. Ces contrastes produisent leur effet , même dans un drame ordinaire ; à plus forte raison dans un drame en musique. C'est

l'ombre au tableau. C'est , en même temps , une partie que M. Philidor a traité d'une manière supérieure. Ne jugeons pas entièrement du mérite de cet ouvrage par le plus ou le moins d'applaudissemens. Ce genre de musique est presque entièrement nouveau pour une partie du public de l'opéra. Il faut lui laisser le temps d'apprendre ce nouveau langage & de se familiariser avec lui.

On a beaucoup applaudi au chant & au jeu des acteurs dans cet opéra. M. le Gros a paru se surpasser dans le rôle de Sandomir qui est plein de force & d'action. M. Larrivée mérite les mêmes éloges dans celui de Ricimer. M. Gélín a également prouvé que l'ancienne habitude du chant françois ne l'empêchoit pas de saisir toutes les manières. On connoît l'organe flexible & enchanteur de Madame Larrivée ; le Public a eu , de plus , la satisfaction de lui voir rendre avec ame & avec feu , un rôle qui exige essentiellement l'une & l'autre. M. Durand a paru avec avantage en doublant le rôle de Ricimer , & M. Cassaignade dans celui du grand prêtre de Mars.

Les ballets sont très - agréables & très-variés. Un pas de deux d'expression & de

144 MERCURE DE FRANCE.

danse, entre M. Gardel & Mlle Hainel , enleva tous les suffrages, tant par la maniere dont il est composé que par la supériorité de l'exécution. M. Dauberval & Mlle Allard ont plus d'une occasion d'y faire briller celle qui les distingue si supérieurement dans leur genre. Mlle Guimard , toujours chere au Public , est justement applaudie dans le premier acte. M. Lani l'est dans le troisième ; c'est dans ce même acte que paroît M. Vestris avec le plus grand éclat. Ce dernier ballet est de sa composition , & a eu le plus grand succès. Nous devons rappeler à cette occasion qu'il a aussi composé le ballet du quatrième acte d'Enée & Lavinie ; ballet délicieux & dont nous avons loué le mérite sans sçavoir précisément qui en étoit l'auteur.

L'ACADÉMIE royale de musique a remis le 5 Fév. la comédie lyrique de *Ragonde* ; cette pièce est trop connue pour avoir besoin d'un long détail ; on sçait seulement que la scene se passe dans une veillée de village ; que la vieille Ragonde est amoureuse d'un jeune berger nommé Colin qui aime sa fille , & qu'elle ne peut le déterminer

miner en sa faveur qu'en le faisant effrayer par des garçons du village qu'elle fait déguiser en lutins : la peur a plus de pouvoir que l'amour sur l'innocent Colin qui se résout à épouser Ragonde en abandonnant Colette qui devient la femme d'un autre villageois , & la pièce finit par le charivari que l'on fait à la nôce de la vieille. Les paroles de ce poëme comico-lyrique sont de Destouches : & la musique de Mourret fait encore beaucoup de plaisir par la vérité & la simplicité de plusieurs airs qui rappellent la vie champêtre. M. Durand a joué le rôle de Ragonde , & Mademoiselle Rosalie celui de Mathurine avec toute la gaîté convenable au sujet. Mademoiselle Rosalie a remplacé , après quelques représentations , M. Tirot dans le rôle de Colin : elle ranime la scène par l'intérêt & la finesse de son jeu , autant qu'elle charme par le goût & l'intelligence de son chant. Le plaisir que cette pièce paroît faire généralement & le succès récent de *Daphnis & Alcimadure* prouvent assez que l'on peut, sans déplaire au public, sortir quelquefois de la gravité de ce théâtre.

L'acte d'Erosine termine ce Spectacle d'une manière très-agréable ; si le sujet est encore plus simple que celui de Ra-

gonde, il est aussi plus galant. Erosine avoit coutume de s'effrayer au seul nom de l'Amour, mais Zamnis son amant parvient à la familiariser avec ce Dieu par des fêtes toujours nouvelles.

Ce n'est pas un crime en aimant
D'emprunter un peu d'art pour plaire.

• Zamnis emploie tant de galanterie & de vérité dans les jeux qu'il offre à son amante, qu'elle le prend pour un enchanteur ; il ne possède cependant d'autre charme que celui d'aimer, mais il obtient bientôt celui de plaire : cette scène, qui est très-intéressante, le paroîtroit peut-être encore davantage si elle étoit un peu plus resserrée comme le duo qui la termine. Le théâtre change ; on voit s'élever le palais du Dieu que Zamnis vient d'invoquer, c'est le Dieu des richesses. Erosine jouit du bonheur de connoître que, pour se rendre digne de lui plaire, Zamnis n'a employé que le don qu'il a d'aimer & de paroître aimable : la fête se termine par les danses que forment les favoris des Muses & ceux du Dieu des richesses que l'on voit rarement réunis.

Les paroles de cette pastorale héroïque sont de M. de Moncrif, de l'académie

françoise; & la musique de M. le Ber-
ron, l'un des Directeurs de l'académie
royale de musique, est très-agréable,
très-fraîche, très-convénable au sujet,
& ne peut manquer de faire le plus grand
plaisir, chantée par Mademoiselle Ar-
noulx qui remplit avec intérêt le rôle d'E-
rosine, par Mademoiselle Rosalie qui joue
celui de Zelima, & par M. le Gros qui
fait celui de Zamnis; le ballet est de M.
Laval: celui du premier acte de Ragonde
est de M. Dauberval, & celui du second
acte, de M. Lany; tous deux ont été fort
applaudis comme l'ont été dans l'exécu-
tion Mesdemoiselles Guimard, Allard,
Pelin & Pitrot, & Messieurs Lany, Ves-
tris, Gardel & Dauberval.

On a remis le mardi 21 Fév. *Dardanus*,
tragédie lyrique, dont nous rendrons com-
pte dans le Mercure prochain.

COMÉDIE FRANÇOISE.

L'Orphelin Anglois, drame en trois
actes & en prose.

CET ouvrage n'étant point imprimé,
nous nous bornons nécessairement à en
expliquer le sujet. L'action se passe à
Londres au quatorzième siècle, sous le re-

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

gne d'Edouard III, quelque temps après la prise de Calais. Un menuisier a adopté le jeune Thomas nourri aux Enfans-trouvés, & dont par conséquent il ignore la naissance. Charmé de ses talens & de ses bonnes qualités, il lui a donné en mariage sa fille Molli. Sa fille & son gendre font le bonheur de sa vie; ils ont deux enfans, l'un a trois ou quatre ans, l'autre est encore à la mamelle; un domestique de Ladi Lallin, nommé France, vient leur proposer de la part de sa maîtresse deux cens marcs d'argent de pension annuelle pour faire voyager le jeune Thomas & le perfectionner dans son métier; cette offre est refusée. Mais France revient à la charge & offre jusqu'à cinq cens marcs; il vante beaucoup son zèle, la générosité de sa maîtresse, *son honnêteté*; il répète beaucoup ce mot d'*honnêteté*. C'est un fripon. Ladi-Lallin ne fait tant d'efforts pour éloigner Thomas de l'Angleterre, que parce qu'elle a découvert qu'il étoit le seul rejetton de la famille des lords Spencer dont elle a recueilli les biens. Les preuves de la naissance de Thomas sont déposées chez le lord Kiston, frere de Ladi Lallin; & c'est là que France les a vus. Le lord Kiston, aussi honnête homme que sa sœur est méchante, apprend à Thomas

Spencer le secret de son sort. Son pere craignant pour lui dans les derniers troubles , l'a fait élever aux Enfans trouvés sous un autre nom que le sien. Il est lord , & en conséquence d'une loi du Royaume , il ne peut se marier sans la permission du Roi ; ainsi son mariage est nul. Thomas au désespoir préfère sa femme à toutes les grandeurs , & soutient qu'il n'abandonnera ni elle , ni ses enfans. Cependant Ladi Lallin a surpris un ordre pour faire exiler Thomas à Calais ; elle a aposté des scélérats pour lui enlever ses enfans , dans le moment où Thomas se félicite d'un exil qui va le dérober à la grandeur , & le rendre à son épouse ; on lui annonce qu'on enleve son fils ; il vole pour le défendre , il l'arrache aux ravisseurs , & revient avec l'égarement de la fureur & de la joie , le remettre dans les bras du pere de Molli. Molli pendant ce temps est allée se jeter aux pieds du Roi avec son autre enfant dans ses bras ; elle obtient la confirmation de son mariage , & la vertu est récompensée.

Le public a trouvé de l'intérêt dans cet ouvrage qui a été applaudi & très-bien joué. On a admiré sur tout l'action vraie & énergique de M. Molé au moment où il rapporte son enfant.

Madame Vestris a continué son début dans le rôle d'Hypermenestre, dont l'effet théâtral, encore augmenté par le jeu pathétique de l'actrice, a été senti des spectateurs; elle a joué quelques jours après le rôle de Zaïre avec beaucoup de sensibilité. On sçait combien M. Lekain est admirable dans Orosmane; il a paru se surpasser lui-même. M. Brizard a été extrêmement applaudi dans un rôle où l'on se souvient encore de Sarrazin. Celui de Nérestan a été rendu par M. Molé, comme il ne l'avoit pas encore été.

On a représenté avec l'*Orphelin Anglois* la Gouvernante & l'Ecole des Mères, deux ouvrages qui réunissent le mérite de l'intérêt, celui de l'intrigue & celui du style; le fond en est romanesque comme dans presque toutes les pièces de la Chaussée; mais ces mêmes pièces en récompense sont tissues avec beaucoup d'art, écrites avec pureté, dialoguées avec esprit. On y verse des larmes, & l'on retient des vers heureux. Jamais le mauvais comique & les plates équivoques ne forment de disparate avec le ton décent & naturel qui convient à ce genre. Tel est pourtant cet écrivain si déchiré de son vivant, & qui a tant gagné depuis sa mort. Notre respect pour les grands

talens nous engage à ne pas manquer l'occasion de relever de pareilles injustices. Avec quel acharnement l'abbé Desfontaines invectivoit contre la Chauffée ! ce pesant abbé Desfontaines qui auroit nui , s'il eût été possible , à Racine qu'il a cru *venger* , & à Virgile qu'il a cru traduire. Quelle honte que des hommes d'un mérite supérieur soient livrés à l'ignorance scandaleuse de pareils critiques qui ne pourroient pas écrire dix lignes d'un style correct & raisonnable ; qui , n'ayant aucune connoissance de la littérature ancienne & étrangère , se font un métier de juger la nôtre comme on s'en fait un de colporter des livres qu'on n'entend pas , qui composent leurs louanges & leurs satyres avec une douzaine de phrases classiques & pédantesques , comme on fait , dit-on , un opéra avec cent mots ; qui écrivent à l'usage des sots contre les bons écrivains , & n'ont pas même le talent que donne la haine , celui de médire avec esprit ; qui dégoûtent la malignité même à force d'ennui , qui ne supportent le mépris public que parce qu'il est à peine égal à celui qu'ils ont pour eux mêmes , qui font pitié à ceux qu'ils dénigrent ; & sont au-dessous de ceux qu'ils louent.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 18 Janvier le Sr Chevalier, acteur de province, débuta pour la première & la dernière fois sans succès sur le théâtre de la comédie italienne, dans le rôle du Maître en droit & dans celui de Colas des chasseurs & la Laitière.

Il n'en fut pas de même du Sieur Desforges, qui n'avoit paru sur aucun théâtre public, & qui fut très-applaudi dans les rôles de *Nouredin* du *Cadi dupé* & de *Colin* dans la *Clochette*. Cet acteur dont l'âge, la taille & la figure conviennent parfaitement aux rôles d'amoureux qu'il a choisis, montra, dans cet essai, les talens d'un comédien exercé depuis long-temps : son jeu parut naturel, son début facile, & son dialogue très-bien raisonné. On desireroit que sa voix eût plus d'étendue ; ce qu'il ne manquera pas d'acquérir par l'exercice du chant, dont il possède déjà tout le goût & l'adresse que l'on peut souhaiter : il a continué ses débuts & augmenté ses succès par les rôles de *Colas* dans *Rose & Colas* ; de *Dorlis* dans *Isabelle & Gertrude*, & du *Jardinier* dans la *Fête du Châ-*

M A R S. 1769. 15e

teau. Ce jeune acteur peut être très utile au théâtre auquel il se destine comme acteur & comme auteur, si l'on en juge par le suffrage que les comédiens ont donné à une pièce qu'il leur a présentée, & qu'ils ont reçue il y a quelque temps.

On a continué sur ce théâtre les représentations de *Lucile*; ce drame honnête & intéressant, embelli encore & animé par la musique éloquente, pleine d'expression, de vérité & de cette simplicité sublime qui parle au cœur & peint à l'imagination. M. Grétri paroît avoir étudié le style du célèbre Pergolèse; il a la même sensibilité & son génie pour rendre les tons du sentiment & le langage de la passion..

A C A D É M I E S.

I.

D I J O N.

Séance publique de l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Dijon, tenue le 14 Août 1768.

DÈS le mois de Février 1764, l'académie avoit demandé pour le sujet du prix

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle devoit distribuer au mois d'Août 1765 : *Quelles étoient les raisons physiques qui devoient déterminer, relativement aux différens terroirs, à donner la préférence à une des trois méthodes de culture usitées en Bourgogne ; méthode que l'Académie avoit désignées dans son programme.*

Aucun des sçavans qui tenterent , en 1765 , de répondre à cette question , ne donna une réponse satisfaisante.

Dans ces conjonctures l'académie qui desiroit sincerement la solution de l'espèce de problème qu'elle avoit proposé & qui se voyoit à regret forcée de réserver le prix , qu'elle devoit distribuer , se déterminina à donner le même sujet pour celui de cette année 1768 , & même à doubler le prix.

M Mairer , secrétaire perpétuel de l'académie , fut chargé d'annoncer sa décision & d'en exposer les motifs. La compagnie voulut encore qu'en parlant avec éloge des dissertations où elle avoit trouvé de bons détails & de bonnes vues , on fît connoître plus particulièrement ce qu'elle attendoit de ceux qui aspireroient à la double couronne qu'elle proposoit.

L'académie avoit cru s'assurer le plaisir de couronner un ouvrage qui influeroit sur la perfection de l'agriculture en éclair-

rant les cultivateurs , mais elle a été trompée dans son attente. Elle se voit aujourd'hui dans le cas de faire aux différens ouvrages qui ont concouru les mêmes reproches qu'elle avoit faits à ceux que l'on avoit soumis à son jugement en 1763 , & la compagnie se trouve encore forcée de réserver le prix.

Mais l'importance de l'objet , les connoissances & les talens que décèlent quelques-uns des ouvrages qui ont concouru lui font espérer qu'elle aura la satisfaction de donner quelque jour ses suffrages à une dissertation capable de produire dans l'agriculture les effets avantageux qui font l'objet de ses vœux.

C'est dans cet espoir que l'académie annonce au public qu'elle adjugera une médaille d'or à celui qui , en quelque tems que ce soit , lui enverra sur le sujet du prix de cette année un ouvrage qui remplisse les vues qui l'ont engagée à le proposer.

M. Legouz a fait lecture d'un essai sur l'origine des Bourguignons.

Cette lecture a été suivie d'une dissertation en forme de lettre dans laquelle M. Chardenon répond à M. Ribaptome qui , dans une lettre insérée dans le Journal des Sçavans du mois de Decemb. 1767 2^d vol. a critiqué son système sur l'aug-

mentation du poids des chaux métalliques.

On ne donnera ici aucun extrait de cette réponse de M. Chardenon, parce qu'elle a été imprimée dans le Journal des Sçavans du mois de Septembre 1768.

La séance a été terminée par M. l'abbé Boullemier, qui a lu des observations sur le formicaleo.

Ce n'est qu'après douze années d'observations suivies que M. Boullemier a osé de les remarques sur des faits relatifs à l'histoire de cet insecte, & qui ont échappé à M. de Réaumur, ou qu'il n'a pas examinés avec sa sagacité ordinaire.

I I.

Séance publique de la société de Clermont-Ferrand, tenue le 25 Août 1768.

M. Moussier fit l'ouverture de la séance par la lecture d'un mémoire sur la grande stalactite, qui se voit dans le fauxbourg St Alyre de cette ville, & que l'on nomme *le Pont de pierre*, parce qu'elle forme un pont sur la rivière.

Durant la lecture de ce mémoire M. Thomas parut dans la salle; Messieurs le prièrent de prendre place, & il fut reçu par acclamation académicien honoraire de sa patrie.

Le Pere Sauvade, Minime, de l'académie de Dijon & secrétaire de la société,

lut ensuite l'éloge de feu M. de Ballainvilliers, intendant d'Auvergne, associé honoraire.

Après cet éloge, Dom Deschamps, bénédictin de la congrégation de St Maur, lut un mémoire dans lequel il examine 1°. l'origine des armoiries; 2°. l'époque où elles ont commencé à devenir héréditaires dans les familles; 3°. pourquoi les comtes d'Auvergne portent un gonfanon sur l'écu de leurs armes.

Ce mémoire étant terminé, M. Raimond en lut un sur la cataracte. Après avoir rapporté tout le mécanisme de la vision & rendu raison de tout ce qui peut l'altérer ou le détruire, l'auteur entreprend d'expliquer comment la percussion peut causer la cataracte.

Ce mémoire a été donné à l'occasion d'un aveugle né, auquel M. R. a fait l'extraction des deux cristallins avec tant de succès, que trois mois après le sujet commençoit à lire. Il eût été à désirer que, suivant les traces de M. Cheselden, l'auteur eût profité de cette occasion pour étudier la marche de la nature dans le développement d'un nouveau sens.

I I I.

Ecole Royale Vétérinaire.

Le Mardi 31 Janvier 1769 il y eut

358 MERCURE DE FRANCE.

une séance publique à l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris. M. Bertin, ministre & secrétaire d'Etat, y présida, & l'assemblée fut composée de beaucoup de personnes de distinction. Le concours dont l'objet embrassoit les os du cheval en général & en particulier, fut ouvert par un discours que prononça le nommé Simon d'Hirsmgheim en Alsace, ce chef de Brigade ayant contribué à l'instruction du plus grand nombre des élèves dans cette partie.

Ceux qui se présentèrent font au nombre de seize, & font les nommés Tribaut, de la ville de Metz; Quédévill, de la généralité de Caën; Wéber, envoyé à cette école par S. A. S. E. de Saxe; Picard, de la province de Brie; Gervi, de la généralité de Moulins; Manque, du Canton de Berne, entretenu par M. le baron de Travers; Bazin, par M. le Marquis de Traisnel; Tilleuil, par M. le Prince de Monaco; Godin, maréchal des logis du régiment dragons d'Antichamp; Aubert, de la Généralité de Champagne; Milans, cavalier au régiment Royal; Habert, de la généralité de Bourges; Hardouin, entretenu par les états de Provence; Thorel, carabinier; Gauviller, cavalier au régiment du Mestre de Camp général; & Plantier, dragon de la légion de Hainaut.

Les nommés Aubert, Wéber, Godin, Hardouin, Tribaut, Quedeville & Thorrel ont été également jugés dignes d'obtenir le prix. Le nommé Wéber, content de la gloire inséparable des suffrages qu'il a justement mérités, a renoncé à l'avantage dont le hazard pouvoit le favoriser ; les six autres ayant tiré au sort, le nommé Aubert a été le plus heureux.

Gervi, Tilleul & Milans ont obtenu le premier accessit ; Plantier & Manque le second ; & l'assemblée a applaudi au zèle & aux efforts des autres élèves qu'elle a entendus avec satisfaction.

QUESTION proposée dans le premier volume du Mercure d'Octobre.

Quels sont les motifs les plus pressans que l'on puisse présenter aux Nations pour les détourner des guerres de commerce ?

R É P O N S E.

VÉRITÉ triste, mais certaine ! Le genre humain est encore barbare & de la barbarie de l'ignorance, & de la barbarie de la férocité. Quand je dis le genre humain, je considère sur-tout les nations qui pas-

sent pour être civilisées, à cause que chacune d'elles a une sorte de police intérieure. Des peuples qui, pour être heureux & puissans, n'aspireroient & ne travailleroient qu'à dévaster & à dépeupler le pays voisins, & qui pour s'enrichir & s'enorgueillir du malheur des autres, ne cesseroient de dévaster & de dépeupler leur propre pays, sans s'en appercevoir, sans se le persuader, même à la vue de leur ruine, seroient-ce là des peuples barbares, tout-à-la-fois ignorans & féroces? voilà l'Europe.

Il manque à cette contrée plus de cent cinquante millions d'habitans; plus de la moitié de ses terres est en friche; presque tous les états y sont ébranlés & effrayés des secousses de la décadence, & nous la trouverons florissante! Les arts y brillent sans doute; mais qu'est-ce que des arts au milieu de la dévastation & de la dépopulation? Des ornemens de mausolée.

La fureur des conquêtes possédoit les puissances, & l'on calculoit les forces des empires ou par leur population ou par l'étendue de leur territoire, ou enfin par le nombre de leurs troupes, avant que Colomb & Gama eussent rapproché les deux Indes de l'Europe. Lorsque les mers du Midi, de l'Orient & du Nord eurent

vomi, sur cette région, à grands flots, l'or & le poivre; la fureur du trafic s'empara insensiblement des nations, & à la fin l'on pesa les états à la balance du commerce.

Combien cette révolution d'erreurs n'a-t-elle pas été funeste! il seroit inutile de rappeler ici que depuis le regne du nouveau préjugé, l'on pourroit parcourir l'univers à la trace du sang & sur les débris des fortunes des Européens sacrifiés par la cupidité dans les courses & les entreprises de commerce: nos compatriotes sont familiarisés avec ces horreurs, comme les Turcs avec les horreurs de la peste; elles ne les affectent plus.

Mais quand ils gémiront du déplorable état de leurs terres, je leur dirai: Nations appauvries & dégradées, pleurez sur vos erreurs, vos maux en sont l'ouvrage. Pourquoi avez-vous préféré l'or au pain? * La terre est stérile autour des mines, elle le devient sous les monts d'or; vous avez méconnu la vraie richesse, & vous avez abandonné le corps pour courir après l'ombre. Voyez les taxes de commerce tomber, en torrens furieux grossis par une masse énorme de frais, sur les campagnes

* *Quaræ appenditis argentum & non in panibus?*

162 MERCURE DE FRANCE.

où le commerce puise tout ce qu'il possède ; les privilèges & les prohibitions servir au marchand d'armes avec lesquelles il force le cultivateur & toute la société de subir la loi déprédatrice qu'il leur impose ; des milliers de charrues & des millions de laboureurs entrer dans la construction & au service des vaisseaux , des magasins , de tous les genres d'ateliers ordonnés pour le commerce ; les compagnies publiques ou privées de négoce attirer à elles l'argent qui féconderoit votre territoire ; c'est ainsi que vous déchirez vous-mêmes vos entrailles. Pour avoir follement imaginé que le commerce produisoit des richesses comme l'agriculture & plus encore que l'agriculture , que l'intérêt du commerçant étoit aussi précieux & même plus précieux à l'état que l'intérêt du cultivateur , que la prospérité de l'empire dépendoit plutôt des profits faits sur les échanges que de l'abondance des matières d'échange , vous avez lancé l'anathème sur vos terres , & vous n'avez plus qu'une faible population affamée.

Tel est le langage que je tiendrai aux nations agricoles qui se glorifient d'être commerçantes ; mais ces vérités rappellent l'administration & les mœurs à la na-

ture, elles ne les entendent pas. Que du moins les patriotes ne les rejettent pas sans les avoir méditées; leur vrai titre est *le salut de la patrie*. Que ces peuples apprennent à douter de la bonté de leurs principes d'administration; qu'ils se défient des préjugés de leurs peres; qu'ils craignent d'être dans l'erreur, puisqu'ils sont dans une crise de souffrance; c'est assez. Dès-lors l'agriculture dont les avantages n'ont pû être contestés que par des hommes qui condamneroient le genre humain à l'état d'enfance, que l'on appelle si mal-à propos état de nature; dès-lors l'agriculture se rétablira dans ses droits, parce qu'entre deux moyens, dont l'un est évidemment bon, & dont l'autre ne présente que des apparences équivoques d'utilité, il n'y a pas à choisir. Un pere de famille balance-t-il à ramener ses enfans au port, quand l'orage est à redouter? Je le demande aux bons Rois.

Le temps viendra bientôt, à moins que le cri de la vérité naissante ne soit étouffé par les clameurs & les manœuvres de l'aveugle cupidité, le temps viendra tôt ou tard (car la vérité seule peut nous sauver) où la facilité de multiplier les impôts par le commerce ne séduira plus les gouvernemens, & où la prospérité du commerce des mar-

164 MERCURE DE FRANCE.

chands regnicoles ne fera plus illusion aux peuples, & alors l'administration marchande ne trouvera plus ni protecteurs ni fauteurs.

Il sera démontré aux yeux de ceux qui portent le fardeau de l'administration, que les impôts sur les marchandises sont autant de frais de commerce que les commerçans sont obligés, sous peine d'être frustrés de tout bénéfice & même du recouvrement d'une partie de leurs dépenses, de rejeter sur la nation, soit en achetant moins cher du premier vendeur, sans quoi la marchandise renchérie par la taxe seroit refusée au moins par l'étranger, ce qui diminue les profits du cultivateur, & dès-lors la reproduction ; soit en vendant plus cher au consommateur intérieur, comme il arrive à toute nouvelle création de pareils impôts, ce qui diminue nécessairement la consommation & dès-lors la reproduction : des deux côtés désolation des terres & déprédation du revenu national, par-tout où il y a richesse territoriale ; car où il n'y a point de territoire, comme en Hollande, l'impôt ne peut être réfléchi sur les terres, & le marchand ne peut s'en décharger sur autrui, parce que tout y est marchand. Cette vérité une fois reconnue, par quel appas le commerce

pourroit - il capter la faveur du fisc , & maintenir l'administration fiscale ?

Il sera démontré aux yeux de tous ceux qui ne se refusent point à la lumière, que le commerce des marchands regnicoles n'est point le commerce de la nation , & qu'il ne fleurit même , dans l'état actuel des choses , qu'en la dévorant. En effet , le vrai commerce de la nation est celui qui soutient son revenu , & non celui qui le consume ; c'est le commerce de ses cultivateurs qui lui est d'autant plus avantageux que leurs ventes sont plus lucratives , parce qu'elles procurent par l'amélioration de la culture une augmentation de revenu ou de richesse annuellement renaissante ; & non celui de ses marchands qui lui est d'autant plus désavantageux que leurs profits sont plus considérables , parce qu'ils sont pris sur son revenu , & qu'ils ne sont pas employés à la reproduction de cette richesse renaissante. Quel est l'intérêt de la nation ? de vendre à bon prix & d'acheter à bon marché. Quel est l'intérêt des marchands ? d'acheter à bon marché & de vendre à bon prix. Comment la nation se procurera - t - elle des ventes & des achats plus fructueux ? en appelant un grand nombre d'acheteurs & de vendeurs qui mettront à l'enchère ce

qu'elle aura à vendre , & au rabais ce qu'elle voudra acheter ; c'est à-dire , en provoquant la plus forte concurrence par la pleine liberté du commerce. Comment les marchands tireront-ils de leurs échanges le plus gros bénéfice ? en écartant tous ceux qui viendroient ajouter , par leurs demandes , au prix de ce qu'ils achètent , & diminuer , par leurs offres , de la valeur de ce qu'ils vendent ; c'est à-dire , en s'assurant le monopole par des privilèges & des prohibitions. La nation & ses marchands sont donc évidemment & perpétuellement en opposition & dans l'objet & dans les moyens. Si les marchands l'emportent , le commerce prospérera sans doute , jusqu'à ce que celui de la nation soit ruiné , & l'ignorance qui verra beaucoup de vaisseaux en mer dira que le commerce de la nation est florissant.

Ces principes une fois reçus , l'on ne dira plus que les nations ont des intérêts différens & même opposés ; & l'on ne se rappellera , qu'en frémissant , qu'il fut un tems où le monde étoit gouverné par cette affreuse maxime. Le sentiment nous inspire la vérité , avant qu'elle nous soit clairement révélée. Les hommes ne naissent point armés , comme ces monstres de la fable , pour s'entregorger en naissant. Se pour-

roit-il que le crime , la guerre , la désolation , l'anéantissement fussent le vœu & la loi de la nature ? Ils le feroient , si les nations n'avoient pas un seul & unique intérêt. C'est déjà trop que de violer l'ordre , il ne faut point encore avoir l'impunité d'accuser l'Auteur de l'Univers de ne l'avoir formé que pour se repaître d'un spectacle d'horreurs. Les peuples sont entr'eux sur la terre comme les citoyens d'un état , comme les habitans d'un hameau , tous liés par un intérêt commun. La terre n'est qu'un empire ; les royaumes ne sont que des provinces de cet empire universel régi par la nature & par Dieu même. Qu'importe la domination particulière des lieux ? Qu'importe le nom du maître auquel chacun obéit ? Comment arriverait-il que deux pays qui , soumis au même prince , faisoient l'un & l'autre leur propre bien par un commerce réciproque , ne retirent pas mutuellement les mêmes avantages des mêmes échanges , lorsqu'ils auront des chefs différens ? Comment seroit détruit l'intérêt qu'ils avoient auparavant , à se communiquer leurs denrées & leurs marchandises ? Peut-il leur être utile de diminuer leurs ventes & leurs achats ? O heureux , & mille fois heureux les peuples entourés de peuples heureux !

168 MERCURE DE FRANCE.

Malheur aux nations entourées de nations misérables ! La prospérité se communique ainsi que le malheur. Plus les biens se multiplient autour de nous, plus il nous est facile de multiplier nos échanges, nos jouissances, nos ressources ; au lieu qu'à mesure que la pauvreté s'étend & nous resserre dans notre propre richesse, nous éprouvons, au milieu de nos récoltes sans valeur, la disette de tout ce que le commerce avec l'abondance nous auroit procuré, & bientôt négligeant nos moissons inutiles, nous ferons nous-mêmes enveloppés dans la misère qui nous entoure. La pauvreté ne peut ni acheter ni vendre ; elle fait du citoyen un voleur ; des peuples, des brigands : le riche vend & achète, il ne jouit qu'en répandant ses biens ; son patrimoine devient celui de tous ses frères. En un mot, les peuples comme les particuliers ont visiblement intérêt de vendre constamment au plus haut prix possible, & d'acheter constamment au meilleur marché possible ; or, cet avantage commun ne peut se trouver que dans la plus grande concurrence & la plus grande richesse des acheteurs & des vendeurs ; car, plus les acheteurs & les vendeurs sont riches, plus ils peuvent acheter & vendre, acheter
cher

cher & vendre à bon marché; plus ils sont nombreux, plus ils mettent un bon prix pour les achats & un moindre prix dans leurs ventes, pour obtenir la préférence sur les autres. Chaque nation a le même intérêt; toutes les nations n'ont donc qu'un seul & unique intérêt.

Que de maux, que de crimes n'épargnera point à la république universelle, au genre humain, la connoissance de ces importantes vérités? Que de maux, que de crimes ne produit point l'oubli de ces loix de la nature? L'Europe se déchire elle-même sans relâche. Jadis l'ambition des conquêtes la désoloit; mais ce n'étoient que des explosions passagères, après lesquelles chacun se reposoit sur ses armes brisées ou triomphantes; la paix étoit la paix. Depuis long-temps une folle cupidité ravage les états; le feu, qu'elle ne cesse de souffler sur eux, les consume jusques sous la cendre; la paix n'est qu'une guerre sourde.

Repousser les marchandises des étrangers, soit par des prohibitions formelles, soit par des impositions qui produisent le même effet; leur refuser les choses que leurs besoins vous demandent en échange de ce qu'ils possèdent; les exclure d'un autre pays par des traités défavorables à

leur commerce , ou les y supplanter par des pratiques ruineuses ; l'Europe ne nous présente jamais que ce spectacle. La justice hautement violée, la haine solennellement déchaînée, l'envie déclarée par des loix , les murs de séparation gardés par la force & conservés par la violence , l'ardeur de se nuire réciproquement exercée d'un bout du monde à l'autre , est-ce là ce que vous appelez paix ? La paix qui réunit tous les peuples en une seule famille dans le sein de la nature & sous ses loix maternelles , loix prospères d'où découle la fécondité de la terre , & qui rendent chaque nation riche , puissante & heureuse de la richesse , de la puissance , & du bonheur de toutes ! Non , ce n'est point là la paix. C'est une guerre , une guerre d'ennemis trop foibles pour qu'ils ne se renferment pas dans des bornes , une guerre infâme dans laquelle l'on s'efforce , en s'embrassant , de s'entredétruire , non par les armes , mais par des poisons lents.

Et l'on s'entredétruit ; car chacun rend à autrui le mal pour le mal , prohibitions pour prohibitions , impôts pour impôts , hostilités pour hostilités. Et chaque nation se détruit elle-même , en voulant en détruire d'autres ; car elle ne sçauroit por-

ter un coup au commerce de son émule sans que le commerce général, le commerce de ses voisins, son propre commerce ne souffre du contrecoup, puisque le commerce entrelasse tous les peuples, toutes les fortunes, tous les échanges. Rien n'est isolé, rien n'est indépendant dans la nature : le genre humain n'est qu'un corps, comme l'Univers dont toutes les parties s'attirent, se soutiennent & se balancent par des loix physiques qu'il ne peut violer sans tomber dans le chaos. Le genre humain n'est qu'un corps, comme une famille dont les membres s'animent, se conservent, s'affermissent à proportion de leurs forces & de la communication de leurs services, sans quoi tout est bientôt atteint d'un vice de langueur & de consommation.

Une nation, par des vues somptuaires, prohibe l'usage des marchandises & des denrées étrangères. Mais c'étoit en partie avec ces matières que les commerçans étrangers achetoient ses denrées & ses marchandises ; comment les vendra-t-elle donc désormais ? Un autre état, en privilégiant le commerce d'un allié, écarte de ses ports les autres nations ; il n'est proprement qu'une ferme de la nation qu'elle favorise. Par-tout l'on défend

172 MERCURE DE FRANCE.

l'entrée de telle marchandise & la sortie de telle autre , pour borner le commerce de ses voisins , dès-lors on s'interdit des échanges & des jouissances , on dessèche des branches de son propre commerce & de son agriculture , comme le détail des faits le démontreroit , s'il m'étoit permis de citer & de produire ici chaque état , tel qu'il est. Qui doutera que ce ne soient là des violations des loix de la nature vengées par la nature elle-même à qui seule il appartient de punir les crimes des nations , & qui ne manque jamais de les punir par l'effet même de leurs crimes ? La loi ne sçauroit être malfaisante ; & aussi est-elle immuable par essence ; mais tous ces réglemens de commerce auxquels on prostitue quelquefois ce nom sacré , produisent nécessairement de grands maux , de l'aveu même des gouvernemens , puisqu'il faut sans cesse les modifier , les multiplier , les étayer , les étendre , les supprimer , les renouveler , les changer ; soin épineux , inutile & funeste dont on s'occupe sans cesse & sans espérance de s'en délivrer. Enfin la loi est une , car la vérité l'est , & cette loi unique en matière de commerce , ne peut être qu'une liberté générale , indéfinie , accordée ou plutôt rendue tant aux étrangers qu'aux

nationnaux, par laquelle la concurrence des acheteurs & des vendeurs fait que l'on débite ses productions au meilleur prix possible, & que l'on se procure la plus grande quantité possible de productions étrangères, au meilleur marché possible.

Il fut un temps où une nation, composée de huit millions d'hommes sur 40 ou 50 millions d'acres de terres labourables, forma & suivit, évanouie dans ses pensées, le projet d'affervir toutes les autres nations à sa charrue, à son industrie, à sa navigation; comme si elle n'avoit eu qu'à commander à la nature, pour qu'elle concentrât, dans son territoire seul, l'abondance des richesses réparties entre tous les peuples; comme s'il avoit été au pouvoir de son ambition & de sa cupidité de priver les autres nations de leur intelligence & de l'usage de leurs sens, afin que le domaine des arts devint son patrimoine; comme s'il n'avoit tenu qu'à elle d'ouvrir & fermer à son gré les chantiers & les ports de l'Univers, par l'empire absolu que les mers soumises lui donneroient sur toutes les terres; comme si un point du globe pouvoit balancer le globe entier. O Socrate, présente à ton Alcibiade la mapemonde!

Elle succomboit, cette nation, sous ses

H iij

entreprises & même ses succès. Dans l'espace d'un demi-siècle, elle doubla le nombre de ses vaisseaux, mais ses dettes furent trois fois plus considérables. Elle eut cent mille matelots, mais il lui en coûta plus de cent mille familles de Laboureurs. Ses colonies occupèrent un immense territoire, mais elles attirèrent à elles la métropole. Son commerce parut sans bornes, mais bientôt un cri unanime, en annonça la décadence générale. Elle avoit un appareil imposant de puissance, mais le revenu territorial, étoit à peine d'un cinquième au-dessus des charges publiques. Telle est la puissance à laquelle l'esprit, les projets, les entreprises, les guerres les plus heureuses de commerce élevèrent une nation très-célèbre.

L'on croyoit bien qu'elle étoit libre ! Elle se glorifioit tant de l'être ! Et il en étoit de sa liberté comme de sa puissance ; c'étoit un vain nom. Un peuple, un citoyen est-il libre, s'il n'est pas le maître de disposer de ses richesses & de se choisir ses jouissances, en n'attendant pas aux droits d'autrui ? Où le commerce n'est pas libre, le peuple, le citoyen n'a ni le choix de ses jouissances, ni la disposition de ses richesses, quoiqu'il n'entreprenne pas

sur les droits des autres. Il ne pourra vendre à l'étranger avec avantage son superflu, ou se procurer, par la même voie, ses besoins & ses fantaisies, sans encourir des peines capitales; & les mêmes obstacles qu'il trouve de nation à nation, il les trouve de province à province, de ville à ville, de communauté à communauté, de citoyen à citoyen. Les provinces, les villes, les communautés, les citoyens sont étrangers les uns aux autres, ennemis les uns des autres, favorisés les uns au détriment des autres, armés les uns contre les autres de privilèges & de prohibitions; ils sont, tous & chacun la proie du monopole: nul ne jouit de son droit de propriété, droit inhérent à la constitution de l'homme, & qui ne peut être borné sans injustice que par le droit d'autrui.

Je n'ai presque point parlé de guerres de commerce, & néanmoins j'ai satisfait à la question proposée. Les vrais principes de l'ordre donnent la paix au monde.

S'il est vrai que sans la liberté du commerce, le citoyen ne peut jouir de ses droits naturels, entreprendre des guerres de commerce, c'est sceller la tyrannie avec le sang & la substance de la nation.

H iv

S'il est vrai que le commerce d'un peuple agricole ruine son territoire, lorsqu'il s'étend au-delà de ses productions; s'il est vrai que le commerce décline, malgré les apparences d'une fausse splendeur fugitive, à mesure que le territoire se dégrade; il faut que ce peuple ne cherche sa puissance que dans le sein de la terre : or, la guerre ne cultive pas les champs.

S'il est vrai que l'on ne puisse nuire, de quelque manière que ce soit, au commerce d'autrui, sans nuire au sien propre; vos guerres de commerce, quelqu'en doive être le succès, sont des entreprises contre votre propre commerce, c'est-à-dire, des entreprises de furieux.

S'il est vrai que de simples entraves imposées au commerce des étrangers, mettent les nations dans un état habituel de guerre; une guerre ouverte sera l'abomination de la désolation.

S'il est vrai que les nations n'ont qu'un seul & unique intérêt, à sçavoir la prospérité de toutes en général & de chacune en particulier; attaquer, par une envie aveugle & féroce, le commerce d'une de ces familles, c'est faire la guerre à l'humanité entière, c'est ébranler, &

je puis m'exprimer ainsi, les colonnes du monde pour ensevelir sous ses ruines le genre humain & soi.

S'il est vrai que le commerce d'une nation demande la liberté, & que celui de ses marchands sollicite le monopole; une nation se vend à ses marchands, lorsqu'elle gêne le commerce; & s'ils l'entraînent dans une guerre, elle se sacrifie pour ses bourreaux.

S'il est vrai que le commerce ne contribue point par ses profits au revenu public, le fisc n'a point d'autre intérêt que celui de la charrue; & n'est-ce pas la paix qui mene la charrue?

Croiroit-on, si des siècles de barbarie ne nous l'avoient appris, que le commerce qui, par sa nature, est un échange amiable & paisible, pût jamais demander, non sa sûreté, mais sa vigueur & & son éclat au glaive & à la destruction? Se pourroit-il que l'Europe fût encore long-temps possédée de l'horrible fanatisme qu'inspire la cupidité & que l'illusion nourrit? Il en seroit de ces peuples comme de ces nations plutôt brutes que sauvages, que l'expérience du jour n'éclaire pas sur les besoins du lendemain. Je ne prononce pas ici le nom de *justice*, je parle aux nations; elles sont si bar-

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

baires, je ne puis trop le répéter, qu'elles s'y verront avec étonnement, ramenées par l'intérêt particulier. Les guerres sont devenues si fastueuses avec leur épouvantable appareil d'armées & de flottes, & si générales par l'enchaînement de tous les états de l'Europe entr'eux, & de l'Europe avec les autres parties du monde, qu'aucune nation ne peut les soutenir, si ce n'est pas une énorme multiplication d'impôts & d'emprunts qui, non seulement absorbent tous les avantages possibles de la victoire, mais encore épuisent d'avance les fruits de la plus longue paix; en sorte qu'en déposant les armes, les nations victorieuses ou vaincues semblent tomber d'une violente maladie dans une lente consommation. Il est des Etats (& ceux-là paroissent les plus florissans) chargés d'une dette de plus de trois milliards. Voyez les ouvrages publiés sur cet objet par les politiques Anglois, par des ministres mêmes; & prononcés, si vous l'osez, le nom affreux de guerre.

Pourquoi des guerres de commerce également désastreuses pour chaque puissance belligérante, & dans les revers & dans les succès; quand les nations ont un moyen naturel, simple, légitime, assuré, seul assuré, seul légitime d'élever leur

commerce à la plus haute prospérité durable & permanente , sans danger & sans inconvéniens , ni pour soi ni pour autrui , utilement pour tous ; ce moyen , c'est l'immunité & la liberté entière de la culture , de l'industrie & du commerce. Heureux le peuple qui le premier écoutera la raison qui lui démontre cette loi primitive de la nature ! Au milieu de l'abondance & du bon marché des denrées & des marchandises dont les arts & l'art des arts , délivré des taxes & des chaînes de la prohibition , rempliront ses greniers & ses magasins , il verra voler dans ses ports , les commerçans de toutes les nations , attirés par l'appas irrésistible de la multiplicité , de la facilité , de la sûreté , de la liberté des échanges , & des échanges les plus lucratifs. Plus les autres Etats élèveroient autour d'eux & sur eux de barrières & de masses oppressives de prohibitions & de taxes , plus le commerce les fuira , parce que tout chez eux sera cher , casuel , embarrassé , contraint ; & plus les ports libres seront florissans. Heureux & mille fois heureux ce peuple , car il sera le législateur & le bienfaiteur de tous les peuples. Lorsque les autres peuples le verront jouir de l'immense & iné-

puisable récompense attachée à l'observation constante de l'ordre naturel , elles se hâteront , à l'envi , de rendre hommage à la loi , pour participer à jamais à ses bienfaits. L'exemple d'un seul Royaume sera le signal de la plus grande & de la plus belle révolution qui puisse arriver sur le globe. L'on verra bientôt , pour ainsi dire , éclore un nouveau ciel , une nouvelle terre , des hommes nouveaux. La nature reprendra les rênes du monde ; la justice & la paix s'embrasseront ; tous les peuples vivront en frères , & par la communication réciproque de tous les biens , chacun fera heureux & puissant du bonheur & de la puissance de tous. Alors l'on ne pourra chercher à faire prévaloir son commerce sur celui des autres que par la bonne qualité & le bon marché de ses propres denrées & de ses marchandises : plus d'autre guerre qu'une vive émulation ; plus d'autres armes à employer contre ses concurrens que le travail , les recherches , l'économie , la frugalité ; plus de succès qui ne soient des progrès des arts à l'avantage de tous. Alors chaque nation sera immuablement ce qu'elle doit être dans l'ordre de la nature , & il n'y aura entr'elles que l'inégalité inévitable

M A R S. 1769. 181

que la nature met entre les territoires & les hommes. Tout doit aboutir là , sous peine de destruction , car Dieu l'a voulu.

Par M. l'abbé Roubaud.

BIENFAISANCE.

I.

LE village d'Hamel-lès-Corbie, situé dans l'élection d'Amiens , Province de Picardie , a donné au commencement de cet hiver un exemple de bienfaisance qu'on ne sçauroit trop louer ; il semble que cette action appartienne à l'âge d'or où les hommes étoient freres , & ne composoient qu'une seule famille. Le 19 Décembre M. Lottin , curé , & les syndics , marguilliers & habitans du village s'assemblerent à l'issue de la Messe paroissiale & après les Vêpres pour délibérer sur les moyens de remédier aux besoins des pauvres qui montoient à cent vingt-neuf & auxquels il convenoit de distribuer quatre-vingt-dix-sept livres de pain par jour jusqu'au dernier Mars ; les aumônes ordinaires n'étant pas suffisantes pour

182 MERCURE DE FRANCE.

fournir à cette distribution , & plusieurs personnes qui s'étoient cotisées sur le pied de leur taille, se trouvant dans l'impuissance de continuer la charité qu'elles faisoient; les habitans assemblés résolurent de supplier M. l'intendant de la province de leur permettre l'exploitation d'une portion de commune qui ne pouvoit être mieux employée qu'au soulagement des pauvres. Le curé alors pria l'assemblée de considérer aussi les besoins de la paroisse de Vassuré, succursalle de celle d'Hamel , qui n'avoit à la vérité aucun droit à l'usage des communes, ni à leur exploitation , mais dont les pauvres souffroient & appartenoient aux mêmes autels ; il proposa de les admettre à l'aumône projetée ; les habitans y consentirent & destinerent quatre journaux de commune pour les pauvres de l'une & l'autre paroisse ; ils dressèrent en conséquence un placet , il fut présenté le lendemain à M. Dupleix , intendant de la province.

Cet acte d'humanité est d'autant plus admirable , qu'il a été fait par une paroisse pauvre , & qui souffrit beaucoup l'année dernière par une suite du ravage que les mulots firent dans les terres de

M A R S. 1769. 183
Picardie , & principalement aux environs
d'Amiens.

M. Dupleix , intendant de Picardie ,
n'a pas cru devoir se prêter à la généro-
sité de la paroisse d'Hamel , & autori-
ser la vente des journaux des communes
dont il est question , mais il a pris d'au-
tres moyens pour soulager les pauvres
que le prix de cette vente regardoit. Ce
magistrat , digne de recevoir la requête
qui a accompagné cette délibération , s'est
même chargé de faire fournir tout ce qu'il
faut pour la culture annuelle de deux jour-
naux de pommes de terre au profit de
route cette généreuse communauté. La
publicité de cette délibération mérite
d'autant plus d'être faite , que les bon-
nes gens qui l'ont prise n'ont suivi en cela
que les mouvemens de leur cœur , & sont
devenus un modèle digne de passer à la
postérité sans avoir soupçonné sûrement
qu'on les imprimeroit.

I I.

Les habitans de la ville de Saint Quen-
tin , touchés de la misere que le haut
prix du bled fait éprouver à une partie
de ses concitoyens , viennent de fai-
re un règlement bien propre à exciter

l'émulation des autres villes & bourgs où la disette se fait sentir. Le chapitre, l'état major, le corps municipal, les négocians, toutes les communautés se sont taxés volontairement à une aumône extraordinaire, destinée au soulagement de malheureux. On distribue chaque semaine huit cens pains de huit livres & 200 liv. d'argent ; par ce moyen il n'y a pas un mendiant dans les rues. Les pauvres assurés de leur subsistance, travaillent chez eux & ajoutent le produit de leur main-d'œuvre au nécessaire qui leur est fourni gratuitement.

L'année dernière, les mêmes besoins existoient, on a fait pendant quatre mois les mêmes charités avec le même succès. On sçait qu'il n'y a point de mendiants en Hollande, & vraisemblablement quelque jour il n'y en aura point en France ; alors on s'étonnera qu'on ait si long temps laissé subsister un pareil abus dans un royaume policé, & l'on se souviendra qu'une ville du troisième ordre a été la première à donner l'exemple & la preuve d'un zèle patriotique digne d'être imité.

Ce n'est point un citoyen de Saint-

Quentin , mais un Parisien bien informé qui a cru qu'il étoit utile de rendre public cet acte d'humanité & de bienfaisance.

CAUSE CÉLÈBRE.

PARMI les causes qui se plaident journellement , il y en a de célèbres par leur objet ; il y en a aussi qui excitent la curiosité par la manière dont elles sont envisagées : le procès des coëffeurs des dames de Paris , contre la communauté des maîtres Barbiers - Perruquiers , Baigneurs , Etuvistes , est de cette dernière espèce. Le mémoire publié en faveur des premiers contient quelques détails que nos lecteurs ne seront peut être pas fâchés de trouver ici. Les coëffeurs des dames commencent par établir que la profession de perruquier appartient aux arts mécaniques , & celle des coëffeurs des dames aux arts libéraux. Les premiers se bornent à une pratique purement manuelle , bien au-dessous , disent-ils , des créations du génie , & restent enfermés dans la sphère étroite qui leur est propre : il n'en est pas de même des

arts libéraux , pour lesquels on payeroit
vainement une maîtrise ; on n'achete point
la faculté d'inventer & de produire , ni le
goût. Les beaux arts doivent s'exercer avec
pleine liberté. « Le Peintre anime la toile ,
» le statuaire un bloc de marbre , l'un &
» l'autre parlent aux yeux pour les trom-
» per ; & le prestige est la perfection de
» l'ouvrage. Le musicien & le poète por-
» tent à l'ame les objets sur lesquels ils
» s'exercent , & quand ils ont le génie
» de leur art , ils peignent en traits de
» flamme , ils échauffent tout ce qui se
» trouve dans la sphere de leur activité.
» Nous ne sommes ni poètes , ni peintres ,
» ni statuaires ; mais par les talens qui
» nous sont propres , nous donnons des
» graces nouvelles à la beauté que chante
» le poète ; c'est souvent d'après nous que
» le peintre & le statuaire la représentent ;
» & si la chevelure de Bérénice a été
» mise au rang des astres , qui nous dira
» que pour parvenir à ce haut degré de
» gloire , elle n'ait pas eu besoin de notre
» secours. Les détails que notre art em-
» brasse , se multiplient à l'infini. Un front
» plus ou moins grand , un visage plus ou
» moins rond , demandent des traitemens
» bien différens ; par-tout il faut embellir

» la nature , & réparer ses disgraces. Il
 » convient encore de concilier avec le ton
 » de chair la couleur sous laquelle l'ac-
 » commodage doit être présenté. C'est
 » ici l'art du peintre , il faut connoître les
 » nuances , l'usage du clair obscur , & la
 » distribution des ombres , pour donner
 » plus de vie au teint , & plus d'expression
 » aux graces ; quelquefois la blancheur de
 » la peau sera relevée par la teinte rem-
 » brunie de la chevelure , & l'éclat trop
 » vif de la blonde sera modéré par la cou-
 » leur cendrée dont nous revêtons ses
 » cheveux. L'accommodage se varie en-
 » core , à raison des situations différen-
 » tes. La coëffure de l'entrevue n'est pas
 » celle du mariage , & celle du mariage
 » n'est pas celle du lendemain. L'art de
 » coëffier la prude , & de laisser percer
 » les prétentions sans les annoncer ; celui
 » d'afficher la coquette , & de faire de la
 » mere la sœur aînée de sa fille ; d'assortir
 » le genre aux affections de l'ame , qu'il
 » faut quelquefois deviner , au desir de
 » plaire qui se manifeste , à la langueur
 » du maintien qui ne veut qu'intéresser ,
 » à la vivacité qui ne veut pas qu'on lui
 » résiste ; d'établir des nouveautés , de

188 MERCURE DE FRANCE.

» seconder le caprice , & de le maîtriser
» quelquefois : tout cela demande une
» intelligence qui n'est pas commune , &
» un tact pour lequel il faut en quelque
» sorte être né. . . . L'art des coëffeurs
» des dames est donc un art qui tient au
» génie , & par conséquent un art libéral
» & libre ».

On s'étend ensuite sur la différence qu'il y a entre cette profession & celle des perruquiers : on revient aux avantages de la première. Nous finirons par ce morceau. « Le coëffeur d'une femme est en
» quelque sorte le premier officier de sa
» toilette ; il la trouve sortant des bras du
» repos , les yeux encore à demi fermés ,
» & leur vivacité comme enchaînée par
» les impressions d'un sommeil qui est à
» peine évanoui. C'est dans les mains de
» cet artiste , c'est au milieu des influen-
» ces de son art , que la rose s'épanouit en
» quelque sorte , & se revêt de son éclat
» le plus beau ; mais il faut que l'artiste
» respecte son ouvrage , que placé si près
» par son service , il ne perde pas de vue
» l'intervalle , quelquefois immense , que
» la différence des états établit ; qu'il ait
» assez de goût pour sentir les impressions

» que son art doit faire , & assez de prudence pour les regarder comme étrangers à lui ».

Traits de patriotisme & de générosité.

I.

Voici un trait de bravoure d'un simple soldat au siège de Turin qui mérite d'être rapporté. Les François avoient gagné une des galeries souterraines qui communiquent à la citadelle. Les assiégés qui comptoient par là s'ouvrir l'entrée de la citadelle y avoient posté deux cens grenadiers. Un paysan Piémontois , appelé Micha , qui avoit été forcé de servir comme pionnier , & qui avoit été fait caporal , travailloit près de cet endroit avec vingt hommes à une mine. Comme il entendit les François sur sa tête , convaincu que la place étoit prise s'ils restoient en possession de ce souterrain ; il se détermina à sacrifier sa vie pour sauver la place. Il renvoya ses camarades , & les chargea de l'avertir par un coup de feu dès qu'ils seroient en sûreté ; aussi-tôt qu'il eut entendu le signal ,

il mit le feu à la mine & se fit sauter avec les deux cens grenadiers françois. Le Roi de Sardaigne récompensa sa femme & ses enfans qu'il lui avoit fait recommander au moment de l'exécution , & l'on assura une pension à sa famille.

I I.

Barry étant gouverneur de l'Eucate en Languedoc , sous le regne de Henri IV, les ligueurs le firent prisonnier & le conduisirent dans la ville de Narbonne qu'ils avoient en leur pouvoir. Là on le menaça de la mort la plus rigoureuse s'il ne livroit la place ; sa réponse fut qu'il étoit prêt à mourir. Barry avoit une jeune épouse qui s'étoit renfermée dans l'Eucate : les ligueurs la crurent plus facile à vaincre , ils l'avertirent du danger de son mari , & lui promirent sa vie , si elle livroit la ville. La réponse de la femme de Barry fut que l'honneur de son mari lui étoit encore plus cher que ses jours. La grandeur d'ame fut égale de part & d'autre ; Barry souffrit la mort , & sa femme , après avoir défendu la place avec succès , alla ensevelir sa douleur & sa jeunesse dans un couvent de Beziers où elle mourut.

Le fils du généreux Barry succéda à

son gouvernement. En 1637 Serbelloni, après avoir investi cette place, tenta de le corrompre & lui promit des avantages considérables s'il embrassoit le service des Espagnols: l'histoire de son pere fut la seule réponse que le général Espagnol en reçut. *

I I I.

Quand Polixène, mari de Thesca sœur de Denis, roi de Syracuse, se fut embarqué secrètement dans la peur qu'il eut d'être exposé, comme tous les autres, à la cruauté de ce tyran, Denis en fit de sanglans reproches à Thesca, & lui fit un crime de lui en avoir fait un secret. *M'avez-vous trouvé l'ame assez lâche, répondit-elle, pour croire que je n'eusse pas suivi par tout mon mari s'il m'eût informée de son dessein ? Et qu'en quelque état que la fortune le puisse réduire, j'eusse refusé de prendre part à ses prospérités & à ses disgrâces.*

* Voyez la lettre intéressante de Mlle de Barry à son frere, élève de l'Ecole royale militaire. Cette lettre est elle-même l'expression la plus noble du patriotisme & de la générosité. *Mercur de Septembre 1758, pag. 64.*

A N E C D O T E S

I.

La comtesse de Villebourg avoit un triste soupirant qui lui confioit dans un moment de désespoir, qu'il faisoit gloire d'aimer tout ce qu'elle n'aimoit pas; *ah ! mon cher enfant*, s'écria la comtesse, *que tu as d'amour propre !*

I I.

Un moine vint à l'audience d'un ministre avec une grande boîte sous son manteau. Quelqu'un demanda ce que c'étoit : « C'est, dit le moine, un modèle » de machine nouvelle de mon invention qui, à défaut d'eau & de vent, » fera aller les moulins par le moyen de » la fumée ». Un vieux militaire répondit : *eh morbleu ! Pere, il n'y a là rien de nouveau, c'est avec cela qu'on fait aller en avant les bataillons.*

I I I.

M. de Fontenelle dînoit chez une Dame avec un Seigneur qui avec l'air de n'avoir que vingt-cinq ans, disoit cependant que sa fille venoit d'accoucher
pour

M A R S. 1769. 193

pour la troisième fois. M. de Fontenelle dit vivement en causant avec lui : *allez, Monsieur, vous êtes un grand pere.* Le Seigneur lui répondit sur le même ton : *allez, Monsieur, vous êtes un grand homme; & la maîtresse de la maison s'écria : mais.... mais si on les laisse faire, ils en font aux injures, ils vont se battre !*

SCIENCE S.

I.

Cours de Physique expérimentale.

M. BRISSON, de l'Académie royale des sciences, professeur royal de Physique expérimentale fait un cours particulier de physique expérimentale dans son cabinet de machines, quai d'Orléans, île St Louis. Ceux qui voudront suivre ce cours peuvent se faire inscrire chez lui, au collège de Navarre, rue & montagne Ste Genevieve.

I I.

Recherches des Longitudes en mer.

Parmi les diverses sciences que l'esprit humain a créées, celles qui ont pour objet la conservation des citoyens à qui la patrie doit sa tranquillité, ses recherches ou sa gloire, ont excité dans tous les tems l'émulation des hommes en les rappelant à la reconnoissance. C'est à ce sentiment sans doute, bien plus qu'aux récompenses promises que nous

194 MERCURE DE FRANCE.

devons les recherches multipliées que les sçavans & les artistes de l'Europe ont faites, depuis trente années, pour fournir aux navigateurs des moyens de déterminer les longitudes en mer. Nous paroissions toucher à cette importante découverte : & si la France a été devancée dans les essais, l'attention d'un ministre éclairé nous promet aujourd'hui une jouissance plus prochaine & plus étendue.

M. Berthoud, horloger du Roi, non moins connu par la perfection des ouvrages qui sortent de ses mains, que par les excellens traités qu'il a publiés sur la théorie & la pratique de son art, vient d'exécuter, par ordre du Roi, des horloges marines dont il est inventeur, & qui peuvent être regardées comme le fruit de vingt années d'expériences & de travail. Il est nécessaire que de pareilles machines soient éprouvées sur mer pour apprécier avec certitude le degré de justesse qu'on peut en attendre. C'est dans cette vue que Sa Majesté vient de faire assurer, dans le port de Rochefort, une frégate dont Elle a confié le commandement à M. de Fleurieu, enseigne de vaisseau, jeune officier plein d'amour & de talent pour les sciences, qui joint aux connoissances étendues de son métier une étude particulière de l'astronomie, le génie peu commun des arts qui y ont rapport, & une dextérité dont un artiste se glorifieroit.

L'utilité de la campagne n'est pas bornée à l'épreuve des horloges marines : toutes les méthodes qui ont été proposées, jusques à ce jour, pour la détermination des longitudes en mer, doivent être éprouvées par M. de Fleurieu, soumises à un examen sévère, comparées entre elles & appréciées à la rigueur. Il paroît que cette campagne sera de sept à huit mois, & que les relâches multipliées qu'on se propose de faire dans les différentes parties du

monde, & pendant les diverses saisons, ne laisseront aucun lieu aux compensations d'erreurs dans la marche des horloges. Mais le jugement d'une seule personne, quelque mérite, quelque impartialité qu'on lui accorde, seroit insuffisant pour donner à ces différentes épreuves toute l'authenticité qui devient nécessaire en pareille occasion, pour établir dans l'esprit des sçavans & des navigateurs une confiance qu'il n'est pas facile de leur inspirer. Le concert de plusieurs observateurs, de deux au moins, peut seul lever tous les doutes & convaincre les incrédules. Cette considération a déterminé Sa Majesté à nommer M. Pingré de l'académie des sciences, dont le nom seul suffit à son éloge, pour faire conjointement avec M. de Fleuriu toutes les opérations qui doivent assurer les épreuves & constater leur validité. Leurs observations rapprochées se serviront de preuve les unes aux autres, & obtiendront, par l'accord de leur résultat, une certitude qui seroit moins entière, si elles étoient isolées. Quel recueil d'observations, quels fruits ne doit-on pas espérer pour le progrès de la navigation d'une entreprise exécutée par des hommes éclairés & intègres, sous les auspices d'un Roi qui veut uniquement le bien, & sous la direction d'un ministre toujours prompt à le satisfaire.

A R T S.

G E O G R A P H I E.

I.

Carte systématique des pays septentrionaux de l'Asie & de l'Amérique, dressée par le Sr Robert

196 MERCURE DE FRANCE.

de Vaugondy , d'après les mémoires & observations géographiques & critiques de M. * * * , publiées à Lausanne, format in-4°. de 268 pag. 1765. A Paris , chez l'auteur, quai de l'Horloge du Palais , proche le Pont-Neuf.

CETTE carte est accompagnée d'une lettre de M. de Vaugondy à M. * * * , laquelle est une analyse exacte & concise des mémoires & observations de l'auteur de Lausanne. Comme cette lettre n'est point susceptible d'extrait , nous nous contenterons de dire qu'elle présente des vues nouvelles & appuyées d'autorités sur ces parties septentrionales de l'Asie & de l'Amérique , & que sa lecture pourra faire désirer celle de l'ouvrage même, imprimé chez Antoine Chapuis , à Lausanne.

I I.

Calendrier perpétuel.

Le Sieur Degaulle , Maître d'hydrographie au Havre , vient de mettre au jour un nouveau calendrier perpétuel , astronomique , géographique & maritime , avec lequel l'on résoud très-facilement & avec précision toutes les opérations journalières qui se font à la mer , ainsi que plusieurs autres questions astronomiques & géographiques. Cet instrument , dont Mgr le Duc de Praslin , Ministre de la Marine , a bien voulu agréer la dédicace , est très-utile non-seulement aux marins , mais même à toute sorte de personnes. Il est monté très-solide , & peut être placé dans un cabinet. Le prix est de 6 liv. en blanc avec un vernis , & 7 liv. 10 sols enluminé. L'on donne , avec ledit instrument , le livre qui apprend la manière de s'en servir ; toutes les opérations sont à la portée

M A R S. 1769. 197

des personnes les moins intelligentes. Il se vend chez l'auteur, rue St Jacques au Havre; & à Paris, chez le Sr Fortin, rue de la Harpe au coin de la rue du Foin, chez lequel on trouve de nouveaux globes & sphères de la composition de M. Buy de Mornas avec un mécanéclipse & une machine pour regler les pendules & autres.

G R A V U R E.

I.

Suite d'estampes sur les mœurs & les divers habillemens des peuples du Nord. A Paris, aux adresses ordinaires de gravure.

CETTE suite d'estampes a été dessinée & gravée par M. le Prince, peintre du Roi, bien connu par ses talens pour rendre la nature & le costume Russe. Plusieurs de ces estampes sont gravées dans la manière du lavis, & les autres d'une pointe très-fine, très-légère & très-pittoresque. Les connoisseurs ne mettent guères de différence entre les morceaux gravés à l'eau-forte par les grands peintres & leurs dessins. Cette suite d'estampes ne peut donc manquer d'intéresser les amateurs & les artistes. M. le Prince a joint à sa suite quelques sujets de composition tels que Jesus dans le temple; la Nourrice; la Baraque russe, &c. lesquels par l'intelligence & la liberté qui regnent dans la gravure au lavis peuvent être regardés comme des dessins très-ragoutans & très-spirituels.

I I.

Le joli Dormir, estampe d'environ 16 pouces de

l iij

198 MERCURE DE FRANCE.

haut sur 12 de large. A Paris, chez Tardieu, graveur du Roi, rue du Plâtre, la 2^e porte cochère en entrant par la rue St Jacq. prix 3 liv.

Une jeune femme assise dans un fauteuil & la tête appuyée sur une de ses mains, ferme l'œil & s'endort. Le peintre, M. Jeaurat, de l'académie royale de peinture, a mis dans cette composition plusieurs accessoires agréables que Madame Tardieu qui a gravé le tableau, a rendus avec un burin gracieux & soigné. Cette Dame avoit déjà fait connoître ses talens dans la gravure par plusieurs ouvrages qu'elle a précédemment publiés sous le nom d'Elisabeth-Claire Tournay.

I I I.

Premieres & secondes Ruines romaines, deux estampes en pendant d'environ 12 pouces de haut sur 16 de large, gravées par M. de Launay d'après les tableaux originaux de Dietricy, peintre de la cour électorale de Saxe. A Paris, chez Wille, graveur du Roi, quai des Augustins.

Ces deux nouvelles estampes représentent des payfans avec leurs troupeaux. Des ruines d'un bon choix, & couvertes de mousses & d'arbrisseaux ornent ces paysages & en rendent la vue très-pittoresque. Ces estampes sont dédiées à M. Dietricy lui-même ; & le graveur, M. de Launay, n'a rien négligé pour donner à sa gravure la couleur, l'effet & l'harmonie des tableaux qu'il copioit.

I V.

Portrait en médaillon de M. Diderot. A Paris, chez A. de St Aubin, graveur, rue des Mathurins, au petit hôtel de Clugny, Prix 1 liv. 4 s.

Ce portrait, intéressant pour les gens de lettres, l'est aussi pour les amateurs des beaux arts. Il a été dessiné de profil par M. Greuze, peintre du Roi, c'est dire qu'il y a dans ce portrait un caractère vrai & bien marqué. Le graveur, M. de St Aubin, a rendu par un burin souple & délicat toutes les finesses du crayon, & a ajouté à la réputation qu'il s'étoit déjà faite.

V.

Portrait en médaillon dessiné par M. Cochin, & gravé par M. Augustin de St Aubin. A Paris, chez Joullain, marchand d'estampes, quai de la Mégisserie, à la ville de Rome.

Ce portrait nous représente Monsieur Sauveur-François Morand, chevalier de l'ordre du Roi. Il entrera dans la suite des portraits des hommes illustres de ce siècle dessinés par M. Cochin. Comme il est de format *in-4°*, il sera très-bien placé à la tête de l'ouvrage du même format que M. Morand vient de publier à Paris, chez Guillaume Desprez, imprimeur, rue St Jacques, & qui est intitulé : *Opuscules de chirurgie*. Suivant l'inscription latine mise au bas de l'estampe, le Public est redevable de ce portrait à M. Morand médecin, fils aîné de M. Morand, chevalier de l'ordre du Roi.

M U S I Q U E.

I.

Vielle organisée.

CETTE vielle est garnie d'un petit jeu de flûtes qu'on joue en même tems que la vielle, ou lé-

200 MERCURE DE FRANCE.

parément , mais toujours sur le même clavier , & en faisant agir le soufflet par le mouvement de la manivelle. Elle a été présentée à l'académie des sciences de Paris , au mois de Juin 1768 , par le Sieur Joubert , maître luthier ; & les commissaires nommés pour l'examiner ayant fait leur rapport , l'académie a jugé que le son de cet instrument qui a été touché en sa présence , par la fille de l'auteur , étoit fort agréable. Quoique l'idée n'en soit point absolument nouvelle , cependant comme on n'avoit pu jusqu'à présent y bien réussir , & que c'est une addition utile à un instrument déjà assez connu , le Sr Joubert méritoit , par la maniere dont il a exécuté cette addition , & par l'art avec lequel il a réduit toute cette mécanique sous un très-petit volume , d'être encouragé. L'académie en conséquence lui a accordé son approbation.

Cette vielle organisée peut se mettre entre les mains des plus jeunes personnes. La fille du Sieur Joubert , qui n'a pas plus de quatorze ans , en joue depuis plusieurs années avec succès. Cette D^{em}oiselle enseigne cet instrument par musique , & montre aux personnes qui le cultivent , un nouveau tour de roue préférable à celui qui est mis en pratique , & beaucoup plus facile. Il rend le son de cet instrument plus doux , plus agréable , & donne à son expression plus de vivacité & plus de naturel. Cette D^{em}oiselle demeure chez le Sieur Joubert son pere , luthier , qui , outre ses nouvelles vielles , fait toutes sortes d'instrumens à clavier , des lanternes magiques , de petits carrosses à ressorts & différentes curiosités de mécanique. Il note aussi la musique. Sa demeure est rue Saint-Jacques , à côté des D^{am}es Ste Marie , à Paris.

I I.

Le livre intitulé *la Musique rendue sensible par la mécanique*, méthode aussi précise que facile pour apprendre sans maître à solfier & chanter juste, au moyen d'un monocorde qui y est joint, est d'un secours dont se félicitent beaucoup de personnes. On trouve des exemplaires de cet ouvrage à Paris, chez l'auteur; maison de M. Pailler, rue Quincampoix, la porte cochère attenant un jeu de billard. Le prix est de 3 liv.

I I I.

Sei quartetti per obboe violino alto e basso, composti dall Signor Leopoldo Gasman, Maestro di capela e compositore a la corte di Vienna. Opera prima novamente stampata a spese di G. B. Venier; prix 9 liv. Au défaut d'hautebois on pourra se servir d'une flûte, violon ou violoncelle.

I V.

Sei sinfonie concertanti per due flauti, violino, alto e violoncello obligati, composte Scignor Christiano Cannabich, maestro di concerto e primo violino di S. A. S. l'Elector Palatino; gravées par Madame la veuve Leclair. Opera septima novamente stampata a spese di G. B. Venier. Prix 9 liv. in mancanza di flauti due violini potranno exquive le dette parti. A Paris, chez M. Venier, éditeur de plusieurs ouvrages de musique, à l'entrée de la rue St Thomas du Louvre, vis-à-vis le château d'eau; à Lyon, chez M. Castaud, place de la Comédie.

V.

Six quatuor, trois pour la flûte, un basson, un violon & un violoncelle, & trois pour un hautbois, un violon, un basson & un violoncelle; par M. Leemans de Brûge : œuvre III^e. prix 9 liv. A Paris, chez l'auteur, au coin de la rue de Condé & de celle des Cordeliers, chez le bonnetier; chez la Dame Berault, proche la comédie françoise, & aux adresses ordinaires de musique. Ces quatuor sont dédiés à Madame la Marquise de Lestang. Ils peuvent également s'exécuter à deux violons & deux violoncelles ou un alto, un violoncelle & deux violons.

V I.

Le Songe, ariette nouvelle pour une harpe, deux violons, deux bassons, deux cors de chasse & basse continue; par le même Virtuose & aux mêmes adresses. Prix 2 liv. 8 sols. Les paroles sont de M. de Voltaire. On pourra exécuter cette jolie ariette à deux violons & basse seulement, de même qu'avec la harpe seule & supprimer les autres parties; l'auteur l'ayant fait pour la commodité des grands & petits concerts.

V I I.

Premier recueil de romances & ariettes à voix seule, avec accompagnement de violon ou flûte & basse continue; par M. C. H. de Blainville. Prix 3 liv. 12 sols. A Paris, chez LE MENU auteur, éditeur & marchand de musique de foute Madame la Dauphine, rue du Roule, à la clef d'or, & aux adresses ordinaires.

Ces nouveaux airs rempliront très-bien ces inf-

M A R S. 1769. 203

rans de loisir où une jeune personne qui se met à son clavecin cherche moins à étonner les oreilles par des tours de chant difficiles, qu'à intéresser le cœur par une expression simple, naïve & agréable.

V I I I.

Six sonates pour le clavecin, dédiées à S. M. le Roi de Danemarck; par M. Bambini. A Paris, chez l'auteur, rue Neuve St Eustache, & aux adresses ordinaires de musique. Prix 9 liv.

On retrouve avec plaisir dans ces sonates les graces & le brillant qu'on avoit déjà remarqués dans les compositions de ce jeune auteur. La difficulté y est embellie, ou plutôt elle y dispa- roît en devenant gracieuse; mérite auquel ajoute encore le goût qu'il met dans son exécution, & qu'il inspire à ceux qu'il enseigne.

I X.

Six duo à deux violons ou violon & violoncelle, dédiés à M. de l'Isle, conseiller au parlement de Provence; composés par J. Rey: œuvre II^e. Prix 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'auteur, rue St Thomas du Louvre; le Sieur le Marchant, cloître St Thomas du Louvre, & aux adresses ordinaires de musique; avec privilège du Roi.

*Conseils d'un Pere à son Fils, sur la Musique. **

Mon fils, la musique est devenue si générale, qu'elle est actuellement une partie presque indis-

* Ces conseils ne peuvent avoir été dictés que par un homme profond dans la musique.

204 MERCURE DE FRANCE.

pensable de l'éducation. Tout le monde la sçait, ou veut la sçavoir. Autrefois à peine on sçavoit lire ; présentement , on taxe d'ignorance ceux qui n'ont pas fait leurs études. Il faut donc être instruit pour être distingué. C'est dans ce sentiment que les personnes de la plus haute naissance, les princes mêmes, se font gloire d'être sçavans, de protéger les arts & de les posséder pour leurs amusemens. La musique est si nécessaire que plusieurs philosophes ont jugé qu'elle étoit bonne à la santé, qu'elle élevoit l'ame, guérissoit certaines maladies & qu'elle n'occasionnoit jamais les maux qu'entraînent les autres passions. Les Grecs en faisoient leurs délices. Les Romains, quoique moins enthousiastes, l'aimoient beaucoup ; les Italiens s'en nourrissent, les François s'en amusent & les Anglois la récompensent. Je pourrois citer les autres parties du Monde ; on sçait que chaque peuple a sa musique ; elle est par-tout la même relativement au fond, elle ne diffère que par le goût qu'exige la langue ou les mœurs de chaque pays. Plus les arts fleurissent dans un royaume, plus on les perfectionne. Jamais la musique françoise n'a fait des progrès si rapides que dans ce siècle, aussi n'a-t-elle jamais été si suivie. Pour en juger parfaitement, il faut donc la sçavoir.

qui a exercé toutes les parties de son art avec succès, & qui en parle d'après son expérience. Nous donnerons successivement la suite de ces conseils si propres à faire connoître le génie & à inspirer le goût de la musique.

De la Mélodie.

Dans les premiers temps où les mortels heureux vivoient sans soins , sans peines & sans allarmes , il est simple de croire que le chant des oiseaux leur inspira l'idée de la mélodie ; qu'à leur exemple , ils en occupoient leurs loisirs. Voilà la naissance du chant , partie essentielle & indispensable pour plaire. La mélodie est le charme de la musique , la partie sensible qui affecte notre ame , la remue & lui cause quelquefois des plaisirs inexprimables. Elle est dans la musique ce que sont les belles pensées dans un discours éloquent ; dans la peinture , l'expression rendue avec un sentiment délicat qui vivifie chaque partie ; enfin , c'est dans la nature les beautés qui l'embellissent. On doit juger par ces comparaisons combien la mélodie est nécessaire , puisque sans elle la musique seroit brute , aride , semblable à ces terrains négligés qui ne produisent que des ronces & des épines. Occupez-vous donc , mon fils , de cette aimable enchanteresse. Sans négliger la belle harmonie , n'ayez jamais dans vos compositions d'autre objet que le chant ; que votre esprit en imagine sans cesse de nouveaux , dans tous les goûts , dans tous les genres , & que votre cœur les dirige.

Du Diatonique.

Dans la naissance de la musique , on ne connoissoit que le genre diatonique , c'est-à-dire , qu'aucun ton n'étoit altéré ni diminué. On se contentoit de suivre la route de l'octave & d'y placer les accords dont chaque note est susceptible. On ne formoit , au plus , que deux modus.

lations , soit dans les tons majeurs , ou dans les tons mineurs.

Long temps après , on osa altérer quelques notes : mais jamais par demi ton de suite ; témoin les ouvrages de Lulli , Campra , Destouches , Mouret & une infinité d'auteurs , où l'on ne trouve pas une seule phrase chromatique. Le genre diatonique plaît généralement à tout le monde , sur-tout aux personnes de goût qui n'ont aucune théorie. Il est très-agréable quand le Compositeur a assez de génie pour trouver des chants heureux & des tournures nouvelles.

LETTRES - PATENTES , ARRÊTS.

L

LETTES - PATENTES du Roi , données à Versailles le 29 Janvier 1769 ; qui nomment des commissaires pour passer les contrats de reconstitution , expédiés en exécution des édits de Novembre 1767 & Décembre 1768 ; & qui nomment le Sieur Trudaine à la place du feu Sieur Trudaine son pere.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du premier Février 1769 ; qui renouvelle les défenses faites par ceux des 15 Décembre 1722 & 15 Janvier 1726 , à tous trésoriers , receveurs & payeurs des rentes tant viagères que perpétuelles , de faire à l'avenir aucun payement , tant desdites rentes , même de celles sur les états de Languedoc , Bretagne & Bourgogne , que des intérêts , annuités ou coupons d'effets royaux , que les parties prenantes ne

leur aient fourni des *duplicata* de la quittance du paiement de leur capitation personnelle & de celle de leurs officiers, domestiques ou autres personnes à leur charge, des six derniers mois de chaque année.

I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 14 Février 1769 ; qui excepte des dispositions de celui du premier Février 1769, portant défenses aux trésoriers, receveurs, payeurs des rentes de toute nature, intérêts, annuités ou coupons d'effets royaux, de payer les parties prenantes sans représentation des *Duplicata* des quittances de capitation ; les rentes viagères ou tontines, celles sur le clergé, la compagnie des Indes, les états de Bretagne, Languedoc & Bourgogne, & les effets royaux.

I V.

Lettres-patentes du Roi, en forme de déclaration, données à Versailles le 7 Février, registrées en parlement le 10 Février 1769, concernant les effets de la troisième classe, qui seront remboursés depuis le premier Avril 1769 jusqu'au dernier Mars 1770.

Le Roi ordonne que les dix-sept millions trois cents soixante-dix-sept livres, à quoi monte l'état soient employés par la caisse des amortissemens, du premier Avril 1769 au premier Avril 1770, au remboursement des effets désignés dans ledit état aux époques & jours qui y sont indiqués.

A V I S.

I.

ON peut se procurer à peu de frais de petites lampes qui donnent de la lumière pendant les plus

208 MERCURE DE FRANCE.

longues nuits de l'hiver. Le Sieur Perrin prépare à cet effet de petites mèches qu'il suffit de placer dans une soucoupe où il y a de l'huile. On trouve des boîtes de ces mèches préparées, pour toute une année, moyennant la modique somme de trente sols par boîte. Chez le Sieur *Perrin*, même maison du Sieur *Lacombe*, libraire, rue *Christine*, près la rue *Dauphine*.

I I.

Caractères d'imprimerie.

Jean-François Fournier, fils, graveur & fondeur en caractères d'imprimerie, avertit qu'il est en état de fournir tous les caractères nécessaires à l'imprimerie, tant en lettres romaines qu'italiques, financières, lettres de deux points simples & ornées, &c. Il fournira des vignettes, culs de lampes, lettres initiales, frontispices, &c. d'un goût nouveau sur tous les corps de caractères ; & généralement tout ce qui peut compléter une imprimerie. Le Sieur Fournier peut même satisfaire à toutes les demandes, ayant beaucoup de fontes prêtes sur les hauteurs de France, & les plus ordinaires. Il prie seulement qu'on lui remette un (i) ou un (l) pour modèles des forces de corps ou hauteur des caractères. On sçait que le Sieur Fournier s'est appliqué à graver avec précision d'après les plus beaux caractères que son père posséde. Il n'y a, en effet, que M. Fournier l'aîné, dont il est le fils, qui possède les caractères si renommés des Grandjean, Garamon, Etienne, Plantin, le Bé, &c. graveurs les plus vantés à juste titre pour les caractères romains, grecs, hébreux, &c. Le Sieur Fournier répond d'ailleurs de la bonté &

de la force de sa fonte. Il demeure à Paris, rue du Foin St Jacques, vis-à-vis de la chambre syndicale des libraires.

I I I.

*Nouvelle méthode pour détruire les
limaçons.*

Un agriculteur du comté d'Herfort, après avoir tenté plusieurs moyens pour délivrer ses champs de cette race de reptiles mal faisans qui ravageoient tous les grains, pour peu que la plante fût tendre, a essayé d'employer de la chaux. Il en a répandu pendant la nuit sur le sol qu'il vouloit garantir de la voracité de ces animaux, parce que c'est pendant la nuit qu'ils sortent pour se nourrir. Cinq boisseaux de chaux en poudre lui ont suffi par chaque arpent. Cette expérience répétée plusieurs fois a très-bien réussi, & mérite d'autant plus d'être accueillie que la chaux, comme l'on sçait, contribue singulièrement à augmenter la fertilité naturelle des terres.

I V.

Nouvelle fabrique de Crayons.

On vient d'établir à Versailles une nouvelle manufacture de crayons de toutes les espèces & de toutes les couleurs. Ces crayons sont d'un usage très-commode & très-agréable pour exécuter différens dessins colorés. Comme l'auteur de cette nouvelle composition est lui-même versé dans la pratique du dessin, on peut croire qu'il a soumis ses nouveaux crayons à toutes les épreuves néces-

210 MERCURE DE FRANCE.

saïres pour leur faire obtenir la préférence sur ceux dont on s'est servi jusqu'à présent. Il y a à Paris deux bureaux de distribution de ces crayons; l'un chez la veuve Bertheau, rue des Boucheries fauxbourg St Germain, maison de M. Boulduc, apothicaire du Roi; & l'autre, chez le Sieur Deslauriers, marchand papetier, rue St Honoré près celle des Prouvaires, à l'image de l'Enfant-Jesus. Les personnes qui desireroient d'en faire quelques provisions, peuvent s'adresser à M. Garnier, artificier du Roi, rue des Bourdonnois, à Versailles, où se tient la fabrique de ses crayons. On les prie d'affranchir leurs lettres.

V.

Pensionnat.

M. Audet, maître ès-arts en l'université de Paris, ci-devant professeur de belles-lettres au collège de Chaalons-sur-Marne, & membre titulaire de l'académie de cette ville, donne avis qu'il vient de succéder à celui qui tenoit la pension à Pantin, & qu'il s'applique à rassembler les maîtres les plus instruits, soit pour la langue latine & la partie des études, soit pour former les enfans à la lecture, à l'écriture & aux nombres. Le prix de la pension sera déterminé par l'espèce d'éducation qu'on voudra donner aux jeunes gens. On s'adressera sur le lieu, à lui-même; & à Paris, à M. Bailleux, maison de M. Trotereau, rue St Martin, près la rue aux Ours.

V I.

Les Savonettes de pure crème de savon, dans la composition desquelles il entre des herbes aroma-

tiques, ont toujours été recherchées pour leur légèreté, leur bonne odeur & la facilité avec laquelle elles se dissolvent dans l'eau. Ceux qui veulent s'en procurer doivent s'adresser au Sr Ferron, qui les débite au lieu & place de la veuve de Simon Bailli qui lui a cédé cette composition. Le Sr Ferron demeure enclos de l'abbaye de St Germain-des-Prés, proche la boucherie, à l'image St Nicôlas.

V I I.

L'Eau de Jouvence mérite le titre qu'on lui a donné par sa propriété d'animer le coloris du visage, d'en faire disparoître les boutons, les pustules rouges, les taches de rousseur, d'entreteir enfin la peau dans une sorte de fraîcheur & de tension qui empêchent que des rides ne s'y gravent trop promptement. On la distribue à Paris, chez le Sr Arnauld, marchand parfumeur, à la Providence, rue Traversière, vis-à-vis la fontaine de Richelieu. Le prix des bouteilles est de 3 & de 6 liv.

V I I I.

Bechique souverain ou Sirop pectoral, approuvé par brevet du 24 Août 1750, pour les maladies de poitrine, comme rhume, toux invétérées, oppressions, foiblesse de poitrine & asthme humide. Ce Bechique, en tant que balsamique, a la propriété de fondre & d'atténuer les humeurs engorgées dans le poulmon, d'adoucir l'acrimonie de la lymphe; & comme parfait restaurant, il rétablit les forces abattues; rappelle peu-à-peu l'appétit & le sommeil; produit, en une mot, des effets si rapides dans les maladies énoncées, qu'une bouteille taxée à 6

212 MERCURE DE FRANCE.

livres , scellée du cachet de l'auteur , & étiquetée de sa main , suffit pour en faire éprouver toute l'efficacité avec succès. L'auteur du Bechique souverain , étant parvenu à faire connoître la bonté de son *Elixir antiapoplectique* , stomachique , carminatif , nommé *Azot* , l'a mis , pour la sûreté publique , dans des bouteilles semblables à celles de son Bechique , scellées du même cachet , & étiquetées de sa main. La bouteille est actuellement taxée à 4 livres 10 sols , l'un & l'autre ne se débitent que chez le sieur Roussel , épicier droguiste , dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés , à côté de la fontaine , en entrant par la rue Ste Marguerite , à Paris.

I X.

Sirop de Café.

Le sieur André , marchand épicier & confiseur , au bas de l'Estrapade , rue de Fossés Saint-Jacques à Paris , fait & vend du Sirop de Café. L'approbation qu'une multitude de connoisseurs ont déjà donnée à cette découverte , qui procure à peu de frais & sans aucun embarras un café toujours égal & très-bien proportionné pour sa force & pour sa saveur au goût du plus grand nombre , est un sûr garant de la confiance que le sieur André croit avoir justement méritée.

Il ne s'agit que de mettre deux pleines cuillieres à bouche de ce sirop dans une tasse , & de verser dessus du lait ou de l'eau bouillante , la quantité requise pour compléter la tasse , & de remuer suffisamment pour distribuer le sirop , lequel est également propre à être employé à l'eau , au lait , ou à la crème.

On distribuera le sirop par bouteilles de demi-rouleaux qui contiendront la valeur de quatre rasses, c'est-à-dire, huit à neuf cuillerées, pour le prix de seize sols. Ceux qui n'en désireront qu'une, deux ou trois rasses, seront libres d'apporter des bouteilles ou des vases. On reprendra les bouteilles vuides avec les étiquettes dessus pour un sol, supposant qu'on n'aura mis dedans aucune autre liqueur que ledit sirop. On pourra écrire des provinces directement au sieur André en affranchissant les ports de lettres, & de l'argent. On payera seize sols pour l'emballage de douze demi-rouleaux, & vingt-quatre pour celui de vingt-quatre demi-rouleaux, &c.

On trouvera chez le même marchand toutes sortes d'épiceries & d'excellent café en fèves.

X.

M. Valmont de Bomare, docteur en médecine de la faculté de Caën, qui s'occupe sans cesse du bien de l'humanité, a cru devoir lui être plus utile, en lui annonçant les découvertes qu'il a faites dans la médecine, pour la guérison des maladies, telles que crachement de sang, les dartres vives, les maux de dents, les descentes ou hernies, les dévoyemens chroniques, les dysenteries, l'épilepsie, l'esquinancie, les fleurs blanches, les gales les plus rébelles, la goutte, les fièvres intermittentes, les hémorrhoides, tant internes qu'externes, les hydropisies, la jaunisse, l'incontinence d'urine, les laits soi-disant répandus, les maux de sein des femmes, la nephretique, la gravelle, la pierre calcaire & difficulté d'uriner, les pâles couleurs, les pertes de sang, les suppressions de régles,

214 MERCURE DE FRANCE.

les rhumatismes mêmes gouteux , la teigne , les maux de tête invétérés & les maladies vénériennes de quelque nature qu'elles soient , ainsi que les vapeurs.

Comme M. Valmont de Bomare a reconnu , que beaucoup de ces maladies viennent de l'insalubrité de l'air de Paris , de son humidité , des alimens qu'on y prend , & des différentes passions qu'on y éprouve , il s'est proposé pour pouvoir les guérir plus promptement , de faire sa demeure à Passy , endroit que l'on peut nommer Lieu de Santé , par sa position , par le bon air , par les promenades du bois de Boulogne , qui deviennent à la plûpart un exercice nécessaire , & en un mot , par les eaux minérales qui pourront être employées efficacement dans plusieurs de ces maladies , & qu'il secondera , en cas de besoin , avec des médicamens appropriés pour suppléer à d'autres eaux minérales ; mais comme il a observé que l'efficacité de ses remèdes dépend de leur bonne administration , il se fera un devoir de les faire exécuter sous ses yeux , faute de quoi , il ne répondroit pas du succès.

Il loge dans la maison du sieur Pharoux , maître boulanger , grande rue , près de la Croix à Passy.

X I,

Un ami de l'humanité nous fait part du remède suivant , qu'il a découvert depuis peu & que nous soumettons à l'expérience , & à l'examen des personnes de l'art. Prenez graine de navette (petite graine qui sert à la nourriture des serins & dont on tire de l'huile) demi-once , pil-

lez-la dans un mortier en y ajoutant, peu après, trois chopines d'eau commune, puis l'on passera la liqueur par une étamine ou un linge, en l'exprimant, l'on remettra le marc dans le mortier, on le retirera en y ajoutant de l'eau susdite & l'on passera comme il est ci-dessus dit.

Ce remède déterge les ulcères des poumons & de la poitrine, précipite & évacue les glaires des reins & des intestins, pousse par les urines, & nettoye les canaux urinaux, il purifie la lymphe, chasse les vents & fortifie les nerfs.

Il guérit les maladies vénériennes invétérées & les dartres.

L'on fera usage de cette boisson pendant huit à quinze jours, commençant le matin, à jeun, un gobelet & continuer d'heure en heure. L'on pourra en prendre entre les repas à distance égale.

L'on pourra diminuer la dose de la graine suivant les personnes.

X I I.

Nouvelle composition d'*espèces pectorales*, béchiques & vulnéraires adoucissantes, par M. Delafalle, ancien chirurgien aide major des armées du Roi, se vend chez M. Delaville, marchand épicier, rue de l'Arbre sec, vis-à-vis la croix de Trahoir : la dose est d'une pincée par pinte d'eau à la façon du thé, On trouve aussi chez lui une brochure qui détaille leurs vertus & propriétés, toutes les maladies où elles conviennent, ainsi que la façon d'en préparer différentes boissons très-agréables. La même brochure se trouve chez plusieurs Libraires à Paris.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople , le 16 Décembre 1768.

LE Grand Seigneur a envoyé dire aux Grecs, aux Arméniens & aux Juifs , domiciliés en cette capitale de fournir incessamment la somme de 65000 piastres, qui est destinée à l'habillement & à l'équipage des Jannissaires ; Sa Hauteffe a déclaré en même tems qu'elle n'exigeroit d'eux aucuns tributs.

La chancellerie d'état & le bureau des finances suivront le grand visir à l'armée avec les archives; le département des affaires étrangères a reçu le même ordre, ce qui obligera les ministres d'envoyer aussi à l'armée leurs premiers interprètes.

De Petersbourg , le 17 Janvier 1769.

Le sénat, pour perpétuer la mémoire de l'heureux succès de l'inoculation pratiquée sur l'Impératrice & sur le grand Duc , vient d'instituer une fête solennelle, qui sera célébrée dans toute l'étendue de l'empire le 21 Novembre de chaque année.

De Warsovie , le 23 Janvier 1769.

Les Turcs mettront une armée de 400,000 hommes en campagne; mais on croit ici que ce sera un peu tard. On craint une invasion des Tartares du côté de Bender : ceux-ci devanceront les Turcs. Les magasins qu'ils établissent suffisent, dit-on, pour fournir abondamment à leur subsistance pendant un an,

De

M A R S. 1769. 217

De Stockholm , le 3 Janvier 1769.

La déclaration que le sénat rendit ces jours derniers , en conséquence de celle du Roi , contient d'une part une apologie de la conduite des sénateurs , & de l'autre une supplication faite au Roi de reprendre les rênes du gouvernement.

Du 17 Janvier.

Le sénat vient de décider enfin que la diète se tiendrait à Norkioping , conformément à la dernière résolution des états.

De Munich , le 25 Janvier 1769.

On vient d'apprendre que le margrave Frédéric-Chrétien de Brandebourg de Culmbach étant mort , le margrave d'Anspach lui a succédé dans les états , & en a pris possession en vertu des pactes de famille de la maison de Brandebourg.

De Venise , le 6 Janvier 1769.

Le sénat voulant encourager & étendre la pratique de l'inoculation dans les états de la république , vient de rendre un décret par lequel il ordonne qu'on inoculera publiquement au printemps prochain tous les enfans-trouvés qui sont actuellement dans les différens hôpitaux de la république & qui n'ont pas encore eu la petite vérole. Le sénat a ordonné par le même décret qu'on publierait , pour l'instruction publique , une nouvelle traduction des ouvrages du docteur Gatti sur l'inoculation.

De Rome , le 3 Février 1769.

Le Pape vient de nous être enlevé presque subitement. Hier , à dix heures du soir , Sa Saintété se mettant au lit , se trouva mal & s'écria : *Je me*

K

218 MERCURE DE FRANCE.

meurs. Son médecin ayant été appelé, fit faire une saignée au bras droit, & ensuite une seconde au bras gauche, qui fut suivie d'un vomissement mêlé d'écume, & sur le champ le St Pere expira. Le conclave ne s'ouvrira pas avant le 15.

De Londres le 31 Janvier 1769.

Il y a une nouvelle négociation entre le ministère & la compagnie des Indes. Celle-ci propose au gouvernement de lui permettre de fixer le dividende à $12 \frac{1}{2}$ pour 100 par an pendant cinq années, & demande qu'à l'expiration de ce terme on lui accorde une continuation de privilège pour son commerce exclusif dans l'Asie. A ces conditions & moyennant la garantie des acquisitions territoriales faites par la compagnie dans l'Inde, elle consent à remettre à l'échiquier pour le gouvernement une somme annuelle de 400, 000 liv. sterl. pendant les cinq années ci-dessus, payables en deux termes de six mois chacun. Il y a eu de vives contestations dans l'assemblée générale de la compagnie du 20 de ce mois, relativement à ce nouveau projet.

Du 7 Février.

Le 3 de ce mois la chambre des Communes ayant repris l'examen des affaires du Sieur Wilkes, on proposa d'arrêter que *Jean Wilkes, écuyer, membre de cette chambre, qui s'est avoué l'auteur & le publicateur d'un écrit condamné par la chambre comme un libelle insolent, scandaleux & séditieux, qui a été déclaré par le tribunal du Banc du Roi, coupable d'avoir publié un autre libelle séditieux & trois libelles obscènes & impies, & a été en conséquence condamné par le même tribunal à deux ans de prison, seroit expulsé de la chambre.* Cette proposition fut long-tems débattue; mais

elle passa enfin à l'affirmative à la pluralité de 219 voix contre 137. Les communes expédierent le lendemain l'ordre circulaire pour procéder à l'élection d'un nouveau représentant du comté de Middlesex. Ce même jour le Sieur Wilkes a publié une pièce aux électeurs de ce comté, dans laquelle, après s'être plaint avec beaucoup d'amertume de la sévérité dont on a usé envers lui, il les invite à soutenir avec courage le droit qu'ils ont de nommer pour leurs représentans au parlement ceux qu'ils en croient les plus dignes, & sollicite leurs suffrages pour être élu une seconde fois. Il a reçu, dit-on, plusieurs lettres de Boston, par lesquelles on l'invite de la manière la plus pressante à aller s'établir dans l'Amérique septentrionale, où il est regardé comme le plus zélé défenseur des loix, de la liberté & des prérogatives de la nation.

Du 10 Février 1769.

On ne doute pas que le Sieur Wilkes ne soit encore élu par le comté de Middlesex ; il ne se présente personne pour entrer en concurrence avec lui ; plusieurs personnes, considérables par leur fortune & par leur crédit, ont refusé de se mettre sur les rangs. Le ministère paroît cependant disposé à employer contre le Sieur Wilkes toutes les voies de rigueur ; on parle beaucoup de faire passer un acte pour le déclarer incapable d'exercer aucun emploi civil ni militaire. Son élection à la place d'Alderman n'a pas encore été ratifiée par la cour des Aldermans.

De Versailles, le 8 Février 1769.

Le Roi chassant le 4 de ce mois, dans la forêt de St Germain, son cheval s'abbattit & Sa Majesté tomba sur le bras droit. La douleur vive qu'Elle ressentit, donna d'abord les plus vives in-

220 MERCURE DE FRANCE.

quiétudes ; mais toutes les craintes furent bientôt dissipées. Il y a tout lieu de croire que cet accident n'aura aucune suite. L'extérieur de l'articulation avec l'épaule a le plus souffert. Il y a encore du gonflement & de la douleur ; mais le Roi est mieux de jour en jour. Dès le lendemain de cette chute , Sa Majesté a tenu son conseil d'état. Aujourd'hui Elle a reçu les cendres des mains de l'archevêque de Rheims , grand aumônier de France.

Du 15 Février.

Dimanche dernier le comte Turpin de Crissé , maréchal de camp & inspecteur-général de cavalerie & de dragons , eut l'honneur de présenter à Sa Majesté les *Commentaires sur les mémoires de Montecuculli* , en 3 vol. in-4°. ornés de planches.

LOTERIES.

Le quatre-vingt-dix-septième tirage de la lotterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 25 Janvier en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 83207. Celui de vingt mille livres , au N°. 92782 , & les deux de dix mille aux numéros 85757 & 90262.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 6 Février. Les numéros, sortis de la roue de fortune sont , 16 , 34 , 24 , 20 , 33.

MORTS.

Charles-Claude-François Marquis du Tillet , brigadier des armées du Roi , ci-devant enseigne & aide-major des gardes-du-corps , est mort en son château de Provins , âgé de 76 ans.

Marie Boutin , femme du nommé Violle , charpentier , est morte dernièrement à Rochefort , âgée de cent cinq ans.

Catherine - Angelique - Helene Papavoine de Canappeville , épouse du marquis de Toustain de Viray , brigadier des armées du Roi , mestre de camp du régiment Royal-Lorraine , cavalerie , est morte le 5 Janvier dans son château de Canappeville près de Louviers , dans la vingt-sixième année de son âge.

François-Bons , habitant de la paroisse de Ferriere-Grand , dans l'Agnois , y mourut le 7 Septembre dernier , âgé de 121 ans.

Therese-Colbert de Croissy , duchesse de Saint-Pierre , est morte ici le 27 du mois de Janvier. Elle étoit veuve en premières nûces de Louis de Clermont d'Amboise , marquis de Reynel , gouverneur & grand-bailli de Chaumont en Bassigny , mestre de camp de cavalerie , &c. & en secondes nûces de François-Marie-Spinola , duc de Saint-Pierre , prince de Morfin , grand d'Espagne , gentilhomme de Sa Majesté Catholique , majordome de la Reine Douairiere d'Espagne , capitaine général des armées d'Espagne , gouverneur de l'infant Dom Carlos , vice-roi du royaume de Valence , chevalier des ordres de Sa Majesté , &c.

Arnaud-Louis-Marie-Stanislas marquis de Lofanges , premier écuyer de Madame , en survivance , maréchal des camps & armées du Roi , est mort ici le 6 Février , âgé de quarante-neuf ans.

François Bias , né à Vaunoile , près de Belême , est mort le 12 Novembre dernier au château de Montecler , âgé de cent dix ans. Il n'éprouva jamais les infirmités de la vieillesse ; son occupation , pendant les dernières années de son âge , étoit d'avoir soin de la basse-cour , au milieu de laquelle on lui avoit construit une petite cabanne

222. MERCURE DE FRANCE.

de bois où il couchoit ; il ne voulut jamais permettre qu'on le fit coucher ailleurs

François de Chevert , grand'croix de l'ordre royal & militaire de St Louis , chevalier de l'ordre de l'Aigle Blanc de Pologne , lieutenant - général des armées du Roi & gouverneur des villes de Givet & Charlemont , est mort à Paris le 24 Janvier 1769 , dans la 74^e année de son âge.

*LETTRE de M. le Chev. de Bongars ,
Lieut. de Roi de l'Ecole royale militaire
à M. de Ricard , colonel d'infanterie.*

J'AI appris, Monsieur, avec autant de douleur que de surprise la mort de M. de Chevert : sans être son ami particulier, ainsi que vous, je l'honorais & le respectois comme un militaire du premier ordre ; & dans cette idée je l'avois été voir quelques jours auparavant , & l'avois prié de me communiquer des détails sur les actions de guerre où ils s'étoit trouvé ; mon idée étoit d'en faire une suite qui pût servir un jour à nos élèves ; intimément persuadé qu'ils ne pouvoient trouver ailleurs de meilleurs conseils, ni de meilleurs exemples. Il me répondit avec modestie sans me refuser absolument. Puisque la perte que nous venons de faire ne nous permet plus de recourir à lui, ne pourrions-nous pas, Monsieur, rendre à ses manes l'hommage que tout militaire lui doit, en prenant de ses mémoires ce qui peut prouver son mérite, & servir aux jeunes gens qui courront la même carrière ? Vous sçavez sans doute les moyens d'y parvenir, vous, Monsieur, qui l'avez accompagné dans plusieurs campagnes

avec l'intelligence nécessaire pour pénétrer ses vues , & suivre ses opérations. Si vous voulez bien me les communiquer, j'aurai l'honneur de vous voir, où, & quand il vous plaira. Très-reconnoissant de votre complaisance, c'est avec ces sentimens que je serai, comme je suis déjà, avec toute l'estime possible, &c.

RÉPONSE de M. de Ricard.

JE n'ai reçu, Monsieur, qu'au moment de mon arrivée, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; j'y répons avec l'empressement que je serois ravi de vous marquer en toute occasion, & qui, dans celle-ci surtout, devient un témoignage de ma reconnoissance; seul tribut que je puisse rendre à la mémoire de l'homme respectable dont je pleure la perte.

J'ose espérer que vous me permettrez de faire insérer votre lettre dans les Journaux. La demande que vous me faites m'a paru un des plus beaux éloges de M. de Chevert; quoi de plus glorieux en effet, que de laisser l'exemple de sa vie en préceptes, que de servir de modèle & de guider, après sa mort, au chemin de l'honneur, la jeune noblesse destinée à la défense & au soutien de l'état! Telle est la vie, presque sans bornes, des grands hommes, lorsqu'ils ne sont plus, ils aiment de nouvelles ames, & ils servent encore généreusement la patrie qui ne peut plus les récompenser.

On travaille maintenant à son éloge histori-

que, & on tâchera de rassembler des matériaux pour joindre sa vie avec celle des hommes illustres de la France. On le citera comme eux ; il sera pour nos neveux ce que ces bienfaiteurs de la patrie sont aujourd'hui pour nous.

Mais malgré le zèle de quelques personnes admises à sa plus intime confiance, l'ouvrage que l'on annonce, qui seroit un devoir sacré de leur affection, & une dette à payer à la postérité, ne peut avoir ni l'étendue, ni les détails que le public attend & desirer. M. de Chevert n'a malheureusement presque rien laissé par écrit, & je l'ai vu plusieurs fois porter les précautions jusqu'au soin de faire brûler devant lui, à la fin des campagnes, ses correspondances militaires. Lorsqu'à la suite de ses conversations pleines d'instructions & de leçons utiles, lorsqu'entouré de jeunes officiers, qui tous composoient son unique & nombreuse famille, il parloit comme un pere à des enfans, attentifs au récit de ses faits de guerre, & qu'on voyoit reparoître le feu de la jeunesse, ces dehors, ce maintien, cet appareil imposant du courage qui l'avoit animé pendant l'action ; alors, souvent on l'a prié, avec attendrissement, d'accorder quelques heures de ses loisirs pour rassembler des notes dont il étoit si intéressant de conserver le souvenir, il s'est toujours refusé aux demandes qui lui en ont été faites. On se flattoit que pendant le repos d'une plus longue vieillesse, & tout entier aux douceurs de l'amitié, que son ame sensible connoissoit si bien, il applaudiroit enfin à des instances devenues celles de toute la nation. Une mort précipitée a trompé notre espérance.

On ne peut réparer qu'imparfaitement la perte

des lettres & des mémoires qui ont été sacrifiés à l'oubli. Cependant puisque vous me jugez digne de seconder vos vues, j'aurai l'honneur de vous voir chez vous; tout mon temps vous appartient; je n'en sçaurois faire un emploi plus honorable, ni plus satisfaisant pour mon cœur. Sans être personnellement connu de vous, Monsieur, que de remerciemens ne vous dois-je pas? Vous m'offrez à la fois la consolation de parler plus souvent de M. de Chevert; l'avantage de servir à un projet utile, & celui de vous témoigner l'estime véritable avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

EPITAPHE de M. DE CHEVERT.

DE ses lauriers environné,
Chevert, au temple de mémoire,
 Ainsi qu'Hercule est couronné
 Par la valeur & par la gloire.
 Lorsque la Parque l'attaqua
 C'est la seule fois qu'il céda
 Le triomphe de la victoire.

Par M. le Chevalier de la Tourraille.

GENEALOGIE hist. de la Maison de GAND.

LE Roi a admis dans la première compagnie des mousquetaires de sa garde M. le comte de Gand, & M. le chevalier de Gand son frere.

Comme par méprise il a été dit dans la généalogie de la maison de Mailly, imprimée en 1757, première partie, page 129, que M. le maréchal prince d'Isenghien, & M. le comte de Middelbourg son frere étoient alors les seuls de leur maison, & que cette assertion, contre laquelle ces seigneurs ont réclamé dans le temps, pourroit, par la considération que cet ouvrage mérite d'ailleurs, donner de l'incertitude sur la branche de M. le comte de Gand; on a cru qu'il étoit important de la prévenir en donnant un tableau abrégé de l'état ancien & actuel de la maison de Gand; d'après André du Chesne qui en a composé la généalogie imprimée en 1631, avec celle des comtes de Guynes, & d'après les titres postérieurs à cette époque.

La maison de Gand est l'une des plus anciennes, des plus puissantes & des plus illustres des Pays-bas; elle a pour chef Lambert, Châtelain, ou Burgrave de Gand, avoué des abbayes de Saint Bavon & de Saint-Pierre de Gand, vivant au commencement du onzième siècle; il étoit issu des anciens comtes de Gand qui rapportent leur origine à l'ancienne maison de Saxe. Philippe IV Roi d'Espagne reconnoît cette origine dans des lettres de Prince du premier Août 1652, accordées à Philippe-Balthazard de Gand, mentionné ci-après. Lambert, Châtelain de Gand fut bis-aïeul de

Vénémar aussi Châtelain de Gand, qu'un his-

torien * de plus de cinq cens ans , qualifié illustre par la splendeur de son extraction : *vir viribus inclitus & genere* , épousa vers l'an 1106 Ghisle de Guynes , fille de Baudouin , & sœur de Manasses , Comtes de Guynes. Arnould de Gand issu de cette alliance , devint comte de Guynes du chef de sa mere , quitta le nom & les armes de Gand pour prendre ceux de Guynes , & mourut en 1169 , laissant de Mahaut de Saint-Omer entre'autres enfans Baudouin dont on va parler , & Siger qui continua la postérité des châtelains de Gand , rapportés ci-après.

*Suite de la branche aînée de la maison de Gand
Comtes de Guynes.*

Baudouin , comte de Guynes , mourut en 1205 , il avoit épousé Christine d'Ardres & en avoit eu Arnould , comte de Guynes , seigneur d'Ardres , qui combattit pour le Roi Philippe-Auguste à la bataille de Bouvine en 1214 , & laissa de Béatrix , Cêtelaine de Bourbourg

Baudouin , comte de Guynes , seigneur d'Ardres & châtelain de Bourbourg , mort en 1244 ; celui-ci fut pere d'

Arnould , comte de Guynes , Seigneur d'Ardres , & vivant en 1282 , lequel épousa Alix , sœur d'Engueran VI , sire de Coucy. De cette alliance vinrent deux fils , Baudouin dont on va parler ; & Engueran , auteur de la seconde branche de la maison de Gand , rapportée ci - après

Baudouin de Guynes châtelain de Bourbourg , seigneur d'Ardres , &c. mourut vers l'année 1293 ,

* Lambert d'Ardres qui écrivoit sous Philippe-Auguste.

218 MERCURE DE FRANCE.

pere de deux filles, dont l'aînée nommée Jeanne, comtesse de Guynes, fut mariée avant 1295 à Jean de Brienne, comte d'Eu.

II. Branche de la Maison de Gand, fîres de Coucy.

Engueran de Guynes, second fils d'Arnould, comte de Guynes & d'Alix de Coucy, devint sire de Coucy après la mort d'Engueran, son oncle maternel, arrivée en 1310, & forma la seconde race des sires de Coucy. Il épousa Chrétienne de Bailleul, nièce de Jean de Bailleul, roi d'Ecosse, & en eut

Guillaume, sire de Coucy de Marle & de la Fere, &c. mort en 1335, laissant d'Isabeau de Chastillon Saint-Paul,

Guillaume, sire de Coucy, seigneur de &c. marié en 1337 avec Catherine fille aînée de Léopold I. duc d'autriche & pere d'un autre

Engueran, sire de Coucy, comte de Soissons, de Marle & de Bedford, bouteiller de France, lequel mourut en 1397, le dernier de sa branche; il avoit eu deux femmes, toutes deux de maisons souveraines, sçavoir, Isabelle, fille d'Edouard III roi d'Angleterre, & Isabelle fille de Jean duc de Lorraine. De la premiere vinrent Marie, comtesse de Soissons, & Dame de Coucy, mariée à Henri, fils de Robert duc de Bar, & de Marie de France, fille du Roi Jean, & Philippe, femme de Robert de Veer duc d'Irlande. De la seconde sortirent Isabelle de Coucy qui épousa Philippe de Bourgogne comte de Nevers, cousin du roi Charles VI.

III. Branche de la maison de Gand , châtelains de Gand.

Sire de Guynes, fils puîné d'Arnoult comte de Guynes, & de Mahaut de Saint-Omer, propriétaire de la châellenie de Gand, en reprit le nom que son pere avoit quitté ; il se qualifia, *par la grace de Dieu, châtelain de Gand*, dans un acte de l'an 1190. Il eut de Pétronille de Courtray, Siger châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, de Saint-Jean-Stéene, &c. pere de Hugues, aussi châtelain de Gand & seigneur des mêmes terres. Celui-ci épousa Ode de Champlite, issue des comtes de Champagne, & de cette alliance vinrent, 1^o Hugues, châtelain de Gand, dont la petite fille Marie épousa, vers l'année 1280 Gerard, seigneur de Sottenghien, & lui porta en dot la châellenie de Gand, qui passa depuis dans la maison de Melun. 2^o Gautier de Gand qui forma la branche suivante.

IV Branche de la maison de Gand, seigneurs de Saint-Jean-Stéene, &c.

Gautier de Gand, seigneur de Stéene, par un usage assez fréquent de son temps, fut surnommé Villain *Villanus*, surnom qui est devenu héréditaire à ses descendans comme celui de Dauphin dans les maisons des comtes de Viennois & de Clermont en Auvergne, il mourut peu avant l'an 1260, laissant pour fils

Alexandre de Gand, *dit Villain*, seigneur de Saint-Jean-Stéene, qui confirma une donation à l'Abbaye de Bodelo, par acte de l'année 1279, scellé de son sceau, où il est représenté à cheval, tenant de la main droite une épée haute, & de la gauche un bouclier aux armes de la maison de

230 MERCURE DE FRANCE.

Gand , brisées d'un lambel de cinq pièces. Il eut d'Isabeau d'Axel Gautier qui suit , & Jourdain , auteur d'une branche , rapporté ci-après.

Gautier de Gand , *dit Villain* , seigneur de St Jean de Stéene , devint avoué de Thamise , par son alliance avec Adelize de Thamise , & fut pere de plusieurs fils , successivement seigneurs de Saint-Jean - Stéene , & avoués de Thamise , morts sans postérité ; & d'Elizabeth , mariée avec Lonnys de Malstede , & mere de Marie de Malstede , femme de Jean de Gand , *dit Villain* , seigneur de Bouchout , son parent , dont il va être parlé.

V. Branche de Gand , seigneurs de Bouchout , de Saint - Jean - Stéene , avoués de Thamise , comtes & princes d'Isenghien , &c , &c.

Jourdain de Gand , *dit Villain* , fils puîné d'Alexandre de Gand , seigneur de Saint-Jean Stéene & d'Isabeau d'Axel fut le chef de cette branche ; il vivoit en 1299. Gautier de Gand , seigneur de Bouchout , son fils , fut pere de Jean , seigneur de la même terre , lequel épousa avant l'année 1340 Marie Malstede , fille d'Elizabeth de Gand , cousine germaine de son pere , mentionné ci-devant , du chef de laquelle la seigneurie de Saint-Jean-Stéene & l'Avoierie de Thamise , passerent à leur fils aîné.

Jean de Gand , *dit Villain* , chevalier , qui rendit des services signalés à Richard II roi d'Angleterre , & à Louis comte de Flandre , & l'aïssa entr'autres enfans

Jean de Gand , *dit Villain* , seigneur de Saint-Jean-Stéene , &c. chambelan de Philippe le hardi , fut exempt de l'aide , imposé pour le rachat du comte de Nevers , pris par les Turcs , par

lettres de l'année 1398 , où sa descendance des châtelains de Gand est rappelée. Il épousa Marguerite de Gavre, fille d'Arnould, chevalier, seigneur de Liedekerque & de Rassenghien, & de Marguerite de Berg-op-Zoom , il en eut entre autres enfans

Adrien de Gand, *dit Villain*, seigneur de Saint-Jean-Stéene, de Liedekerque, de Rassenghien, avoué de Thamise, chambelan de Philippe-le-bon duc de Bourgogne, gouverneur de Dendermonde, mort en 1449, pere de

Martin de Gand, *dit Villain*, seigneur de St-Jean-Stéene, &c. chevalier de l'ordre de l'épée en Chypre, lequel mourut avant l'an 1466, il eut d'Antoinette de Masmines

Adrien, seigneur des mêmes terres, chambelan de Maximilien, archiduc d'Autriche, marié avant 1486 avec Marie de Cuinghen, surnommée de Coutray, fille & héritière de Jean, seigneur de Hem, de Saily, de Lomme, &c.

Adrien de Gand, *dit Villain*, né de cette alliance, fut seigneur de Saint-Jean-Stéene, &c. avoué de Wichelem & de Serschem, vice-amiral de Flandre ; il épousa en 1526 Marguerite de Saveles, dame d'Isenghien, &c. & en eut

Maximilien de Gand, *dit Villain*, comte d'Isenghien, avoué, &c. conseiller d'état de Philippe II roi d'Espagne, gouverneur des villes de Lille, Douay & Orchies, souverain bailli des villes & pays d'Alost, & qui mourut en 1588 laissant de Philippe de Jausse, surnommé de Mastaing, dame de Masmines & de Westrem, entre autres enfans, 1^o Jacques-Philippe de Gand, *dit Villain*, qui suit. 2^o Gilbert de Gand, *dit Villain*, tige de la branche des Marquis de Hem, rapportée ci-après. 3^o Maximilien, Evêque de Tournay.

Jacques-Philippe de Gand, *dit Villain*, comte

232 MERCURE DE FRANCE.

d'Isenghien, &c. forma deux alliances, 1^o En 1586 avec Odilie de Claerhout, sœur de Lamoral, Baron de Maldeghem. 2^o En 1596 avec Isabelle de Berghes, fille de Ferri, chevalier, seigneur de Grimberghes; de la première vint

- Philippe Lamoral de Gand, dit Villain, comte d'Isenghien, &c. souverain bailli des villes, pays & comté d'Alost, gouverneur des villes & châtellenies de Lille, Douay & Orchies, mestre-de-camp d'un terce de trois mille deux cens hommes, nommé en 1630 chevalier de la toison d'or; il avoit épousé en 1611 Isabelle de Mérode, fille de Philippe, seigneur de Middelbourg, & de Jeanne de Montmorency. Il eut entre autres enfans Philippe-Balthazar qui suit. 2^o Claire, femme de Philippe-Emmanuel de Croy, comte de Solre, chevalier de la toison d'or. 3^o Marie-Magdelaine-Eugénie, mariée, 1^o à Ferdinand-Philippe de Mérode, marquis de Westerloo; 2^o à Albert de Croy, comte de Meghem, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Namur; & 4^o Marie-Albertine, qui épousa Guillaume de Mérode, marquis de Deynse.

Philippe-Balthazar de Gand, comte, puis prince d'Isenghien & de Malmes, chevalier de l'ordre de la toison d'or, Gentilhomme de la chambre de Philippe IV roi d'Espagne, gouverneur des duché de Gueldres & comté de Zutphen, obtint de ce monarque le 1 Août 1652 des lettres patentes portant érection en principauté de sa terre de Malmes, pour lui & ses hoirs. Il épousa en Espagne dona Louise-Henriquez de Sarmiento-Salvatierra, & en eut, 1^o Jean-Alphonse de Gand qui suit; 2^o Marie-Thérèse, qui épousa Louis de Melun, marquis de Richebourg; 3^o Eléonore, femme de N. de Jausse, comte de Mastaing; 4^o Isabelle, épouse de don Ferdinand de

Toledo, marquis de Valleparayso; & 5^o Louise, mariée à don Alonfo de Solis - Osorio, duc de Montelliano, grand d'Espagne.

Jean-Alphonse de Gand, prince d'Isenghien & de Masmines, comte du saint Empire, épousa en 1677 Marie-Thérèse de Crévant d'Humieres, fille de Louis duc d'Humieres, pair, maréchal & grand maître de l'artillerie de France, chevalier des ordres du Roi, & gouverneur de Flandres, & de Louise-Antoinette de la Châtre. De cette alliance vinrent Louis de Gand, qui suit, & Alexandre - Maximilien - Balthazar - Dominique comte de Middelbourg, rapporté ci-après.

Louis de Gand, de Mérode, de Mourmorency, prince d'Isenghien & de Masmines, comte du saint-Empire, de Vianden, de Middelbourg, de Mérode, d'Ongnies, vicomte des ville & châtellenie d'Ypres, libre baron de Frenzt, de Rasfenghien, &c. Seigneur des villes de Lannoy, de Wasten, de Charleroy, de Meun-sur-Yevie, & autres terres que ses peres & aïeux avoient successivement acquises par de célèbres alliances, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général au gouvernement d'Artois, gouverneur des ville & citadelle d'Arras, mort à Paris le 16 Juin 1767, âgé de quatre-vingt-neuf ans, & le dernier mâle de sa branche. Il avoit épousé, 1^o le 19 Octobre 1700 Anne-Marie-Louise, fille d'Antoine Egon, prince de Furstemberg & de l'Empire, morte le 17 Janvier 1706; 2^o le 19 Mars 1713 Marie Louise-Charlotte, fille de Charles Pot, marquis de Rodes, & d'Anne-Thérèse de Simiane-Gordes, morte le 8 Janvier 1715; 3^o le 16 Avril 1720 Marguerite Camille Grimaldi, fille d'Antoine prince de Monaco, duc de Valentinois, pair de France,

234 MERCURE DE FRANCE.

& de Marie de Lorraine d'Armagnac. M. le maréchal d'Isenghien n'a point laissé d'enfans de ces alliances.

Alexandre-Maximilien-Balthazar-Dominique de Gand , comte de Middelbourg , marquis de Lincelles , Blaitran & Seillieres , Baron de Glaion & Châtelaineau , seigneur d'Arlay , Mouron , &c. maréchal des camps & armées du Roi , gouverneur de Bouchain , mourut le 30 Décembre 1758 , laissant de Louise-Marguerite , fille de Barrhelemi de la Rochefoucaud de Roye , lieutenant-général des armées du Roi , 1^o Elisabeth-Pauline de Gand , Princesse d'Isenghien & de Mafmines , &c. , &c. mariée le 11 Janvier 1755 à Louis-Léon Félicité de Brancas , comte de Lauragais , fils de Louis duc de Brancas , pair de France , chevalier de la toison d'or , lieutenant-général des armées du Roi , & d'Adélaïde-Génévieve-Félicité d'O. 2^o Louise-Pauline de Gand , mariée le 13 Décembre 1762 à Louis-Alexandre duc de la Rochefoucaud & de la Roche-Guyon , pair de France , colonel du régiment de la Saar , fils de Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de la Rochefoucaud , duc d'Enville , lieutenant-général des armées du Roi , & de Marie-Louise-Nicolé , fille aînée du feu duc de la Rochefoucaud , pair de France.

VI. Branche de la maison de Gand , seigneurs , puis marquis de Hem , baron de Sailly , Vicomtes de Forest , &c.

Gilbert de Gand , dit Villain , * fils puîné de Maximilien comte d'Isenghien , & de Philippe de Jausse dite de Mastaing , son épouse , eut en partage les seigneuries de Hem , de Sailly & de Forest. Il épousa en 1612 Marie-Françoise

de Wisse, dame de Drinckam, & en eut Jacques qui continua la postérité, Gilbert, chevalier de l'ordre de Calatrava, deux autres fils chanoines à Lille, & deux filles chanoinesses à Mons & à Nivelles.

Jacques de Gand, *dit Villain* obtint en 1660 de Philippe IV roi d'Espagne, des lettres d'erection de sa terre de Hem en marquisat, & mourut au mois d'Octobre 1674, laissant de Michelle de Varenne, fille de Jean, seigneur du petit Villersval, & de Jeanné de Lannoy, entre autres enfans, 1° Maximilien, marquis d'Hem, mort le 27 Juin 1676 sans postérité; 2° François Gilbert qui suit; 3° Isabelle-Claire, mariée en 1663 à Maximilien-Ferdinand de Bellefriere, baron d'Isberghe; 4° Marie-Anne-Michelle, qui épousa en 1664 Michel-Jérôme-Philippe du Châtelet, comte de Blangerval.

François Gilbert de Gand, *dit Villain*, marquis d'Hem après son frere, épousa en 1672 Marie-Anne de Lannoy d'Espléchin, de cette alliance vinrent sept enfans, l'aîné Michel Maximilien mourut en 1721 sans postérité de deux alliances qu'il avoit formées, la premiere avec Marguerite-Charlotte de Bergues, veuve du comte de Bailleul; & la seconde avec Marie-Antoinette-Joseph de Robles, comtesse d'Hanaples; le troisième François Gilbert, chanoine de Tournay & soudiacre, devint marquis d'Hem par la mort de son frere, & mourut en 1727; le cinquième, Jacques-Ignace-Philippe, aussi marquis d'Hem depuis 1727, mourut sans alliance en 1740; le sixième fut

François-Dominique de Gand, *dit Villain*, général-major des armées de l'empereur Charles VI, gouverneur d'Ostende, mort en 1737; il avoit

236 MERCURE DE FRANCE.

épousé Marie-Bonne-l'Allemand, veuve de N. de Rada, commandant de Nieuport, & gouverneur de Stewens-Hubert, & en avoit eu Jean-Guillaume-François-Marie qui suit; 2^o Charles-Eugene-Philippe de Gand, major du régiment de Prié, mort à l'armée de Lulace en 1758, laissant de Marie-Agnès de Franquêne, Emmanuel-Charles-François de Gand, actuellement capitaine dans le régiment de Deinsé au service de la reine de Hongrie.

Jean-Guillaume-François-Marie de Gand, dit Villain, fut marquis d'Hem, par la mort de son oncle Jacques-Ignace-Philippe de Gand, & baron de Sailly, vicomte de Forest, seigneur de Mauberbier, il étoit né à Bruxelles le 20 Août 1709, il fut page de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, puis capitaine dans le régiment de Prié au service de l'impératrice reine de Hongrie, & mourut en 17... il avoit épousé, 1^o le 23 Janvier 1738 Marie Anne de Racs, fille de N. de Racs, major de la ville d'Ostende, morte le 27 Février 1746; 2^o le 30 Avril 1748 Angélique-Louise des Fossés, dame de Pottes, vicomtesse des grands & petits Roui, fille de Louis, capitaine d'infanterie au service du Roi. De la première étoit issue Anne-Marie Julie-Caroline appelée mademoiselle de Gand; & de la seconde,

1^o Guillaume-Louis-Camille, marquis de Hem, seigneur de Lannoy, Lomme, &c. appelé le comte de Gand, chef des noms & armes de sa maison par la mort du maréchal Prince d'Isenghien, actuellement mousquetaire du Roi, né le 26 Août 1751.

2^o François-Charles-Gabriel de Gand, appelé chevalier de Gand, né le 27 Décembre 1752, aussi mousquetaire du Roi.

3^e Marie-Louise-Angelique de Gand , mariée en 1764 à Henri-Louis-Marie-Jacops , seigneur d'Aigremont , d'Hailly , Lompré , &c.

Les Armes de cette maison sont de sable au chef d'argent , l'écu accompagné de deux quatorze en chiffre romain.

*LETTRE à M. * * Sur la maison de Grandpré.*

JE vous serois obligé , Monsieur , d'insérer cette lettre dans votre Journal pour détruire une erreur dans laquelle est tombé M. Piganiol de la Force dans sa description de la France , chapitre 3 du gouvernement de la Champagne , au mot Grandpré , dont voici les termes :

» Le comté de Grandpré étoit autrefois un des
 » sept comtés-pairies du comté de Champagne ,
 » mais il n'a aujourd'hui que le titre de comté
 » & appartient à la maison de Joyeuse ; cette
 » maison , une des plus illustres & des plus
 » grandes du royaume , est originaire de Châ-
 » teau-neuf de Randon en Gévaudan , diocèse de
 » Mende , & ne subsiste aujourd'hui que dans les
 » branches d'Apchier & de Grandpré ». Comment
 M. Piganiol a-t-il pu ignorer que la branche aî-
 née de cette maison subsistoit & subsiste encore
 dans les personnes de M. l'abbé du Tournel ,
 de M. le comte de Châteauneuf de Randon , &
 de MM. le marquis & le chevalier de Châteauneuf ses fils ? La maison de Châteauneuf de Randon , sans contredit une des plus anciennes du royaume , a fourni des cardinaux , des évêques , plusieurs ducs , plusieurs maréchaux de France , plusieurs chevaliers des ordres , &c. Elle

238 MERCURE DE FRANCE.

est généralement trop connue par elle-même & par ses alliances illustres, pour que M. Piganiol ait pu se permettre de prononcer aussi positivement dans son ouvrage sur les différentes branches, sans avoir pris la peine de s'en instruire. Ces branches d'ailleurs, quoique séparées depuis plus de six cents ans, ont toujours été en relation les unes avec les autres, ce qui eût encore facilité à l'auteur les éclaircissemens dont il avoit besoin.

Je suis, &c.

BON VARIN.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	5
Diane & l'Amour, dialogue,	<i>ibid.</i>
Fragment d'une ode sur la nature,	12
Vers à Madame M. sur son portrait,	13
Couplets,	<i>ibid.</i>
Vers de M. G. aux habitans de R.	15
Réponse de M. le Comte de T. à ces vers,	<i>ibid.</i>
Les souhaits, conte,	16
Vers à la Princesse de Deux-Ponts sur son mariage,	28
Epître à M. Rochon de Chabannes,	29
Couplets à Madame la Marquise de Melrende,	31
A Madame de P. . . sur des étrennes,	32
Impromptu à une Dame déguisée,	<i>ibid.</i>
Bouquet à Mademoiselle S. . .	33
La nouvelle Fée, à Madame V.	<i>ibid.</i>
Réponse de M. Garrich à un seigneur,	34
Le choix de Rosine,	<i>ibid.</i>
Vers à M ^{de} du Boccage sur le nouvel an,	36

M A R S. 1769.

Vers à ma femme, sur des étrennes,	239
Stances sur la vie,	37
Hero & Léandre, romance,	<i>ibid.</i>
Envoi à Madame * * *	38
Vers du même à Madame S * * *	41
Epître au Comte de Lys,	42
Explication des Enigmes, &c.	<i>ibid.</i>
Air en musique,	46
ENIGMES allégorique,	<i>ibid.</i>
Auues,	<i>ibid.</i>
LOGOGYPHES,	47
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	50
Vie de Louis IX, Dauphin de France,	53
Vie de Stanislas Leszczinski,	<i>ibid.</i>
Les princes célèbres,	55
Tableau du siècle de Louis XII,	59
Voyage d'un François en Italie,	60
Recueil de pièces intéressantes,	62
Pensées sur les vérités de la Religion,	73
Usages & mœurs des François,	76
Discours sur divers sujets de Religion,	<i>ibid.</i>
Dictionnaire des Femmes célèbres,	79
Mémoires sur l'architecture,	80
Principes dans l'ordonnance des théâtres,	85
Année champêtre,	87
Les honnêtes Gens, drame,	89
Mémoire sur la ville de Metz	90
Siècle de Louis XIV,	93
Histoire naturelle, par M. de Buffon,	94
Almanach des Muses,	100
A un ami sur son mariage,	102
Eloges de Henri IV, par M. Gaillard & M. de la	104
Harpe,	109
Sélim & Sélima, poëme,	125
Le Rêve d'un Musulman,	124
Ouvrage de M. de la Monnoie,	127
Journal de législation,	134

240 MERCURE DE FRANCE.

Traité des affections vaporeuses ,	133
Petit guide des lettrés ,	135
Histoire du tréâtre italien ,	136
Contes philosophiques ,	<i>ibid.</i>
Concert au château des Thuilleries ,	138
OPERA ,	139
Comédie françoise ,	147
Comédie italienne ,	152
ACADÉMIES ,	153
Question proposée dans le Mercure d'Octob.	159
Bienfaisance ,	181
Cause célèbre ,	185
Traits de Patriotisme ,	189
Anecdotes ,	192
Sciences ,	193
ARTS ,	195
Gravure ,	197
Musique ,	199
Lettres-patentes & arrêts ,	205
AVIS ,	207
Nouvelles Politiques ,	216
Loteries ,	220
Morts ,	<i>ibid.</i>
Lettres sur la mort de M. de Chevert ,	222
Epitaphe , de M. de Chevert ,	225
Généalogie de la maison de Gand ,	226
Lettre sur la maison de GrandPré ,	237

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le vol. du Mercure de Mars 1769 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 30 Janvier 1769.

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

SEP 9 - 1940

